TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 096 DERNIÈRE ÉDITION 3 VENDREDI 3 OCTOBRE 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cts ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

M. Forlani est chargé de constituer le gouvernement italien

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Houphouët-Boigny et sa succession

Le septième congrès du parti démocratique de Côte-d'Ivoire (P.D.C.I.) a terminé mercredi soir ses travaux sans adopter aucune décision spectaculaire. Précédées par une longue préparation psychologique, ces assises, que la presse ivoirienne avait annoncées comme le « congrès du changement », ont abouti à des conclusions qui laissent un certain sentiment de frustration.

Pourtant, le pré-congrès, tenu le mois dernier à Yamoussoukro, village natal du président Félix Houphouët-Boigny, et le renouvellement en juillet des cent quatre-vingt-dix sous-sections que compte le parti, la révision de la Constitution en août, avaient non seulement laissé espérer d'importantes modifications dans les structures du parti, mais également incité à croire que la succession du président allait retenir l'attention des congressistes ; 65 % des secrétaires généraux ont été remplacés par de nouveaux élus en juillet. Mais c'est moins un processus de renouvellement des cadres qu'une mise à l'écart des éléments les plus anciens ou les moins compétents : le nombre des membres du bureau politique a été ramené de soixante-dix à trente-deux ; celui des membres du comité directeur a été diminué de moitié, passant de deux cent un à cent.

Comme prévu, l'éviction de M. Philippe Yacé, longtemps considéré comme le « dauphin » implicitement désigné, a été officiellement confirmée, le poste de secrétaire général qui était le sien ayant été purement et simplement supprimé. Par égard aux états de service passés de ce proche collaborateur du président Houphouët-Boigny, M. Yacé a été reconduit en seconde position dans ses fonctions de membre du bureau politique. Mais, en nommant un comité exécutif de neuf membres, en principe chargé de l'assister dans sa tâche, le président Houphouët-Boigny gagne du temps et a purement et simplement différé l'épineux problème de sa succession. « C'est après ma mort que ceux qui me survivront régleront cette question », devait-il d'ailleurs déclarer lui-même lors de la conférence de presse qui a clos le congrès. Contrairement au président Léopold Sedar Senghor, chef de l'Etat du Sénégal, ou au président Habib Bourguiba, chef de l'Etat tunisien, pourtant moins âgés que lui, le président de la République ivoirienne préfère renoncer à faire un choix parmi les nombreux candidats potentiels à la magistrature suprême.

A ce jeu, il n'est guère aisé de deviner quels sont actuellement les hommes qui montent au sein d'un parti plus que jamais placé sous l'autorité exclusive du vieux leader. Néanmoins, on peut citer les noms de MM. Camille Alliali et Jean Bany, tous deux membres du nouveau comité exécutif, anciens compagnons de route du chef de l'Etat, restés depuis plus de quinze années à l'arrière-plan de la scène. En revanche, nul ne parle ni de M. Konan Bédié, qui occupa l'important poste de ministre de l'économie et des finances de 1966 à 1977, ni de M. Mbahia Blé, ministre des forces armées depuis dix-sept ans.

Deux questions, directement liées l'une à l'autre et dont la seule évocation irrite les responsables politiques ivoiriens, sont revenues au premier plan de l'actualité : l'affaire Bokassa et les relations franco-ivoiriennes. Au sujet de la première, le président ivoirien a employé les expressions « boue électorale » et « politique de poubelle ». En ce qui concerne les secondes, il a nié tout refroidissement, affirmant : « Nous n'avons pas d'amitié de rechange. » Mais, sur ces deux points, il est clair que les dizaines d'envoyés spéciaux de la presse internationale et une bonne partie des centaines d'invités du gouvernement ivoirien attendaient des informations à la fois plus complètes et plus précises.

L'offre irakienne de trêve est rejetée par l'Iran

Téhéran annonce une « contre-attaque généralisée »

L'offensive irakienne piétine en Iran, où de furieux combats se déroulent, selon notre envoyé spécial Eric Rouleau, dans le « triangle pétrolier » dont les forces de Téhéran contrôlent toujours les principales villes, notamment Khorramchahr, enjeu de violents affrontements. Selon des experts pétroliers de Londres cités par l'A.F.P., les dégâts subis par la raffinerie d'Abadan sont limités, mais les installations irakiennes ont été très sérieusement endommagées.

L'attaque aérienne menée contre le centre nucléaire irakien de Tamuz, que Téhéran assure n'avoir pas ordonnée à son armée, suscite en Israël — où la presse et les autorités ont été curieusement au fait de son déroulement — des rumeurs sur la nationalité des avions engagés. Des Phantom équipent en effet aussi bien les forces iraniennes que celles de Jérusalem.

A l'ONU, Téhéran a rejeté tout compromis tant que « l'agression contre son territoire se poursuivra », *tandis que Bagdad proposait un arrêt conditionnel des combats du 5 au 8 octobre. Le président du Parlement iranien a annoncé, ce jeudi, une* « contre-attaque généralisée ».

Les risques de l'enlisement

par MICHEL TATU

Les communiqués de guerre sur l'avancée des troupes autour de la raffinerie d'Abadan en flammes alternent avec les déclarations apaisantes des responsables occidentaux : les réservoirs sont pleins, la situation n'est pas alarmante « pour le moment », etc. Ce dernier refrain est familier, et il est vrai qu'on peut toujours se rassurer à l'idée que les choses pourraient être pires. Mais l'on se demande si l'optimisme de commande n'a pas atteint cette fois ses limites. Le premier bilan est, en effet, plus inquiétant qu'il ne paraissait à l'origine, malgré quelques signes positifs ici ou là.

Sur le terrain, on s'oriente apparemment vers une guerre assez longue, sans issue facile à définir. L'Irak s'est fixé au départ des buts de guerre limités. Il s'agit pour lui, comme l'a rappelé encore samedi son ministre des affaires étrangères, de récupérer quelques centaines de kilomètres carrés dans la partie médiane de la frontière, de rétablir son contrôle sur l'ensemble du Chatt-el-Arab et d'amener l'Iran à « ne pas intervenir dans les affaires intérieures irakiennes ». Déjà ce catalogue signifiait l'annulation de l'accord d'Alger de 1975 : un geste que bien peu de gouvernements consentiraient, même après une défaite, et encore moins le gouvernement « irrationnel » de Téhéran.

Mais voici que M. Saddam Hussein lui-même, dans un discours public, demande en plus « la fin de l'occupation illégale » des trois îlots saisis par le chah en 1971, à proximité du détroit d'Ormuz, et exige encore de l'Iran qu'il cesse ses ingérences non seulement en Irak mais « dans les autres pays de la région ». Par-delà cette ambition non proclamée d'être sinon le gendarme du moins le « protecteur » du Golfe, se profilent d'autres objectifs antérieurement formulés : octroi au Khouzistan iranien peuplé d'arabophones d'un statut d'autonomie « protégé » par Bagdad, désir d'humilier le régime de Téhéran et de pousser à son renversement par les militaires, qui se voient donner un lustre nouveau du fait des combats en cours.

(Lire la suite page 5.)

« Les prochaines années seront plus dures que les dernières » prévoit le VIII[e] Plan

M. Raymond Barre a présenté, jeudi 2 octobre, le projet de VIII[e] Plan (1981-1985) en rappelant qu'il serait soumis au Parlement « selon un calendrier normal ». « Le projet de VIII[e] Plan témoigne d'une double volonté, a ajouté le premier ministre : assurer l'avenir de la planification en l'adaptant aux nouvelles conditions du monde et à l'évolution de notre société ; proposer aux Français un projet moderne et ambitieux, un projet qui repose sur le travail de tous, qui libère les forces de productivité du pays et qui associe chacun à sa réalisation. » A l'intention de ceux qui s'étonneront de ne pas voir l'emploi figurer en tête des priorités, M. Raymond Barre a répondu par avance que « le VIII[e] Plan est tout entier un plan pour l'emploi ».

A la demande du président de la République, la recherche a été ajoutée et placée en tête des priorités. Un effort important est prévu en faveur des industries concurrentielles et des technologies d'avenir qui devraient voir leurs investissements atteindre 100 milliards de francs.

« *Pour la première fois depuis une génération, la plupart des Français pensent que les prochaines années seront plus dures que les dernières. Ils ont raison.* » C'est sur ce jugement empreint de gravité que *s'ouvre le rapport du VIII[e] Plan* adopté mercredi 1[er] octobre au conseil des ministres, et qui sera examiné par le Parlement au cours de la prochaine session parlementaire.

Après avoir noté que la croissance économique dans le monde « *restera modérée au cours des prochaines années* », après avoir évoqué certains nationalismes « *qui rendent fragile l'équilibre de certains pays* », le rapport introduit une note d'espoir : « *Grâce aux progrès des investissements et de la technologie, il doit être possible d'organiser, d'ici à 1990, la relève du pétrole, et donc, au-delà, de sortir de la passe difficile où nous entrons avec la période du VIII[e] Plan.* »

Pour les experts de la rue de Martignac, rien ne se fera si on ne retient pas comme base d'analyse les quelques évidences qui commandent l'avenir du pays : 1) la France doit assurer son renouveau démographique, car le temps n'est pas loin où le nombre des naissances sera moindre que celui des décès ; 2) elle doit développer sa capacité scientifique et technologique ; 3) elle doit assurer son indépendance énergétique ; 4) elle doit enfin devenir une société d'innovation sociale.

La stratégie définie par le VIII[e] Plan est connue, c'est celle d' « *une croissance équilibrée pour l'emploi* », l'équilibre extérieur étant la pièce maîtresse de cette stratégie.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 37.)

POINT

La psychiatrie enfin !

Enfin ! Enfin, le ministère de la santé aura eu le courage de susciter une enquête sur l'état actuel de la psychiatrie française, et d'exprimer clairement ce qui se disait en cercles fermés, depuis des années. L'enquête administrative menée au cours de l'été par les services de M. Jacques Barrot révèle, en effet, l'incohérence dramatique de la doctrine officielle adoptée depuis vingt ans dans ce domaine, ou plutôt de l'absence de politique.

Qu'on en juge : il faudrait supprimer, lit-on dans l'enquête... près de 40 % des lits des hôpitaux psychiatriques ; la coopération entre le service public et le secteur privé est quasi nulle ; les études officielles menées jusqu'à présent sur ces questions sont « fragmentaires » et « incohérentes » ; la sectorisation, dont l'objectif est de diminuer considérablement la population internée, n'est appliquée que très partiellement, pour des raisons qui relèvent, entre autres, de l' « aberration » : « Dans un même secteur, l'équipe médicale s'efforce d'éloigner les malades de l'hôpital alors que les responsables administratifs cherchent à les y maintenir. »

Le plus grave est qu'on peut déduire de ce constat qu'une partie considérable de la population asilaire pourrait — et devrait — être soignée ailleurs que dans ces énormes concentrations où les conditions de vie et de soins sont parfois totalement inacceptables. Aucun secteur de la politique sanitaire ne s'est développé, depuis vingt ans, dans une telle anarchie, une telle indifférence, un tel aveuglement collectif.

L'enquête du ministère ne dégage certes pas les grandes lignes d'une politique de rechange. Il est trop tôt : une telle prise de conscience, si radicale soit-elle, ne se traduira pas immédiatement dans des directives nouvelles.

Elle permet cependant de dégager trois impératifs : que le ministère donne à cette enquête des suites réelles, concrètes, de longue portée ; que les travailleurs de la santé mentale se sentent mobilisés dans l'énorme effort qui est à accomplir ; que la société dans son entier, enfin et surtout, cesse de se sentir déchargée du poids de la folie par des institutions qu'il est trop facile d'accuser seules : qu'elle accepte la maladie mentale, qu'elle en respecte les victimes et qu'elle la soigne, ou qu'au moins elle essaie.

(Lire page 15, l'article de Claire Brisset.)

Entretien avec...

M. Jacques Chirac

« La position de la France s'est dégradée en Afrique »

M. Jacques Chirac quitte Paris, jeudi 2 octobre, pour se rendre à Brazzaville à l'occasion du centenaire de la capitale de l'actuelle République du Congo.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le maire de Paris critique la politique africaine de M. Giscard d'Estaing et avance un certain nombre de propositions.

— *Quelle signification politique attachez-vous à votre voyage à Brazzaville ?*

— D'une part, je me réjouis d'aller dans cette ville qui a été la capitale de la France libre, où le général de Gaulle a prononcé, en 1944, son fameux discours qui a engagé un processus que j'approuve naturellement sans réserve. D'autre part, ce voyage est placé sous le signe de la francophonie dans la mesure où l'Association internationale des maires francophones a pour objet de créer et de renforcer des liens entre les différentes grandes villes francophones, dont Brazzaville.

— *Vous évoquez l'action du général de Gaulle. Quel est aujourd'hui, en 1980, le projet africain des gaullistes ?*

— Selon les gaullistes, la France doit avoir dans le monde une position éminente, telle que l'exigent à la fois son histoire et sa conception de l'homme et de la nation. Cela implique une présence et une politique dans toutes les parties du monde, qu'il s'agisse du monde arabe, de l'Amérique latine — d'où nous sommes hélas ! trop absents — et aussi, et en priorité, de l'Afrique, en raison de nos intérêts et de notre tradition. Cette politique doit être à la fois plus ferme, plus nette, plus solidaire là où elle s'exerce déjà, et elle doit être plus globale, c'est-à-dire intéresser également les parties de l'Afrique, comme l'Afrique australe, qui, jusqu'ici, ont été considérées comme une chasse gardée anglo-américaine.

— *Avons-nous réellement les moyens de faire une politique africaine continentale ? Et ne faut-il pas néanmoins privilégier nos relations avec nos partenaires de l'ancienne Afrique française ?*

— Il n'y a pas contradiction. Nous devons renforcer sensiblement nos liens de coopération avec nos partenaires traditionnels. Cela implique un effort plus important de coopération bilatérale et la mise en œuvre d'une aide, que j'ai appelée une Grande Alliance pour le Développement, qui s'inspire des principes du plan Marshall. Mais la France ne peut pas ignorer le reste du continent africain. Là aussi, elle a des raisons et elle peut mettre en œuvre des moyens.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAËNE
et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Insultant indice

Puisque la guerre du mouton a cessé entre l'Angleterre et nous, il conviendrait peut-être de refaire de l'Allemagne (de l'Ouest) notre ennemi héréditaire, car, quand elle obtient une baisse des prix estimée à 0,1 % en septembre, cela ressemble à s'y méprendre à une insulte pour nous qui n'avons pas connu un tel phénomène depuis quatorze ans et qui ne rêvons même plus d'indice négatif, mais seulement d'une inflation qui n'excéderait pas 1 % par mois.

MICHEL CASTE.

UNE PHILOSOPHIE MÉCONNUE EN FRANCE

L'empirisme anglo-saxon

Longtemps, les Français ne se sont intéressés qu'à la philosophie française. La rareté des traductions, l'indifférence aux langues étrangères et un brin de chauvinisme concouraient à produire cet état d'ignorance. Encore certains pays étaient-ils relativement privilégiés : la philosophie allemande, par exemple, constituait un ensemble de références importantes, de Kant à Marx et Heidegger. La pensée anglo-saxonne, en revanche, restait « terra incognita ».

Aujourd'hui, les choses sont en train de changer. Timidement, sans doute, mais de manière significative. Il est encore trop tôt pour parler d'une nouvelle mode ; pourtant, un engouement se dessine.

Parmi les signes de cet engouement, figure d'abord la multiplication des traductions et des études, comme en témoignent deux livres récents de Pierre Jacob sur « l'empirisme logique », un numéro spécial de la revue « Critique » consacré à la philosophie analytique ainsi qu'une traduction de l'ouvrage fondamental d'un « contestataire de l'intérieur » Paul Feyerabend.

En même temps ces travaux nous fournissent l'occasion de mieux connaître les origines complexes et partiellement « continentales » des courants anglo-saxons : le cercle de Vienne d'abord, l'œuvre de Wittgenstein ensuite, qu'on peut lire maintenant en français. Wittgenstein, qui était autrichien, n'en est pas moins le père de la « philosophie analytique » chère à l'école de Cambridge. Et c'est sans doute par ce philosophe, l'un des plus grands du vingtième siècle, qu'il convient d'aborder l'étude des pensées anglaises et américaines de ces dernières années.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

Voir nos articles, pages 20 et 21, dans le Monde des livres.

Le Monde

ALLEMAGNES

Les citoyens de la République fédérale se rendent aux urnes ce dimanche 5 octobre. Les événements de Pologne auront joué dans la consultation un rôle qu'évalue François Seydoux, tandis qu'un Polonais de l'émigration, Zbigniew Rapacki, s'attaque au problème-clé de l'avenir européen : la réunification de l'Allemagne. De cette Allemagne que peu de Français auront aussi bien connue, explorée, expliquée que Robert Minder, professeur au Collège de France, récemment disparu, auquel Rita Thalmann rend un hommage mérité.

L'OMBRE DE LA POLOGNE

par FRANÇOIS SEYDOUX (*)

LA crise polonaise influera-t-elle sur les élections en République fédérale ?

Tout récemment encore, les sociaux-démocrates se présentaient sous les couleurs les plus favorables ; la politique extérieure y contribua dans une large mesure. Si leur fidélité à l'alliance atlantique n'était évidemment pas en cause, on inscrivit à leur actif le dégel avec l'U.R.S.S. et l'introduction d'un climat moins glacial dans les rapports avec la R.D.A.

Sur ce point capital les chrétiens démocrates n'entendaient pas laisser à leurs adversaires le *privilège d'avoir évité que le fossé* ne se creusât définitivement entre les deux Allemagnes. Ils rappellent qu'en septembre 1955 Adenauer s'était rendu à Moscou, où Khrouchtchev l'avait convoqué, et que l'établissement de relations diplomatiques entre la Russie et la République fédérale fut décidé pendant la visite. Ils n'oublient pas de mentionner les initiatives du chancelier Kiesinger et de son ministre des affaires étrangères Gerhard Schroeder, notamment dans le domaine commercial, vis-à-vis de plusieurs Etats de l'Est. Cependant, leur timidité et les arrière-pensées que le Kremlin leur prêtait n'avaient en rien détendu l'atmosphère lorsque survint, le 21 août 1968, la crise tchécoslovaque, qui l'empoisonna d'autant plus que l'armée de la République de Pankov participa à l'opération. Bien que Willy Brandt fût alors ministre des affaires étrangères, il n'eût pas personnellement à en souffrir.

A Moscou, en septembre 1969, on désira ardemment sa victoire. Jamais, précédemment, les Soviétiques n'avaient à ce point montré de quel côté allait, en République fédérale, leur préférence. La suite l'expliqua. Le nouveau chancelier ne se fixa qu'un objectif : la détente. Par les accords conclus successivement avec l'U.R.S.S., la Pologne, la R.D.A., il rompait avec le passé sur un terrain tenu pour essentiel durant deux décennies.

Loin de lui faciliter la tâche, l'opposition se déchaina ; Franz Josef Strauss se signala par sa véhémence.

L'enjeu en valait la peine. Le nouveau cours portait-il, ou non, un coup mortel à la réunification de l'Allemagne ? De surcroit, n'interdisait-il pas à tout jamais la récupération de territoires au-delà de l'Oder-Neisse ? Les précautions que Willy Brandt avait prises pour garder la porte entrouverte sur l'avenir en refusant tout engagement conférant à ses concessions un caractère définitif n'apaisaient pas les chrétiens démocrates et les chrétiens sociaux. Il s'en fallut de peu qu'au Bundestag le chancelier ne perdit la partie.

Il semble bien que, pour le moment, dix ans après, il l'ait gagnée. Helmut Schmidt, son successeur, en profite. Parmi tous les atouts qu'il doit à sa personnalité et à ses succès, la réconciliation avec l'Est n'est pas le moindre. D'elle seule peut venir, si éloigné en soit le jour, la réunification. Fini le temps où d'aucuns s'imaginaient à Bonn, à Washington et dans certains milieux parisiens que la modification de la carte de l'Europe pourrait s'accomplir dans la tension et sous la pression, quelle qu'en fût la forme. Des illusions se sont évanouies. Mais le but demeure : refaire de l'Allemagne un ensemble national dont les éléments seraient unis par des liens exclusifs.

La politique des « petits pas »

De la réunification, la Loi fondamentale posa le principe en 1949. Bien audacieux serait l'homme politique allemand qui ne s'en déclarerait pas partisan. Pour la majorité de la population de la République fédérale, il va de soi que l'Allemagne — quand, comment ? — refera son unité. Entre les deux Allemagnes, la politique des « petits pas » a porté ses fruits. Commercialement et aussi humainement, le progrès ne se conteste pas. Il résulte de l'accord du 21 décembre 1972 et de l'Acte final d'Helsinki du 1er août 1975.

Tout espoir disparaitrait avec la reprise de la guerre froide, et l'on conçoit que l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique ait été péniblement ressentie par Helmut Schmidt, qui a dû manœuvrer au plus près pour essayer de contenter partiellement Washington, tout en évitant de compromettre les avantages attendus de Moscou.

Il était temps. La Pologne n'est pas seulement au centre de l'Europe. Son nom, qui retentit douloureusement et sentimentalement au cœur des Français, éveille chez les Allemands le remords et quelquefois la honte. Quelle que soit l'amertume que leur cause son extension à l'ouest sur des régions qui furent germaniques, ils ne l'en rendent pas responsable. Ils savent qu'à Varsovie la haine se concentre sur la Russie, la puissance occupante. Ils se disent que, sans une entente germano-polonaise, la réunification, dût-elle s'accompagner, au moins dans sa phase initiale, du sacrifice de territoires situés au-delà de l'Oder-Neisse, ne se réalisera pas. En ménageant la Pologne, ainsi qu'ils le font non sans habileté, ils préservent l'avenir.

Les événements qui s'y déroulent ne peuvent être observés à Moscou qu'avec la plus vive anxiété. Quelle sera la réaction des Soviétiques face à un libéralisme menaçant pour leur orgueil, pour leur doctrine, pour leur sécurité ? L'Afghanistan ne les absorbe pas au point de les condamner à la passivité sur un terrain vital pour leurs communications avec l'Allemagne de Pankow, où le mal risquerait de se répandre. Instruits par de multiples précédents, ils n'ont à redouter de la part des Etats de l'Occident que de vaines remontrances.

Cependant, on n'ignore pas à Moscou qu'une intervention militaire en Pologne ruinerait la détente, sous le signe de laquelle l'U.R.S.S. a soigneusement progressé. Le drame tchécoslovaque, en août 1968, n'avait marqué qu'une pause. En serait-il de *même, demain, dans le cas où* la Russie se croirait contrainte de rétablir l'« ordre » à Varsovie ? Le martyre afghan produit une impression désastreuse. Si la réprobation universelle ne s'est guère traduite en actes, si l'on a facilement accepté ce que l'on proclamait « inacceptable », l'effet psychologique est considérable : tandis que la détente s'efforçait, malgré des épreuves innombrables, de persister, le Kremlin lui assenait un coup terrible. En le renouvelant en Pologne, il pourrait, pour un long temps, tout casser.

Cette perspective lui parait des plus inopportunes. La conférence de Madrid, prévue pour le mois de novembre et destinée à poursuivre l'entreprise commencée à Helsinki, ne pourrait pas se réunir. Du moins nous l'espérons. Leonid Brejnev en serait sérieusement contrarié. Il doit, au surplus, s'interroger quant aux répercussions de l'opération dans laquelle il se lancerait sur les élections tant en République fédérale qu'aux Etats-Unis.

Le Kremlin ne manque pas de bons motifs pour se cantonner actuellement dans une apparente réserve. Il peut à tout moment en sortir, estimant que le destin de la Pologne, tel qu'il l'impose depuis trente-cinq ans, prime toutes autres considérations. Mais, dans l'hypothèse où il la prolongerait pendant les mois à venir, nous devrions nous abstenir d'en tirer des conclusions optimistes. Il sait manifester son courroux et sa puissance à froid.

(*) Ambassadeur de France. M. François Seydoux a représenté par deux fois notre pays à Bonn, de 1958 à 1962 et de 1965 à 1970.

De l'Atlantique à l'Oural, et non l'inverse

par ZBIGNIEW RAPACKI (*)

DEUX thèses apparaissent : les Allemands seraient définitivement acquis au partage de leur pays ; le Kremlin ne lâcherait jamais l'Allemagne de l'Est. Mais il est dangereux de croire à la pérennité des situations. Après dix ans d'Ostpolitik et les changements qu'elle a déjà *provoqués*, cette conviction est même curieuse. Il s'agit désormais de resserrer, au moyen d'*une aide massive* à Berlin-Est, les liens économiques avec la R.D.A. pour établir d'abord une communauté économique, et plus tard une confédération des deux États allemands.

Que cette politique réussisse ou non, elle n'en est pas moins très importante. En effet, son succès dépend de la persistance, et sur une longue période, de plusieurs facteurs, tels l'amélioration constante des rapports soviéto-américains et le maintien de l'idylle en Europe, même si l'affrontement entre les deux blocs prenait un tour violent ailleurs. C'est dire à quel point les événements de Pologne ont dû troubler le sommeil des dirigeants de la R.F.A. !

En revanche, l'Ostpolitik offre une grande chance à la politique soviétique.

Au point où en sont les choses, l'U.R.S.S. détient la clef de la question allemande. Au lieu de se cantonner dans le rôle passif que les pères de l'Ostpolitik lui assignent, elle peut à tout instant bouleverser les données actuelles par des offres spectaculaires qui auraient l'avantage de rapprocher, et considérablement, l'objectif que la politique ouest-allemande se propose d'atteindre à long terme. Il va de soi que le prix à payer serait alors très élevé, mais on peut faire confiance aux Soviétiques pour choisir le moment propice (par exemple : crise énergétique, chômage, rétrécissement des marchés, et aussi le renforcement de la droite nationaliste, qui peut fort bien récupérer un jour l'Ostpolitik à son profit). Dans la mesure où l'espoir est né dans l'opinion allemande, il deviendra de plus en plus difficile de rejeter les offres soviétiques, alors même qu'elles sembleraient permettre des progrès décisifs sur le chemin de l'unité.

Si les choses devaient prendre un tel cours, il ne faudrait pas en imputer la faute aux Allemands : comment leur en vouloir d'avoir cherché des solutions, alors que les Occidentaux non seulement n'en proposaient aucune, mais encore jouent sciemment la carte de la division ?

Cela dit, solution de la question allemande et réunification ne doivent pas être considérées comme synonymes. Le problème crucial est en effet celui du régime politique imposé à dix-sept millions d'Allemands de l'Est ; l'unité allemande, quant à elle, comporte des conséquences pour tout le continent. Aussi ne pourrait-elle être réalisée que si tout le monde est d'accord dans une Europe d'abord réconciliée et équilibrée.

Un luxe impossible

Si les Occidentaux ont fait passer l'Europe centrale et orientale par profits et pertes, ils ne peuvent se permettre le même luxe à l'égard de l'Allemagne de l'Ouest. S'ils veulent éliminer le spectre de la sécession ouest-allemande, il leur faudra réviser toute leur politique à l'égard de l'Europe de l'Est : et d'abord cesser de croire que la politique de détente entraînera nécessairement une libéralisation du régime soviétique, alors que c'est l'inverse qui se produit. La politique du Kremlin n'est ni rigide ni constante. Actuellement, elle est fondée sur la conviction que l'Occident, pour acheter sa tranquillité, continuera à conforter le modèle de gouvernement en usage à Moscou. Ainsi, la technologie occidentale permet à l'économie soviétique de se consacrer davantage à l'amélioration continue d'un formidable arsenal militaire ; de même, l'armée rouge est nourrie avec du blé produit dans l'hémisphère occidental. Mais le niveau de vie de l'U.R.S.S. ne peut pas s'améliorer tant que les carcans du système brisent toute initiative et interdisent tout progrès ; de surcroît, la montée des nationalismes et les tendances démographiques conduisent à une explosion qu'aucune terreur, si perfectionnée soit-elle, n'est capable de conjurer à la longue.

Et qu'y a-t-il pour faire face à ces échéances redoutables, de même qu'au danger chinois ? Un aréopage de vieillards qui élimine systématiquement de son sein des jouvenceaux de moins de soixante-dix ans. Si ce système dont l'idéologie n'est plus depuis longtemps que l'alibi se maintient, ce n'est pas uniquement parce que la classe politique y trouve son compte, mais aussi et surtout parce que les « capitalistes » apportent fort obligeamment, pour se faire pendre, cette corde dont Lénine parlait naguère.

Car, dans la logique de ce processus, l'U.R.S.S. doit se rendre maîtresse de l'appareil économique de l'Europe occidentale. Pour le moment, elle l'enserre en tissant patiemment sa toile d'araignée, mais évite les risques ; les dirigeants actuels, marqués par les épreuves de la dernière guerre, se gardent de tirer tout le parti possible du formidable arsenal en leur possession. Mais l'équipe de remplacement craindra peut-être moins le risque *et sera davantage tentée de recourir* à cette solution pour sortir de l'impasse ; toutefois, les membres du gouvernement à venir appartiendront à la génération qui a cessé depuis longtemps de croire aux vertus du communisme et qui subit non sans amertume le modèle insensé qui s'en réclame.

Il est donc tout aussi probable que, pour modifier les structures économiques, les successeurs n'auront pas à surmonter les « inhibitions » de leurs prédécesseurs, mais il faudrait que des arguments de poids *leur* soient alors fournis : un terme d'alternative à la tendance actuelle. A défaut, cette perte impliquera une fuite en avant : l'Afghanistan en donne un avant-goût. Il faudrait donc que les Occidentaux se déclarent disposés à dispenser une aide massive et sans précédent à un État russe transformé qui acceptât à la fois d'accorder l'autodétermination à ses nationalités et de se doter de structures économiques viables.

Après tout, pour les Russes, accepter ces conditions reviendrait simplement à aller, dans l'intérêt bien compris de l'État, au devant d'une évolution de toute manière inéluctable. Dans l'aide prévue, le trop-plein de la puissance ouest-allemande trouverait à s'employer pour le bien de tous.

Pour les Allemands, la perspective la plus probable dans les deux décennies à venir est qu'ils seront amenés à beaucoup donner et à peu recevoir. L'horizon de l'an 2000 est bouché, ne leur en déplaise. Pour dégager une perspective, ne vaut-il pas mieux, patiemment et sans espoir de succès rapide, œuvrer pour l'Europe de l'Atlantique à l'Oural que de se laisser imposer celle de l'Oural à l'Atlantique ?

(*) Ancien universitaire polonais.

Adieu à Robert Minder un humaniste sans frontières

par RITA THALMANN (*)

ROBERT MINDER, ce petit homme frêle, au regard intense, qui fut sans doute, comme on l'a rappelé ici, « *l'un des plus savants germanistes* » — mais pas seulement français (1), — était d'abord et surtout un humaniste : il ne *connaissait ni de frontières, ni de* pays, ni d'origine, ni d'opinions — à condition que celles-ci ne fussent pas *totalitaires* — lorsqu'*il* s'agissait d'accueillir, d'écouter et bien souvent d'aider les élèves, les amis et tous ceux, nombreux, pour lesquels sa porte et son esprit étaient toujours ouverts.

La mort l'a surpris en voyage dans le mouvement vers les autres. Alors qu'il disait parfois regretter de n'être pas activiste, sa pensée, sa vie, étaient action comme celles d'Albert Schweitzer et de Romain Rolland, dont il se *réclamait*. Et ce n'est pas un hasard si la plupart de ses écrits, hormis *Allemagnes et Allemands*, qu'il ne voulut jamais prolonger, ou ses thèses sur Karl Philipp Moritz et Ludwig Tieck, sont des essais plutôt que des livres, nés de la conjonction d'un savoir encyclopédique et de la réflexion d'un homme engagé dans son époque, sans en accepter les carcans idéologiques et institutionnels.

Comprendre, mais aussi se faire comprendre sans détours, étaient les éléments déterminants de sa démarche intellectuelle, la raison d'une concision riche et vivante dans les deux langues, l'allemand et le français, qu'il utilisait avec le même bonheur.

Débusquer les clichés

Ceux qui ont suivi ses cours à la Sorbonne ou au Collège de France, qui ont pu l'entendre lors d'un débat ou le lire, fût-ce dans un compte rendu, se souviennent de sa manière si peu conformiste de *développer* à partir d'un sujet de civilisation allemande une réflexion à la fois précise et générale sur le rôle de l'intellectuel dans la société, la difficulté de la communication, les dangers du conditionnement, l'apport indispensable des lettres et des arts dans un monde dominé *par la technologie* et la volonté de puissance.

Bien souvent, sa sensibilité artistique le conduisait à privilégier un thème littéraire et musical *pour le suivre* dans ses variations à travers les périodes *et les genres de la création* européenne sans laisser naître cependant l'illusion que l'on peut se réfugier dans le plaisir esthétique à l'ombre des camps de concentration. Il fut l'un des premiers à débusquer les clichés et les stéréotypes nationalistes, racistes et sexistes dans les manuels scolaires, les médias, voire dans les messages publicitaires et les petites annonces.

Sans se soucier des modes intellectuelles ni des tabous, il s'attachait, voici trente ans déjà, aux causes qu'il croyait justes, n'hésitant pas à parler publiquement de sujets alors bannis de l'enseignement officiel *comme la sexualité ou le rôle* de l'idéologie dominante dans la vie des individus et des peuples. Lors d'un cours radio-*diffusé, il s'en prit au bachotage* universitaire, ce qui lui valut sans doute, en 1957, le transfert de la Sorbonne au Collège de France.

La promotion était flatteuse, elle l'éloignait d'une institution qu'il voulait contribuer à réformer. Les conventions et les hiérarchies universitaires l'irritaient parce qu'il souhaitait le débat d'idées plutôt que celui des *préséances*, la constitution d'équipes pluridisciplinaires plutôt que le repli frileux et sclérosant. Un de ses grands regrets aura été de n'avoir pas eu l'énergie de constituer une équipe pluridisciplinaire à partir de ses séminaires, de même qu'il ne parvint pas à faire de l'Association des germanistes de l'enseignement supérieur, dont il fut le premier président, ce carrefour d'idées et d'animation qu'il saluait dans le bouillonnement prometteur de mai 1968.

Tout cela ne l'empêchait pas, même avec une santé précaire et par-delà la retraite, d'entretenir des liens avec les anciens élèves, les amis proches et lointains, de nombreuses associations françaises et étrangères, de collaborer à des journaux et revues, comme *Allemagnes d'aujourd'hui*, revue qu'il avait suscitée à la libération, pour dépasser enfin les incompréhensions séculaires et les erreurs dont il avait été le témoin dès sa jeunesse alsacienne.

Lecteur infatigable, analyste et conférencier subtil et profond, musicien et poète, Robert Minder étonnait ses interlocuteurs par son aptitude à écouter, à stimuler leurs initiatives.

Robert Minder avait coutume de se comparer à un employé des chemins de fer qui connait son *indicateur* et toutes les correspondances sans pouvoir descendre à tous les arrêts. Son ultime arrêt est la mémoire de ceux qui l'ont aimé ou qui l'aimeront à travers ses écrits encore dispersés et souvent non traduits. Même ainsi, l'indicateur qu'il laisse permet d'accéder aux voies de la recherche et de la création d'un monde enfin habitable : celui auquel il nous conviait dans sa leçon terminale au Collège de France :

« Poussez hardiment la porte, entrez-y ensemble, bras dessus, bras dessous, Papageno, Papagena : à l'arrière-plan se tiendra pour vous accueillir, au son de la musique de Mozart, Sarastro, souverain souriant d'un royaume qui est notre patrie et où déjà sont réconciliés les hommes. »

(1) Cf. *le Monde* du 13 septembre.

(*) Directrice de l'Institut d'études germaniques de l'université de Tours.

Le Monde

étranger

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

L'impasse diplomatique persisto dans le conflit irako-iranien. L'Iran a officiellement rejeté, mercredi 1ᵉʳ octobre, la demande du Conseil de sécurité des Nations unies d'un arrêt des hostilités. L'Irak s'est aussitôt déclaré prêt à observer un armistice, du 5 au 8 octobre, à condition que l'Iran en fasse autant.

Le gouvernement de Téhéran a assuré, dans un communiqué publié mercredi à propos du détroit d'Ormuz, que « l'Iran n'hésitera devant aucun effort en vue de garder cette voie maritime en pleine *activité* ».

Le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, a informé, mardi, le gouvernement de Téhéran (*et plusieurs autres gouvernements de la région*) de l'envoi de quatre « radars volants » américains (AWACS) en Arabie Saoudite. Les deux premiers appareils sont *arrivés sur place*.

M. Carter, parlant mercredi à Flint (Michigan), a déclaré : « Nous voulons que l'Iran *soit un pays en sécurité, nous voulons que son* peuple choisisse son gouvernement et, à l'avenir, quand cela sera mutuellement avantageux, *nous voulons* rétablir des relations normales entre les deux pays. » Le président a également déclaré que, à son avis, la guerre irako-iranienne ne modifiait pas le sort des otages.

● AU CAIRE, le président Sadate a annoncé, mercredi, qu'il allait proposer aux Etats-Unis de mettre les bases militaires égyptiennes à la disposition des forces américaines pour défendre l'Arabie Saoudite à partir de l'Egypte. Le président égyptien a déclaré : « Si l'Arabie Saoudite a besoin de l'aide américaine et a peur que des Américains s'installent sur son *territoire, je propose que* tout ce dont elle a besoin vienne en Egypte et que les Américains la défendent à partir de l'Egypte. »

Par ailleurs, la radio iranienne a très vivement réagi, mercredi, aux déclarations *faites par le président Giscard d'Estaing* au camp de la 11ᵉ division parachutiste à Caylus (« le Monde » du 30 septembre), sur les missions d'intervention extérieure de cette unité. M. Giscard d'Estaing a « un noir et déshonorant passé en matière de répression des peuples luttant pour leur liberté », a déclaré la radio iranienne.

Sur le plan militaire, M. Sayed Ali Khameni, membre du conseil *supérieur de défense de* l'Iran, a annoncé l'intention de Téhéran de lancer une contre-attaque générale sur tous les fronts. Cependant, de nombreux observateurs estiment que le conflit risque d'évoluer vers une longue guerre de positions.

L'aviation iranienne a bombardé, mercredi, pendant plusieurs heures, les installations pétrolières de Bassorah et de Oum-Qasr (au *sud de l'Irak*), et de Kirkouk (au nord), ainsi que les villes de Souleimaniyeh et de Mossoul. Les Irakiens, qui reçoivent, selon le « Wall Street Journal », une importante aide koweïtienne, ont pilonné les dépôts pétroliers d'Ahwaz et détruit un dépôt de munitions à Desfoul.

Enfin, le C.E.A. annonce que seuls une douzaine de volontaires français sont demeurés en Irak pour surveiller le chantier nucléaire. *De leur côté, les Yougoslaves ont commencé* le rapatriement de leurs techniciens (la communauté yougoslave en Irak s'élève à une vingtaine de milliers de personnes).

TÉHÉRAN : de furieux combats se déroulent dans le « triangle pétrolier »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le recul des forces irakiennes sur certains points des fronts sud et ouest se confirme. Sur la frontière occidentale, les localités de Mehran et de Guilan-*Gharb ont été reconquises*. L'étau que l'infanterie de Bagdad avait établi autour du port méridional de *Khorramchahr a été desserré. Mais* de furieux combats se poursuivent et paraissent même s'intensifier sur toute l'étendue du « *triangle pétrolier* » dont les trois pôles sont Ahwaz, Khorramchahr et Abadan.

Un journaliste iranien digne de foi, qui a eu le rare privilège de séjourner quelques jours dans la région, est rentré mercredi à Téhéran « *accablé par les horreurs du spectacle infernal* » dont il a été le témoin. Les trois villes méridionales, *rapporte-t-il*, subissent jour et nuit un « *véritable déluge de bombes et d'obus* » que lancent l'aviation et l'artillerie *lourde irakiennes. Des* « *centaines d'habitations* » ont été détruites ou gravement endommagées. Faute de moyens, les services de secours ne parviennent pas à dégager les personnes enfouies sous les décombres et les cadavres gisent dans les rues.

Les habitants creusent de profondes tranchées qui leur servent d'abris, élèvent de nombreuses barricades pour affronter éventuellement les assaillants. Des comités de quartier, spontanément constitués, tentent d'assurer les premiers soins médicaux, la distribution de vivres, l'organisation de milices armées. Des mollahs — beaucoup sont venus du reste du pays, dont le cheikh Hossein, le petit-fils de l'imam Khomeiny, — tentent de prendre en main la résistance populaire ; les *militants de gauche (moudjahidin, fedayin* et les communistes du *Toudeh*) font preuve d'un dynamisme particulier, et, selon notre interlocuteur, *prédominent dans les comités* de quartier.

Un exode vers le Nord

Les agglomérations du sud sont *pratiquement défendues par* les forces irrégulières, à qui l'on a distribué des armes, *et* les *pasdars* (*milices islamiques*), l'armée de terre étant insuttisamment préparée à sa tâche. Quelques chars seulement montent la garde devant l'accès d'Abadan, où l'incendie de la raiffinerie se poursuit depuis plusieurs jours et ne cesse de s'étendre. Les assauts répétés des blindés irakiens sont brisés par l'aviation iranienne, qui ne parvient toutefois pas, faute *du concours des forces terrestres*, à refouler les forces de Bagdad.

Celles-ci assiègent les trois villes à des distances *variant de 5 à 20* kilomètres, sans réussir toutefois à les encercler totalement. C'est ainsi *que des milliers* d'habitants ont réussi à fuir vers le nord. La route conduisant à Téhéran est encombrée de charrettes, de voitures particulières, d'autocars et de camions bondés de réfugiés ; ces derniers subissent de temps à autre le pilonnage de l'aviation irakienne, en particulier à la hauteur de la base de Dezfoul, laquelle est constamment harcelée.

La nuit de mercredi à jeudi a été calme à Téhéran. L'alerte aérienne n'a pas été donnée, malgré l'annonce par Radio-Bagdad en langue persane que la *ville serait bombardée* en représailles pour les raids effectués la veille par l'aviation de Téhéran sur la capitale irakienne. Etrange démenti à ce propos de l'état-major général : les *Phantom* iraniens, selon lui, n'auraient pas lâché de bombes sur le centre de recherche nucléaire à Bagdad. Radio-Téhéran *n'a diffusé ni la nouvelle ni le démenti, mais a seulement signalé, ce* jeudi matin, sans explications, que les techniciens français avaient quitté le site du centre nucléaire.

Entrave au travail des journalistes

D'une manière générale, certains dirigeants de Téhéran ont le souci de ne pas envenimer les rapports entre l'Iran et les puissances étrangères, de sortir si possible de l'isolement. Ainsi s'expliquerait le communiqué du premier ministre, M. Mohamed Ali Radjaï, annonçant, le mercredi 1ᵉʳ octobre, que son gouvernement se portait garant de *la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz (nos dernières éditions du 2 octobre)*, ainsi que la désignation le même jour du *chef* de la délégation qui se rendrait à New-York pour « *expliquer le point de vue de l'Iran à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale de l'ONU* ».

Les dirigeants iraniens ne sont pas cependant unanimes, *loin de là*, à conférer une quelconque importance à l'opinion publique mondiale. Les quelques journalistes admis dans le pays en *ont* fait l'amère expérience et risquent de faire les frais des sourdes manœuvres auxquelles se livrent des clans antagonistes. *Malgré des visas délivrés en bonne et due forme, les envoyés* spéciaux de la presse internationale se sont heurtés et se heurtent encore à certains obstacles les empêchant d'accomplir leur travail d'une manière satisfaisante. Certains d'entre eux ont dû discuter des heures durant pour obtenir la carte d'accréditation du ministère de l'information ; malgré des ordres formels de la présidence de la République de faciliter leur tâche, ce même ministère ajourne de jour *en jour le départ des représentants* de la presse pour les lieux des combats. Tel fonctionnaire invoque des raisons de sécurité ; tel autre « *l'hostilité systématique* » de la presse mondiale à l'égard de la révolution islamique ; tel autre encore laisse entendre que les journalistes sont des espions en puissance.

« *Tout cela est absurde !* », s'exclamait devant nous un haut responsable. *Notre politique est d'ouvrir bien grandes les portes de notre pays à la presse internationale afin qu'elle puisse prendre connaissance de la lutte héroïque de notre peuple.* »

Le conflit a éclaté au grand jour par une sorte de révolution de palais. Le ministre de l'information, M. Abbas Douzdouzani, prend brusquement la décision mercredi matin de fermer sur le champ son ministère afin de procéder à des purges et à une réorganisation. Des miliciens *armés refoulent plus de trois mille* fonctionnaires à travers le pays, dont un millier à Téhéran, au fur et à mesure qu'ils se présentent aux portes de leurs bureaux. Craignant d'avoir été congédiés, les employés de Téhéran refusent de quitter les lieux et manifestent leur colère. Le vice-ministre, M. Sadegh, est *violemment* pris à partie à son arrivée et échappe de peu à la violence de la foule grâce à ses gardes du corps qui tirent des rafales de mitraillette *en l'air*.

Les choses en étaient là, ce jeudi matin, sans que l'on sache si la « *réorganisation* » en cours se ferait au bénéfice ou *non* des journalistes dont les cartes d'accréditation expirent samedi après-midi.

ERIC ROULEAU.

BAGDAD : le désenchantement est sensible devant le piétinement de l'offensive

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Durant toute la journée de mercredi, la colonne *de fumée s'élevant de la centrale* de Daura, touchée mardi par l'aviation iranienne, a continué de trouer le ciel de Bagdad en *proie aux alertes. Malgré l'optimisme* résolu de la radio et de la télévision, la population commence à s'interroger. On sait que dans les entreprises irakiennes la plupart des techniciens étrangers fuient et que, quelle que soit l'ampleur réelle des dégâts matériels, l'économie va sérieusement souffrir de ce départ qui compromet le plan de développement accéléré du pays.

Deuxième sujet d'inquiétude pour les autorités : les nouvelles du front sud ne sont plus aussi bonnes. L'armée iranienne résiste avec plus de détermination que, auparavant, dans le Kouzistan. Bagdad a sans doute été trop optimiste en annonçant prématurément la prise complète d'Ahwaz. Dans toute cette région, *appelée ici l'Arabistan*, la population a fui devant les soldats irakiens sans les saluer comme des libérateurs. La presse publie des articles évoquant la lutte séculaire des empires perse et ottoman avec des extraits de « *travaux d'historien prouvant que Ahwaz est un territoire arabe* ». Le *Bagdad Observer* illustre son texte avec la photo d'un citoyen arabe « *aidant à la libération d'Ahwaz* », mais qui paraît bien seul, assis par terre avec son fusil.

Alors que des doutes sont permis quant aux communiqués de victoire dans cette région, un certain désenchantement est perceptible en ce qui concerne l'enthousiasme mis par certains pays arabes à se ranger effectivement au côté de Bagdad. Comme pour préparer l'opinion à de nouveaux sacrifices, la presse explique que Israël soutient maintenant l'Iran « *dans la crainte que l'Irak, un des pays arabes les plus hostiles au sionisme, ne devienne le leader de la région* ».

Quelles pourraient être, sur le plan intérieur, les conséquen*ces d'un piétinement de la guerre*, voire d'une contre-offensive iranienne ? Il ne faut sans doute pas s'attendre à des divergences publiques au sein du conseil de commandement de la Révolution. Celui-ci a été épuré cet été après la découverte du « *complot pro-syrien* » (*le Monde* du 20 septembre). *Cumulant* les fonctions de chef d'Etat, de premier ministre et de commandant en chef de l'armée, M. Saddam Hussein a pris seul la décision de déclencher la guerre (au demeurant non *déclarée officiellement ; le chargé* d'affaires et quelques diplomates se trouvent toujours à l'ambassade d'Iran à Bagdad, gardée par la police). *Mais il l'a fait* avec l'assentiment des dignitaires du Baas, *y compris* ceux qui peuvent s'inquiéter de l'identification de la patrie et du parti à un seul homme présenté *comme le « père de la nation »*. La milice baas paraît mobilisée sans aucune réserve pour la défense du régime. Elle participe activement à l'effort de guerre. L'appareil du parti *a bien fonctionné. Reste l'inconnue* que constitue l'attitude de la minorité kurde (20 % de la population) et du clergé chiite.

Le Kurdistan irakien est une des régions les plus touchées par les bombardements iraniens. Mais l'infanterie de Téhéran, qui ne contrôle pas elle-même le Kurdistan iranien, n'a pas fait d'incursions dans les provinces autonomes du Nord. Pour autant qu'on sache, les Kurdes d'Irak, soumis à une présence militaire pesante, depuis leur échec de 1975, ne cherchent pas à profiter de la situation pour reprendre la dissidence. Depuis 1975, la résistance kurde est très divisée. Une partie de ses membres se sont ralliés au pouvoir. D'autres sont partagés entre des chefs qui regardent soit vers la Syrie, soit vers la Turquie, soit vers l'Iran. De récents travaux d'infrastructure au Kurdistan irakien, notamment *des constructions de routes*, ont été entrepris, essentiellement à des fins militaires, mais la population en a indirectement bénéficié, et cela s'est traduit dans les résultats des dernières élections régionales, conformément aux vœux de Bagdad.

Un sérieux risque

C'est aussi dans une autre région, particulièrement affectée par la guerre, celle du Sud, que se trouve une population qui n'est pas acquise par nature à la politique de l'équipe au pouvoir à Bagdad. Les chiites représentent plus de la moitié des habitants de l'Irak, mais c'est au Sud qu'ils sont les plus nombreux. Sous-représentés au gouvernement, ils *constituent* le prolétariat des zones industrielles de Bassorah.

Le paradoxe de la situation est *que le pays qui fait* une guerre au régime des ayatollahs iraniens est celui où se trouvent la plupart des lieux saints du chiisme. Le « clergé » chiite irakien est sans doute choqué par la politique résolument laïque et moderniste de la minorité sunnite au pouvoir à Bagdad. Mais, à l'inverse de ce qui se passe en Iran depuis la victoire de la révolution, ce « clergé » n'a pas de hiérarchie structurée et homogène.

Après les attentats aveugles et meurtriers qu'ils avaient commis au *début* de l'année, les *intégristes* de l'Appel de l'islam, groupuscule favorable à l'imam Khomeiny, ont été décimés sans que *la majorité* des chiites ait paru s'en indigner. Les appels à la révolte lancés depuis Qom au début des hostilités n'ont eu aucun effet.

La presse irakienne les a même publiés en les tournant en dérision. Il reste que si la guerre se prolonge et si l'armée irakienne, dont les hommes du rang sont en majorité chiites, subit de *lourdes pertes*, la *fête* de l'Achoura — moment où l'émotivité chiite atteint traditionnellement son sommet — peut constituer un cap que le président Saddam Hussein devra franchir en évitant toute erreur. Il apparaît *maintenant qu'il a pris* un sérieux risque en misant sur l'isolement diplomatique de l'Iran pour lancer contre lui une opération surprise qui n'a pas eu tous les effets escomptés sur le plan militaire malgré les succès initiaux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le Monde

publiera demain

- **ÉLECTIONS** : Portugal : le quitte ou double de M. Sa Carneiro, par M. Niedergang ; France, R.F.A., Etats-Unis : Remettez-nous ça..., par A. Fontaine.
- **IDÉES** : « Ce ventre encore fécond... ».
- **POLITIQUE** : Qui est écologiste ?
- **TOURISME ET LOISIRS** : Disneyland a vingt-cinq ans.

LA GUERRE ENTRE L'IRAK

AUX NATIONS UNIES

Téhéran rejette l'appel au cessez-le-feu...

De notre correspondante

New-York. — La réponse de Téhéran à la lettre envoyée le 23 septembre par M. Waldheim et à la résolution votée le 28 septembre par le Conseil de sécurité est parvenue, mercredi 1ᵉʳ octobre au secrétariat général des Nations unies. Signée de M. Bani Sadr, c'est, en termes très courtois, une fin de non-recevoir aux demandes de cessation des combats.

Retraçant l'historique du conflit, le président iranien indique que, *« dès la victoire révolutionnaire du 11 février 1978, le gouvernement irakien a commencé à violer les termes de l'accord signé en 1975 à Alger* (entre Téhéran et Bagdad) *(...) Il a fait traverser nos frontières de l'ouest et du sud-ouest à des agents et des unités armées pour entreprendre des actes de sabotage et aider les groupes contre-révolutionnaires au Khouzistan et au Kurdistan. De surcroît, depuis vingt mois, l'Irak s'est transformé en refuge pour les rescapés de l'ancien régime et autres éléments réactionnaires et criminels engagés dans des activités de propagande et de terrorisme contre la République islamique d'Iran. »*

M. Bani Sadr ajoute que les Nations unies n'ont prêté aucune attention à *« l'expulsion de plus de quarante mille Irakiens d'origine iranienne ou chiite »* au printemps dernier. Accusant les Irakiens de préméditation, M. Bani Sadr souligne : *« Notre attitude pacifique est démontrée par le fait que nous n'étions pas du tout préparés à repousser, ni même à détecter, l'attaque de nos aéroports lancée le 22 septembre par les Irakiens ».* Et le président iranien assure que *« le gouvernement irakien ne nous laisse pas d'autre choix que celui de nous défendre pour protéger notre souveraineté et nos intérêts (...). Il est évident que les déclarations irakiennes ne sont que de la propagande sans fondement destinée à égarer l'opinion publique internationale. »* Et M. Bani Sadr accuse Bagdad d'avoir utilisé sans vergogne l'initiative de paix des Nations unies.

Pour conclure, le président iranien estime que, *« tant que la guerre d'agression se poursuit contre la République islamique d'Iran, les propositions contenues dans votre lettre et dans la résolution du Conseil de sécurité ne peuvent pas être prises en considération par notre gouvernement ».* M. Bani Sadr ajoute que, dans l'état actuel des choses, Téhéran ne voit aucune nécessité d'entamer des discussions *« directement ou indirectement sur le conflit ».*

La réponse de Téhéran n'a surpris personne après les dernières déclarations de l'imam Khomeiny, mais elle embarrasse un peu plus les initiateurs des diverses tentatives de médiation qui ont eu lieu depuis le 22 septembre, au premier rang desquels les membres de la Conférence islamique, partagés entre deux solidarités : celle de l'Islam et celle de la *« nation arabe ».*

Le général Zia victime des perturbateurs

Le président du Pakistan, le général Zia Ul Haq, qui revenait de la mission *« de bonne volonté »* envoyée à Téhéran et à Bagdad par la Conférence islamique, a prononcé devant l'Assemblée un discours précisément consacré à cette solidarité islamique. Commencé par une sourate du Coran enregistrée par un muezzin et émaillé de nombreuses citations pieuses, le discours de M. Zia a été interrompu par un perturbateur qui avait réussi, avec une fausse carte de journaliste, à s'installer à la tribune réservée à la presse. Le trublion a été expulsé sans ménagements. Depuis deux jours, d'ailleurs, des opposants au nouveau régime pakistanais étaient massés devant les Nations unies, distribuant des tracts et scandant des slogans hostiles au général Zia.

Le général n'a fait qu'une assez brève allusion au conflit irako-iranien, pour assurer qu'il a été reçu à Bagdad et Téhéran *« dans une atmosphère de confiance mutuelle ».* Mais il a assuré que, en fait, c'est Israël qui *« est le facteur le plus déstabilisant au Proche-Orient ». « Ne laissons pas les gens croire que le temps apaisera les blessures causées aux Palestiniens ; il est grand temps de passer à l'action, et bientôt il sera trop tard »,* a dit le président pakistanais, sans aller jusqu'à demander, comme l'a fait mardi la Syrie, l'expulsion d'Israël de l'Assemblée des Nations unies.

Le président a consacré une autre partie de son discours à *« la tragédie afghane », « ce petit pays (...) dont la lutte est aussi sainte et digne de respect et de soutien que les luttes héroïques du peuple algérien et du peuple du Zimbabwe ».* Le général Zia a demandé *« le retrait total, immédiat et inconditionnel des forces soviétiques d'Afghanistan »,* et signalé que son pays offre aux Afghans *« abri et protection dans un esprit humanitaire conforme à la tradition de l'Islam ».*

L'embarras des pays islamiques devant le conflit irako-iranien a été encore illustré par le discours du ministre des affaires étrangères algérien, M. Benyahia, qui n'a guère consacré qu'une phrase à la situation dans le golfe Persique pour signaler que les deux adversaires appartenaient à la même communauté musulmane et à la *« même famille politique ».* Le reste du discours de M. Benyahia a été un survol des grands problèmes du développement, en particulier l'échec de la dernière conférence Nord-Sud, et du désarmement.

...et Bagdad propose un armistice

Réunis en fin d'après-midi mercredi, les membres de la Conférence islamique ont annoncé après une heure de séance la proposition irakienne d'un *« armistice unilatéral »* du 5 au 8 octobre. Une seule condition, mais de taille : que les troupes irakiennes ne soient pas attaquées par les Iraniens.

Le sentiment général était, aux Nations unies, que la conférence avait voulu sauver la face après ce qui est apparu comme un échec de sa « mission de bonne volonté » auprès des adversaires. Mais la résistance inattendue que les troupes iraniennes opposent depuis quelques jours à l'offensive irakienne ne serait pas étrangère à l'offre de Bagdad.

Le ministre des affaires étrangères irakien, M. Khaddam, interrogé, mercredi, par la chaîne de télévision C.B.S., a commenté avec prudence la nouvelle de l'envoi par Washington de quatre avions-radars AWACS en Arabie Saoudite, mais il a précisé que c'était là *« un premier pas vers une intervention dans le conflit »,* intervention dont il avait déclaré, la veille, après son entrevue avec le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, qu'elle devait être la dernière des préoccupations des Américains. Comme on lui demandait si les revendications territoriales irakiennes n'étaient pas similaires à celles que les Israéliens formulent sur certaines parties des territoires occupés, M. Khaddam a fait valoir que les portions de terrain prises par les troupes irakiennes appartenaient de tout temps à *« nos ancêtres »,* alors que la Palestine appartenait aux Palestiniens *« et non aux Israéliens venus de toute la Terre ».*

M. Khaddam a enfin affirmé que Bagdad n'avait pas demandé de nouvelles armes aux Soviétiques. Mais des informations de source américaine affirmaient, mercredi soir, que deux bateaux soviétiques chargés d'équipements militaires lourds étaient en route pour Bassorah lorsqu'ils avaient dû, la semaine dernière, faire demi-tour en raison des combats.

NICOLE BERNHEIM.

Les paradoxes du conflit

Plus il se prolonge, plus le conflit irano-irakien apparaît comme la *« guerre des paradoxes ».* Pour la première fois depuis la proclamation de l'Etat hébreu en 1948, le Proche-Orient est le théâtre d'une guerre (1) qui n'oppose pas Israël aux pays arabes, mais deux Etats musulmans qui se réclament du non-alignement, qui se sont lancés dans la bataille sans le « patronage » des supergrands et qui n'hésitent pas à détruire leurs centres industriels — plus de 20 milliards de dollars de dégâts — édifiés au prix de grands sacrifices et que les pays industrialisés s'empresseront de reconstruire, une fois la paix revenue.

Téhéran a certes accusé Bagdad d'avoir comploté avec Washington la chute du régime de l'imam Khomeiny, mais n'en a pas apporté la preuve. Bien que n'entretenant pas de relations diplomatiques avec l'Irak, les Etats-Unis auraient-ils encouragé secrètement une initiative dont le succès n'aurait pu que leur agréer, comme le laissent entendre des diplomates arabes ? On peut se poser la question encore que d'autres indices viennent contredire une telle thèse sauf à prêter aux Etats-Unis un machiavélisme tous azimuts. Comment expliquer, par exemple, le discret feu vert donné par Washington à la Turquie pour qu'elle livre à l'Iran des pièces détachées ? (*le Monde* du 30 septembre).

La nouvelle, confirmée à Jérusalem, n'a pas été démentie à Washington. Depuis, Bagdad a même affirmé *« détenir la preuve que la Corée du Sud et le Japon livraient massivement des pièces nécessaires à l'aviation iranienne ».* On ne peut, d'ailleurs, que s'étonner de « l'étonnement » du Pentagone devant le bon comportement des Phantom hérités par l'imam Khomeiny alors que dès le mardi 23 septembre, le lendemain du déclenchement du conflit, un porte-parole du département d'Etat, M. Jack Cannon, admettait que *« l'Iran pouvait acheter, à un coût certes extrêmement élevé, certaines pièces d'origine américaine auprès de pays qui n'appliquent pas l'embargo »* décidé par Washington et d'autres capitales occidentales.

Là, encore, des diplomates arabes se demandent si les Etats-Unis n'ont pas fermé les yeux sur de telles transactions, moins pour renforcer l'Iran que pour affaiblir l'Irak. Selon eux, les coups que se sont portés les deux belligérants ne peuvent que les amoindrir l'un et l'autre au profit du « troisième grand régional », l'Arabie Saoudite, qui demeure le principal allié sinon le vassal de Washington dans le Golfe. A moins que les Américains n'aient espéré que les pilotes formés chez eux se retourneraient contre les mollahs, favorisant ainsi la libération des otages.

Autre paradoxe : préparé secrètement par l'Egypte qui avait ensuite passé la main à l'Algérie parce qu'elle avait plus de crédibilité pour le concrétiser, en tant que président des non-alignés, l'accord d'Alger de 1975, jugé alors *« équitable »* par le chah et le président Saddam Hussein, vient d'être dénoncé par ce dernier comme étant un traité inégal, pour justifier l'intervention irakienne. Or cet accord prévoyait pour régler les différends susceptibles de surgir entre les deux parties une série de procédures auxquelles l'Irak n'a pas *eu recours.*

Peu après le déclenchement des hostilités, le président Bani Sadr y avait fait allusion, alors que son armée se trouvait en mauvaise posture, en déclarant qu'il n'était pas nécessaire de faire une guerre pour obtenir la révision d'un traité (*le Monde* du 25 septembre). Cette phrase pouvait être considérée comme un appel discret à une éventuelle négociation, mais Bagdad n'avait alors laissé aucune porte de sortie au gouvernement iranien, en exigeant qu'il commence par reconnaître, avant toute discussion, sa souveraineté sur la totalité du Chatt-el-Arab.

Depuis, les positions se sont inversées et c'est Bagdad qui prône maintenant la négociation. Trois raisons peuvent expliquer ce retournement. D'abord, l'attitude du Conseil de sécurité qui, devant les *« mauvaises manières »* et le souverain mépris manifesté par Téhéran à l'égard de l'O.N.U., a, à l'unanimité, adopté une résolution avantageuse pour l'Irak, si l'on considère que c'est lui qui a attaqué le premier. Ensuite, la résistance inattendue de l'armée islamique. Enfin, les graves dommages que la chasse iranienne a infligés au potentiel économique et pétrolier irakien.

Une réaction nationale

L'Irak avait manifestement fondé ses espoirs sur une attaque éclair qui aurait dû avoir plusieurs conséquences. Certaines d'entre elles, indispensables au succès, ne se sont pas produites. Estimant, apparemment, que la situation n'était pas mûre et que son initiative risquait d'être prématurée, M. Chapour Bakhtiar a renoncé à annoncer la formation d'un gouvernement en exil ; entraînées le long de la frontière iranienne, les forces de l'opposition qui envisageaient d'attaquer le 26 septembre, jour de l'anniversaire du chah, ne se sont guère manifestées, après avoir beaucoup fait parler d'elles avant le conflit : les populations des provinces qui réclamaient l'autonomie ne se sont pas soulevées en masse, notamment au Khouzistan et au Kurdistan.

L'Irak avait prudemment affirmé ne pas avoir de revendication territoriale sur le Khouzistan, mais M. Tarek Aziz, vice-premier ministre, avait déclaré lors de sa conférence de presse à Paris : *« C'est le peuple qui habite un territoire qui décide de la nature de ce territoire. »* En fait, on prêtait à Bagdad l'intention de faire proclamer l'autonomie de l'Arabistan (nom arabe du Khouzistan) par un des mouvements d'opposition qu'il soutient, de façon à l'avoir dans sa mouvance. Mais cela aurait supposé que les troupes irakiennes réussissent à s'emparer d'Ahwaz, la capitale provinciale, et d'Abadan. Une telle éventualité peut encore se produire, mais elle risque de ne pas avoir l'effet escompté, car il est apparu, dans l'intervalle, que la population d'origine arabe ne souhaitait pas tomber sous la coupe du régime autoritaire de Bagdad, et qu'elle s'accommodait mieux du pouvoir affaibli à Téhéran, auquel elle pourrait arracher des concessions.

On constate également que la vague islamique n'a pas submergé le nationalisme iranien qui demeure extrêmement vivace. L'imam Khomeiny a dû lui-même en tenir compte dans ses derniers appels à la population qu'il a pressée de se battre au nom de l'islam et de l'Iran. De même, le nationalisme kurde demeure plus vigoureux que jamais. Mais, paradoxalement encore, un porte-parole du P.D.K. (Parti démocratique du Kurdistan) vient d'annoncer à Londres que dès le début des hostilités, des maquisards ont attaqué des positions militaires dans le nord de l'Irak, alors que Bagdad espérait voir cette agitation se produire dans le nord-ouest de l'Iran. En fait, les nationalistes arabes ne cachent pas leurs craintes de voir les Kurdes des deux pays profiter des circonstances pour effectuer leur jonction. Brûlant un peu vite les étapes, certains voient déjà se profiler un embryon d'Etat kurde à la faveur d'un nouveau découpage des frontières que cautionneraient les grandes puissances.

Le rapport des forces, qui était nettement favorable à l'Irak au début du conflit, a évolué depuis lors. Signe qui ne trompe pas : les pays du Golfe qui avaient instinctivement soutenu l'Irak, *« membre de la famille arabe »,* dans les premiers jours, se montrent maintenant plus prudents et leur réserve ne s'explique pas seulement par la crainte de voir l'Iran exécuter sa menace de bombarder leurs puits de pétrole.

Les régimes conservateurs des Emirats et de la péninsule arabique, redoutent, en effet, que le pourrissement de la situation ne finisse par être générateur de troubles. Ils constatent avec inquiétude que la guerre s'enlise et que les deux belligérants, craignant de ne pas être réapprovisionnés en munitions, se battent désormais « à l'économie ». Bien qu'ils soient favorables à l'Occident, ils ne souhaitent pas non plus une présence trop voyante des Etats-Unis, qui ne manquerait pas de susciter, le danger passé, des réactions hostiles de la population.

Dernier paradoxe, alors que l'Irak avait pour ambition de devenir le chef de file d'un monde arabe réunifié, ce même monde arabe craint aujourd'hui que la prolongation du conflit n'accentue ses divisions — retardant ainsi le règlement du problème palestinien, — ne regonfle la vague islamique et ne favorise finalement une ingérence accrue des grandes puissances dans la région, alors que les belligérants entendaient la réduire. Le bilan déjà assuré de la lutte est un incontestable gâchis.

PAUL BALTA.

(1) Le bref affrontement entre les deux Yémens, en 1979, relevait plus de la guerre civile, voire tribale, les populations des deux pays étant apparentées, et les deux Etats avaient décidé de fusionner.

L'attaque du centre nucléaire irakien de Tamuz

Où les Israéliens qui disposent eux-aussi de Phantom se montrent un peu trop bien renseignés...

De notre correspondant

Jérusalem. — Soudaine discrétion après une série d'informations très exclusives. La radio israélienne a repris mercredi soir une information diffusée par Radio-Téhéran quelques instants plus tôt. A l'en croire, ce n'était pas l'aviation iranienne qui a attaqué le centre de recherche nucléaire irakien près de Bagdad. Aussitôt la presse israélienne a brusquement mis un terme aux informations détaillées et aux commentaires satisfaits publiés au cours des précédentes vingt-quatre heures (*le Monde* du 2 octobre). Le démenti iranien a été annoncé par la radio et la télévision de manière très laconique, mais cela a suffi pour provoquer aussitôt dans le public des sourires entendus.

Mais qui donc d'autre que les Iraniens aurait pu mener ce raid contre les installations nucléaires irakiennes ? Question naïve semblait-on dire officieusement à Jérusalem, alors qu'officiellement on se refusait à la moindre indication.

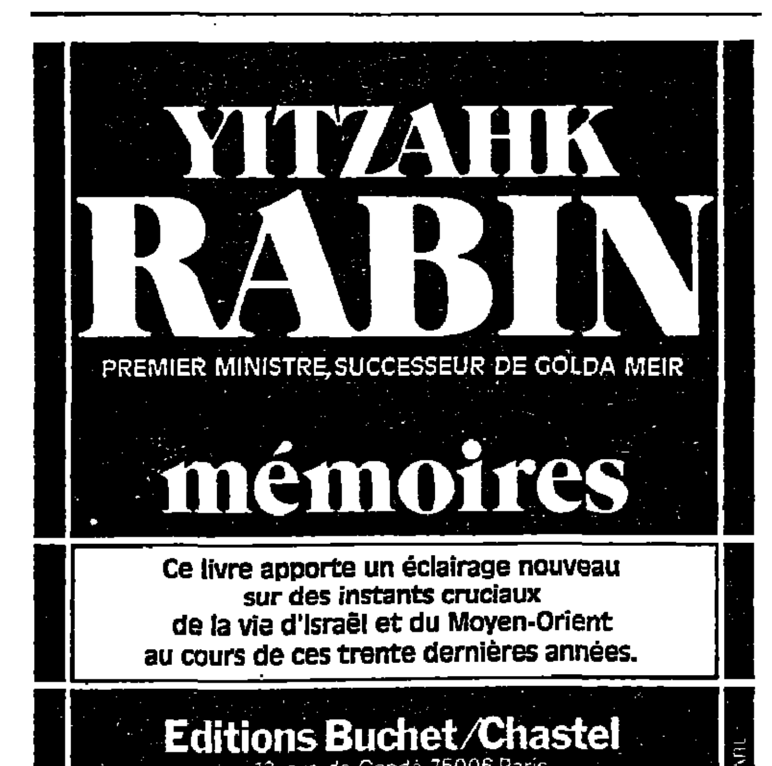
Soudaine pudeur ? Juste avant le démenti iranien, la radio israélienne avait diffusé — en en soulignant l'importance — les informations en provenance de Paris, selon lesquelles les dégâts causés par le bombardement du centre atomique (construit avec le concours de la France) se révélaient beaucoup plus graves qu'on ne l'avait estimé tout d'abord. Apportant de nouvelles précisions, le quotidien du soir *Yediot Aharonot*, voulant paraître tout aussi bien renseigné que ses confrères du matin, titrait que la défense antiaérienne autour de Bagdad s'était révélée particulièrement inefficace contre les assaillants.

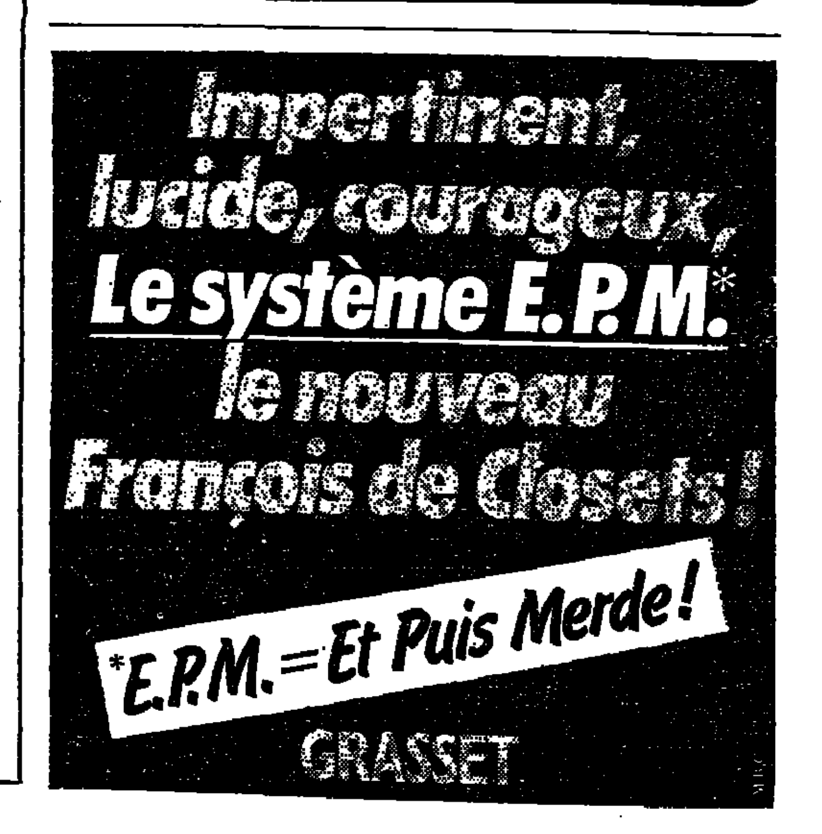
Mieux encore, au même moment, le journal *Maariv* annonçait en gros caractères : *« Selon Téhéran, le réacteur nucléaire sera bombardé de nouveau. »* Le journal citait des *« observateurs à Beyrouth »,* qui eux-mêmes se seraient référés à des *« sources iraniennes dignes de foi »,* et écrivait que l'aviation iranienne s'apprêtait à effectuer de nouveaux raids au cours des prochains jours. Décidément, les Israéliens étaient au fait de l'actualité.

Il est pour le moins étrange que, depuis plusieurs jours, l'ensemble des chroniqueurs militaires de la presse israélienne, à grand renfort d'analyses savantes, aient soigneusement préparé leurs lecteurs à l'éventualité de ce raid. A tel point que le très sérieux journal *Aaretz* avait cru bon de lancer un appel à la mesure et à la prudence en dénonçant l'*« inopportunité »* de ces rumeurs et en critiquant notamment l'attitude du chef des renseignements de l'armée qui avait cru bon, publiquement, de se montrer surpris que l'aviation israélienne n'ait pas encore procédé à la destruction du centre atomique irakien. L'éditorialiste du *Aaretz* soulignait qu'en pareille circonstance il fallait agir plutôt que faire des déclarations intempestives.

Il faut préciser, enfin, que depuis l'annonce du raid, la presse israélienne a toujours indiqué que les avions qui y avaient participé étaient des appareils américains de type Phantom, seul modèle existant à la fois dans les forces aériennes iraniennes et israéliennes. De là à penser que rien ne ressemble plus à un Phantom qu'un autre Phantom...

FRANCIS CORNU.





IRAK ET L'IRAN

Les risques de l'enlisement

(Suite de la première page.)

Sur le terrain aussi l'armée irakienne a été amenée par la dynamique de son opération à viser plus pour garder moins. L'Iran résiste plutôt mieux que prévu : le manque de pièces de rechange ne cloue pas tous les avions au sol, et le F-4 une fois en l'air se révèle plus efficace que le Mig-21, aux apparitions au demeurant épisodiques.

En même temps, comme l'a constaté le président Zia, la *« phase révolutionnaire »* dans laquelle se trouve l'Iran interdit à ses dirigeants de se prêter aux efforts de conciliation et de *médiation*. Sans parler des conditions fantaisistes avancées par l'ambassadeur d'Iran à Moscou, aucun « responsable » à Téhéran n'a pour le moment le pouvoir ou la volonté de composer avec qui que ce soit. Dans ces conditions, même l'arrêt de la progression irakienne ne résoudrait que très partiellement le problème. A défaut, et compte *tenu du rapport des forces, l'issue* risque fort d'être soit un effondrement du régime Khomeiny, soit une escalade incontrôlée, ou encore ces deux variantes à la fois.

La « doctrine Carter »

La fermeture du détroit d'Ormuz, l'extension de la guerre aux émirats, le soulèvement des populations chiites tant en Irak qu'à Bahrein ou en Arabie Saoudite, telles sont les options auxquelles *ne manquerait pas de* recourir un gouvernement iranien aux abois. Pour le moment, le fait que l'Iran agressé n'ait pas entravé le passage des navires dans le détroit est le signe d'une appréciable modération. Mais celle-ci *ne tient qu'à un fil*, un fil qui s'érode au long des jours tant que durent les combats.

C'est ici que la réaction occidentale *en général* et américaine en particulier apparaît singulièrement faible. Bien sûr, nous ne sommes plus en 1956 : le temps n'est plus où Français et Britanniques pouvaient prendre prétexte — et même organiser le *prétexte — d'une attaque* israélienne dans le Sinaï pour débarquer sur le canal de Suez (classé, lui aussi, voie vitale pour tout l'Occident) et où Eisenhower pouvait ensuite, en donnant simplement de la voix, renvoyer tout le monde chez soi. Tout de même, M. Carter a proclamé *urbi et orbi*, il y a à peine neuf mois, une « doctrine » selon laquelle *« toute tentative déclenchée par une force extérieure de s'assurer le contrôle de la région du Golfe... sera repoussée par tous les moyens nécessaires, y compris l'emploi de la force armée »*.

Le président se référait, il est vrai, à une menace « extérieure » au Golfe, donc à celle de l'U.R.S.S., alors que, pour le moment, la destabilisation est le fait des seules puissances riveraines. Mais *peut-il dire que le risque qui* pèse sur le détroit d'Ormuz n'affecte pas les *« intérêts vitaux »* des Etats-Unis et de leurs alliés ? Or cette première occasion qui s'offrait de demontrer la crédibilité de sa doctrine semble avoir été à peu près complètement négligée.

En fait, sa première erreur, dont il paie les conséquences aujourd'hui, a été de laisser l'affaire des otages de Téhéran peser sur l'ensemble de la politique américaine dans cette région depuis bientôt un an. Le souci de préserver la vie des prisonniers americains explique l'attitude plus modérée que nature adoptée par Washington, le soin pris à faire savoir qu'aucune unité militaire *n'avait été mise en état d'alerte, la velléité — vite réprimée* devant le peu d'enthousiasme des alliés — de réunir une *conference* à six qui *n'aurait d'ailleurs servi* qu'à masquer l'indécision.

Sans doute Washington, et plus nettement encore les Neuf de la Communauté européenne ont-ils tracé assez clairement la limite de l'inacceptable : la coupure de la route maritime du *Golfe*, artere jugulaire dont *les* pays occidentaux ont commis l'imprudence de dépendre pour près de la moitié de leurs approvisionnements en énergie. Mais il leur sera plus difficile d'intervenir « à chaud » au cours d'une *phase ultérieure de l'escalade*. Or, quelques mesures conservatoires prises dès le début de la crise et sans intention provocatrice, auraient facilité la tâche : en renforçant par exemple les patrouilles qu'ils sont seuls à effectuer dès à présent dans le Golfe à l'aide de leurs six navires basés à Bahrein, les Etats-Unis auraient plus sûrement tracé les limites géographiques du conflit, d'autant *que les vingt-six navires* plus importants dont ils disposent en mer d'Arabie pouvaient, par leurs mouvements, renforcer cette dissuasion.

Une « task force » ?

L'idée d'une force spéciale « interalliée » (task force) agitée ces derniers jours ne pouvait, en *revanche, se substituer* à cet effort. Non pas qu'elle pose des problèmes pratiques insurmontables : la France dispose d'une douzaine de bâtiments dans l'ocean Indien, et la Grande-Bretagne a déjà envoyé deux navires rejoindre les forces américaines. Mais elle suppose une longue concertation entre alliés, avec tous les aléas habituels à *ce genre d'exercice et les pressions* contradictoires exercées sur les divers partenaires. Déjà, l'Arabie Saoudite et l'Irak, sans parler *de l'Iran et de l'U.R.S.S.*, auraient fait savoir qu'ils étaient hostiles à une présence militaire occidentale dans le Golfe. Il *n'est pas sûr que leur attitude* eût été la même si cette presence avait été affirmée dès le premier jour.

Le « message » n'a sans doute pas été négligé par Moscou. Une habitude bien ancrée du Kremlin dans les crises de ce genre est de réserver ses commentaires dans les premiers jours, puis de durcir le ton de ses avertissements contre les *« ingérences »* extérieures... dès l'instant qu'il s'est convaincu que *ces ingérences ne se produiront* pas. L'U.R.S.S. va donc pouvoir multiplier ces avertissements sans frais, ce qui lui permettra de se présenter en protecteur de l'Iran et d'intimider ses voisins.

De toute manière, l'Union soviétique est nettement moins embarrassée dans cette affaire que l'autre superpuissance. Elle ne dépend pas du Golfe pour son approvisionnement en pétrole, n'a pas d'otages à Téhéran, a des relations diplomatiques avec les deux antagonistes, alors que Washington n'en a avec aucun. Si elle ne peut guère prétendre jouer un rôle militaire dans le *Golfe, où les Etats-Unis le* surclassent encore sur le plan naval, elle peut utiliser la prolongation de la guerre non seulement pour faire oublier ses problèmes en Afghanistan, mais pour en tirer des avantages diplomatiques.

Dans un premier temps, son but semble être de tirer parti des frustrations des voisins de l'Irak : le traité d'amitié qui va *être signé avec la Syrie répond* à cette préoccupation, tout en couronnant un long effort de rapprochement avec Damas. Dans un second temps, Moscou peut espérer jouer un rôle dans une négociation entre l'Irak et l'Iran, voire sur d'autres problèmes de la région, et mettre un pied dans un *système de garanties des* approvisionnements pétroliers de l'Occident, comme l'avait suggéré, au debut de cette année, un article remarqué de M. Portougalov.

En tout état de cause, le conflit actuel ajoute aux « opportunités » qu'offrait à l'U.R.S.S. l'instabilité en Iran. Par la tradition historique, sa population, sa longue côte sur le Golfe et ses ressources pétrolières, ce pays présente pour Moscou un intérêt prioritaire, très certainement supérieur à celui que peut avoir l'Irak. A la faveur du chaos *et d'une escalade de la guerre*, on ne saurait exclure un retournement « à l'éthiopienne » de la diplomatie soviétique, celle-ci « lâchant » l'Irak pour soutenir un Iran menacé de démembrement, de même qu'elle a lâché son allié somalien pour prendre en charge l'Ethiopie.

Nous n'en sommes pas encore là, mais c'est l'une des menaces, parmi bien d'autres, que *comporterait* une escalade des hostilités en cours.

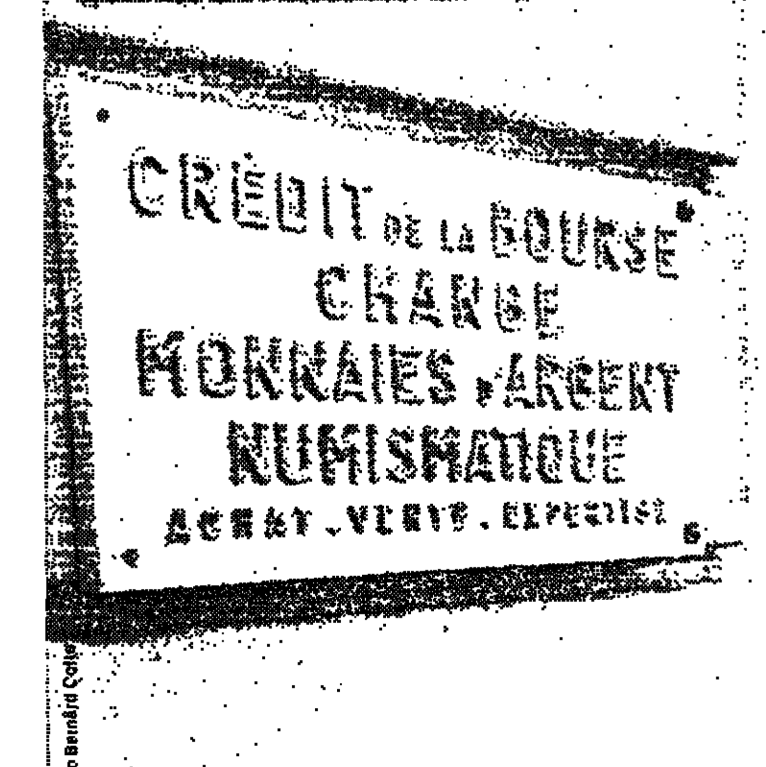
MICHEL TATU.



LES FAITS.



L'EFFET.





Nelson Bunker Hunt tente un coup de poker. Et ce sont les petits épargnants qui font tapis.

Pas d'interprétation là-dedans, mais des faits. Et leurs conséquences, concrètes, vérifiables. Sans devoir d'école sur les hypothèses ni dissertation sur les doctrines.

C'est ce qu'attendent aujourd'hui les vrais décisionnaires. C'est ce que leur apporte le Nouvel Economiste.

Chaque vendredi, le Nouvel Economiste informe, analyse et commente, sans œillères ni parti-pris. Et bien souvent avant tout le monde.

L'économie générale, l'emploi, l'importation, le commerce, la finance, les entreprises, les hommes, les syndicats, l'innovation, les techniques... Tout est abordé, tout est fouillé, tout est clairement exposé.

Le Nouvel Economiste ne propose pas une réflexion sur l'économie : le Nouvel Economiste donne à ceux qui décident les éléments qui leur permettront de prendre leur décision en connaissance de cause. Qu'il s'agisse de leur vie professionnelle ou de leurs affaires privées.

Savoir pour agir, et non pas savoir pour savoir. C'est la volonté du Nouvel Economiste. Et c'est celle des hommes qui le lisent.



LE NOUVEL ECONOMISTE.
NOUS INFORMONS. VOUS DECIDEZ.

ASIE

Pakistan

Le pouvoir comme l'opposition souhaitent mettre fin à l'impasse politique actuelle

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Un pays dans une impasse. Tel apparaît aujourd'hui le Pakistan du général Zia. Et chacun, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition, semble en être conscient et désireux d'en sortir.

Dans l'opposition d'abord. Reconnaissant qu'un soulèvement populaire n'est guère plausible actuellement, Mme Nusrat Bhutto et sa fille Benazir, murées dans la haine de l'« usurpateur » et du « meurtrier » de l'ancien premier ministre, Ali Bhutto, se refusent à envisager le moindre dialogue avec le président Zia Ul Haq. Mais que vaut un combat sans espoir ? (*le Monde* du 26 septembre).

Moins patients, d'autres membres de l'opposition font une analyse différente et jugent, tout compte fait, que l'intérêt national passe par un dialogue avec le régime militaire actuel, dialogue seul capable à leurs yeux d'éviter le déclenchement d'une guerre civile. Telle est, par exemple, l'opinion de M. Jatoi, l'un des dirigeants du Parti populaire pakistanais (P.P.P.), la formation des Bhutto.

Celui-ci nous a déclaré, à Karachi : « *Il y a deux voies pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement le pays et de laquelle il doit sortir. La première passe par un dialogue, sous une forme ou sous une autre, avec l'actuel régime militaire. La seconde passe par un mouvement d'agitation populaire. J'estime, pour ma part, que le contexte national actuel ainsi que les conditions qui caractérisent la situation régnant au-delà de nos frontières, en Afghanistan, en Inde, en Irak, en Iran, et ailleurs, excluent toute solution passant par un recours à la violence.*

» *De plus, rien ne permet d'envisager la possibilité, au sein d'une armée disciplinée, d'un coup de force qui verrait le général Zia renversé et lui succéder un autre général susceptible de conduire le pays vers la démocratie. Tel est donc, aujourd'hui, le dilemme auquel je suis confronté.* »

M. Jatoi nous confirme qu'il a été rappelé d'Europe, où il était en vacances, pour avoir avec l'actuel gouvernement (« *J'ai été en rapport avec le général Zia* », admet-il, sans parler toutefois de rencontre) ce qu'il appelle « *un dialogue politique* ». Sans vouloir indiquer si le poste de premier ministre lui a bien été offert à cette occasion, il parle de « *la mise en place d'une structure civile* (a civilian set up), *chargée d'organiser des élections* ». Il n'apporte pas d'autres précisions, expliquant que les détails d'une telle opération n'ont pas encore été discutés. « *L'affaire est complexe*, insiste-t-il, *et de nombreux obstacles doivent être franchis.* » « *Chacun a présenté ses remarques* », ajoute-t-il, en indiquant cependant que « *selon eux, le gouvernement civil en question disposerait de l'autorité et des moyens nécessaires pour organiser ces élections* ».

Du côté des actuels maîtres du pouvoir, on semble également fort préoccupés par l'impasse politique actuelle et désireux de débloquer une situation par trop figée.

Ainsi entend-t-on disserter çà et là sur le « fossé » croissant qui séparerait l'actuel gouvernement du peuple.

D'où la volonté de réinjecter, depuis la base jusqu'au sommet, dans un organisme, hier malade, aujourd'hui convalescent, voire guéri, de petits doses de démocratie, préludes à de prochaines élections générales.

Ce fut le sens, par exemple, des élections organisées en septembre dernier au niveau local et tel serait l'objectif recherché bientôt au niveau provincial puis fédéral, avec la mise en place de « parlements » ne disposant toutefois que d'un pouvoir consultatif.

C'est ainsi que le Federal Council envisagé par le général Zia serait composé de représentants désignés par différents groupes professionnels (chambres de commerce et d'industrie, membres du barreau, enseignants, journalistes, etc.), auxquels s'ajouteraient un certain nombre de membres de l'« élite ». Un système plus proche du corporatisme que de la démocratie parlementaire mais qui, pour l'actuel pouvoir, aurait deux avantages : d'une part créer ces fameux « *liens entre gouvernants et gouvernés* » dont on semble, au sommet, ressentir cruellement l'absence ; d'autre part de faire participer des civils à l'administration du pays.

Ici apparaît également, sous-jacente, la lassitude qui serait celle des militaires, à commencer par le premier d'entre eux, d'avoir à porter seuls le fardeau constitué par la direction du pays.

D'où le projet du général Zia d'élargir également la base de son cabinet en y incluant des hommes politiques traditionnels. Aujourd'hui, explique-t-on, seuls siègent au gouvernement des militaires (à la retraite ou en activité), des « technocrates », des techniciens et quelques civils qui, s'ils appartinrent jadis à la classe politique, ne représentent plus aujourd'hui qu'eux-mêmes.

Le général Zia a effectivement décidé de « reconstituer » son cabinet et, pour ce faire, il a eu des contacts avec des personnalités « *disposant d'une clientèle politique ou d'une certaine influence dans un secteur donné* », a-t-on appris de bonne source. Parmi ces personnalités figurent MM. Ghulam Mustafa Jatoi (P.P.P.), Pir Pagaro (Alliance nationale pakistanaise), Chaudru Zahur Elahi, ancien ministre de Bhutto.

Ce cabinet *new look* aurait notamment pour mission de préparer le pays à des élections « *aussi proches que possibles* » et de « *restaurer la démocratie* ».

Cette volonté d'un retour à la démocratie a toutefois des limites. Il ne s'agit pas de ramener le pays là où il était en 1977. Le général Zia insiste, dans ses déclarations, sur la nécessité d'instaurer au Pakistan un régime démocratique en accord avec le caractère islamique du pays. D'où les « conditions préalables » qui seraient vraisemblablement imposées aux personnes souhaitant se présenter aux futures élections. Sans contester le principe du suffrage universel, il apparaît en effet que seraient écartés du scrutin, par exemple, « *les criminels ou les personnes dont la richesse leur permettrait d'acheter leur siège...* » Des « conditions » qui pourraient, par conséquent, altérer le caractère « universel » du scrutin envisagé...

Les partis politiques pourraient-ils faire campagne ? Il semble que la question soit encore à l'étude.

Mais il apparaît toutefois que les hommes politiques qui pourraient entrer au gouvernement auraient certainement leur mot à dire en la matière.

De plus, si l'interdiction qui frappe aujourd'hui tous les partis politiques était levée, elle le serait, semble-t-il, pour tous, y compris le redouté P.P.P.

De même serait sans doute immédiatement levée la censure qui pèse sur la presse, politique et information, fait-on remarquer, étant intimement liées...

D'autre part, que certains puissent voir dans ce processus un aveu de faiblesse de la part du président pakistanais est, bien entendu, vivement contesté dans les allées du pouvoir. Au contraire on y voit la marque d'un régime sûr de lui et qui estime réunies les conditions d'un retour à la normale. Perce parfois également le sentiment d'une injustice qui serait commise à l'égard d'un régime qualifié souvent, à l'extérieur, de « dictatorial ».

PATRICK FRANCÈS.

AMÉRIQUES

El Salvador

Des affrontements opposent l'armée et les guérilleros à la frontière du Honduras

Des affrontements ont opposé, ces derniers jours, les forces armées et des groupes de guérilla d'extrême gauche en différents points du Salvador. Selon un porte-parole gouvernemental, de véritables batailles rangées se sont déroulées à proximité des trois principales villes de province, Santa-Ana, San-Vicente et Sonsonate. Des mortiers et des bazookas ont été utilisés par les insurgés. Selon notre correspondant à Mexico, des combats ont également lieu à la frontière du Honduras.

De notre correspondant

Mexico. — Les villages salvadoriens de Arcatao et Las Vueltas, situés près de la frontière hondurienne, sont isolés depuis plusieurs jours du reste du pays. Les autorités militaires ont reconnu que de nombreux affrontements y ont eu lieu entre forces armées et guérilleros. Les pertes dépassent déjà cent morts. Dans une homélie prononcée le dimanche 28 septembre dans la cathédrale de San-Salvador, le Père Fabien Amaya a dénoncé les « *bombardements indiscriminés* » de l'armée contre les paysans de cette zone. « *Des dizaines de femmes, d'enfants et de vieillards sans défense ont péri dans les battues effectuées par l'armée et les pistoleros d'extrême droite* », a déclaré le religieux.

La semaine dernière, l'Eglise catholique du Honduras avait dénoncé l'incursion de six avions salvadoriens au-dessus du territoire hondurien et le bombardement d'un camp de réfugiés qui aurait fait de nombreuses victimes. Un responsable militaire salvadorien a reconnu que l'aviation de son pays avait réalisé des opérations « *près de la frontière* ».

D'autre part, les Forces armées de la résistance nationale (FARN) ont annoncé, le 30 septembre, la mort de leur commandant en chef, Ernesto Jovel, et du Père Augusto Cotto, responsable des relations internationales de l'organisation, survenue le 17 septembre. Après enquête, dit le communiqué, il apparaît que l'avion dans lequel se trouvaient les deux dirigeants s'est abîmé « *à la suite d'ennuis de moteur dans les eaux territoriales panaméennes* ».

La mort de MM. Jovel et Cotto est survenue peu de temps après la rupture entre les FARN et la Direction révolutionnaire unifiée (DRU) qui regroupe les trois autres organisations militaires révolutionnaires du pays (1). Certains même avaient attribué les deux décès à d'obscurs règlements de comptes entre organisations rivales. Le communiqué des FARN déclare que l'« *esprit unitaire* » du commandant Jovel ne sera pas oublié. Il fait état de « *conversations qui se déroulent actuellement dans un état d'esprit fraternel* » entre l'organisation et la DRU.

Tout indique, en effet, que les quatre organisations, qui n'ont jamais rompu le dialogue, travaillent à reconstituer l'unité, si difficilement acquise au printemps.

FRANCIS PISANI.

(1) Il s'agit de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.), des Forces populaires de libération Farabundo Marti (F.P.L.) et du parti communiste.

AFRIQUE

Algérie

LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'extension de l'arabisation suscite des difficultés

De notre correspondant

Alger. — La rentrée universitaire en Algérie se déroule dans un climat de morosité et de nervosité. Les étudiants affrontent les problèmes engendrés par l'accroissement continu des effectifs. Ils seront 80 000 cette année contre 69 000 l'an dernier, bien que le couperet du baccalauréat ait éliminé, à la session de juin 30 % des candidats (1). L'ouverture de six centres universitaires en province a permis d'atténuer la pression qui s'exerçait sur les grandes universités d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba. La construction de neuf autres centres est inscrite au plan quinquennal. Mais les équipements restent insuffisants, les conditions de vie et de travail difficiles.

La précédente année universitaire avait été marquée par deux graves conflits : durant le dernier trimestre de 1979, les étudiants « arabisants » avaient observé une longue grève pour réclamer des débouchés et demander l'arabisation totale de l'Université et de l'administration. Un peu plus tard, à Tizi-Ouzou et à Alger, les étudiants « berbérisants » s'étaient mobilisés pour obtenir la reconnaissance du fait culturel berbère, la réhabilitation des langues populaires (arabe dialectal et kabyle, notamment) et la liberté d'expression. La sensibilité des uns comme des autres reste à vif et les problèmes qu'ils soulèvent risquent d'empoisonner la nouvelle année.

Concernant l'arabisation, les autorités ont décidé d'aller de l'avant. Deux jours avant la rentrée officielle, le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdelhak Brehri, a publié un arrêté portant arabisation de la première année des sciences sociales, politiques, juridiques et économiques. Les filières francophones qui coexistaient dans ces disciplines avec les filières arabophones sont donc, à terme, condamnées à disparaître. La décision est logique dans la mesure où les options du baccalauréat donnant accès à ces formations sont arabisées dans l'enseignement secondaire. En droit et en sciences sociales, le pourcentage des étudiants inscrits dans les filières arabophones allait croissant et ces derniers étaient désormais largement majoritaires. Il en va autrement en sciences économiques, où les « francisants » sont plus des deux tiers. Encore faut-il rappeler que cette distinction entre « arabisants » et « francisants » revêt un caractère assez largement artificiel sur le plan linguistique, les uns comme les autres pratiquant avec plus ou moins d'aisance les deux langues.

Le ministre a prévu des dérogations pour les étudiants en sciences économiques dont les cours de mathématiques et de statistique seront toujours assurés en français, ainsi que pour les redoublements. Il a multiplié les déclarations apaisantes à l'intention des enseignants « francisants ». Ceux-ci pourront bénéficier de détachements pour s'arabiser. Leurs droits et leur carrière sont garantis. Les plus âgés pourront se tourner vers les enseignements de troisième cycle ou la recherche, et pourront assurer les cours de terminologie française. Cette matière sera en effet rendue obligatoire à raison de quarante-cinq heures par semestre dans toutes les filières afin de faciliter l'accès des étudiants à la documentation.

Une grève déguisée

Ces assurances ne semblent pas avoir convaincu les enseignants francisants de la faculté de droit, qui sont en quasi-totalité algériens. Ils dénoncent le caractère « *hâtif* » de cette mesure, « *l'absence de concertation* » qui, selon eux, l'a précédée. Ils estiment qu'au delà de la langue se pose un problème de contenu et de pédagogie, et ils déplorent que les sciences sociales et juridiques soient placées sous la coupe de professeurs « orientaux » qui risquent de diffuser un enseignement éloigné des preoccupations, des conceptions et des options nationales.

Des enseignants « francisants » ont donc demandé, à l'issue d'ue assemblée générale, le « *report de la rentrée* », façon déguiséee de se mettre en grève. Ils ont décidé de ne pas servir d'assistants aux professeurs syriens, irakiens ou jordaniens. Ceux-ci seront au nombre de 200 environ contre 30 l'an dernier, les autorités ayant fait un effort particulier de recrutement et ayant sensiblement amélioré leurs conditions de logement et de rémunération.

Quel accueil les animateurs du mouvement de Tizi-Ouzou réserveront-ils à cette nouvelle avancée de l'arabisation ? Pour le moment, les étudiants de la grande cité kabyle consacrent toute leur attention aux examens, qui n'ont pu être passés à la session de juin et se déroulent actuellement.

Le gouvernement n'en suit pas moins avec une très grande vigilance le bouillonnement des milieux universitaires et entend garder le contrôle de la situation. Il surveille ainsi de près l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) et veille à ce que cette organisation de masse, inféodée au parti F.L.N., ne prenne pas une trop grande autonomie. Deux secrétaires nationaux de l'UNJA viennent ainsi d'être brutalement envoyés au service militaire.

DANIEL JUNQUA.

(1) Il y a eu 16 000 reçus sur 75 000 inscrits. 9 000 des lauréats venaient de classes entièrement arabisées. Dans le secondaire seules les disciplines scientifiques sont encore souvent enseignées en français.

EUROPE

Pologne

MALGRÉ UNE DÉMARCHE DE M. JAGIELSKI

Les syndicats indépendants maintiennent leur ordre de grève d'avertissement

Varsovie. *(A.F.P., A.P., U.P.I.)* — Les syndicats indépendants Solidarité ont maintenu leur ordre *de grève d'avertissement* d'une heure pour le vendredi 3 octobre malgré la démarche personnelle faite auprès de M. Walesa et de ses amis dans la journée de mercredi par le vice-premier ministre, M. Jagielski, le négociateur des accords de Gdansk.

Le comité de coordination de Solidarité a rappelé, après trois heures d'entretien avec M. Jagielski, ses conditions pour annuler la grève : adoption par le gouvernement d'une *« attitude sans équivoque »* en ce qui concerne le premier train d'augmentations de salaires promis, accès des nouveaux syndicats aux mass media, directives du gouvernement à l'administration de ne plus faire obstacle à la création de syndicats indépendants *dans les entreprises de tout le* pays.

On n'exclut toutefois pas la possibilité que le chef du mouvement ouvrier fasse une intervention télévisée avant vendredi. Interrogé à ce sujet, M. Walesa a indiqué que lui non plus *« n'excluait pas »* une telle possibilité, mais à la seule condition que le gouvernement accepte les revendications de Solidarité.

Un des responsables du comité de coordination a précisé, rejetant les accusations portées la veille par M. Barcikowski : *« Nous entendons bien limiter la grève à une heure, et nous nous efforcerons de la bien contrôler pour que personne, et notamemnt certaines forces au sein du gouvernement, n'arrive à la briser ou à la prolonger. »* Un délégué du syndicat de Mazowsze (région de Varsovie et de Lodz) a précisé que la grève envisagée serait « pondérée » de manière à épargner certains centres de production d'importance vitale pour l'économie du pays.

« Si nous avions eu accès aux mass media, a-t-il ajouté, *nous n'aurions pas eu besoin d'avoir recours à cette grève, car nous aurions pu informer les ouvriers de la marche à suivre et du déroulement des négociations dans les entreprises, qui durent parfois deux semaines sans progresser d'un pas ». « Nous devons être fermes, sinon le gouvernement nous mènera par le bout du nez. »*

Sur les vingt et une demandes d'enregistrement de syndicats indépendants déposées au tribunal régional de Varsovie, les six premières ont été acceptées le mercredi 1er octobre : les syndicats créés par les employés et les pilotes de la compagnie aérienne LOT, par les employés des transports en commun de Varsovie, par les travailleurs de l'industrie forestière de Whichorno, par les travailleurs de l'usine de pneus Stomil d'Olsztyn, par ceux de l'usine de Varsovie et par les médecins.

La date de l'examen de la demande des syndicats regroupés sous le sigle Solidarité n'a pas encore été fixée. M. Walesa pense qu'elle pourrait avoir lieu avant la fin du mois d'octobre.

Mardi, un accord avait été signé entre les représentants du syndicat Solidarité et M. Kaim, ministre de la sidérurgie, sur l'organisation du travail, le fonctionnement des mines, des entreprises de construction minières, et les salaires dans les mines de cuivre de Legnica et Glogow, en Basse-Silésie. A partir du 1er octobre, le système des quatre équipes est remplacé par l'ancien système des trois équipes, à l'exception des dimanches, fêtes légales et samedis chômés. De plus, toutes les entreprises signataires du document bénéficieront à partir du 1er janvier 1981 de la semaine de cinq jours. Ces avantages ont déjà été accordés aux mineurs du charbon. L'agence PAP a fait remarquer que le retour au système des trois équipes va réduire de 6,5 millions de tonnes par an la production de minerai de cuivre, et de 90 000 tonnes celle du cuivre électrolytique.

Un message de M. Kania à M. Brejnev

Le parti ouvrier unifié polonais *« continuera à diriger fermement le peuple dans la voie du développement socialiste »*, assure M. Kania dans sa réponse au message de félicitations que M. Brejnev lui avait adressé le *6 septembre dernier lors de sa* promotion au poste de premier secrétaire du parti. Dans sa réponse, rendue publique le 1er octobre par l'agence Tass, M. Kania affirme que son parti est *« guidé par les principes fondamentaux de l'idéologie marxiste-léniniste »* et qu'il entend *« renforcer son rôle dirigeant dans la société ».* *« Nous rendant compte des difficultés auxquelles nous sommes confrontés, nous ferons tout pour les surmonter avec succès, pour assurer la construction d'une société socialiste développée, pour apporter une contribution permanente (...) au développement de l'ensemble de la communauté des pays socialistes »*, déclare M. Kania.

Le même jour à Varsovie, on annonçait que l'état de santé de son prédécesseur, frappé d'une crise cardiaque le 5 septembre, « s'améliore graduellement » et que M. Gierek pourrait maintenant subir une « rééducation cardiaque ».

La prochaine session de la Diète a été convoquée pour le mercredi 8 octobre. Elle sera consacrée notamment aux modifications de la Constitution et de la législation requises par le transfert de la Chambre suprême de contrôle (Cour des comptes — « NIK »), sous l'autorité de la Diète. Elle dépendait auparavant du gouvernement.

La Diète, selon l'ordre du jour publié, devra procéder à l'élection du président de la « NIK ». Ce poste est occupé actuellement par le général Mieczyslaw Moczar, ancien chef des « partisans » (résistance communiste nationaliste), dont le nom est fréquemment mentionné parmi les personnalités susceptibles d'accéder prochainement au bureau politique ou au secrétariat, peut-être lors du plénum du comité central du parti qui s'ouvre le samedi 4 octobre.

Une nouvelle attaque contre les dissidents a été publiée par *Trybuna Ludu*. L'organe du parti s'en prend nommément à M. Jacek Kuron, principal animateur du comité d'autodéfense sociale KOR, ainsi qu'à MM. Andrzej Czuma, leader du Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen (ROPCIO), et Lezsek Moczulski, président de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), qui a été arrêté le 24 septembre dernier. Il leur reproche d'œuvrer au détriment *« des intérêts nationaux »* et de la *« raison d'Etat »*.

Trybuna Ludu s'en est pris particulièrement à M. Kuron en lui reprochant de *« marcher sur la même voie que les nombreux porte-parole des idéaux bourgeois, les anti-communistes de tout poil et les représentants du nationalisme chauvin »*. Le journal conclut que *« les activités organisées des forces anti-socialistes en Pologne ne sont pas un rêve de la propagande »*.

Yougoslavie

Le comité central du parti juge « non satisfaisants » les résultats de la politique de stabilisation économique

De notre correspondant

Belgrade. — Le comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie a examiné à la fin de septembre la politique de stabilisation économique dont les résultats sont jugés « non satisfaisants », ce qui a de « graves implications politiques et économiques ». Dans un rapport-fleuve, le président en exercice du comité central, M. Doronjski, a exposé les difficultés auxquelles l'économie et le système tout entier doivent faire face.

De quelles difficultés s'agit-il ? D'abord ce sont celles découlant des investissements qui ont échappé à tout contrôle et dépassent d'une manière inquiétante les possibilités du pays. Malgré une récente législation spéciale qui prévoit leur *réduction, ils ont continué à croître* et ont atteint 40 % du revenu national. Une véritable « investissomanie » s'est emparée de certains facteurs politiques des Républiques fédérées, des communes, et des entreprises, dans lesquelles trop souvent « technocrates et bureaucrates » décident en dernier ressort sans consulter les travailleurs pourtant seuls appelés à répartir le revenu.

Le pays ne peut plus continuer de cette manière, affirme le président du comité central, les investissements étant l'une des causes de l'inflation (celle-ci serait déjà de 30 %) et de l'accroissement de la dette extérieure (près de 15 milliards de dollars). Ils font peser de lourdes charges sur la classe ouvrière et il est évident que nombre de difficultés auxquelles se heurtent des entreprises sont dues précisément aux contributions qu'elles versent à la fédération, aux Républiques et aux communes, qui dépensent beaucoup sans produire.

Les implications sont d'autant plus *graves que certains responsables* politiques que M. Doronjski n'a pas nommés « s'opposent » à la politique de stabilisation adoptée par l'Assemblée nationale. A ce propos, on peut constater que la dévaluation du dinar en juin dernier suscite plus d'une critique dans la presse. D'éminents économistes considèrent que le dinar a été dévalué trop tard, que le taux de dévaluation a *été insuffisant, et que l'ensemble du* programme de stabilisation n'est pas suffisamment cohérent. « *La situation exige*, a déclaré l'un d'eux, *non de petites réparations mais un programme complet.* » Et celui-ci, semble-t-il, fait défaut, bien que le gouvernement affirme le contraire.

Autre mal, et non des moindres, les tendances à l'autarcie des Républiques fédérées. Après la promulgation de la Constitution en 1974, qui a entraîné une large décentralisation de la vie sociale, le régime avait lancé la théorie sur l'« *intégration du travail et du capital* ». La cohésion serait assurée non d'en haut par la voie administrative mais par des « *accords autogestionnaires* » entre les Républiques, *les* communes et les entreprises. C'est un des principes fondamentaux de la loi sur le travail associé. Or il s'est révélé que les résultats de l'intégration sont des plus médiocres, car les Républiques n'ont cessé de se transformer en Etats dans la fédération, les communes en Etats dans les Républiques, et les entreprises sont de même dans les communes.

L'industrie du tournevis

Le « marché unique » yougoslave proclamé par la Constitution a dû ainsi subir les effets d'innombrables « localismes » qui ne se préoccupaient que de leur intérêt étroit. Certains estiment même que ce marché unique a pratiquement cessé d'exister. Probablement pour cette raison, M. Doronjski a-t-il cru devoir rappeler que « *nous ne pourrons, pour longtemps encore, nous dispenser de l'Etat* ». Il préconise en substance des mesures de centralisation mais qui seraient prises exclusivement *sous le contrôle et dans le seul intérêt* du travail associé. Ce serait la meilleure manière en même temps d'éliminer les « technocrates » qui pour surmonter des difficultés « *nous proposent des solutions qui ne découlent pas de notre système* ».

La tâche qui reste à accomplir dans ce domaine est énorme. Les experts attirent l'attention, entre autres, sur les problèmes des « capacités doubles » auxquels l'autarcie des Républiques a donné naissance. Chaque République, en effet, a voulu *avoir son usine pétrochimique*, de machines, de réfrigérateurs, d'appareils de télévision et de radio, sa raffinerie de pétrole, son usine d'automobiles (on construit actuellement en Yougoslavie la huitième usine d'automobiles). L'activité de la plupart de ces usines, dont la production dépasse sensiblement les besoins du pays et qui ne *travaillent d'ailleurs pas à pleine capacité, se limite au montage des pièces* importées de l'étranger ce qui a donné naissance à ce qu'on appelle ici « l'industrie du tournevis ». Avec *les restrictions apportées aux* importations et aux crédits, elle s'est trouvée, elle aussi, en difficulté et on ne voit pas très bien comment, et quand, elle s'en tirera.

Le comité central a également examiné le problème des prix qui continuent à augmenter, menaçant sérieusement les acquis de la dévaluation. Il s'est préoccupé de la pénurie des articles de grande consommation (huile, sucre, détergents, viande, café, médicaments, etc.). Il a été dit qu'un tel état de choses est dû *pour une large part à la spéculation* ou à une mauvaise organisation du commerce intérieur, mais aussi à une production insuffisante et à l'insuffisance de devises pour des achats à l'étranger. La situation, il est vrai, s'est quelque peu améliorée ces dernières semaines, mais elle est loin d'être normale. « *Nous devons informer les travailleurs des renoncements que la stabilisation exige*, a dit M. Doronjski. *Car le sens de la stabilisation est que les renoncements d'aujourd'hui soient la garantie d'une vie meilleure pour demain.* »

Le débat au comité central, auquel ont pris part de nombreux dirigeants, a été conclu par son secrétaire, M. Dragosavatz. Celui-ci a admis que le parti n'avait pas toujours pris à temps des mesures efficaces et que certaines de ces mesures n'ont pas été suffisamment expliquées. D'où des moments de « confusion » et la méconnaissance de la situation véritable.

PAUL YANKOVITCH.

Grande-Bretagne

L'aile gauche travailliste remporte une triple victoire à Blackpool

De notre envoyé spécial

Blackpool. — La troisième journée du congrès du parti travailliste s'est achevée mercredi 1er octobre dans le chaos, et quelques coups de poing ont même été échangés. Contrairement à toute attente, et malgré les assurances données par l'appareil syndical, M. Callaghan a subi en effet une défaite retentissante sur le projet de réforme qui lui tenait le plus à cœur, celui du mode de désignation de son successeur. Par 3 609 000 mandats contre 3 511 000, le congrès a décidé que le leader serait élu par un collège électoral et non plus par le groupe parlementaire. L'enthousiasme des militants saluant cette victoire de l'aile gauche du parti a été cependant de courte durée. Le congrès, en raison des hésitations et des revirements de certains délégués syndicaux, n'est en effet pas parvenu à se mettre d'accord sur la composition de ce collège électoral.

L'échec est sévère pour M. Callaghan qui, dans la même journée, avait enregistré deux autres défaites : l'une sur l'Europe et l'autre sur la procédure de « resélection » obligatoire imposée aux candidats travaillistes aux élections ou aux députés sortants du parti. *« Le parti a perdu toutes ses chances de battre Mme Thatcher aux prochaines élections »*, affirmait Mme Shirley Williams, l'une des représentantes de l'aile droite travailliste.

M Healey qui espérait succéder à M. Callaghan, risque d'être le grand perdant de cette journée de confusion. En effet, à moins qu'une troisième formule de désignation du leader soit mise au point par l'exécutif et finalement approuvée par le congrès, M. Callaghan pourrait parfaitement décider de rester à son poste, assuré de l'appui du groupe parlementaire. Ou bien le congrès pourrait décider d'ajourner pour un an toute discussion sur la composition du collège électoral et choisir M. Michael Foot ancien animateur de l'aile gauche, bien assagi depuis, comme leader intérimaire du parti. La possibilité d'une formule à l'allemande, c'est-à-dire de deux leaders, l'un élu par les parlementaires, l'autre par le parti, a également été évoquée. Quel que soit le choix de l'exécutif, et en supposant qu'il soit approuvé par le congrès, le Labour va connaître une nouvelle période de tension et de dissensions.

C'est à une très large majorité (5 042 000 mandats contre 2 097 000) que le congrès avait auparavant décidé d'inscrire au programme du parti travailliste le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun. Il a fallu du courage à M. David Owen, ancien ministre des affaires étrangères, pour exposer, sous les huées, les mérite de l'Europe des Neuf. Sa proposition d'organiser un nouveau référendum sur l'appartenance à la C.E.E., dans l'hypothèse d'un retour au pouvoir du Labour, a été rejetée par plusieurs orateurs, dans des interventions violemment anti-européennes, voire carrément chauvinistes.

Les pro-européens n'abandonnent cependant pas l'espoir d'un revirement du parti d'ici aux prochaines élections. Ils craignent cependant que l'attitude du Labour à Blackpool n'oblige Mme Thatcher à faire de la surenchère électorale et ne l'amène à prendre une position anti-européenne plus marquée.

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- UN AVION-CARGO MILITAIRE SOVIETIQUE s'est écrasé ou a été abattu par les résistants à Koh-I-Safi (environ 40 kilomètres au nord-ouest de Kaboul), mercredi 24 septembre, a-t-on appris de sources diplomatiques occidentales à New-Delhi. Des villageois ont découvert son épave sur *une colline*. L'explosion d'un dépôt de dynamite du ministère des travaux publics, le 24 septembre, à Chakh-Ab, près de Kaboul, a été confirmée par les mêmes sources. Les résistants auraient réussi à dérober un camion de dynamite dans ce dépôt, mais lorsqu'ils le quittaient, ils ont été surpris par les forces de *sécurité et ont fait sauter le* véhicule. Au moins six personnes ont trouvé la mort. — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

- NOUVEAU BILAN A MUNICH. — Une jeune homme de dix-sept ans, blessé lors de l'explosion du vendredi 26 septembre à la fête de la bière à Munich, est mort le mercredi 1er octobre, ce qui porte à treize le nombre des victimes de cet attentat. Neuf des personnes hospitalisées restent dans un état grave. — *(A.F.P., Reuter.)*

Bénin

- LE COLONEL MATHIEU KEREKOU, président de la République du Bénin, s'est converti à l'islam, samedi 28 septembre, à Tripoli, en présence du colonel Kadhafi, a annoncé l'agence d'information libyenne. Avant le départ du président béninois, qui s'appelle désormais Ahmed Kerekou, *un important* accord de coopération a été conclu entre les deux pays.

États-Unis

- LE PRESIDENT CARTER a signé, mercredi 1er *octobre*, le texte, voté à la hâte le même jour par le Congrès, qui accorde *au gouvernement* les autorisations de dépense intérimaires dans l'attente du vote du budget 1981. L'année fiscale se termine aux Etats-Unis le 30 septembre à minuit, et le gouvernement n'avait théori*quement plus le droit de* dépenser un seul dollar. — *(A.F.P.)*

Hongrie

- UN HONGROIS A ETE TUE par des gardes-frontières alors qu'il tentait de passer de force en Autriche à bord d'un camion au poste d'Hegyeshalow. Il s'agit, selon l'agence M.T.I., d'un certain Ferenc Horvath. — *(Reuter.)*

Mauritanie

- LE LIEUTENANT-COLONEL OULD HAIDALLAH, chef de l'Etat mauritanien, a terminé, le mercredi 1er octobre une visite de quatre jours en Algérie. S'ils se sont dégagés de leur alliance avec le Maroc dans laquelle les avait entraînés le président Ould Daddah, les dirigeants de Nouakchott affirment ne pas vouloir, pour autant, tomber sous la coupe d'Alger. Ils gardent une attitude prudente et, en dépit des pressions exercées sur eux, *notamment par le Polissario* qui n'a pas encore libéré tous les prisonniers mauritaniens qu'ils détiennent, ils se refuseront toujours à reconnaître la R.A.S.D. La Mauritanie compte cependant sur la coopération d'Alger pour l'aider à surmonter ses difficultés économiques. — *(Corresp.)*

Nicaragua

- MANIFESTATION ANTI-CUBAINE SUR LA COTE ATLANTIQUE. — Une personne a été tuée, mardi 30 septembre, au cours d'affrontements entre la police et des manifestants demandant l'expulsion des médecins et enseignants cubains dans le port de Bluefields, sur la côte atlantique. La plupart des cinq mille manifestants étaient des Indiens Misquitos, une minorité parlant un dialecte dérivé de l'anglais, alors que la majorité de la population nicaraguayenne est hispanophone. — *(A.P.)*

Paraguay

- M. DOMINGO LAINO, dirigeant du parti libéral radical authentique, une formation d'opposition interdite, a été arrêté mardi 30 septembre par des policiers enquêtant sur l'assassinat, le 17 septembre, de l'ancien dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza. M. Domingo Laino avait déjà été détenu pendant trois mois en 1979 à la suite d'un voyage aux Etats-Unis où il avait été invité par le département d'Etat. — *(A.F.P.)*.

Roumanie

- L'EVEQUE CATHOLIQUE DE LA MINORITE HONGROISE, Mgr Aarom Marton, est mort le mardi 30 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il ne reste plus en Roumanie qu'un seul évêque catholique, Mgr Antal Jakab, âgé de soixante et onze ans. — *(Kathpress.)*

Sri-Lanka

- SIR JOHN KOTELAWALA, qui fut premier ministre de 1953 à 1956, est mort, le 2 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, des suites d'une crise cardiaque. Ingénieur agronome *diplômé de Cambridge, il était* entré ensuite dans l'armée, qu'il avait quittée en 1931 avec le grade de lieutenant-colonel pour se lancer dans la politique. Il fut l'un des fondateurs du parti national unifié (droite), actuellement au pouvoir à Colombo.

Turquie

- L'OBLIGATION D'UN VISA D'ENTREE EN FRANCE pour les citoyens turcs est vivement critiquée par la presse et les milieux politiques, qui redoutent la généralisation d'une telle mesure par les gouvernements européens. Si l'on admet qu'elle soit dictée par la crainte d'une pléthore de main-d'œuvre, on relève que les voyageurs turcs en Europe occidentale subissent des humiliations inacceptables et contraires aux promesses faites par la C.E.E. — *(Corresp.)*
- MISE EN GARDE. — L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté mercredi 1er octobre une *résolution* demandant au nouveau régime militaire de rétablir rapidement un système démocratique, faute de quoi une procédure d'exclusion de la Turquie de l'organisation des « vingt et un » serait engagée. Ce texte demande notamment le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, la libération des hommes politiques emprisonnés, la reconstitution des partis politiques et des syndicats. La majorité des délégués démocrates-chrétiens, les délégués suisses, les conservateurs britanniques et quatre parlementaires turcs se sont abstenus. — *(Corresp.)*

Union soviétique

- M. KOSSYGUINE est hospitalisé pour troubles cardiaques et hypertension. Cette indication a été donnée à l'ex-premier ministre suédois, M. Olof Palme, en U.R.S.S. depuis le 29 septembre. Le chef du gouvernement soviétique a été vu pour la dernière fois en public lors de la clôture des Jeux olympiques, le 3 août dernier. — *(A.P.)*
- LES PROCES contre les rédacteurs de *Poïski*, la revue pluraliste non officielle, se poursuivent à Moscou. Le *mercredi 1er octobre, le* procès contre M. Valery Abramkine, ajourné la semaine dernière, a repris. Comme M. Sokirko *(le Monde* du 2 octobre), il aurait décidé de plaider coupable. Le procès de M. Youri Grimm devrait commencer le 8 octobre. — *(Corresp.)*

Zimbabwe

- VAGUE DE VIOLENCE. — M. Mugabe a annoncé, mercredi 1er octobre, une vaste opération de l'armée et de la police contre d'anciens guérilleros dissidents et des *« militants égarés »* responsables, selon les autorités, de la récente vague de violence qui a fait quatre morts et une centaine de blessés. Dans un message à la nation, le premier ministre a indiqué qu'il avait *« ordonné le déploiement de l'armée, en coordination avec la police, dans les régions troublées »*. D'autre part, cinq membres d'une équipe de la B.B.C ont été arrêtés mardi soir par la police dans une ferme de Salisbury, alors qu'ils étaient en compagnie du ministre de l'emploi, M. Tekere, inculpé dans le meurtre d'un fermier blanc, le 4 août. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

AUX JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU R.P.R.

En profondeur, les choses commencent à bouger, affirme M. Chirac

Strasbourg. — M. Jacques Chirac est bel et bien entré en piste pour la course à l'Elysée, mais il ne se présentera effectivement au départ que lorsqu'il jugera le moment venu de « faire appel aux Français », c'est-à-dire en janvier ou en février 1981. Dans son discours de clôture des journées palementaires R.P.R. à Strasbourg, mercredi 1er octobre, il a affirmé que c'est seulement des rangs du gaullisme que se lèvera l'homme « capable de répondre au destin ». Tous les participants l'ont applaudi.

Avec des accents parfois lyriques, sur un ton déterminé, lançant un appel à la « nation tout entière », M. Chirac a tracé les portraits-robots de deux types d'homme d'Etat opposés.

De nos envoyés spéciaux

A travers celui qui s'en remet aux humeurs de l'opinion, chacun a cru reconnaître M. Giscard d'Estaing, dont le nom n'a pourtant jamais été prononcé. En revanche, dans la description de l'homme d'Etat dont la volonté, plus forte que la fatalité, imprime sa marque aux événements, chacun a discerné un autoportrait de l'orateur. La grandeur, l'espérance, le sursaut, le renouveau, « les choses qui commencent à bouger », sont les expressions qui ont émaillé les propos de ce presque candidat qu'est désormais M. Chirac. Il conclut — peut-être un peu vite — que le pays souhaite être dirigé par un homme nouveau.

Le président du R.P.R. s'est bien gardé d'évoquer la candidature de M. Debré et de participer aux polémiques publiques que celle-ci a provoquées à Strasbourg. Si les partisans du maire de Paris, comme M. Claude Labbé, et ceux du maire d'Amboise, comme M. Jean Foyer, ont fait parfois assaut de maladresse, les premiers ont exprimé leur foi dans le dynamisme et l'efficacité de leur candidat, alors que les seconds apparaissaient peu nombreux et résignés à une candidature de témoignage. Ces derniers doivent maintenant renoncer à l'espoir qu'ils caressaient de voir M. Chirac abandonner l'idée d'être candidat et mettre le R.P.R. à la disposition de M. Debré.

M. Bernard Pons, qui assure que « les jeux ne sont pas faits », a voulu redonner l'espoir aux gaullistes désemparés en niant la fatalité de la réélection de M. Giscard d'Estaing. Dans le « Kriegspiel » du secrétaire général du R.P.R., les communistes progressent, les socialistes se divisent, les écologistes grignotent, les mécontents augmentent, les giscardiens vacillent. Les gaullistes, eux, foncent en entraînant les hésitants et les déçus.

ANDRÉ PASSERON.

Strasbourg. — *La dernière journée d'étude des parlementaires du R.P.R., réunis à Strasbourg depuis lundi 29 septembre,* a été consacrée à un débat sur la candidature gaulliste lors de l'élection présidentielle. Auparavant, deux motions ont été adoptées. La première, présentée par M. Charles, député du Nord, souligne, avant la visite que le président de la République doit effectuer dans le Nord-Pas-de-Calais les 9 et 10 octobre, la dégradation de la situation de l'emploi dans cette région; la seconde proposée par M. Marcus, député de Paris, condamne les attentats antisémites et insiste sur la nécessité d'augmenter les effectifs et les moyens mis à la disposition de la police.

Après un exposé de M. Julia, député de la Seine-et-Marne, sur la situation dans les départements et territoires d'outre-mer, M. Boinvilliers, député du Cher, revient sur les propos tenus lundi par M. Labbé pour dénoncer la candidature de M. Debré. Il déclare que si, à titre personnel, M. Labbé est en droit de donner son avis sur cette candidature, le président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale n'aurait pas dû mettre en cause les « *qualités* » de l'ancien premier ministre. M. Labbé conteste l'idée selon laquelle ses fonctions le cantonnent dans un rôle d' « *arbitre* », assure que ses réserves à l'égard de l'initiative du maire d'Amboise répondent au souci de « *préserver l'unité* » et ajoute : « *J'ai peut-être des éléments de réponse dont vous ne disposez pas.* » Sans se prononcer sur le fond, Mme Missoffe, député de Paris, insiste pour que « *le règne désastreux des petites phrases* » se termine. « *L'estime personnelle ou la copinerie n'ont rien à faire dans ce débat*, déclare M. Neuwirth, député de la Loire ; *ce qui est en jeu, c'est la France.* » Jugeant normal que ceux « *qui estiment devoir présenter une alternative le fassent dès maintenant* », il indique, après avoir cité le nom de M. Debré : « *Un homme vient de se lever; il occupe aujourd'hui un terrain qui sans lui serait vide. Je suis aujourd'hui à ses côtés; pouvons-nous rester les bras croisés à le regarder se battre seul ?* »

M. JEAN FOYER : si c'est pour se faire baffre...

Fréquemment contesté par l'auditoire, M. Foyer député du Maine-et-Loire, se déclare « *profondément choqué* » par les propos de M. Labbé et explique qu'il n'y a pas lieu « *de faire intervenir le mouvement dans l'investiture d'un candidat, car cette démarche ne serait ni constitutionnelle ni politiquement avisée* ». En 1965, ajoute-t-il, « *notre soutien à de Gaulle l'a plutôt desservi* ». Pour M. Foyer, M. Chirac est « *l'un des rares hommes qui peuvent légitimement aspirer à la première magistrature de l'Etat. Je souhaite ardemment qu'un jour il y parvienne*, précise-t-il, *mais il y a lieu pour lui d'y réfléchir à dix fois avant de s'y engager* ». Dénonçant « *une image désagréable de culte de la personnalité* » au sein du R.P.R., il souligne : « *La belle affaire que d'être candidat si c'est pour se faire battre.* » En conclusion, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale demande aux élus gaullistes de méditer l'exemple des cuirassiers de Reichshoffen qui, « *engagés dans des conditions stupides, allèrent à la mort sans arracher la victoire* ». M. Marc Jacquet, président du groupe sénatorial, discerne un mouvement « *dans la France profonde* » en faveur des gaullistes, puis M. Hector Rolland, député de l'Allier, déclare que M. Debré est soutenu « *par les plus giscardiens des gaullistes* » et affirme que le coordonnateur de la campagne de M. Debré est issu des « *lambris élyséens* ». M. Rolland se prononce sans ambiguïté en faveur de M. Chirac. Pour M. Caldaguès, sénateur de Paris, M. Foyer « *développe une sorte de complexe d'infériorité gaulliste* » et, selon M. Castagnou, député de l'Indre-et-Loire, les parlementaires R.P.R. « *se déchirent* » inutilement. M. Labbé, lui, rétorque que tout cela ne retire rien aux « *sentiments d'amitié* » que les gaullistes se portent réciproquement. M. Lauriol, député des Yvelines, estime que, en ne se déclarant pas encore, M. Chirac ne choisit pas « *la solution de facilité* ». M. Lancien, député de Paris, partage cet avis : « *En deux ou trois mois de campagne*, explique-t-il, *on a tout a fait le temps de faire passer le message.* » Il stigmatise ceux qui veulent engager le mouvement « au renoncement ».

M. Caille, député du Rhône, s'avoue « emmerdé » par la candidature de M. Debré et, sans vouloir « *minimiser le rôle joué par ceux qui se réclament du gaullisme historique* », indique : « *Tourner une page est toujours une opération nostalgique.* »

Après avoir rendu hommage à l'action de M. Labbé et exprimé sa reconnaissance à l'égard de M. Bord (*le Monde* daté 28-29 septembre), M. Chirac déclare qu'il est possible de mener une autre politique, et indique : « *Il est grand temps que le pouvoir renonce à sa superbe, car l'entêtement qui préside à une politique si continuellement démentie par les faits ne peut que nous préparer à des lendemains difficiles.* » Se déclarant hostile à une campagne électorale trop longue, le président du R.P.R. précise qu'il se prononcera « *lorsque sera venu le moment de faire appel aux Français, sans risque de compromettre l'autorité de l'Etat au-dedans ni d'ébranler le crédit de notre pays au dehors* ». M. Chirac explique ensuite qu'il n'y a que deux manières de concevoir le « *service du pays* », qui correspondent à deux catégories d'hommes d'Etat : « *Il y a ceux qui sont convaincus que, quelles que soient les circonstances, la volonté est plus forte que l'apparente fragilité des engrenages et qu'elle peut, et qu'elle doit imprimer sa marque aux événements : et il y a ceux qui, n'y croyant pas, s'en remettent en fait à la volonté des autres ou aux humeurs de l'opinion qu'ils baptisent « nécessité.* » Le maire de Paris souligne les dangers que « *l'apathie, la jouissance devenue morose d'un confort menacé* » font courir à la nation, mais se déclare convaincu que les Français « *attendent confusément que survienne l'événement qui leur permettra de renouer avec leur histoire, de se réconcilier avec la grandeur, de retrouver les raisons d'être fiers d'eux-mêmes et de leur pays* ». Il est certain, poursuit M. Chirac que « *dans les profondeurs, les choses bougent : elles sont peut-être sur le point de basculer et nous pouvons avoir un pressentiment de l'espérance* » En conclusion, il affirme : « *Si nous restons unis en préfiguration du grand sursaut national qui se prépare et mûrit, les Français sauront demain que l'homme, quel qu'il soit, qui se lèvera de nos rangs sera bien le seul capable de répondre au destin de la France.* »

« Les jeux ne sont pas faits »

Mercredi matin, MM. Rufenacht, député de la Seine-Maritime, et Pons, député de l'Essonne, secrétaire général du R.P.R., avaient également pris la parole. Déplorant les critiques « *aussi incisives et aussi injustes* » faites par M. Labbé à l'encontre de M. Debré, M. Rufenacht a estimé que la candidature du maire d'Amboise « *paraît de nature à exprimer, mieux qu'aucune autre* », la présence du R.P.R. « *au premier rang du débat national* » et à préserver son avenir. Il a ajouté que le courant créé autour de M. Debré « *va encore s'amplifier jusqu'à devenir irréversible* ». M. Pons a rappelé de son côté qu'à différentes époques (notamment en 1958) « *un certain nombre de socialistes avaient apporté leur soutien au général de Gaulle* », ajoutant : « *Ne confondons jamais les appareils des partis politiques avec les électorats* ». Expliquant qu'en 1965 les sondages créditaient le général de Gaulle de 56 à 58 % des intentions de vote au premier tour, alors que celui-ci n'a obtenu que 44 % des suffrages, M. Pons, mettant ces chiffres en parallèle avec les scores que l'on accorde à M. Giscard d'Estaing (35 à 37 % des intentions de vote), a affirmé : « *Les jeux ne sont pas faits, pour l'élection présidentielle de 1981, tout est possible demain !* »

LAURENT ZECCHINI.

● *M. Michel Debré*, interrogé mercredi 1er octobre à France-Inter, a notamment déclaré : « *Je me réjouis de retrouver dans la bouche de M. Chirac l'écho de mes idées de sursaut national et de salut public. Je ne demande qu'une seule chose : c'est que Chirac me soutienne.* »

La rentrée parlementaire

LES SÉNATEURS SOCIALISTES SONT SOUCIEUX DE L'UNITÉ DE LEUR PARTI

Assemblée nationale et Sénat se sont réunis, jeudi 2 octobre, en séance publique pour ouvrir leur session d'automne qui sera consacrée principalement à la discussion budgétaire. L'Assemblée a entamé immédiatement son travail législatif en examinant le projet de loi relatif aux contrats d'assurance et aux opérations de capitalisation.

Les sénateurs, eux, devaient procéder à l'élection de leur président. La reconduction du mandat de M. Alain Poher ne faisait aucun doute. Seul candidat d'une majorité qui reste largement majoritaire, M. Poher, réélu pour trois ans, jusqu'au prochain renouvellement triennal, devait se voir opposer, comme en 1977, une candidature communiste et une candidature socialiste.

Les groupes ne se reconstitueront officiellement que lundi prochain, et le Sénat complètera son bureau le lendemain, 7 octobre. D'ores et déjà, toutefois, les socialistes ont désigné M. Robert Laucournet (Haute-Vienne) pour occuper l'un des quatre fauteuils de vice-présidents à la place de M. André Méric (Haute-Garonne), ce dernier ayant été élu à la tête du groupe en remplacement de M. Marcel Champeix, battu dimanche en Corrèze. Au sein du groupe qui s'est réuni mercredi, on a constaté un net désir d'unité et la volonté de dépasser les clivages des différents courants du parti. Le bureau du groupe socialiste a désormais la composition suivante :

Vice-présidents : Mme Cécile Goldet (Paris) ; MM. Robert Pontillon (Hauts-de-Seine), Frank Sérusclat (Rhône), Marcel Debarge (Seine-Saint-Denis). *Trésorier :* M. Tony Larue (Seine-Maritime). *Secrétaire :* M. Philippe Machefer (Yvelines).

LES RÉSULTATS DU P.C.F.

Une erreur s'est glissée dans le bilan que nous avons dressé des résultats du P.C.F au premier tour des élections sénatoriales (*le Monde* du 2 octobre) Dans les Alpes-de-Haute-Provence, il a *progressé* et non régressé de 2,43 points. Ce parti a donc gagné du terrain dans vingt-quatre départements, et non vingt-trois, et en a perdu dans six et non sept. Dans l'Indre, d'autre part, le P.C.F. a perdu 0,39 point et non 7,95 points.

Le P.S. souhaite exploiter la « trahison » du P.C.

Le bureau exécutif du P.S., réuni mercredi soir 1er octobre, a décidé de diffuser dans tout le pays un tract dénonçant la « trahison » du P.C lors du scrutin sénatorial du 28 septembre ; cette « trahison » sera illustrée par l'élection dans le Doubs de M. Louis Souvet (U.D.F.), directeur du personnel à l'usine de mécanique Peugeot de Sochaux, grâce au maintien des candidats communistes au second tour.

En l'absence de MM. François Mitterrand, Michel Rocard et Pierre Mauroy, le bureau exécutif n'a pas pris d'autres décisions, mais le sentiment général est que l'épisode douloureux des élections sénatoriales profite au P.S. Ce dernier va en effet pouvoir entreprendre une campagne de dénonciation de l'attitude du P.C., mettant en relief les responsabilités des amis de M. Marchais dans la dégradation des relations au sein de la gauche. Certains membres de la direction ont paru tentés, dans un premier temps, par l'idée de représailles, notamment au niveau des municipalités d'union. « Ce serait faire le jeu du P.C. », *a notamment expliqué M. Jean-Pierre Chevènement. La question n'a donc pas été tranchée au niveau national mais en Corrèze, deux élus municipaux socialistes ont manifesté leur mauvaise humeur à l'égard des communistes. L'opinion des dirigeants socialistes est également que le P.C., ne pouvant pas se permettre de donner une consigne de non-désistement au second tour de l'élection présidentielle de 1981, s'efforce de créer les conditions de mauvais reports de voix, aux dépens du candidat socialiste.*

Dans cette perspective, il leur paraît intéressant d'encourager le R.P.R. à faire de même dans le camp de la majorité, aux dépens du candidat Giscard d'Estaing. Puisque le P.C. donne à la majorité l'occasion d'exploiter les contradictions de la gauche, disent-ils en substance, exploitons à notre tour les contradictions de la droite. Ainsi s'explique que les dirigeants socialistes n'hésitent pas à alimenter la chronique des convergences entre le P.S. et le R.P.R. — J.-M. C.

M. Chevènement : la formule de la Libération

M. Jean-Pierre Chevènement rappelle, dans un entretien publié jeudi 2 octobre par *Ouest-France*, que la politique des socialistes doit consister à « *placer en permanence le P.C. devant le dilemme suivant : ou bien être laminé par le suffrage universel, ou bien jouer le jeu de la démocratie* ». Le chef de file du CERES évoque ensuite les propos tenus par M. Jacques Chirac sur les socialistes en ces termes : « *En aucun cas, il ne s'agit de substituer une alliance à une autre. Au fond, c'est le même raisonnement que faisait, avant 1978, le parti communiste quand il évoquait la notion d'« union du peuple de France ». Il m'a toujours paru raisonnable de vouloir associer le plus grand nombre de Français à l'œuvre de transformation sociale. Mais ce rassemblement, pour mettre le pays sur une nouvelle orbite, pour sortir vraiment la France du bourbier, ne peut faire l'impasse à l'évidence ni sur les réformes de structure, ni sur les cinq millions de Français qui se reconnaissent aujourd'hui dans le parti communiste. Nous ne voulons pas d'une formule de gouvernement où la droite s'élargirait vers la gauche pour poursuivre la même politique. Il s'agit au contraire de réaliser un grand rassemblement populaire reposant sur les forces vives de la nation, sans exclusive vis-à-vis des communistes.* »

Après avoir fait l'éloge de « *la formule qui, après la Libération, a apporté au pays les transformations les plus profondes* » (1), le député de Belfort souligne que tous les socialistes « *sont engagés* » par le « *projet socialiste* ». A ce propos, M. Chevènement regrette que de récentes déclarations de M. Mitterrand sur les questions internationales « *aient pu être interprétées comme une regression* » par rapport aux thèses du « *projet socialiste* ». Il ajoute : « *Rien ne serait pire que de faire passer à nouveau, à l'intérieur de la gauche, les frontières de la guerre froide. Ce n'est pas parce que le P.C. regarde vers Moscou que le P.S. doit se tourner vers Washington.* »

(1) Après la Libération et jusqu'en 5 mai 1947, la France vécut sous le régime du tripartisme, coalition entre la S.F.I.O., le P.C. et le M.R.P. Dans l'esprit de M. Chevènement, la transposition de cette formule conduirait à associer socialistes, communistes et gaullistes.

● *Un recours en annulation des élections sénatoriales dans le Finistère* a été déposé, mercredi 1er octobre, à l'annexe de Quimper du tribunal administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine), par l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), selon laquelle deux irrégularités ont entaché le déroulement du scrutin.

La commission de propagande s'est réunie le 16 septembre afin d'organiser les modalités du second tour, alors que les dépôts de candidature étaient prévus jusqu'au 19. D'autre part, alors que l'U.D.B. s'était maintenue au second tour, ses bulletins ne figuraient plus devant les urnes.

M. BÉRÉGOVOY : une évolution qui est loin d'être accomplie.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., réfute, dans un entretien publié jeudi 2 octobre par le *Quotidien de Paris*, toute idée de changement d'alliance. Il ajoute : « *Briser le P.S pour retrouver la première place à gauche, les archéo-communistes n'ont pas d'autre but, d'autant que celui-ci est conforme aux désirs de Moscou, puisque l'affaiblissement du parti socialiste garantirait à coup sûr le maintien de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée.* »

En ce qui concerne la question des « convergences » entre le P.S. et le R.P.R., M. Bérégovoy indique : « *Cela suppose une évolution qui est loin d'être accomplie. Le parti socialiste combat le gouvernement, le R.P.R. le soutient Tant que les choses en resteront là du côté du R.P.R., tous les discours sur les convergences n'auront aucune crédibilité.* »

● *M. Pierre Mauroy*, membre du bureau exécutif du P.S., souhaite que le candidat du P.S pour l'élection présidentielle soit désigné le 14 décembre. Cette désignation pourrait être faite lors d'un congrès qui aurait lieu à cette date — « *date proposée d'ailleurs par une convention nationale avant les vacances* » — et non le 26 janvier, comme prévu par le comité directeur du 20 septembre dernier, indique M. Mauroy dans *Action socialiste* daté 27 septembre, bulletin du courant qu'il anime.

Le calendrier de la désignation du candidat socialiste a fixé au 19 octobre l'ouverture du dépôt des candidatures, et un processus débouchant les 25 et 26 janvier sur le congrès extraordinaire de désignation du candidat socialiste.

M. Chinaud (U.D.F.) : un rapprochement P.S.-R.P.R. n'est ni sérieux ni crédible

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a qualifié de « *fausses informations* » et de « *nouvelles fabriquées* » les interprétations selon lesquelles les propos tenus lundi 29 septembre, à Strasbourg, par M. Jacques Chirac, sur l'évolution du parti socialiste seraient destinés à tenter un rapprochement entre le R.P.R. et le P.S. « *Cela me paraît sans intérêt, pas très sérieux et pas très crédible vis-à-vis de l'opinion publique* », a déclaré M. Chinaud au cours d'une conférence de presse, à l'issue des journées parlementaires de l'U.D.F. qui ont eu lieu mardi 30 septembre et mercredi 1er octobre à Paris.

Les journées parlementaires de l'U.D.F. se sont achevées par une intervention de M. Raymond Barre, qui, pendant deux heures, a parlé essentiellement de la situation de l'emploi, « *la seule difficulté sérieuse*, selon M. Chinaud, *que notre pays connaisse* ». Interrogé sur ses déclarations selon lesquelles « *les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher les allocations de chômage* », le premier ministre a remarqué qu'entre janvier 1979 et juin 1980, seize mille entreprises employant trois à dix salariés ont été créées par des personnes sans emploi.

Les parlementaires U.D.F. ont également entendu le ministre du budget, M. Maurice Papon, à propos de la loi de finances pour 1981. A l'issue de ces travaux, M. Chinaud a indiqué qu'un accord a été conclu entre le gouvernement et la commission des finances de l'Assemblée nationale à propos du gage qui permettra de financer dès le 1er janvier 1981 la demi-part supplémentaire du quotient familial pour les familles de trois enfants et plus, dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Les 750 à 800 millions de francs nécessaires seront dégagés grâce à une augmentation des taxes sur les vins, les alcools et le tabac.

● *A Cuers (Var)*, M. Yvan Lombard (P.S.) a donné sa démission de maire et de conseiller municipal en raison, a-t-il expliqué dans le quotidien régional *Var-Matin*, de l'aggravation de son état de santé dont une des causes est « *le climat qui règne au sein du conseil municipal* ». Elu, en mars 1977, au premier tour avec l'ensemble de la liste qu'il conduisait et qui comportait 14 P.S. et apparentés et 9 P.C., M. Lombard avait été mis en minorité, un certain nombre de socialistes mêlant leurs voix à celles de leurs collègues communistes. — *(Corresp.)*

Un entretien avec M. Jacques Chirac

(Suite de la première page.)

L'Afrique australe d'où nous sommes trop absents a aujourd'hui une très grande importance économique pour notre pays. C'est notre premier fournisseur de charbon ; c'est un de nos principaux vendeurs d'uranium naturel libre d'emploi ; nous avons un commerce extérieur important avec cette région qui représente, ne l'oublions pas, 70 % du potentiel industriel et des réserves en matières premières du continent africain, qui représente 65 % de la production d'or du monde occidental. Nous avons également un intérêt politique à le faire. Nous ne pouvons pas sous-estimer le risque que représentent les tensions, notamment raciales, dans cette partie de l'Afrique pour le reste du continent. Nous avons enfin un intérêt moral. La France a toujours affirmé sa vocation universelle à défendre certains principes, en particulier la libre détermination des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'égalité des hommes, bref des principes qui ne peuvent pas s'accommoder du sort fait aux populations noires en Afrique australe, et notamment des règles de l'apartheid.

« Le gouvernement n'a pas pris conscience de l'importance de l'Afrique »

— La politique actuelle du gouvernement vous semble insuffisante dans ce domaine ?

— Oui, je crois que le gouvernement n'a pas pris conscience de l'importance que représentent pour la France ses relations avec l'ensemble de l'Afrique, même si, depuis quelque temps, nous avons marqué notre intérêt pour certains pays de l'Afrique lusophone ou anglophone. Le gouvernement ne se rend pas compte de l'importance capitale qu'il y a à ce que l'Afrique, qui est un continent en fait uni, soit équilibrée.

— Et pourtant, aujourd'hui, les Français entendent surtout parler de l'Afrique à l'occasion d'un certain nombre de scandales, les chutes de gouvernements, les coups d'Etat, l'affaire Bokassa, le problème des diamants. Ne croyez-vous pas qu'il s'agit là d'abcès qu'il conviendrait de percer de façon définitive ?

— Les crises internes dans tel ou tel pays avec les chutes de gouvernements, ce n'est pas un problème spécifiquement africain. Cela, c'est de la compétence exclusive des intéressés. Quant aux « affaires », n'ayant aucune information particulière, j'ai toujours observé à cet égard une attitude exclusive de tout commentaire.

— Et pourtant, vous avez certainement connu l'ancien empereur Bokassa lorsque vous étiez chef du gouvernement français ?

— Non, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer ni de m'entretenir avec l'ex-empereur Bokassa. C'est vrai que, lorsque j'étais ministre ou premier ministre, j'ai souvent été invité par les autorités centrafricaines à me rendre chez elles, c'est vrai que j'ai eu souvent l'occasion ou que j'ai souvent été invité à rencontrer, en France, l'ex-empereur, mais je n'ai jamais donné suite à ces propositions.

— Pour quelles raisons ? Sentiez-vous qu'il était préférable de ne pas avoir de relations personnelles avec un tel chef d'Etat ?

— Je n'ai pas à porter de jugement sur la situation de l'ex-empereur Bokassa. Je n'ai pas — je ne le cache pas — approuvé l'aide et l'encouragement qui lui ont été apportés pour la cérémonie du couronnement. Je ne veux pas revenir sur ces faits. Mais je ne suis pas certain qu'ils illustraient de la meilleure façon le type de gouvernement que requiert un Etat africain.

— Le général de Gaulle avait fait des relations de la France avec l'Afrique une partie de ce que l'on a appelé son domaine réservé. Il semble que le président de la République s'intéresse beaucoup aux Africains. Quel jugement global portez-vous sur l'ensemble de la politique africaine du chef de l'Etat depuis sept ans ?

— La position de la France, au terme de ce septennat, s'est dégradée en Afrique. Les liens qui nous unissaient avec les principaux chefs d'Etat des pays de l'Afrique francophone ont diminué, même si nous avons créé quelques liens avec certains chefs d'Etat qui ne sont pas de ceux avec lesquels nous avons le plus d'intérêt à les développer. Notre coopération a diminué en valeur, s'est bureaucratisée et multilatéralisée.

— Depuis quelques années, la France apparaît parfois comme « le gendarme de l'Afrique ». Ses interventions, qui peuvent rappeler « la politique de la canonnière », ne sont-elles pas justifiées par la situation de certains pays ?

— Nous avons, avec certains Etats africains, des accords de défense. Il doit être très clair que nous devons, quoi qu'il arrive, honorer ces accords. Il n'en reste pas moins vrai que nous ne devons pas intervenir à tort et à travers, notamment sur le plan militaire. Et je pense qu'à cet égard notre politique n'a pas eu la sagesse qu'elle aurait dû avoir.

— Pensez-vous qu'en ce qui concerne le Tchad la France soit en mesure de prendre une initiative, seule ou en coopération avec un certain nombre d'Etats africains, pour essayer de hâter la recherche d'une solution négociée ?

— La situation aujourd'hui au Tchad est si confuse, hélas ! qu'au terme d'une série d'interventions qui ont été conduites dans des conditions contestables, il me semble que, pour un moment encore, la France ne détient plus la possibilité d'apporter une solution. C'est un problème qui, aujourd'hui, relève d'une concertation étroite avec les principaux chefs d'Etat africains de la région. Si ces chefs d'Etat prenaient une initiative, alors la France devrait la soutenir sans réserve.

— Et au Sahara occidental, l'attitude du gouvernement français est-elle celle qui convient ?

— Il n'y a pas de politique méditerranéenne pour la France qui ne suppose des liens très étroits avec le Maghreb. Toute politique méditerranéenne exige le renforcement des liens de solidarité et de fraternité avec l'Algérie. Je me suis donc réjoui du résultat des dernières conversations et des accords passés entre les ministres français et algérien des affaires étrangères à Alger. Cela suppose également une politique de solidarité très étroite avec la Tunisie et avec le Maroc. C'est pourquoi, lorsque la France a pris une position de soutien exclusif à la thèse du gouvernement marocain, j'ai tenté de mettre en garde les autorités françaises contre les conséquences que cela pouvait comporter, y compris pour le Maroc. Puis, avec cette stratégie du zigzag qui, hélas ! caractérise parfois la politique extérieure française, on a vu la France prendre une position beaucoup plus modérée. Sa vocation est d'user de son crédit pour tenter d'être un médiateur lorsqu'un conflit oppose ceux qui sont, d'autre part, ses amis. Aujourd'hui, les problèmes qui se posent au Sahara occidental créent une situation à la fois dangereuse dans cette zone, dramatique pour ceux qui en subissent les conséquences et extraordinairement difficile à la fois pour le Maroc et pour l'Algérie, qui sont obligés de supporter un effort militaire qui est incompatible avec les exigences de leur développement économique. Il est donc urgent de trouver une solution, par exemple dans le cadre d'un système de confédération entre le Maroc et le Sahara occidental.

« Le cartiérisme, forme primaire du sous-développement intellectuel... »

— Le développement de l'aide à l'Afrique que vous souhaitez ne risque-t-il pas de provoquer en France une renaissance de ce que l'on a appelé le « cartiérisme », si du moins les raisons de cet effort ne sont pas clairement expliquées aux citoyens français ?

— Le cartiérisme était une forme primaire de sous-développement intellectuel. Aujourd'hui, l'opinion publique française est parfaitement consciente de l'intérêt politique et économique qu'il y a à participer activement au développement des pays africains dans un esprit de coopération. Coopération, bien entendu, ne veut pas dire assistance. Il faut un effort d'information tendant à bien faire comprendre à nos concitoyens que la coopération est quelque chose de réciproque. La France reçoit en retour des bénéfices industriels et commerciaux qui font qu'au total le bilan est au moins équilibré. Sur le plan politique, il est aujourd'hui dramatique de constater que le fossé se creuse entre le développement et le niveau de vie des pays industrialisés, même compte tenu de la crise qu'ils subissent actuellement, et le développement et le niveau de vie des pays du tiers-monde, avec les conséquences que cela comporte pour l'ensemble du monde.

— Quel jugement portez-vous sur la politique africaine des Etats-Unis ?

— Hélas ! Je crois que les Etats-Unis n'ont pas de politique africaine. L'Afrique est un continent qu'ils connaissent mal, qu'ils comprennent mal, et leurs interventions dans ce domaine se font un peu de façon incohérente.

— Et la politique soviétique ?

— Je serais tenté de porter un jugement de même nature sur la méconnaissance des Russes à l'égard de l'Afrique, avec toutefois deux compléments. Le premier, c'est que les Russes ont parfaitement compris l'importance capitale que l'Afrique pouvait avoir pour les pays occidentaux. C'est pourquoi ils y mènent délibérément une politique de déstabilisation directement ou par Cubains ou Allemands de l'Est interposés. Le second, c'est que l'aide soviétique est pour l'essentiel une aide militaire qui exclut pratiquement toute préoccupation économique, ce qui est tout à fait contraire aux intérêts du développement de l'Afrique.

— Estimez-vous que l'Organisation des Nations unies joue réellement son rôle en Afrique ?

— L'Organisation des Nations unies est une structure à laquelle il convient de rendre hommage, qui fait le maximum de ce qu'elle peut faire, mais dont l'efficacité dans le monde, dès qu'il y a un problème, reste tout à fait restreinte. En Afrique, ses efforts pour résoudre le conflit namibien par exemple se sont soldés par un échec total.

— Globalement, quel jugement portez-vous sur la situation en Afrique et quelles sont, pour l'avenir, les initiatives que vous souhaitez voir prendre ?

— Je crois qu'il y a trois idées essentielles. La première concerne l'exigence impérative de la stabilisation des prix des matières premières africaines, notamment d'origine agricole. Il est inacceptable que l'on laisse fluctuer ces prix, avec les conséquences que cela comporte sur les ressources de ces Etats et sur la vie des paysans africains, comme l'a souligné récemment de façon remarquable le président Houphouët-Boigny. La France se doit d'interdire que l'on spécule sur les matières premières tropicales comme on spécule sur les appartements.

» La deuxième idée consiste à prendre conscience que si nous voulons éviter des drames et des affrontements dans l'avenir, il faut impérativement combler le fossé qui se creuse entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés.

» Nous devons mettre en rapport les détenteurs de crédit que sont les producteurs de pétrole, les fournisseurs de produits que sont les pays industriels occidentaux et les consommateurs que sont les pays du tiers-monde.

» La troisième idée consiste à avoir une vue globale de la politique française en Afrique, et notamment une vue qui permette l'évolution de l'Afrique australe vers une ère de paix. Cette politique implique d'abord une initiative en matière namibienne et je crois que la France est la seule à pouvoir la prendre. Il y a le feu dans une maison du village, il faut d'abord éteindre ce feu avant de réorganiser l'ensemble du village. Nous devons prendre une initiative, j'ai eu l'occasion d'en développer les modalités, pour le rétablissement de la paix en Namibie (*le Monde* daté 21-22 septembre). Après tout, la France a été capable d'engager des processus qui ont été lourds de conséquences positives, je pense au discours de Brazzaville, je pense au discours de Pnom-Penh, eh bien, il y a probablement aujourd'hui un grand discours à prononcer en Afrique australe et sur l'évolution de l'Afrique australe en s'appuyant sur les principes qui sont ceux de la dignité de l'homme et de l'indépendance des nations.

— Comment appréciez-vous l'initiative prise par le président Giscard d'Estaing pour normaliser les rapports avec la République de Guinée ?

— J'approuve sans réserve l'initiative prise de normalisation des rapports entre la France et la Guinée. La Guinée est un grand pays, un fier pays. Nous avons eu avec elle des divergences. C'est le passé et nous devons aujourd'hui rétablir des rapports d'amitié, d'estime et de coopération.

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE
et ANDRÉ PASSERON.

LE PRÉFET DU VAL-DE-MARNE AFFIRME NE PAS ÊTRE INTERVENU DANS L'ÉLECTION DE VINCENNES-FONTENAY-NORD

La douzième chambre du tribunal correctionnel de Créteil examinait, mercredi 1er octobre, la plainte en diffamation du ministre de l'intérieur contre trois journaux communistes du Val-de-Marne (*le Réveil, la Voix nouvelle, le Travailleur*). Ces publications avaient durement attaqué le préfet du Val-de-Marne, M. Louis Lalanne, après l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay-Nord, marquée par de graves irrégularités et de sérieux incidents lors du deuxième tour, le 27 avril dernier, qui avait vu s'affronter Mme Nicole Garand (P.C.), invalidée, et M. Marc Favas (CNIP). Ce dernier avait été proclamé élu par le tribunal administratif de Paris, trois jours plus tard.

Les journaux communistes du département avaient accusé le préfet d'être le grand responsable des irrégularités commises. Les termes employés avaient provoqué la plainte du ministre de l'intérieur dont dépend le préfet.

M. Lalanne, qui a été entendu à l'audience, a affirmé qu'il n'avait effectué aucune intervention le soir de l'élection. « *Au cours de la journée du 27 avril*, a-t-il dit, *je n'ai donné aucune instruction particulière, et je n'ai pas eu de contacts avec le président du bureau centralisateur à Vincennes* », qui avait refusé de proclamer les résultats et transmis ces derniers à la gendarmerie pour qu'ils soient remis au tribunal administratif.

Les incidents, lors de la manifestation du 12 mai devant la préfecture et au conseil général, firent également l'objet de l'audition de témoins (*le Monde* du 15 mai).

Le procureur de la République s'est montré très sévère, s'agissant d'une grave diffamation à l'égard d'un haut fonctionnaire.

Pour les avocats de la défense, il s'agit d'une affaire politique, et le tribunal n'a pas à être la caution juridique d'un débat politique.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré. — F. G.

En Corrèze

DES ÉLUS MUNICIPAUX DU P.S. REMETTENT LEURS DÉLÉGATIONS A DEUX MAIRES DU P.C.

A la suite du maintien du candidat communiste, M. Roger Lajoinie, au second tour des élections sénatoriales en Corrèze, maintien qui avait facilité le succès du candidat R.P.R., M. Henri Belcour, et accentué la défaite du sénateur sortant socialiste, M. Marcel Champeix, des élus municipaux socialistes ont remis la démission des délégations qu'ils détenaient aux maires communistes de Tulle et Uzerche.

A Tulle (où le conseil municipal est composé de 9 P.C., 5 P.S., 1 P.S.U., 11 centre g.), et 1 R.P.R.), trois adjoints et un conseiller municipal ont annoncé, mercredi 1er octobre, leur décision de remettre leurs délégations à la disposition du maire, M. Jean Combasteil (P.C.). Une attitude semblable a été adoptée par deux conseillers municipaux socialistes, dont le premier adjoint, à Uzerche, où le maire, M. Pierre Laniche (P.C.), dirige un conseil municipal comprenant 4 P.C., 8 P.S. et 9 mod. maj.



POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les traitements des fonctionnaires sont majorés de 3,3 %

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 1er octobre 1980, au palais de l'Elysée. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

Le conseil des ministres a entendu le rapport du premier ministre sur le projet du VIIIe Plan (voir page 37). Il a ensuite approuvé un projet de décret relatif à la rémunération des fonctionnaires, en application de l'accord salarial signé en avril dernier avec les organisations syndicales de la fonction publique.

Ce texte prévoit qu'à compter du 1er octobre 1980 les traitements seront majorés de 3,3 %, de façon à assurer le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

De plus, conformément à la politique de revalorisation des pensions poursuivie depuis plusieurs années, le décret prévoit l'intégration dans le traitement soumis à retenue pour pension d'un point de l'indemnité de résidence.

● LES AIDES AUX CHOMEURS CREANT UNE ENTREPRISE

Le ministre du travail et de la participation a rendu compte au conseil des ministres des conditions d'application de la loi du 3 janvier 1979, *instituant diverses aides* en faveur des travailleurs privés d'emploi qui créent une entreprise. De janvier 1979 à août 1980, seize *mille personnes ont bénéficié* des aides prévues et ont ainsi créé une entreprise, ou participé à sa création.

Les résultats obtenus ont conduit le conseil des ministres à adopter un projet de loi permettant de *rendre permanent et d'améliorer* le dispositif temporaire d'aides institué par cette loi.

Les travailleurs privés d'emploi, qui décident de créer une entreprise, continueront donc de bénéficier d'une affiliation gratuite à la Sécurité sociale pendant six mois. Ils recevront, dès lors, un capital représentant le montant de six mois de leurs allocations de chômage : *par exemple, un salarié licencié* pour une cause économique, dont le salaire était égal à 4 000 F par mois, recevra environ 19 500 F, alors que l'aide était limitée uniformément à 4 500 F par les dispositions jusqu'à présent en vigueur.

Enfin, le nouveau dispositif s'étendra désormais aux professions libérales. Ainsi, les créations d'activité *pourront-elles* avoir lieu dans tous les secteurs.

Le projet de loi sera soumis au Parlement dès la présente session.

(Lire page 35.)

● L'AIDE AUX PERSONNES AGÉES

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a annoncé au conseil des ministres que la majoration exceptionnelle destinée aux personnes âgées, et décidée le 3 septembre dernier, sera versée au cours du mois de novembre.

Cette majoration, d'un montant de 150 F, sera attribuée à toutes les « personnes âgées de plus de soixante ans bénéficiaires, au 1er octobre, de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité », ainsi qu'aux personnes qui bénéficient à cette date de l'allocation viagère aux rapatriés âgés.

Le gouvernement a décidé d'étendre le bénéfice de cette augmentation à deux catégories de personnes disposant de ressources équivalentes : « les titulaires d'une pension d'invalidité complétée par l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité et les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés ».

Cette aide exceptionnelle s'ajoute à la précédente majoration de 150 F décidée en février dernier.

Deux millions trois cent quarante mille personnes bénéficieront *ainsi* de ces mesures, ce qui représente une dépense d'environ 350 millions de francs prise en charge par le budget de l'Etat.

Le ministre a rappelé que le minimum vieillesse, qui était de 5 200 F par an au 1er janvier 1974, a été porté à 15 600 F depuis le 1er juin 1980. Son montant a donc été triplé en six ans.

● LES INONDATIONS

Le conseil des ministres a évoqué à nouveau la situation des entreprises sinistrées lors des inondations du 21 *septembre dernier*. Des mesures ont été adoptées et des moyens dégagés pour mettre d'ores et déjà à leur disposition les avances qui leur sont nécessaires pour faire face à leurs besoins les plus immédiats. *L'aide de l'Etat* sera adaptée à la situation particulière de chaque entreprise sinistrée.

● LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, établissant *un bilan* et traçant les perspectives de la recherche scientifique : qu'est-ce que la France peut attendre de sa recherche scientifique dans les dix prochaines années.

Depuis 1975, un ensemble de mesures a permis de renforcer et d'améliorer la capacité scientifique de la France. Les réformes intervenues dans les principaux organismes de recherche, l'amélioration *du statut des chercheurs*, la réorganisation du financement de la recherche sont des éléments importants de la politique poursuivie : ainsi le renforcement des moyens financiers que la collectivité consacre à l'effort de recherche, dont le projet de budget pour 1981 constitue une très importante étape, s'effectuera-t-il dans les meilleures conditions d'efficacité.

Pour que la science et la technique françaises se tiennent au premier rang dans le monde, il faut aussi qu'un certain nombre de conditions soient réunies : l'ouverture de la communauté scientifique aux problèmes économiques et sociaux, l'échange des idées et la mobilité des hommes, le décloisonnement entre les disciplines scientifiques et entre les organismes de recherche, *le renforcement des relations* entre les universités, les établissements de recherche et les entreprises.

Le secrétaire d'Etat à la recherche a commenté le Livre blanc sur la recherche. Ce document, remis le 30 septembre au président de la République, a été élaboré à sa demande. Il établit une prospective de l'effort scientifique et technique *du pays*.

Cet ouvrage, qui va être rendu public, exprime les réflexions de la communauté scientifique sur les sciences, les techniques, leur développement dans les années à venir, la place qu'elles tiennent dans notre société et les contributions qu'elles peuvent apporter au progrès économique et social.

Elément du débat ouvert entre la *communauté scientifique et l'ensemble* de la collectivité nationale, ce Livre blanc a aussi pour but de montrer que de l'effort scientifique et technique du pays dépendent son avenir, sa place parmi les grandes nations et le mieux-être de chacun.

● LES ELECTIONS SENATORIALES

Le ministre de l'intérieur a commenté les résultats des élections sénatoriales du 28 septembre, pour lesquelles cent sièges étaient à pourvoir, dont dix avaient été créés par la loi de 1976, pour tenir compte de l'évolution démographique de certains départements.

Le ministre a fait observer que les *résultats obtenus* par les divers partis d'opposition ne correspondent *pas à ce qu'ils pouvaient escompter* à la suite des élections municipales de mars 1977.

A l'issue des élections de dimanche dernier, les formations qui soutiennent le gouvernement continuent de disposer au Sénat d'une nette majorité.

● L'ÉLEVAGE...

Le ministre de l'agriculture a *rendu compte des travaux* du conseil agricole de la C.E.E. du 30 septembre. A la demande de la France et de l'Italie, le conseil a décidé, afin d'assurer pleinement la protection des consommateurs, d'harmoniser avant la fin de l'année les législations sanitaires relatives à l'élevage, dans le sens le plus rigoureux. Tous les œstrogènes devront être interdits dans la C.E.E. comme le prescrit déjà la loi française ; les contrôles devront porter non seulement sur les abattoirs mais sur les élevages eux-mêmes et sur la commercialisation des produits vétérinaires en cause : ils concerneront toutes les catégories d'élevages (bovins, ovins, porcs, chevaux et volailles).

...ET LA PECHE EN EUROPE

Le ministre des transports a *rendu compte des travaux du conseil* des ministres des pêches qui s'est tenu le 29 septembre à Bruxelles.

Le règlement sur les mesures techniques de conservation des ressources en poisson, depuis longtemps en instance, a été adopté. A la demande de la France, sa mise en vigueur est immédiate mais demeure provisoire jusqu'à la mise au point des autres éléments de la politique communautaire de la pêche qui doit intervenir avant le 31 décembre.

Ce règlement, qui reprend les propositions *françaises*, fixe les conditions techniques de pêche dans les eaux communautaires, notamment celles concernant les maillages des filets. Son application rend caduques les mesures unilatérales *prises* par certains de nos partenaires.

En outre, à notre demande, le calendrier des travaux du conseil des ministres de la pêche a été complété. Trois réunions sont désormais prévues *d'ici au 31 décembre 1980* afin que soit *mise au point* une *politique* communautaire globale réclamée par tous les Etats. Cette politique *définirait* notamment une répartition équitable des prises, une organisation des marchés et des structures.

Enfin, la France a obtenu que l'accord-cadre entre la C.E.E. et l'Espagne soit publié au « Journal *officiel des Communautés* » avant sa ratification.

● LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté neuf projets de loi autorisant la ratification ou l'approbation de conventions internationales.

● LE F.M.I.

Le ministre de l'économie a rendu compte de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale qui se déroule actuellement à Washington et des diverses réunions internationales qui se sont tenues à cette occasion. Il s'est en particulier félicité de ce que, comme la France le souhaitait, les dispositions aient été prises pour que le Fonds monétaire joue un rôle plus actif dans le financement des déficits des pays en développement et qu'il puisse, dans chaque cas, adapter le mieux *possible* ses interventions aux *besoins spécifiques* des pays les plus démunis. C'est ainsi que le montant des *tirages possible* d'un pays sur le Fonds va être sensiblement augmenté et que les programmes de redressement des pays emprunteurs pourront être établis sur une période plus longue. La France a fait de nouvelles propositions pour que cette adaptation du F.M.I. se poursuive, sans que soit pour autant remis en cause le rôle essentiel qu'il doit jouer dans la mise en œuvre de politiques de redressement.

(Lire page 38.)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministre du 1er octobre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

● CREUSE : M. Guy PIGOULLIÉ

M. Guy Pigoullié, sous-préfet de Béziers (Hérault), est nommé préfet de la Creuse.

[Né le 26 octobre 1926 à Saint-Jean-de-Védas (Hérault), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Guy Pigoullié a occupé les fonctions de chef de cabinet dans le Gard, en Vendée, en Isère, avant d'être nommé sous-préfet de La Tour-du-Pin en 1955, sous-préfet d'Apt en 1956, de Nyons en 1959, puis secrétaire général de la Drôme en 1968 et sous-préfet de Béziers en *1971*.]

● DORDOGNE : M. Raymond JAFFREZOU.

M. Raymond Jaffrezou, préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet de la Dordogne.

[Né en 1928 à Glomel (Côtes-du-*Nord*), *ancien élève de l'ENA*, M. Jaffrezou est entré en 1961 dans le corps préfectoral. Il a été de 1968 à 1972 conseiller technique au cabinet de M. André Bord (alors secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur) et nommé ensuite secrétaire général du département du Bas-Rhin. Il occupait le poste de préfet délégué pour la police à Marseille depuis juillet 1978.]

● JURA : M. Jean DUSSERRE.

M. Jean Dusserre, sous-préfet de Montmorency (Val-d'Oise), est nommé préfet du Jura.

[Né le 3 janvier 1926 à Port-Lyautey (Maroc), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Europe), M. Jean Dusserre a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (1961) ; sous-préfet d'Issoire (1963) ; secrétaire général des Côtes-du-Nord (1968) et sous-préfet de Forbach (1974), avant d'être nommé, le 8 février 1978, sous-préfet de Montmorency.]

● POLICE DE MARSEILLE : M. Michel EON.

M. Michel Eon, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, est nommé préfet délégué pour la police auprès du préfet des Bouches-du-Rhône.

[Né le 9 juin 1927 à Paris, M. Michel Eon a commencé une carrière dans l'enseignement : en 1950, il était maître auxiliaire au lycée Voltaire. *En 1958, il est nommé chef* de cabinet du préfet de la Corse et devient, en 1962, sous-préfet chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet des Ardennes. Sous-préfet de Sarrebourg en 1965, chargé de mission auprès du préfet de la région Provence-Côte d'Azur en *1968*. M. Eon était sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye depuis décembre 1977.]

Estimant l'instruction « achevée depuis trois mois »

Les avocats de M. Delpey demandent que leur client soit jugé sans retard

Dans une « lettre ouverte » adressée à M. Alain Peyrefitte, *Mes Roland Dumas et Christian* Charrière-Bournazel, les avocats de M. Roger Delpey, demandent au garde des sceaux d'intervenir afin que la Cour de sûreté de l'Etat se prononce « *en audience publique dans les délais les plus brefs* » sur le dossier de leur client.

Arrêté le 10 mai et inculpé « *d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère de nature à nuire à la situation diplomatique de la France* », par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* daté 18-19 mai), M. Delpey n'a été entendu, depuis lors, indiquent ses défenseurs, qu'à trois reprises, la dernière se situant le 26 juin. « *Depuis plus de trois mois*, écrivent ses avocats, *M. Delpey n'a jamais été convoqué ni entendu par le magistrat instructeur ; il n'a participé à aucun acte d'instruction ; les auditions des témoins qu'il a sollicitées n'ont pas été ordonnées. Aucune confrontation avec qui que ce soit n'a jamais eu lieu, et jamais ne lui ont été présentés, pour qu'il les commente, les documents saisis à son domicile et placés sous scellés.* »

Selon les avocats, « *aucune raison d'aucune sorte ne peut justifier la prolongation d'une instruction manifestement achevée depuis trois mois* », et, selon eux, « *le dossier de l'instruction ne contient aucune pièce de nature à conforter la thèse du ministère public, selon laquelle M. Delpey aurait entretenu avec les agents d'une puissance étrangère des relations de nature à nuire aux intérêts militaires ou diplomatiques de la France ou à ses intérêts économiques essentiels. Les manuscrits de M. Jean Bedel Bokassa annexés au dossier de l'information ont essentiellement trait aux relations qui, selon lui, auraient uni l'ex-empereur du Centrafrique à M. Valéry Giscard d'Estaing et aux membres de sa famille* ».

En conclusion, Mes Dumas et Charrière-Bournazel soulignent que si, dans les délais les plus brefs, il n'y avait pas d'audience publique de la Cour de sûreté de l'Etat, ils seraient *alors* « *fondés à admettre désormais comme certitude que l'inculpation de M. Roger Delpey n'avait d'autre but que de le réduire au silence, sans regard pour la vérité, ni pour l'opinion publique, ni pour la justice* »

M. ROBERT PICQUET EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU CHILI

Le *Journal officiel* du vendredi 3 octobre publiera la nomination de M. Robert Picquet comme ambassadeur au Chili, en remplacement de M. Emmanuel Alvar de Blaudos de Casteja.

[Né en 1918, M. Robert Picquet a été en poste au consulat de Genève, puis à Athènes, à l'administration centrale (Europe), à Addis-*Abeba*, de nouveau à l'administration centrale (Asie-Océanie), à la Nouvelle-Orléans (comme consul général), à Brazzaville et à Ottawa. Il a aussi été ambassadeur à Kigali (Rwanda) (1972-1976) et à Bangui (Centrafrique) (1976-1980).]

Le Monde

société

JUSTICE

Le droit de grève en procès

Le procès intenté par la régie Renault au syndicat C.G.T. de la Régie au Mans est venu, le 1er octobre, devant la cour d'appel d'Angers. Le même jour, celle de Rennes examinait un procès similaire engagé par la direction du chantier naval Dubigeon-Normandie contre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. nantais. A Lyon, le tribunal correctionnel a débouté la S.N.C.F. et relaxé les syndicalistes qui avaient occupé la gare de cette ville pour protester, il y a un an, contre les licenciements effectués par R.V.I. (Renault-Véhicules industriels). De nombreuses autres actions judiciaires du même ordre sont en cours.

De nos correspondants

• RENNES : la sanction des abus

Rennes. — « *Nous ne verserons pas un seul centime, car il en va du devenir du droit de grève.* » La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient appelé séparément à manifester au même endroit, mercredi, à Rennes, et quelque mille deux cents à mille trois cents personnes se sont rassemblées devant le palais de justice. Les Chantiers navals Dubigeon-Normandie, de Nantes, réclament, en effet, 1,43 million de francs à l'Union des syndicats C.F.D.T. des métaux de Nantes, au syndicat local C.G.T. des métaux, au syndicat C.G.T. de Dubigeon-Normandie et à quatre délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. pour abus du droit de grève.

Le « conflit des pendules » avait été marqué, du 7 octobre au 7 novembre, par une longue et difficile grève. La direction avait décidé que les salariés pointeraient quatre fois par jour au lieu de deux et que ce pointage se ferait sur les lieux de travail effectifs et non plus dans les vestiaires. Cette grève, qui fit apparaître au grand jour les divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. dont le local fut saccagé et dont les porte-parole défavorables à la poursuite du mouvement furent empêchés de parler, s'était traduite par quelques exactions. La société en avait présenté la facture au tribunal de grande instance de Nantes qui fit droit, le 28 mars 1979 (*le Monde* du 3 avril 1979), à cette demande de Dubigeon-Normandie, retenant la responsabilité des organisations et des délégués syndicaux.

Citant un arrêt de la cour d'appel de Rennes qui, le 1er juillet 1979, considérait que les délégués syndicaux ne représentaient pas la collectivité des grévistes, Mᵉ Danièle Fretin-Bathily, du barreau de Nantes, a plaidé l'irrecevabilité de l'action engagée contre les délégués. Quant aux organisations, qui sont des personnes morales, elles ne sont pas titulaires, en tant que telles, du droit de grève : « *Comment pourrait-on abuser d'un droit que l'on n'a pas ?* » Dans cette affaire, les premiers juges ont estimé que les organisations syndicales sont les promotrices, les organisatrices et les maîtres d'œuvre de la grève, qu'il leur appartient de ce fait de contrôler le mouvement et qu'elles doivent être tenues pour responsables des abus survenus.

Plaidant la mise hors de cause de ses clients, l'avocate nantaise a estimé que la décision des premiers juges faisait peser sur les délégués syndicaux une responsabilité collective du fait d'autrui, ce qui, pour l'heure, n'existe pas dans le droit civil français.

Pour le défenseur de la C.F.D.T., Mᵉ Lucien Fouace, « *ce propos traduit un souhait de voir condamner l'arrêt de travail* ».

« *On nous fait un mauvais procès à propos de cette action en justice* », a estimé Mᵉ Philippe Gauthier, du barreau de Nantes, défenseur de Dubigeon-Normandie, qui n'entend nullement remettre en cause le droit de grève, mais demande la sanction d'un abus de droit. « *Il s'agit de juger que, dans cette grève, les organisations syndicales et les délégués syndicaux ont été les constructeurs, les agents d'exécution de la grève, qu'ils ont délibérément abusé de moyens étrangers à l'exercice licite du droit de grève et que ces moyens ont entraîné un préjudice anormal.* »

Arrêt le 30 octobre.

CHRISTIAN TUAL.

● ANGERS : jurisprudence et préjudice

Angers. — La grève dite « *de l'enthousiasme* » qui désorganisa totalement la production de l'usine Renault du Mans (dix mille salariés) de février à avril 1975 et contraignit au chômage technique plusieurs unités de montage de la firme était-elle « *illicite* », ainsi que l'a affirmé, en mars 1979, le tribunal du Mans, en confirmant la responsabilité du syndicat C.G.T. dans l'organisation de ce mouvement ?

La question a été posée, mercredi, à la cour d'appel d'Angers devant laquelle se déroulait un nouvel épisode de la longue bataille juridique engagée le 21 mars 1975 avec l'assignation du syndicat de l'usine Renault du Mans par la direction de l'entreprise et retardée durant trois ans par une plainte de la C.G.T. pour « *discrimination syndicale* », jugée irrecevable par les juridictions de première instance, d'appel et de cassation.

Le droit de grève est inscrit dans la Constitution. Mais pour Mᵉ Assicot, du barreau du Mans, avocat de Renault, « *c'est la jurisprudence des tribunaux qui a défini à la fois le droit de grève et ses limites* ». Les participants au mouvement de 1975 « *en se bornant à ralentir la production sans se déclarer en grève — ce qui aurait impliqué la suspension du contrat de travail et le droit pour l'employeur de ne pas payer les salaires — n'ont pas respecté les principes de la bonne foi...* ».

Ce à quoi Mᵉ Jacob, du barreau de Paris, répond au nom du syndicat C.G.T. que « *le propre de la grève est de créer un préjudice pour l'employeur, car il n'y a pas pour les travailleurs d'autre moyen d'obtenir gain de cause* » et que si « *la jurisprudence seule définit des normes, elle n'est pas éternelle...* ».

La responsabilité du syndicat C.G.T. est-elle engagée ? Pour Mᵉ Jacob, il faut compter avec « *l'autonomie de la volonté des travailleurs qui peuvent aujourd'hui décider d'un mouvement sans attendre les consignes syndicales* ». Mais pour Mᵉ Assicot, les syndicats « *ne sauraient être des entités juridiquement irresponsables* »; et, à l'époque des faits, la C.G.T. s'est félicitée dans des tracts du caractère « *approprié* » des méthodes employées.

Arrêt le 22 octobre.

CLAUDE-HENRI GAY.

● *Onze jours après l'enlèvement de M. Bernard Galle*, à Lyon, une troisième lettre, écrite de la main de celui-ci, serait parvenue, dans la journée du mercredi 1er octobre, à sa famille. On ignore toutefois le contenu du nouveau message.

LE SORT DE M. JACQUES BIDALOU

Un « huron » contre un ministre

« Rock against Peyrefitte » est le titre du concert organisé jeudi 2 octobre, à partir de 18 heures, à la Mutualité, à Paris, par un comité de soutien à M. Jacques Bidalou, juge d'instruction à Hayange (Moselle), suspendu le 16 juillet par le ministre de la justice pour « *non-conformisme* », « *extravagances* », « *manquements à l'obligation de réserve* » et « *violations du principe de la séparation des pouvoirs* ». Encore ne s'agit-il que de quelques-unes des charges retenues contre lui, le dossier rassemblé patiemment par la chancellerie contenant, au dire de l'intéressé, plus de 340 cotes.

M. Bidalou est un excentrique, une espèce plutôt rare parmi ses pairs. Fondateur et membre unique de l'International Punk au Syndicat de la magistrature, ce grand escogriffe à l'allure d'étudiant prolongé a choisi la provocation comme mode d'expression. C'est un risque qu'il prenait : il n'est pas sûr que cela ne lui ait rendu que des services, ni aux causes qu'il défend.

La guérilla juridique qu'il a menée contre la cour d'appel de Metz et la Sonacotra, à laquelle il a ordonné huit fois de suite la réintégration d'immigrés jetés à la rue, lui a valu le soutien du parti socialiste — localement — et de M. Mitterrand, personnellement. Autour de cette affaire, menée avec plus de courage que de doigté, sont venus se greffer des épisodes qui ont provoqué des grincements de dents, même parmi ses amis.

Depuis l'affaire de la Sonacotra, M. Bidalou multiplie les interviews. Dans l'une, il affirme, non sans présomption, vouloir « *détraquer le système de pensée* » des « *bureaucrates* » au pouvoir ; dans l'autre, il proclame sa volonté de jouer les « *hurons* » du monde judiciaire.

Il joue les empêcheurs de tourner en rond au Syndicat de la magistrature, où ses tirades répétées ont fini par lasser. Aujourd'hui, le Syndicat, qui lui reproche de jouer les francs-tireurs et d'ignorer les vertus de l'action collective, admet qu'il n'est « *pas simple à défendre* », mais lui apporte son soutien au nom de la liberté de tout magistrat à rendre des jugements en son âme et conscience, sous le contrôle de la cour d'appel et de la Cour de cassation.

Menacé de révocation, tenu pour suspect par la plupart des siens, M. Bidalou n'est pas seul, comme en témoigne le concert à la Mutualité et le soutien que plusieurs organisations lui ont apporté au cours d'une conférence de presse, le 1er octobre, dont le P.S.U., le S.G.E.N.-C.F.D.T., le Syndicat national des journalistes, la Ligue des droits de l'homme et, malgré tout, le Syndicat de la magistrature.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

● *Décès de l'évêque de Gap.* — Mgr Pierre Chagué, évêque de Gap (Hautes-Alpes), est mort le 1er octobre d'une crise cardiaque à l'hôpital de la ville, où il avait été admis le matin même.

[Né à Dijon le 27 juillet 1920, Mgr Chagué avait été ordonné prêtre en 1945 à Lyon. En 1965 il était devenu archiprêtre de Belleville-sur-Saône (Rhône), puis, en 1969, évêque auxiliaire de Lyon en résidence à Roanne. Il était évêque de Gap depuis 1975.]

Les attentats antisémites

● *Seize extrémistes remis en liberté à Paris*

● *Deux personnes écrouées à Nice*

Seize militants d'extrême droite, interpellés mardi 30 septembre à Paris, dont MM. Pierre Sidos, responsable de l'organisation l'Œuvre française, et Jean-Gilles Malliarakis, dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire, ont été remis en liberté mercredi en fin d'après-midi. En revanche, un militant du Front national, M. Jean-Claude Nourry, a été condamné.

Après les attentats du 26 septembre, une information contre X... a été ouverte le 2 octobre. Elle a été confiée à M. Guy Joly.

A Nice, quatre des huit militants ou sympathisants de l'ex-FANE, interpellés mardi, ont été présentés jeudi 2 octobre à M. Michel Zavarro, juge d'instruction. Trouvés en possession d'un fusil de guerre et de munitions, trois d'entre eux ont été inculpés de « détention illégale d'armes de première catégorie ». Il s'agit de M. Marc Gillet, un étudiant âgé de vingt et un ans, qui a aussi été inculpé de « menaces de mort par écrit et d'incitation à la haine raciale », et de deux autres personnes, Marie-France Gillet, âgée de vingt-quatre ans, et d'un Anglais, Pierre Beake.

Une quatrième inculpation a été prononcée contre M. Daniel Milan, âgé de trente-trois ans, agent de sécurité, pour complicité d'incitation à la haine raciale. MM. Gillet et Milan ont été écroués. Ces inculpations font suite à la plainte déposée, le 4 septembre, par le président de l'association cultuelle israélite de Nice, au nom de soixante-sept responsables d'organisations juives des Alpes-Maritimes, dont l'identité figurait dans une lettre de menaces portant l'emblème de l'ex-FANE (« le Monde » du 2 octobre).

Un membre du Front national est condamné à six mois de prison

Trois des personnes arrêtées à Paris par la brigade criminelle, dans la journée du 30 septembre, ont été condamnées en flagrant délit, le 1er octobre, par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, pour détention illégale d'armes et de munitions.

M. Philippe Cocagnac, âgé de vingt et un ans, étudiant, conservait sur l'armoire de sa chambre une cartouchière de la dernière guerre, que lui avait donnée son père, décédé en 1973. Le tribunal, présidé par M. Ducros, l'a condamné à 1 000 francs d'amende.

Etudiant, lui aussi, M. François Marchetti, âgé de vingt ans, avait rangé dans un tiroir un pistolet P. 38, provenant de la guerre d'Algérie, que son père, cardiologue, avait préféré, pour des raisons familiales, ne pas garder dans sa propre chambre. Le tribunal l'a condamné à 2 000 francs d'amende.

Les deux jeunes gens, qui habitent chez leurs parents, affirment qu'ils ont abandonné toute activité militante pour se consacrer à leurs études. Le cas du troisième prévenu, un courtier en publicité, M. Jean-Claude Nourry, âgé de trente-cinq ans, est plus grave. Ce militant, membre du Front national et du comité de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, avait déjà été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis, en 1973, puis à dix mois de prison avec sursis, en 1976, pour des chèques sans provision. Les policiers ont trouvé à son domicile deux pistolets de calibre 7,65, ainsi que des cartouches. Ils ont aussi saisi de la documentation sur les émetteurs et les écoutes téléphoniques, une fausse carte d'identité vierge, des fausses cartes de presse, ainsi qu'un tampon du Syndicat national des journalistes (S.N.J.).

« *Les armes*, a expliqué M. Nourry, *m'ont été remises en 1976 par un ami qui se réinsérait dans la société. Je les avais d'abord enterrées à la campagne. Puis je les ai mises chez moi, il y a deux mois, parce que j'avais fait l'objet de menaces, à l'époque de l'assassinat de Pierre Goldman. Et puis, mon ami François Duprat, lui aussi a été assassiné.* » Le tribunal l'a condamné à une peine de six mois d'emprisonnement.

L'Assemblée du Conseil de l'Europe s'inquiète de la montée des doctrines élitaires et racistes

De notre correspondant

Strasbourg. — Empêcher la renaissance de la propagande fasciste et raciste est le but que s'assigne l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe qui a demandé, mercredi 1er octobre, à l'unanimité, au comité des ministres des pays membres de mettre en œuvre, pour l'immédiat, des moyens répressifs et, à terme, d'entreprendre un intense effort éducatif auprès de la jeunesse.

On assiste à « *l'apparition dans plusieurs Etats membres d'une propagande virulente visant à réhabiliter des théories fascistes et leurs aspects racistes* ». Ce constat du socialiste luxembourgeois Robert-Ernest Krieps, dans le rapport présenté au nom de la commission politique, prend tout son relief à la lumière des récents attentats de Bologne, de Munich, d'Anvers et de Paris. L'Assemblée, qui a vigoureusement condamné cette propagande « *utilisée avec grand tapage par des groupuscules extrémistes dans un climat d'inquiétude économique et sociale* », s'inquiète fort de son audience auprès de certains secteurs de la population et de sa pénétration insidieuse dans l'« *idéologie de certains partis politiques de grande obédience* ».

Fait très rare dans les annales de l'Assemblée, elle attire également l'attention des journalistes et des utilisateurs des *mass media* sur leur responsabilité à l'égard de la propagation dans le public d'informations susceptibles de « *favoriser le développement de réactions à caractère raciste et élitaire* ».

Le rapporteur, un juriste qui a passé lui-même les années de guerre dans différents camps de déportation nazis, débute son analyse des menées fascistes en Europe par la situation française. Si la droite néo-fasciste reste une force négligeable au plan politique, les groupuscules terroristes qui s'en réclament ont attiré l'attention par une série d'attentats. Plus importante et dangereuse à long terme est l'« *apparition d'une nouvelle théorie de la race d'élite* » mise au point par le Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (GRECE). Dans son texte, le rapporteur déclare (page 8, paragraphe 30) : « [Le GRECE] *s'est manifesté par une publicité massive dans le supplément en couleurs du* Figaro Magazine *par une doctrine fondée sur l'eugénisme et sur la théorie de l'élite politique s'opposant à la tradition judéo-chrétienne décadente. Son inspirateur est un journaliste de trente-six ans, Alain de Benoist, étudiant révolutionnaire de 1968 qui a maintenant viré à droite. Il fait paraître la revue du GRECE*, Nouvelle Ecole, *et il est pratiquement introduit dans les colonnes du* Figaro. *Il prétend s'opposer au totalitarisme et à la violence des groupes précédents de droite comme Action française, mais ses idées sont intrinsèquement liées à la recherche de la race supérieure aryenne épargnée par les théories égalitaires ou par les mélanges raciaux.* »

Dans le débat, M. Gilbert Sénès, député socialiste, a déploré que le *Figaro Magazine* se soit fait le porte-parole des tenants de la « sociobiologie » dont les thèses peuvent favoriser un « préfascisme ».

M. Krieps met également en cause les revues *Défense de l'Occident* et *Notre Europe*, organes de l'ex-FANE, dont il relève la dissolution récente, et qui « *diffusent la propagande nazie, apparemment dans l'impunité* ». La résolution adoptée à l'unanimité, moins l'abstention d'un représentant du M.S.I. (néo-fasciste) demande aux gouvernements de prendre « *des mesures plus incisives et adéquates pour frapper les centres de subversion fascistes et nazis* » et surtout de faire appliquer les législations visant à réprimer la xénophobie et le racisme.

Mais à terme il s'agit « *de s'attaquer aux racines du mal* » pour éliminer les causes favorisant la montée du péril fasciste : l'injustice, le chômage, et il faut mener une vaste action d'éducation qui « *devrait notamment réserver une place convenable à l'enseignement de l'histoire moderne de façon à mieux préparer les jeunes à la promotion de la démocratie* ».

JEAN-CLAUDE HAHN.

SPORTS

FOOTBALL

Trois clubs français sur quatre passent le premier tour des Coupes d'Europe

Nottingham Forest, vainqueur de la Coupe européenne des clubs champions ces deux dernières années, ne réussira pas la « passe de trois », comme le Real Madrid, l'Ajax Amsterdam ou le Bayern Munich. Déjà battus, le 17 septembre à Sofia, par les militaires du C.S.K.A., les « Forestiers » de Nottingham, handicapés par l'absence de leur avant-centre Trevor Francis et les démêlés de Garry Birtles, l'autre attaquant de pointe, avec l'entraîneur Brian Clough, ont subi, mercredi 1er octobre, une deuxième défaite — *la quatrième seulement en vingt matches* — sur le même score (1 à 0). Les chances anglaises dans cette épreuve reposent désormais sur le Football Club de Liverpool, vainqueur en 1977 et en 1978, qui a réussi le plus gros score de la soirée (10 à 0) contre les Finlandais d'Oulu.

Après Liverpool, c'est l'Association sportive de Saint-Etienne qui s'est montrée la plus efficace dans la Coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.) en marquant encore sept buts aux Finlandais de Kuopio. La deuxième équipe française engagée dans cette épreuve, le Football Club de Sochaux, s'est également qualifiée sans trop de problèmes. Vainqueurs au match « aller » du Servette de Genève par 2 à 0, les Sochaliens avaient accru leur avantage à la mi-temps grâce à un but de Genghini. Ils ont pourtant connu une fin de match difficile, permettant aux Suisses de l'emporter par 2 à 1. Nantes s'étant qualifié la veille en Coupe des clubs champions, un seul club français ne participera pas au deuxième tour des Coupes européennes : l'Association sportive de Monaco.

De notre envoyé spécial

Monaco. — Même la visite du Football Club de Valence et de son illustre chasseur de buts Mario Kempès n'a pas suffi à remplir les tribunes du stade Louis-II. C'est l'enseignement majeur du match qui opposait, mercredi 1er octobre, l'équipe de la Principauté au club espagnol, détenteur de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes. Tout le reste sera du déjà vu : la qualité du football pratiqué par les joueurs de l'A.S. Monaco, comme sa fâcheuse habitude d'être l'équipe des grands rendez-vous manqués.

Malgré trois titres de champion de France et quatre coupes de France gagnés en vingt ans, qui lui confèrent un certain prestige dans l'hexagone, Monaco n'a, en effet, pas cessé de multiplier les échecs à l'échelon européen. Difficile d'expliquer pourquoi des joueurs qui, à longueur d'année, traitent d'égal à égal avec les Stéphanois, les Nantais ou les Bastiais ne supportent plus la comparaison dès qu'il s'agit de compétitions européennes. En tout cas, après les éliminations peu glorieuses enregistrées en seizièmes de finale devant Malmö en 1978 et Sofia en 1979 les dirigeants monégasques ont décidé de se séparer de quatre de leurs meilleurs joueurs (Dalger, Gardon, Moizan, Onnis) dont les contrats arrivaient à expiration. Les artistes partis, l'heure était aux joueurs plus polyvalents avec notamment l'arrivée dans la Principauté du solide milieu de terrain suisse Humberto Barberis. La page était vraiment tournée, mais Gérard Banide, l'entraîneur, demeure fidèle à ses principes. Il préconise toujours la « *recherche constante d'un équilibre entre le jeu collectif et l'expression individuelle* ». Et Valence a bien failli s'y laisser prendre.

Pour tout dire, après vingt minutes de jeu, les buts inscrits par les Monégasques — Petit (7e min.) et Barberis (21e min.) — avaient déjà effacé le passif du match aller (0-2) à Valence. Les Azuréens affichaient alors une telle détermination qu'ils semblaient enfin en mesure de porter l'estocade. Monaco mènera encore par trois buts à un — but de l'Uruguayen Morena (36e min.) pour Valence et de Petit (50e min.). — mais l'illusion ne sera plus que de courte durée. Coup sur coup, les Argentins Kempès (74e min.) et Felman (77e min.) ont frappé, rappelant de manière très opportune que le F.C. Valence est une équipe très habile en contre-attaque et que ses individualités sont capables à tout moment de redresser une situation compromise.

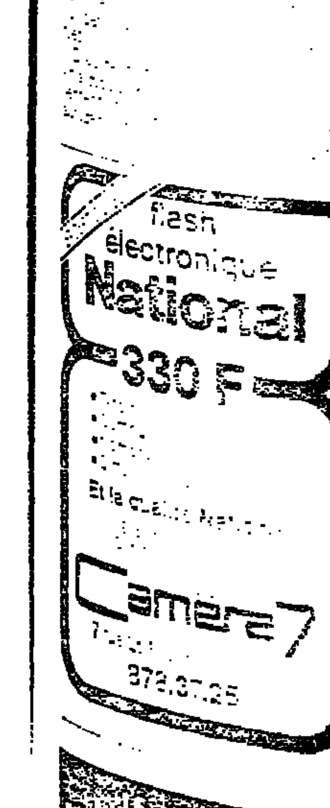
Résultat (3 à 3) : par la faute de trois francs-tireurs sud-américains venus exercer leur talent en Espagne et de sa défense centrale un peu trop complaisante, la nouvelle équipe monégasque, au demeurant très généreuse, n'avait pas mieux réussi que ses devancières.

JEAN-MARIE SAFRA.

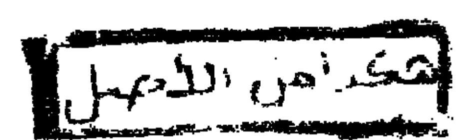
RÉSULTATS

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS (seizièmes de finale, retour)

*Nantes (Fr.) b. Linfield (Irl. du Nord)	2-0 (1-0)
*Craiova (Roum.) et Inter Milan (It.)	1-1 (0-2)
*Etoile rouge (Youg.) b. Stavanger (Norv.)	4-1 (3-2)
*Szombierski (Pol.) b. Trabzonspor (Turquie)	3-0 (1-2)
*Ostrava (Tch.) b. Vestmannajar (Isl.)	1-0 (1-1)
*Honved Bud. (Hongrie) b. Sp. Lisbonne (Port.)	1-0 (2-0)
*Spartak Moscou (U.R.S.S.) b. Esch (Lux.)	4-0 (5-0)
C.S.K.A. Sofia (Bulg.) b. *Nottingham F. (Ang.)	[illegible]
*Liverpool (Ang.) b. Oulu (Finl.)	10-1 (1-1)
*Austria Vienne (Autr.) et Aberdeen (Ecosse)	0-0 (0-1)
*Bayern Munich (R.F.A.) b. Olympiakos Pirée (Gr.)	3-0 (4-2)
*Apoel Nicosie (Chypre) b. Dynamo Berlin (R.D.A.)	2-1 (0-3)
*Bâle (Suisse) b. F.C. Bruges (Belg.)	4-1 (1-0)
*Ajax (P.-B.) b. Dynamo Tirana (Alb.)	1-0 (2-0)
*Esbjerg (Dan.) b. Halmstad (Suède)	3-2 (0-0)
*Real Madrid (Esp.) b. Limerick (Eire)	5-1 (2-1)







MÉDECINE

REMIS AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un rapport officiel dénonce les aberrations de la politique psychiatrique

L'enquête entreprise récemment par le ministère de la santé et de la sécurité sociale sur la psychiatrie en France aura été menée à bien avec une rapidité dont l'administration n'est guère coutumière, surtout s'agissant d'un sujet aussi vaste et aussi difficile.

Cette enquête, commencée sur l'initiative de M. Jacques Barrot au début de l'été et à laquelle ont participé l'ensemble des directions du ministère, comporte des jugements d'une rare sévérité, peut-être parce que ce document est d'usage interne. Les administrateurs s'y expriment avec un franc-parler qui rendra ce travail d'une grande utilité ; l'inadaptation des services psychiatriques à une demande croissante en matière de santé mentale y est clairement mise en évidence et quelques propositions y sont avancées pour l'avenir.

M. Jacques Barrot, qui doit participer, le vendredi 3 octobre aux Entretiens de Bichat, à une « table ronde » consacrée à l'hospitalisation des malades mentaux, commentera à n'en pas douter les résultats de cette enquête.

L'étude du ministère révèle tout d'abord l'importance considérable et croissante de la « demande » reçue par les services de psychiatrie. Pour la seule année 1978, par exemple, deux cent soixante-huit mille malades ont été hospitalisés dans les établissements psychiatriques, dont la population permanente dépasse cent mille personnes.

Cette population, quelle est-elle ? Les chiffres du ministère mettent en évidence que la rotation des malades hospitalisés en psychiatrie *a crû considérablement au* cours de ces dernières années. On va beaucoup plus qu'autrefois à l'*hôpital psychiatrique et l'on y* reste beaucoup moins longtemps : la durée moyenne de l'hospitalisation est ainsi passée de deux cent dix-huit jours en 1960 à environ cent jours en 1978. Cette réalité n'est vraie cependant que pour une partie seulement des malades hospitalisés : en effet, pour 27 % la population asilaire est internée plus de deux ans et 26 %... plus de dix ans, soit plus de cinquante mille personnes.

Cette population est en majorité masculine (56 %). Les diagnostics relevés le plus souvent chez les hommes sont l'alcoolisme (48 %), les troubles *psychotiques — non* compris la schizophrénie et les psychoses maniaco-dépressives (14 %) et les névroses (13 %). Chez les femmes, les névroses représentent 31 % des diagnostics, les psychoses 23 % et l'alcoolisme 14 %. Ce dernier est en augmentation très rapide, en particulier chez les femmes.

Enfin, la population asilaire se recrute, dans sa majorité, dans les catégories socioprofessionnelles défavorisées ; elle comporte davantage d'étrangers, de célibataires, de divorcés, et de veufs que la population générale.

L'enquête du *ministère livre* aussi des données inattendues sur l'importance considérable de la psychiatrie ambulatoire : vingt-huit millions d'actes médicaux (consultations et visites) ont été dispensés en 1975 pour des problèmes de santé mentale (soit trente-huit actes pour cent personnes : trente-trois en médecine libérale et cinq en dispensaire d'hygiène mentale), ce qui représente un doublement entre 1970 et 1978. Ainsi ces actes absorbent-*ils à présent près de 10 %* de l'ensemble des consultations et visites de la médecine de ville, *contre 3 % en 1966. Cette évo*lution est due assurément à un ensemble complexe de facteurs, parmi lesquels le nombre de psychiatres joue certainement un rôle : de 1972 à 1978, l'effectif des psychiatres de ville a... quadruplé pour atteindre aujourd'hui deux mille cinq cents.

Pourtant, l'un des points les plus intéressants de l'enquête montre que beaucoup de médecins non spécialistes font aussi de la psychiatrie : seulement 26 % des *actes motivés par* des problèmes de santé mentale sont pratiqués par des psychiatres. C'est dire que *74 % le sont par des généralistes* ou des spécialistes non pychiatres.

D'autre part, les *cliniques psy*chiatriques privées, qui ne représentent que dix mille lits, n'en assurent pas moins un volume d'activité considérable, car la rotation des malades y est de loin supérieure à celle du secteur public (malades moins « lourds » et moins coupés de leur milieu).

Enfin, les hôpitaux généraux *accueillent aussi, de leur côté,* un nombre croissant de malades mentaux, soit dans des services de *psychiatrie, soit en médecine.*

Suréquipement et incohérences financières

Outre ces éléments descriptifs rassemblés pour la première fois *de manière synthétique,* l'étude du ministère comporte une partie critique d'une grande sévérité. *Elle rappelle tout* d'abord que la politique de secteur, pourtant définie dès 1960, et qui visait à vider en grande partie les asiles, n'a reçu un début d'application qu'au début des années 70. Dans l'intervalle, les pouvoirs publics ont laissé construire, entre 1960 et 1972, trente-trois mille lits spécialisés et la France est, aujourd'hui, suréquipée à un point tel que l'enquête évalue à près de 40 % les lits des hôpitaux psychiatriques qui devraient être supprimés : un quart seraient fermés et 12 % environ transférés dans des services spécialisés *d'hôpitaux généraux.*

Certains établissements, par leur dimension même, constituent un obstacle quasi insurmontable à la pratique de la sectorisation. L'enquête cite ainsi celui de Leyme (Lot), qui devrait comporter deux cent soixante lits et en compte... huit cent soixante-dix, et celui de Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine), qui en dénombre mille six cents pour des besoins estimés à huit cents.

L'étude analyse ensuite les résistances à l'éclatement des asiles et dénonce tout aussi bien les réticences de l'administration départementale que celles des conseillers généraux, celles de nombreux directeurs d'hôpitaux, de certains médecins et d'un « grand nombre » d'infirmiers qui voient dans le développement des activités extra-hospitalières une menace directe sur leur emploi.

Mais ces résistances ne sauraient évidemment être levées tant que subsisteront ce que l'étude ministérielle appelle les *« incohérences du système de financement ».*

Ces incohérences sont de taille puisque l'équilibre financier des établissements continue de reposer entièrement sur le nombre de malades hospitalisés, qui garantissent à l'hopital le prix de journée de la Sécurité sociale et que les activités extra-hospitalières — considérées comme « préventives » — donc non prises en charge par la Sécurité sociale — sont supportées par les départe*ments. D'où ce que l'étude* dénonce à juste titre comme une situation *« aberrante » : « Dans un même secteur, l'équipe médicale s'efforce d'éloigner les malades de l'hôpital alors que les responsables administratifs cherchent à les y maintenir. »*

D'autre part, la coopération entre les psychiatres de secteur public et leurs collègues privés *reste quasi inexistante. Le* généraliste, quant à lui, n'est le plus souvent appelé que pour les *urgences. Enfin, la coordination* fait totalement défaut entre les institutions de psychiatrie publiques et les établissements à caractère dit « social » qui accueillent pourtant quatre cent cinquante mille enfants, adolescents et jeunes adultes de moins de vingt-cinq ans (trois cent trente mille sont handicapés mentaux ; cent vingt mille présentent des troubles du comportement ou des troubles psychiatriques graves).

Aucune coordination non plus avec les établissements qui accueillent quelque trente mille handicapés mentaux *adultes. Enfin, sur les deux cent quatre-*vingt onze mille personnes âgées hébergées *(chiffre de 1976)* en institution, cent quinze mille présentent des troubles mentaux (dépression, désorientation, démence, alcoolisme). En bref, il s'agit d'une population de près de sept cent mille personnes qui est considérée comme exclue du champ d'activité des équipes de secteur. S'y ajoutent les malades mentaux pris en charge dans les hôpitaux généraux et les C.H.U., également considérés comme « hors secteur ». Les enquêteurs du ministère ne souhaitent nullement que cet énorme ensemble passe sous l'autorité des chefs de secteur. Mais que leurs responsables cessent de s'ignorer mutuellement.

Dans ses conclusions, l'enquête du ministère déplore le caractère *« fragmentaire et incohérent »* des *études statistiques menées jusqu'à présent* sur cette question. Elle relève que les réalisations *de « structures intermédiaires »* (foyers de post cure, hôpitaux de jour et de nuit) sont à encourager, de même que *l'installation* de services psychiatriques dans les hôpitaux généraux.

Cependant, une constatation « inquiétante » reste à faire : il semble que le développement actuel des pratiques extra-hospitalières ne s'accompagne pas d'une nette réduction du nombre des malades hospitalisés. Tout se passe comme si les deux modalités de soins se superposaient l'une à l'autre. Il faudra donc, estime l'enquête, inéluctablement choisir : ou l'on décide de diminuer la capacité d'accueil des hôpitaux psychiatriques et l'on mène, dans ce but, une politique volontariste ; ou l'on se condamne à assister à une superposition absurde *et préjudiciable à tous.*

Il faut, conclut l'enquête, non seulement améliorer notablement l'information *sur les maladies* mentales, mais diminuer considérablement les capacités d'accueil des hôpitaux psychiatriques, en convertissant personnels et structures. Il faut encore imaginer des mécanismes financiers appropriés qui évitent les aberrations actuelles et les superpositions de coûts. Il faut enfin impérativement mettre en œuvre une coopération entre toutes les structures et tous les hommes qui concourent à la prise en charge de la santé mentale.

CLAIRE BRISSET.

QUI SE SUICIDE ?

Se suicide-t-on plus en période de crise économique et de difficultés matérielles ? Les chiffres de la crise mondiale de *l'entre-deux-guerres le donnaient* à penser. Or, actuellement, en France, s'il y a augmentation du nombre des suicides, c'est uniquement en raison du vieillisse*ment de la population, la pro*portion des suicides augmentant fortement avec l'âge : à répartition par âge constante, le suicide a, en fait, diminué *de plus de 50 % depuis une soixantaine* d'années, révèle l'enquête du ministère.

La *surmortalité masculine par* suicide, très forte depuis 1940, *tend à se réduire. En 1978 pour*tant, le taux atteignait encore 22,9 pour cent mille chez l'homme et 9 pour cent mille chez la femme.

*Le suicide frappe aussi davan*tage les catégories sociales les moins favorisées : entre trente-cinq et quarante-quatre ans, les salariés agricoles se donnent la *mort cinq fois plus que les* cadres supérieurs ; entre quarante-cinq et cinquante-quatre ans, sept fois plus.

Ces différences sont modu*lées chez les hommes* selon le statut matrimonial. Les veufs se tuent plus que les célibataires, suivis *par les divorcés* et les gens mariés. Des variations régionales sont aussi constatées : le taux de suicides est beaucoup plus élevé dans le Nord et l'Ouest *que dans l'Est et le* Sud. Ainsi le taux de suicides masculins est-il deux fois et demie plus élevé en Bretagne que dans la région Midi-Pyrénées. *Les étrangers présents en* France se suicident moins que les nationaux. Les détenus ont un taux de suicide cinq fois supérieur à celui de la population *générale.*

La France se situe à l'égard du suicide dans une position médiane par rapport aux pays de développement comparable. On y constate, cependant, un taux élevé de suicides de personnes âgées.

● PRECISION. — A la suite de notre article consacré au traitement des sciatiques par *« nucléolyse » (le Monde* du 24 septembre), le docteur Olivier Troisier (hôpital Foch de Suresnes) nous prie de *préciser que* cette technique a fait son apparition en France en 1976. Il ajoute : *« C'est l'hôpital Foch qui fut le premier à entreprendre cette thérapeutique, en France, et qui dispose largement de la plus grande experience (cent quinze cas publiés aux Journées du rachis de l'hôpital Beaujon).*

Les Entretiens de Bichat

AMNESTY INTERNATIONAL RÉDUITE AU SILENCE

Les responsables des Entretiens de Bichat n'ont pas même répondu, cette année, à la section française d'Amnesty International, qui leur demandait de laisser la commission médicale de l'organisation humanitaire dresser un stand d'information dans le hall de la faculté où se déroulent les Entretiens.

Il y a deux ans, les mêmes organisateurs avaient déjà adressé une lettre de refus au motif que les Entretiens de Bichat sont à visée « purement médicale ». *Les centaines de* médecins que regroupe Amnesty International estiment qu'il n'est pas indifférent aux professions de santé, de savoir que de plus *en plus de praticiens participent* à des exécutions capitales et à la torture, alors que d'autres, au péril de leur vie, soignent victimes et réfugiés.

En 1979, convaincus, semblait-il, par ces arguments, les responsables des Entretiens de Bichat avaient, non seulement fermé les yeux sur le stand *qu'Amnesty International avait* installé... à la cafétéria de la faculté, mais laissé les membres de l'organisation humanitaire s'exprimer au cours d'une « table *ronde » consacrée aux médecins* face à l'homme privé de liberté *(le Monde* daté 7-8 octobre 1979).

En 1980, le silence.

C. B.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

Le SNES répond à M. Jospin

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, *M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste, avait opposé les méthodes et l'efficacité du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) et* celles du Syndicat national des enseignements de second degré *(SNES). M. Jospin demandait* notamment que « les organisations syndicales montrent un peu leur bilan. Non pas qui fait le plus la grève, mais qui est le plus efficace, du SNES ou du SNI par exemple » *(le* Monde *du 20 septembre).*

M. Jean Chaubard, secrétaire national du SNES, apporte la réponse suivante :

« Pour le SNES, ce n'est pas en terme de concurrence ou de rivalité entre organisations ou entre catégories d'enseignants qu'il convient d'aborder la question de l'efficacité de l'action syndicale.

» Mais il n'en reste pas moins vrai que la question des résultats est en effet une question-clé pour juger de la valeur de l'interven*tion syndicale.*

» Nous nous contenterons ici de formuler trois remarques :

» Première remarque : nous partageons entièrement l'opinion selon laquelle, dans la conjoncture actuelle, face à la politique gouvernementale en matière d'éducation, l'un des objectifs de l'action syndicale est de défendre la qualité du service public et la *situation des personnels.*

» En ce sens, ce n'est pas l'un des moindres mérites de l'action *du SNES d'avoir, par exemple,* dans la dernière période, mis en échec le projet ministériel de création d'un corps de professeurs de collèges ou le projet Haby de second cycle et ce, dans un contexte d'attaques convergentes contre l'unité et la qualité du second degré.

» Deuxième remarque : pour le SNES, l'appréciation d'un résultat *ne peut se faire qu'en référence* aux intérêts réels et aux aspirations des jeunes, des personnels, *des familles. Se situer dans le* cadre des objectifs d'appauvrissement et de subordination du service public d'éducation qui sont ceux du gouvernement actuel, pour pouvoir se targuer d'avoir obtenu des résultats importants, ne correspond nullement à notre conception de ce que doit être un syndicalisme indépendant et efficace.

» Les véritables *négociations* que notre action a pour but d'obtenir doivent porter sur la mise en œuvre de mesures susceptibles de résoudre les problèmes de notre système éducatif et de ses personnels et non d'en aggraver la crise.

» Au contraire : imposer, dans un contexte d'austérité renforcée, des mesures positives telles que, par exemple, la titularisation de milliers d'auxiliaires, l'abaissement des *maxima* de service des enseignants des disciplines technologiques ou l'amélioration de certains contenus d'enseignements, telle l'éducation manuelle et technique, nous paraît correspondre à ce que les syndiqués attendent de leur organisation.

» Troisième et dernière remarque : nous sommes de ceux qui refusent la dévalorisation réelle *du métier d'instituteur,* mais nous ne pensons pas que, notamment dans le contexte actuel de « redé*ploiement », euphémisme* pour désigner la généralisation de l'austérité, le remède à cette situation puisse être recherché et trouvé dans la redistribution d'une masse salariale dévalorisée entre les différentes catégories d'enseignants et de fonctionnaires, qualifiés globalement de « nantis » par *le premier ministre.*

Une action résolue

» Il nous semble, au contraire, que *l'unité et l'efficacité syndi*cales exigent une action résolue pour obtenir une revalorisation *d'ensemble de la fonction* enseignante et, au-delà, de l'ensemble de la fonction publique — dont le pouvoir d'achat des personnels a été fortement érodé, notamment par une politique contractuelle dont le contenu imposé par le gouvernement aurait dû susciter son rejet par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires.

» Pour notre part, nous estimons que, pas plus qu'une autre, la revalorisation du métier d'enseignant dans le second degré ne saurait être indéfiniment différée.

» C'est la démarche que le SNES, pour sa part, a préconisée et mise en œuvre au cours de dernières années dans ses propres *actions,* avec *le souci constant* qu'elles soient le plus unitaires et efficaces possible : démocratiquement, en toute *souveraineté* et indépendance à l'égard du gouvernement et de tout parti politique quel qu'il soit. »

UNE DÉLÉGATION DE LA FEN EST REÇUE A L'ELYSÉE

« L'audience n'a pas été inutile. Nous avons rencontré un auditeur attentif. » A sa sortie de l'Elysée, mercredi 1er octobre, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, était satisfait de l'entrevue de plus d'une heure qu'il avait eue avec le président de la République.

Pour la deuxième fois depuis *le début de ce septennat* (1), M. Henry conduisait une délégation de la FEN, réduite cette année aux représentants des personnels non enseignants (agents et personnels d'intendance) et de l'enseignement technique. L'absence des autres syndicats d'enseignants (SNE-Sup, SNES et surtout SNI-P.E.G.C.) s'explique, selon la FEN, par le sujet qui devait être abordé au cours de l'entretien : l'ouverture de l'école sur la vie, entendue au sens large, c'est-à-dire l'*« éducation concertée »* (stages en entreprise), la formation continue des adultes et l'ouverture des universités aux réalités économiques et sociales.

La délégation de la FEN a fait part au président de ses préoccupations concernant le *« démantèlement du service public »* (atteintes à la laïcité, refus d'habilitations de diplômes dans les jeunes universités) et présenté douze propositions *« pour un service d'éducation de qualité ».*

« Le président a pris conscience de la valeur de nos arguments, a expliqué M. Henry, *mais la prise de conscience n'est pas la prise en compte. »*

(1) Une délégation de la FEN avait été reçue à l'Elysée en février 1975 pour passer en revue les implications de la « loi Haby ».

● *Un nouveau responsable du service de presse.* — M. Pierre Giolitto, inspecteur d'académie, est nommé chef du service de presse et d'information du ministère de l'éducation à dater du 1er octobre. Il succède à M. André-Claude Lafond, qui devient chargé de mission à l'inspection générale.

[Né le 29 juin 1932 à Vizille (Isère), M. Pierre Giolitto est certifié d'histoire-géographie. Il a enseigné au lycée de La Mure, puis *de Vizille de 1957 à 1966. Il devient* inspecteur départemental de l'éducation nationale à Saint-Jean-de-*Maurienne en 1968. En 1971,* il est nommé directeur de l'école normale de garçons d'Abbeville. Chargé d'études, en 1972, au Centre régional de documentation pédagogique de Grenoble, il en était le directeur depuis 1974.

Inspecteur d'académie depuis 1976, M. Giolitto est l'auteur de divers ouvrages pédagogiques. Il prépare une thèse d'Etat consacrée à *« l'organisation pédagogique des écoles primaires en France au dix-neuvième siècle ».*]

DÉFENSE

Nominations militaires

LES GÉNÉRAUX CROUSILLAC DELPECH, D'HARCOURT ET MAITRE REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi *1er octobre* a *approuvé* les promotions et les nomination suivantes :

Terre. — Sont promus général de corps d'armée, *les généraux de* division André Delpech (nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire) ; Pierre Crousillac, Alfred Maître et Louis d'Harcourt ; général de division, le général de brigade Arsène Woisard ; général de brigade, le colonel Pierre Vigier.

Armement. — Est promu ingénieur général de 2e classe, l'ingénieur en chef de l'armement Jean Benetreau.

Air. — Sont promus commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne Marius Ciboulet, nommé inspecteur au commissariat et à l'administration de l'armée de l'air ; général de division aérienne, le général de brigade aérienne Pierre Lauzeral ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Marc Thomas ; général de brigade aérienne, les colonels Jacques Boichot et Georges Meugin.

Est nommé directeur du commissariat de la 4e région aérienne, le commissaire général de brigade Guy Collobert.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de la République populaire de Chine, M. Yao Guang, a offert une réception mercredi soir à l'occasion du trente et unième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine.

— A l'occasion de la fête nationale du Nigéria, M. George Dove-Edwin a offert une réception mercredi 1er octobre.

Décès

— Les familles Tavoillot, Fischbach, Breton, Caulin, Nathan ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Sim BAUTRUCHE.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, route de La Celle-Saint-Cloud, 78300 Bougival.

— M. et Mme Henri Koch,
Mme le docteur Madeleine Wurm, ses enfants,
Jean-Bernard Wurm, Evelyne Koch, Michel Wurm, Thierry et Geneviève Koch, ses petits-enfants,
Mme Hélène Lévy, sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Henry BLOCH,
née Germaine Lévy,

survenu à Clermont-Ferrand, le 30 septembre, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de Haguenau, le dimanche 5 octobre, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Maurice Bouché, Nancy, Catherine et Jacques,
M. et Mme J.-P. Fourneau,
M. et Mme Jean Vichot,
Mme G.-M. Charrière,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel des Abbayes,
M. Claude des Abbayes,
font part du rappel à Dieu de

M. Maurice BOUCHÉ,

pieusement décédé le 30 septembre 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 octobre, à 16 h. 30, en l'église Saint-Trezain d'Avenay-Val-d'Or (Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Fontaine-sur-Aÿ, 51160 Aÿ.

— Mlle Geneviève Dérobert,
M. et Mme Philippe Dérobert et leurs enfants,
M. et Mme Christian Jolly et leur fille,
Mme Christiane Bruneteau et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Léon DÉROBERT,

survenu à Paris, le 26 septembre 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, place du Panthéon, 75005 Paris.

— M. et Mme Bernard Duc et leurs enfants,
M. et Mme François Poirel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

industriel,
M. Amédée DUC,

survenu accidentellement le 26 septembre 1980, à Bourges.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Châteauneuf-sur-Isère, dans le caveau de famille, le 30 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de la Chaise, 75007 Paris.
16 Stratford Road, Scarsdale, New-York, 10583, N.-Y. (U.S.A.).

— Mme Fernand Fontaine, son épouse,
M. et Mme Maurice Lemaire,
Mlle Claudine Fontaine,
M. et Mme Jacques Fontaine,
ses enfants,
Jean-Guillaume et Anne-Gaëlle Fontaine, ses petits-enfants,
Sa famille, ses nombreux amis et confrères,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand FONTAINE,
interne des hôpitaux de Paris,
docteur en pharmacie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu en son domicile le mardi 30 septembre 1980, en sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 octobre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Paul du Neubourg (Eure).
De préférence, des dons seront reçus pour la recherche médicale.
9, rue du Tour-de-Ville-Nord, 27110 Le Neubourg.

— Mlle Maryvon Guivarc'h,
M. et Mme Jean-Claude Mauboussin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUIVARC'H,
professeur agrégé d'anglais,

survenu à Plouezec (22470), le 11 septembre 1980.

— Mme Robert Lebatteux, son épouse,
Patrice et France Lebatteux, ses enfants,
Agnès et Eric, ses petits-enfants,
M. André Lebatteux, son frère et ses enfants,
Les familles Martin et Oehmichen,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert LEBATTEUX,
chirurgien-dentiste,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1914-1918 et 1940-1945,

survenu à Boulogne (Hauts-de-Seine), le 29 septembre 1980, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Le service religieux a été célébré le 1er octobre 1980 en l'église Saint-Honoré d'Eylau, dans la plus stricte intimité, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
66, avenue Henri-Martin, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Pierre G. MAY,

dont les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 1er octobre 1980.
De la part :
Du professeur et Mme Gilbert Dreyfus et leurs enfants,
Du professeur Jean-Pierre May, ses enfants et petits-enfants,
De Mlle Laetitia Gautier,
De Mme Aschen Pellicer.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger NOWINA,

survenu le 30 septembre à Paris.
De la part de :
Mme veuve Emile Gabay, sa sœur,
Mme veuve Gilbert Nowina, sa belle-sœur,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu le lundi 6 octobre 1980.
Réunion entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, à 16 h. 15.
21, rue Lucien-Sampaix, 75010 Paris.

— La comtesse Vincent d'Entrèves,
Le comte et la comtesse Carlo d'Entrèves et leur fille,
M. et Mme Gianni Silva et leurs enfants,
Mlle Francesca d'Entrèves,
M. Maurizio d'Entrèves, son épouse, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Maubert et leurs enfants,
M. Jacques G. Ozanne, ses beaux-enfants,
Le professeur et la Comtesse Hector d'Entrèves, leurs enfants et petits-enfants, son frère et sa belle-sœur,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Vincent
PASSERIN D'ENTRÈVES et COURMAYEUR,
croix de guerre 1940-1944,

rappelé à Dieu le 30 septembre 1980.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 3 octobre 1980, à 9 heures, en l'église Saint-Louis de Garches, rue de Suresnes, Garches (Hauts-de-Seine).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Vicaire,
M. et Mme Olivier Franc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Dyèvre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Escarra, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mme Louis Thaler,
Le R.P. Marie-Humbert, vicaire o.p.,
Mme Jacques Guigou,
Mme Jean Vicaire,
M. et Mme Philippe Vicaire,
M. et Mme Jacques Dazinière,
Mme Henri Avenel,
Et leurs familles,
ses frères, sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

Mlle Jeanne Pafonni,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri VICAIRE,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er octobre 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le vendredi 3 octobre, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

120, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— Mme Jean Willocq, née Mahonvillier,
M. et Mme Eric Isphording, Laure Diane et Guillaume,
M. et Mme Yves Parent,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean WILLOCQ,

survenu le 14 août 1980 à Ouistreham, où ont eu lieu la cérémonie religieuse et l'inhumation.
Une messe sera célébrée le mardi 7 octobre, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs.
107, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Anniversaires

— Il y a quatre ans, disparaissait brutalement le

docteur André GIRARD.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé et entouré se joignent à Mme André Girard et à ses enfants, Claude et Florence, en ce jour anniversaire.

« Je vais sur la route où je lave ma tête dans le lac des Justes. Je parviens au pays des transfigurés et j'entre par la Porte Magnifique. »

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une association contre la répudiation : une conséquence du nouveau divorce.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le P.S.

20 h Journal.
20 h 30 Série : La Conquête du ciel.
D'après J.-L. Lignerat, scénario C. Desailly, réalisation C.-J. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : Les journalistes témoins de notre temps.
De R. Pic.
Grandeur et douleur de l'islam, l'émission propose un éclairage diversifié sur les problèmes qui agitent le monde musulman aujourd'hui. Huit cents millions de musulmans confrontés aux antagonismes géopolitiques, aux affrontements entre ethnies, aux mouvements révolutionnaires et dont la richesse, l'or noir, est convoitée par l'Occident. Débat en direct avec Mme J. Alia (Le Nouvel Observateur), MM. H. Alleg (L'Humanité), A. Pautard (l'Express), T. Desjardins (Le Figaro), R. Mauriès (la Dépêche du Midi), P. Balta (le Monde).
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Souvenirs d'en France.
Film français d'A. Téchiné (1974), avec J. Moreau, M. Auclair, M.-F. Pisier, C. Mann, O. Demazis, A. Stephan, H. Surgère, J. Guiomar, M. Moretti.
Une ville du Sud-Ouest. L'histoire d'une fille du peuple qui entre dans une famille bourgeoise (elle-même d'origine prolétarienne) et qui, de 1936 à nos jours, épouse aussi le cours de l'histoire de la France, pour sauvegarder l'usine dont elle a pris la direction. Un film français très original. Essai sur les structures du « roman de famille », l'utilisation des stéréotypes et des archétypes pour un nouveau langage cinématographique.
22 h 5 Magazine : Ciné-Tremplin.
23 h 5 Spécial Buts.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France ? Le tambourin ; ; Ki Ke Koi : l'Acropole.
18 h 55 Tribune libre : le R.P.R.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Yves Montand) : Grand Prix.
Film américain de J. Frankenheimer (1966), avec J. Garner, Y. Montand, E.M. Saint, T. Mifune, B. Bedford, F. Hardy, C. Dauphin, G. Page (Rediffusion).
Quatre pilotes automobiles se disputent, sur les circuits internationaux, le titre de champion du monde. Et sont aux prises avec leurs problèmes de vie privée.
23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les glandes endocrines.
20 h., Théâtre ouvert à Hérisson : « Partage », de M. Deutsch.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time ; 18 h. 30, Concert : « Sonate en la majeur », « Sonate n° 8 en fa majeur » (Beethoven) ; « Sonate n° 1 en sol majeur » (Brahms) avec R. Oleg, violon, M. Dalberto, piano (en direct de l'auditorium 106) ; 20 h., concours international de guitare.
20 h. 30, Concert de musique religieuse sacrée : « les Sept Paroles du Christ en croix » (Schütz) ; « le Sacrifice d'Abraham » et « Te Deum » (Charpentier), par l'Ensemble vocal Roger Thirot, les Petits Chanteurs de Chaillot, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire, avec M. La Plenie, ténor, C. Dormoy, Baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h., Les musiques du spectacle (Korngold, Herrmann, Bernstein, Scott, Rota, Williams Moricone et May).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 2 OCTOBRE

— *M. Claude Fréjacques*, directeur à la délégation générale de la recherche scientifique et technique, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

Vendredi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Documentaire : Beynac, un château du Moyen Age.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Savoir acheter les œufs et le fromage.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : Les Trois Sœurs.
D'A. Tchekhov, mise en scène J.-P. Roussillon, avec T. Torrens, C. Hiegel, C. Ferran, G. Chamarat, J. Toja...
Le pessimisme de Jean-Paul Roussillon s'appesantit sur la nostalgie de Tchekhov.
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'amour de la danse.
15 h Série : Police Story.
16 h Magazine : Quatre Saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur : La Fête de Soumairan.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.
(Troisième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez. Avec J.-M. Maurel, C. Carrel, G. Vaur...
21 h 35 Apostrophes : Des médecins dans le siècle.
Une émission de B. Pivot.
Avec P. Milliez (Médecin de la liberté), *A. Minkowski* (Un juif pas très catholique), *M. Rapin* (Retrouver la vie), *B. Kouchner* (L'île de lumière), *X. Emmanuelli présente* Médecins sans frontières, *d'Y. Laurent.*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Les Pâtres du désordre.
Film français de N. Papatakis (1967), avec O. Carlatos, G. Dialegmenos, L. Tsangas, Carousseos, E. Xanthaki, D. Starenios.
Un berger analphabète et humilié d'un village grec du Pinde s'enfuit avec la fille de son maître, riche propriétaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Contes du folklore japonais : le Défi ; Des livres pour nous : Pierre Pelot, romancier.
18 h 55 Tribune libre : la F.E.N.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : A chacun son Allemagne.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Enquête de P.-A. Boutang. Avec D. Cohn-Bendit.
21 h 30 Dramatique : Les Beaux Dimanches.
Scénario : L. Calaferte ; réal. : S. Pinheiro. Avec R. Mirmont, A. Chevestrier, etc.
Gérard, vingt-trois ans, Francis, vingt-cinq ans, tous deux employés, partagent un studio et se retrouvent le dimanche, jour creux ponctué d'espoirs, de rencontres et d'aventures illusoires, face à leur dénuement intérieur.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « Le Théâtre chichois », d'après M. Chevitt.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les blocs erratiques et orphelins.
20 h., Max-Pol Fouchet : Regards dans le rétroviseur.
21 h. 30, Black and blue : Newport 80.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Emission de D. Lemery ; 20 h., Actualité Lyrique.
20 h. 20, Concert : « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec A. Brendel, piano ; 21 h. Journée internationale de la musique (en direct de Chicago) : « Symphonie n° 8 » (Mahler), par les Chœurs des Petits Chanteurs, dir. G. Ellyn, les Chœurs et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti.
22 h., Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy et Moussorgski) ; 23 h. 5, Vieilles cires (Weber, Schubert, Mendelssohn) ; 0 h. 5, Jazz Forum.

VU

Les gourous familiers

Copier sur le voisin, « pomper » comme on dit, on le sait depuis la communale, ça ne se fait pas, ce n'est pas joli. Quand la première chaîne a piqué à la seconde ses « Dossiers de l'écran » en les affublant d'un autre nom, « L'avenir du futur », et en passant une fois par mois un film suivi d'un débat, on a avalé ça sans protester. Grâce à quoi elle a récidivé, pas gênée, elle a laissé Georges Suffert nous donner avec « La rage de lire » un « à la manière de Bernard Pivot » et de ses Apostrophes. Ce coup-là, la presse s'émeut... Grosse indignation. Sans aucun effet au demeurant sur nos directeurs de programmes. Ils connaissent, disent-ils, la musique : laisser dire, laisser faire, les chiens aboient et puis se calment.

Résultat, cette semaine, les deux émissions rivales nous proposent la même affiche : des médecins s'interrogent sur la médecine. La concurrence entre nos chaînes se limitant à rayer de sa liste les personnalités invitées chez la voisine, ce ne sont pas les mêmes ici et là. On s'est distribué les cartes d'un jeu écorné, fatigué. Des professeurs, des patrons, des spécialistes en tout genre, nous, les téléspectateurs, on en a tellement vu défiler que notre attitude à l'égard de ces gourous, de ces sorciers des temps modernes a radicalement changé. Avant, on les considérait avec curiosité, crainte et respect. Ils étaient dans le secret des dieux. Ils savaient ce que nous ignorions, on s'en remettait totalement à eux. Et puis ces hommes de science sont devenus à nos yeux des hommes de spectacle. A force de les entendre nous expliquer nos maladies, on a appris à les reconnaître. Quand on nous parle de radiothérapie, on pense cancer. On s'est enhardi, on s'est rendu compte en regardant autour de nous qu'il leur arrivait de se tromper, de faire des erreurs de diagnostic, de rater des opérations, de se rendre coupables de négligence ou d'ignorance.

On a pris l'habitude d'en changer, d'en consulter plusieurs, d'aller leur demander un arrêt de travail ou une ordonnance pour un médicament recommandé par une copine. Et même, à l'exemple des Etats-Unis, de leur intenter un procès pour faute professionnelle.

C'est là-dessus, c'est sur le livre d'André Stil, Un médecin de charme — un médecin de salon d'une impardonnable légèreté qui n'a pas su mettre en garde la femme de l'écrivain contre un mal déjà très avancé, — c'est sur cette histoire vécue qu'aurait dû porter l'essentiel du débat, mollasson et papillonnant, de T.F.1 mercredi. C'est ça qui nous inquiète à présent, c'est ça qui nous intéresse. Parmi tous ces docteurs, comment savoir quel est le meilleur, comment faire pour être bien soigné, où s'adresser, où aller, dans quel hôpital, à quelle consultation, dans quel service ? Plus personne n'est à l'abri des mouvements de défense des consommateurs aujourd'hui.

CLAUDE SARRAUTE.

Le Monde DES LIVRES

Vladimir Volkoff et ses anges

● *Le troisième tome des* **Humeurs de la mer.**

QUOI qu'on en dise aujourd'hui, où il faut d'abord être « artiste », l'intelligence a du bon dans le roman. Et je ne saurais trop rendre grâce à Vladimir Volkoff d'être intelligent. Cette qualité, je l'ai perçue dès le premier livre que j'ai lu de lui. C'était *le Retournement*. Elle me fait passer sur beaucoup de ses défauts : bavardage, goût des discours, goût de l'effet aussi, des présentations recherchées, des artifices en tous genres, qui vont croissant dans *Intersection*, troisième tome des *Humeurs de la mer*.

L'intelligence, bien sûr, on ne sait pas ce que c'est. Mais on voit très vite quand un écrivain vous demande d'être idiot. Or Volkoff exige le contraire parce qu'il est un maître de l'ironie. Je ne dis pas de l'humour : il aime trop la guerre pour y prétendre. L'ironie, cette arme, est plus difficile à saisir. Provocation fine qui pousse au paradoxe, elle peut parfaitement se retourner contre son auteur. C'est arrivé avec ce roman, auquel un critique un peu pressé, comme à son habitude, dans sa lecture, a fait un procès en antisémitisme.

Et pourquoi pas en stalinisme ? Un des principaux personnages d'*Intersection*, le juif Boris Bernhardt — *qui n'est pas présenté*, il faut l'avouer, sous des couleurs très séduisantes — ne *confesse-t-il* pas la vénération qu'il porte au tyran au *moment où celui-ci* le broie... « *Et je l'aime* », *s'écrie-t-il*.

De quoi penser à l'ironie, non ? Car, depuis qu'on lit Volkoff, on ne le tient pas précisément pour un apôtre du communisme. C'est plutôt d'un anticommunisme à la fois viscéral *et* métaphysique qu'il relève.

Le fondement métaphysique de cette opposition ressort justement avec une insistance particulière dans *Intersection*, où l'inspiration religieuse qui mène Vladimir Volkoff se manifeste beaucoup plus que dans les tomes précédents. Non seulement parce que deux anges goguenards et naïfs y dialoguent. Mais parce que le vieux problème du Mal y est posé en termes théologiques et que sont examinées les réponses fournies par les diverses pensées religieuses : la Bible, le christianisme, le catholicisme avec son culte de la Vierge, la gnose, et jusqu'au manichéisme des Cathares.

C'est un drôle de roman qu'*Intersection*, qui glisse ces débats entre d'interminables parties où le chat joue à attraper la souris, où deux adversaires se mesurent, et c'est à qui réduira l'autre à sa merci. Il se *développe autour d'une scène* unique : la rencontre à Alger, *peu de temps avant la proclamation* de l'indépendance, du colonel François Beaujeux et de l'assistante sociale Solange Bernard. L'espionnage, ressort principal du romancier Volkoff, intervient donc de nouveau ici. C'est le service des Renseignements généraux qui provoque la rencontre, soupçonnant Solange d'être un agent de Moscou. Ne s'appelle-t-elle pas en réalité Svetlana Bernardt ?

Cette confrontation entre l'officier et la *jeune femme, nous y* assistons en direct, comme dans un *film, mais elle est constamment* interrompue par des inter*mèdes aussi divers que multiples* où les deux anges mettent leur grain de sel et facilitent bien les choses.

Les tomes précédents des *Humeurs de la mer* nous ont appris à connaître les deux protagonistes. François Beaujeux était le héros martial de *la Leçon d'anatomie* qui se passait à la fin de la guerre d'Algérie et, sous le pseudonyme de Franck Bloch, le metteur en scène inquiétant d'*Olduwai* qui se déroulait quelques années plus tard, aux Etats-Unis.

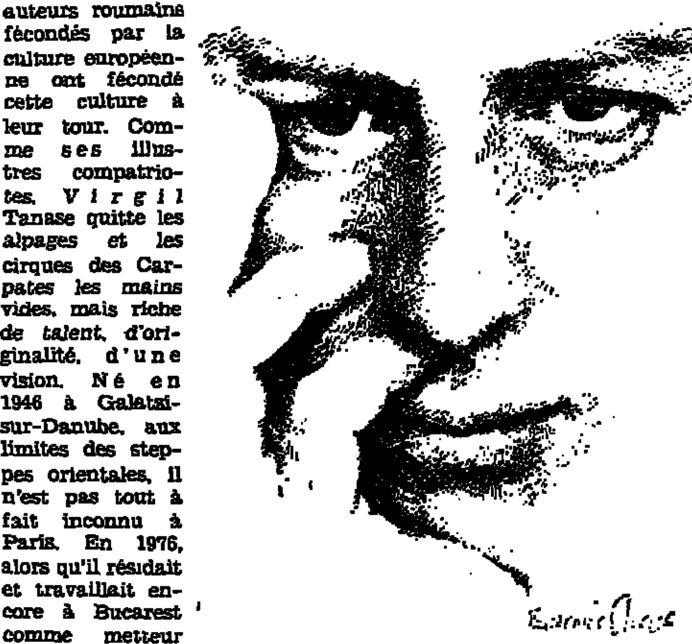
JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 19.)

L'apocalypse de Virgil Tanase

● *Une descente onirique aux enfers d'un adolescent roumain ordinaire.*

RECITS envoûtants d'Istrati ; proses élégantes de Cioran ; cruelles facéties d'Ionesco ; jardins secrets d'Eliade ; maints auteurs roumains fécondés par la culture européenne ont fécondé cette culture à leur tour. Comme ses illustres compatriotes, Virgil Tanase quitte les alpages et les cirques des Carpates les mains vides, mais riche de *talent*, d'originalité, d'une vision. Né en 1946 à Galatzi-sur-Danube, aux limites des steppes orientales, il n'est pas tout à fait inconnu à Paris. En 1976, alors qu'il résidait et travaillait encore à Bucarest comme metteur en scène et traducteur de Balzac, de Gombrowicz, de Barthes aussi — qui deviendra son professeur par la suite. — Tanase publie en France un premier texte *étonnant. Il y tente*, ni plus ni moins, de réconcilier Breton avec Valéry dans le superbe récit d'un périple autour d'une ville mystérieuse, enneigée. Il demeure de ce texte insolite, dépourvu de signification politique ou idéologique, où Eros et Thanatos se retrouvent au bout du chemin, le discours incantatoire et magique d'un poète (1). Un vrai.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Loin de la contestation bruyante, mais ayant vécu l'horreur stalinienne, Tanase, jeune homme distant et bien élevé, ne pensait alors qu'à ouvrir, par sa recherche audacieuse, la voie d'une littérature différente. Sans doute avait-il été trop optimiste. Car, à partir de 1970, les autorités de Bucarest commencent à s'opposer aux aspirations libertaires des intellectuels, effrayées sans doute par les conséquences du réveil tchécoslovaque. Les écrivains épris d'expériences novatrices comme ceux qui souhaitent dénoncer les « erreurs » du passé sont rappelés à l'ordre. Les censeurs se méfient autant des fantômes des suppliciés que de l'écriture de ces étranges romanciers.

La traduction d'*Opérette* de *Gombrowicz, proposée par* Tanase, est donc refusée. Celle des *Contes drolatiques* aussi, Balzac pouvant nuire à l'éthique socialiste. Quand Tanase *présente* l'*Apocalypse d'un adolescent de bonne famille*, aux implications politiques évidentes, il lui est répondu, avec une terrible douceur, que le public roumain n'est pas mûr pour d'aussi modernes techniques d'écriture. Après les menaces et les pressions de rigueur, les autorités, souhaitant éviter que le conflit entre l'écrivain et ses censeurs ne se radicalise, l'invitent à quitter avec sa famille le pays. Une seule « affaire Goma » leur suffisait amplement. Depuis 1977 Tanase vit à Paris. Il collectionne les doctorats, travaille pour une maison d'édition, termine son troisième roman — écrit directement en français — qui paraîtra au printemps prochain.

L'alternance cosmique des saisons

Outre son exceptionnelle qualité, le second roman de Tanase *a le mérite de répondre à une* question qui revient périodiquement : *comment concilier la* revendication de l'écrivain au *rêve, à l'invention*, à la recherche et au jeu, avec l'exigence *morale imposée par son temps ?* Nous savons bien que la politique et la création littéraire font rarement bon ménage et que leur accouplement est source de fâcheux échecs. Et même si les cris sincères sont tragiquement nécessaires, ils n'ont le plus souvent rien à voir avec la littérature, car ce n'est pas la beauté d'une cause ou sa justesse qui confère à une œuvre puissance et attrait.

L'*Apocalypse d'un adolescent de bonne famille*, de Tanase, est un texte onirique. Son auteur n'hésite pas à laisser champ libre à son prodigieux pouvoir d'invention, à son goût de recherche, à son attirance pour le jeu difficile de la création. Le thème du roman est simple : un homme voyage dans une géographie brisée, dans un temps éclaté et reconstitué. Il aime une femme. Au terme de l'itinéraire, parsemé d'étranges accidents de parcours, carcéraux, routiers, ferroviaires — il y a de la vision du cinéaste belge Delvaux dans ce cheminement crépusculaire. — il est tué par son propre ami.

EDGAR REICHMANN.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin*, Flammarion (voir « Le Monde des livres » du 15 octobre 1976).

L'humour et la tendresse de Gabrielle Rolin

● *Une certaine manière de regarder les gens.*

POURQUOI n'y a-t-il que des livres de femmes pour être rafraîchissants ? Même quand ils *ne sont pas précisément* de doux breuvages. Et ce roman-ci, malgré son titre, n'est pas l'innocence même.

« *Les gens sont drôles* », dit Mme Pline : oui, drôles comme la guerre et la vie. Mais tout est dans la manière de les regarder et de les prendre. C'est-à-dire dans le regard et le tempérament de l'écrivain. Les choses médiocres, sordides ou tristes sont métamorphosées par l'humour et par l'amour, par la tendresse, par une abondance généreuse qui, loin d'émousser la lucidité, l'aiguisent. L'observateur est à la fois implacable et baigné d'indulgence.

Dans le roman féminin, de la comtesse de Ségur à Colette et Agatha Christie (Hercule Poirot n'a pas plus de sexe que les anges), les hommes ne sont jamais là. Et quand ils arrivent, comme chez les romancières d'aujourd'hui, c'est pour administrer la preuve de leur inconsistance ou même de leur inexistence. Ce manque d'hommes est *comblé* par un trop-plein de bêtes et de vieilles dames. Autrement dit, par la nature et la sagesse, dans une folie doucement incurable.

Chez Gabrielle Rolin, il y a un homme. Au point *qu'on ne* saurait dire si c'est lui ou Mme Pline le héros véritable. Elle, qui porte, avec le nom du naturaliste antique, cette sagesse qui ne l'est pas moins, ne vit et ne raconte, dans l'artifice général, que des histoires naturelles. Lui, c'est la fidélité et l'amour mêmes, exigeants et souffrants ; il n'a de passion que pour une seule femme, bouleverse la vie d'une autre et même celle d'un homme. Il est tout petit, il se nomme Pipeau. Il est de race teckel.

Une astucieuse ambiguïté donne à croire, jusqu'à la page 31, qu'il n'est qu'un petit d'homme. L'épigraphe aurait dû nous mettre la puce à l'oreille : « *Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien.* » En somme, le chien serait l'avenir de l'homme, si l'homme était bon. Il ne reste plus trop à espérer là-dessus. Sinon dans les contes de Mme Pline, nourrice et poète par vocation. Mais je ne vous ai rien *dit du dentiste, le maître* de Pipeau ; ni de la blonde qui *est la maîtresse des deux* (c'est compliqué et à peine moral) ; ni de Mme Ida, cartomancienne écologique ; ni... Car c'est un roman, non pas à tiroirs, mais à étages, sur lequel, sur lesquels, *de sa loge*, règne Mme Pline.

Elle garde — au sens fort — les « *petits* ». *Le dentiste* fait « *ouf !* », enfin seul, quand la *blonde s'est envolée*, pleurant Pipeau, hantée par Pipeau, mais un grand destin lui est promis : un affreux petit robot franco-américain, l'entraîne (n'allez pas croire qu'il l'enlève) aux « States » où, dit-il, « *tout peut arriver* ». Oui, surtout le pire : elle rentrera défrisée, déplumée, tirant l'aile, chômeuse. Le dentiste essaye mollement d'éviter l'inévitable ; ils partent en vacances pour se fuir ensemble. Et voilà l'imprévisible aventure : le dentiste emporté sur sa planche à voile quand le vent se lève — il faut tenter de vivre — disparaît, bien malgré lui, dans l'infini. Blondie, soudain, connaît l'angoisse, les larmes, l'amour. Et cet idiot, voilà qu'on le sauve. « *Jamais il ne soupçonnera combien elle l'a aimé quand elle l'a cru mort.* »

Episode. Le plus important, c'est l'entrain spontané où se cache l'art du récit ; l'absence presque provocante de prétention ; la vérité de l'observation ; enfin, dans le ton, le sentiment, c'est une *humanité si féminine* qu'elle mériterait un autre nom. Pourquoi vous raconter l'histoire, alors que Mme Pline et Gabrielle *Rolin le font tellement mieux* que moi ? Faites-nous confiance.

D'autant plus confiance que vous avez lu *Chères menteuses*, *cet essai si réussi dont l'Innocence même* est en quelque sorte *le roman. On y ment aussi, soyez* rassurés : par nécessité, par compassion, pour gagner du temps, par plaisir, par amour ; à commencer par l'amour de la difficulté. « *Je ne mens jamais*, disait un pauvre homme nommé Delteil, *parce que c'est trop difficile.* » Il se méconnaissait. Pour ma concierge (j'en ai eu une, comme tout le monde), il y avait deux espèces supérieures de menteurs, *et elle leur montrait* de la considération parce que ce *sont des menteurs professionnels* : les comédiens et les écri*vains. Alors, quand l'écrivain* est femme, et donc comédienne... Le résultat, le voilà. Chère menteuse, comme tout ce qu'elle dit est vrai !

YVES FLORENNE.

★ L'INNOCENCE MÊME, de Gabrielle Rolin, Mercure de France, 328 pages. Environ 54 F.

« LES FIGURANTS », de François Weyergans

La vie en play-back

APRES le Nouveau Roman et les descriptions d'objets des années 60, après l'éclosion de théories linguistiques et d'autobiographies des années 70, les années 80 seront-elles marquées par un retour massif aux feuilletons d'il y a cent ans, *par des sagas familiales* de 1900 à nos jours ? Amorcé par des auteurs comme Michel Déon, Jean d'Ormesson, Max Gallo, Pierre-Jean Rémy, le mouvement s'amplifie à l'approche de l'an 2000, et une bonne vingtaine des nouveautés *de l'automne* se veulent plus ou moins des *Forsyte* à la française récapitulant notre siècle.

Le genre attire des auteurs qui en sont très éloignés. Témoin François Weyergans. Venu de l'I.D.H.E.C. et du court *métrage d'avant-garde, il a débuté en 1973 par un livre, le Pitre*, qui se souciait peu de tenir en haleine les amateurs *d'aventures familiales. Le seul propos du narrateur était de* liquider ses obsessions intimes et ses démêlés avec un psycha*nalyste en qui il était aisé de reconnaître le grand vizir du* freudisme parisien. Moins subjectif, *Berlin mercredi*, paru l'an *dernier, restait un livre expérimental, difficile, au projet et à* l'écriture mal assurés.

On dirait les Figurants écrits par quelqu'un d'autre, tant ces défauts de débutant ont soudain disparu. Au lieu de battre *l'estrade pour son compte, l'auteur se tient en coulisse* au seul service de son récit et d'une prose tranquille. Ce doit être ça qu'on appelle la *maturité*.

RESUMEES, les aventures des *Figurants* paraîtraient banales *et dérisoires, comme les histoires que s'échangent dans* les trains des cousins lointains en route pour un enter*rement ou une noce. « Et tante Louise ? — Bah, tu sais, ce* que c'est, toujours pareil depuis que l'oncle Maurice... », etc. Il faut le temps de lecture pour se sentir de la famille, et éprouver ces joies ou ces drames du dedans.

En gros, deux lignées de petits-bourgeois provinciaux, les uns venus de Châteauroux, les autres de Marseille, se mélan*gent entre 1914 et aujourd'hui. Comme souvent*, les fondateurs des dynasties sont mieux traités et plus intéressants que les *rejetons. C'est le cas du ménage Michaud, typique avec* le mari goujat qui installe sa poule à domicile et l'épouse masochiste *qui s'abrutit de calmants.*

Autre couple bien observé et bien de son temps, aux *antipodes du premier : Marcel, l'employé de Pathé effleuré* par les utopies révolutionnaires de l'entre-deux-guerres, et sa maî*tresse, Lucienne Triquet. Celle-là, quel numéro ! Elle aurait* mérité d'occuper le livre à elle seule. Bien qu'elle n'ait jamais

par Bertrand Poirot-Delpech

rencontré Max Linder, son rêve, ni connu le destin de star *qu'elle s'imaginait, elle garde un optimisme ravageur. A cin*quante ans, elle séduit des jeunes gens de vingt. De ces forces *de la nature autour desquelles, comme par compensation*, les vies s'étiolent ou se suppriment.

L'HISTOIRE collective de 1914 à nos jours accompagne ces chroniques familiales, mais en arrière-plan, dans la seule *mesure où elle modifie les destins.*

Les Michaud, les Triquet, les Mane et les Rosenfeld font partie de la masse qui subit l'événement et ne l'infléchit jamais. A cause des progrès de la T.S.F., on est au courant, on parle à table de l'affaire Oustric, du procès de Riom et, plus près de nous, en 1961, des massacres d'Algériens, en plein Paris, par les policiers de M. Papon. Mais à moins de mobilisation ou d'alerte aérienne, on reste à l'écart. A une erreur près — la libération de Paris ne date pas de 1945 mais de 1944 (page 189). — Weyergans donne à l'actualité la juste place qu'elle prend dans ces millions d'existences sans prise sur l'événement.

Avec d'autant plus de mérite qu'il a moins de quarante ans et ne connaît qu'indirectement les trois quarts de l'époque traversée, l'auteur restitue parfaitement, avec leur vocabulaire du moment, les usages et la morale qu'observent aveuglément ses personnages. A toutes les pages, on sent le poids, indiscuté, inexpliqué, de « ce qui se fait » : durée des deuils et des fiançailles, infamie de procréer sans père, peur de mourir sans confession, honte de n'avoir que trois enfants... Autant de contraintes venues de la nuit des temps, souvent imposées par les classes supérieures ou des religions auxquelles on ne croit plus, codes aux finalités effacées, mais dont on ne se libère qu'au prix d'incoyables efforts et de terribles opprobres.

A première vue, Weyergans paraît prendre plaisir à peindre ces vies, soumises, étourdies, médiocres, et à ne leur laisser aucune chance. L'auteur du *Pitre* aurait-il épuisé en complaisance envers soi ses ressources de sympathie ? Tant de froideur glace. On guette en vain une petite flamme de pitié russe. On est au-delà de l'insensibilité et du goût de la bêtise cultivés par Flaubert. Même le désir et la vitalité par lesquels quelqu'un comme Lucienne se réapproprie en partie sa destinée apparaissent, vus avec le *regard* sottement pudibond de l'époque, comme déplacés, triviaux.

En fait, cet abandon des personnages à leur grisaille contribue à peindre ce siècle, et répond à une technique romanesque qui a fait ses preuves. On songe aux anti-héros de Sartre, qui font les gestes de la vie « comme un prêtre qui a perdu la foi ». Tels Roquentin de *la Nausée* et les personnages des *Chemins de la liberté, les Figurants* ressentent l'écoulement du temps comme une hémorragie lente. Ils n'ont guère de passé — ce luxe de propriétaires. — et encore moins de *projets*.

(Lire la suite page 19.)



la vie littéraire

« Domaine étranger » dans les « poche »

Une série nouvelle intitulée « Domaine étranger » vient de voir le jour chez Christian Bourgois en 10/18.

Après les « classiques du domaine étranger » (London, Kipling, Stevenson) dirigés par Francis Lacassin, cette nouvelle série, sous la direction de Jean-Claude Zylberstein, vise essentiellement à rééditer les grands auteurs — connus et méconnus — du XX[e] siècle. Six titres seront parus avant la fin 1980 qui indiquent bien la direction de qualité de ce nouveau « domaine étranger » : *Franny et Zooey*, de Salinger : *Notre agent à la Havane*, de Graham Greene ; *la Fenêtre ouverte*, de Saki ; *Retour à Brideshead*, d'Evelyn Waugh ; *le Fil du rasoir*, de Somerset Maugham, *Ce que savait Maisie*, d'Henry James. Viendront ensuite d'autres titres choisis surtout dans les fonds, Laffont, Julliard, Plon, notamment *Marcovaldo*, de Calvino, *Brisure à Senestre*, de Nabokov, *l'Ane de Buridan*, de Saul Bellow, des nouvelles de Singer, *Jaune de Chrome*, de Huxley, *le Don paisible*, de Cholokhov, etc.

Facilement reconnaissables grâce à une couverture illustrée sur fond blanc, la série s'ouvre pourtant avec un livre entièrement bleu roi, puisque Salinger, auteur mystérieux de *Franny et Zooey*, continue à exiger que ses œuvres paraissent sans explication et sans illustration sur la couverture...

Pour enquêter sur la police...

Auteur de deux brillantes synthèses sur la police dans la collection « Que sais-je ? », Marcel Le Clère, professeur à l'institut de criminologie de l'Université de Paris, nous offre une bibliographie critique des ouvrages publiés sur la police, en France, depuis le dix-huitième siècle. Au total, mille trois quarante-deux numéros, commentés avec pertinence, où ne font défaut ni les multiples études consacrées à Fouché, ni les livres plus récents, et — hélas — toujours d'actualité — sur la torture. Une table analytique et des précieuses annexes complètent cette « somme » policière. — J. T.

★ Editions Yser, 56, rue de Tiquetonne, 75002 Paris. Prix de souscription : 180 F.

Voyageurs au dix-huitième siècle

On a souvent souligné le rôle que la connaissance d'autres pays et d'autres usages a joué auprès de nos penseurs et de nos écrivains des Lumières. Depuis peu, un regard nouveau se porte sur les voyages *au dix-huitième siècle*. Les éditeurs sont friands de ces anciens récits de voyageurs. Et, alors que paraît en Italie la première revue historique et littéraire consacrée aux voyages (1), viennent de se tenir — en une simultanéité regrettable — deux colloques internationaux sur le même sujet, « les voyages au dix-huitième siècle », organisés l'un à Wolfenbüttel par la société allemande d'étude du dix-huitième siècle (24-26 septembre), l'autre à l'université de Bourgogne par la société française en collaboration avec la société britannique (25-28 septembre). De l'ensemble des communications discutées — onze à Wolfenbüttel, vingt-cinq à Dijon (2) — se dégagent quelques certitudes et plusieurs interrogations.

Au dix-huitième siècle, on voyageait beaucoup plus qu'on ne l'imagine, d'une ville à une autre, d'un pays à un autre, d'un continent à un autre, et on commence à mieux connaître les conditions matérielles, souvent difficiles, de ces déplacements. Aux motivations utilitaires traditionnelles s'en ajoutent de nouvelles, scientifiques, culturelles : on veut recueillir des informations — et cette recherche nourrit un savoir cumulatif qui plaît aux contemporains de *l'Encyclopédie* ; on va découvrir les jardins anglais ou retrouver les traces de l'Italie antique : une espèce nouvelle de voyageur est en train de naître, le touriste.

Il en résulte un foisonnement de textes, guides, relations, correspondances. C'est là que les interrogations commencent. Toute cette littérature est encore mal étudiée, parfois inédite. Quel rapport établir entre ces observations, ces témoignages et la création littéraire ? Il a été bien montré, à Dijon, comment les auteurs de *Robinson Crusoé* et de *Gulliver* tirent parti des voyages réels pour pratiquer un art du « mentir-vrai » à des fins idéologiques opposées. Les voyages donnent naissance à un genre, comme la « lettre d'Italie » qu'on peut écrire en restant chez soi. La difficulté de distinguer le réel du fictif — comme d'apprécier l'effet produit par tout récit de voyage — tient au fait qu'on se déplace souvent en adaptant ce qu'on voit à ce qu'on sait déjà. Le voyageur se transporte plus qu'il ne se transforme.

ROLAND DESNÉ.

(1) *Bulletin du CIRVI* (Centre interuniversitaire de recherche sur le voyage en Italie), n° 1 (janvier-juin 1980), str. Revigliasco, 6, 10024 Moncalieri (Torino), Italie.

(2) Pour tous renseignements, s'adresser respectivement à Dr. G. Fruhsorge, Herzog August Bibliothek, Postfach 1227, D-3340 Wolfenbüttel ; et à Michel Baridon, 62, rue Chabot-Charny, 21000 Dijon.

vient de paraître

Romans

ETIENNE BARILIER : *le Rapt*. — Un jeune homme en révolte décide d'enlever les deux enfants d'une famille bourgeoise... Par l'auteur du *Chien Tristan*. (Julliard/L'Age d'homme, 307 p.)

JEAN-PIERRE ENARD : *la Reine du technicolor*. — Un « privé » enquête sur la mort de Lola Cortez, une star du technicolor des années 50. Une évocation du cinéma et du Paris de l'époque, par l'auteur du *Dernier Dimanche de Sartre*. (Presses de la Renaissance, 176 p.)

ARNOLD MANDEL : *Tikoun*. — Une quête de la plénitude à travers l'autobiographie imaginaire du fils d'un rabbin partagé entre ses goûts pour l'aventure et la création littéraire. Par l'auteur de *Nous autres juifs*. (Mazarine, 318 p.)

Biographie

ERIC DESCHODT : *Saint-Exupéry*. Portrait d'un pilote trompe-la-mort et d'un grand écrivain : une vie fulgurante et flamboyante. (Jean-Claude Lattès, 396 p.)

Souvenirs

JACQUES CHANCEL : *Tant qu'il y aura des îles*. — Des rencontres, des livres, une maison, des paysages sont les « îles » de Jacques Chancel. C'est aussi un voyage intérieur et une évocation de grands écrivains. (Hachette, 417 p.)

INGRID BERGMAN, ALAN BURGESS : *Ingrid Bergman, ma vie*. — La turbulente carrière d'une star anticonformiste jalonnée de films tels que *Casablanca*, *Pour qui sonne le glas*, *Sonate d'automne*. Traduit de l'anglais par Eric Diacon. (Fayard, 597 p.)

Critique

HENRI BEHAR : *Jarry dramaturge*. — Jarry dans le théâtre de son temps et une analyse de sa dramaturgie. (Librairie A.-G. Nizet, 304 p.)

HENRI REY-FLAUD : *Pour une dramaturgie du Moyen Age*. — Une étude, centrée sur une œuvre maîtresse du temps, de la dramaturgie médiévale. (PUF, 185 p.)

Philosophie

GASTON FESSARD : *la Philosophie historique de Raymond Aron*. — Un essai du théologien et jésuite décédé en 1978 sur l'auteur de *l'Introduction à la philosophie de l'Histoire*. Préface de Jeanne Hersch. (Julliard, 414 p.)

Spiritualité

Méditation sur les vingt-deux arcanes majeurs du Tarot. — En s'appuyant sur la tradition de l'hermétisme chrétien, l'auteur, qui a tenu à garder l'anonymat, tente d'expliquer l'enseignement secret du tarot des imagiers du Moyen Age. Avant-propos de Hans Urs von Balthasar. (Aubier Montaigne, 775 p.)

Sciences

JEAN-HENRI FABRE : *Promenades entomologiques*. — Extraites des *Souvenirs entomologiques*, ces *Promenades* enchantées au pays des insectes du célèbre naturaliste. Introduction de Jean Rostand. (Maspero, 299 p.)

SPENCER WEART : *la Grande Aventure des atomistes français*. — L'épopée des pionniers français de l'ère nucléaire retracée par un historien des sciences. Préface de Pierre Auger, postface de Bertrand Goldschmidt. (Fayard, 396 p.)

Politique

ALAIN DUHAMEL : *la République giscardienne*. — Cette « *Anatomie politique de la France* », comme l'indique le sous-titre, analyse, avec exemples et portraits à l'appui, le système présidentiel français. (Grasset, 290 p.)

ROGER GARAUDY : *Il est encore temps de vivre*. — D'un candidat à l'élection présidentielle, un programme politique « à visage humain ». Avec la coopération de Pierre-Luc Seguillon. (Stock, 260 p.)

Histoire

CLAUDE DULONG : *Anne d'Autriche*. — Une biographie complète, mais sans les trois mousquetaires ! (Hachette, 425 p.)

LEON et NATALIA TROTSKI : *Correspondance, 1933-1938*. — Une cinquantaine de lettres, un coup d'œil original sur l'existence privée d'un grand homme public. (Gallimard, 175 p.)

G. MOKHTAR ET AUTRES : *Histoire générale de l'Afrique : II. Afrique ancienne*. — Second tome d'une histoire de l'Afrique en huit volumes entreprise avec l'appui de l'UNESCO et la participation de nombreux spécialistes. (Jeune Afrique/Stock/Unesco, 925 p.)

en poche

LE PARADOXE DU PESSIMISME

SCHOPENHAUER était de ces caractères intraitables qui ne pardonnent jamais le tort qu'on leur a fait. Il n'a cessé de se venger de l'existence en la dépeignant sous les traits les moins désirables. Dans sa *Métaphysique de la mort*, il assure que « *si l'on frappait aux tombeaux* », pour inviter leurs habitants à revenir, « *ils secoueraient la tête en signe de refus* ». Les défunts témoigneraient ainsi qu'ils ne souhaitent pas connaître à nouveau la peur de mourir...

Dans sa *Métaphysique de l'amour*, Schopenhauer ne se montre pas moins rancunier. « *Si nous plongeons*, dit-il, *notre regard dans le tumulte de la vie, nous voyons tous les êtres accaparés par les maux et les soucis de cette existence, tendant de toutes leurs forces à satisfaire des besoins sans fin et à se défendre contre des souffrances variées, sans pourtant pouvoir espérer autre chose que la conservation de cette vie individuelle tourmentée, pendant un bref laps de temps. Or, au milieu de cette mêlée, nous voyons se rencontrer les regards pleins de désir de deux amoureux. Mais pourquoi est-ce à la dérobée, craintivement, furtivement ? Parce que ces amoureux sont les traîtres qui cherchent en secret à perpétuer toute cette misère et toutes ces peines, vouées sans eux à une fin prochaine.* »

On pourrait s'effrayer ou s'irriter du ressentiment qu'éprouvait Schopenhauer. Mais le paradoxe de son pessimisme, comme de toutes les philosophies sans espoir, c'est de nous procurer plutôt une sorte de soulagement. En nous rappelant, avec tant d'âpreté, que bientôt nous aurons tout perdu, Schopenhauer nous suggère que déjà nous n'avons plus rien à perdre. Ainsi, loin de nous accabler, il nous encourage à dominer les craintes qui font une grande partie de nos tourments et qui sont souvent la cause de nos défaites.

FRANÇOIS BOTT.

★ METAPHYSIQUE DE L'AMOUR. METAPHYSIQUE DE LA MORT, par Schopenhauer. Introduction de Martial Guéroult. Nouvelle traduction de Marianne Simon. 10 × 18. 182 pages. Environ 14 F.

— Parmi les rééditions : *Un thé au Sahara*, roman de Paul Bowles (l'Imaginaire) ; *Chemins qui ne mènent nulle part*, de Heidegger (Idées/Gallimard), et les *Essais et conférences* du même auteur (Tel/Gallimard) ; *Un lieu où renaître*, de Bruno Bettelheim (Pluriel).

en bref

● **UN COLLOQUE CONSACRE AU THEATRE DE JEAN GIRAUDOUX** sur le thème : « Du texte à la scène », organisé par l'Université des sciences humaines de Strasbourg et l'Association des amis de Jean Giraudoux, aura lieu à Strasbourg, du 29 au 31 octobre.

● **UNE SEMAINE LITTERAIRE CONSACREE A PAUL VERLAINE** est organisée à la « Maison pour tous » du centre de loisirs de Courbevoie (14, square de l'Hôtel-de-Ville) du 6 au 11 octobre. Une série de documents photographiques illustrera les temps forts de la vie du poète. Une conférence, des lectures de poèmes, ainsi qu'un spectacle de café-théâtre jalonneront cette semaine patronnée par la Société des « Amis de Paul Verlaine ».

● « **ECRITURES** » est le thème d'une exposition qui se tient jusqu'au 2 novembre, de 12 h. à 19 h., sauf mardi, à la Fondation nationale des arts graphiques (11, rue Berryer, 75008 Paris). Réalisée par Jérôme Peignot et Marc Dachy, cette exposition présente des typographies, des calligraphies, « nouvelles écritures », des graphies, etc., dues à des écrivains et à des artistes.

● **LE TRADITIONNEL PELERINAGE DE MEDAN**, organisé chaque année, en souvenir d'Emile Zola, aura lieu le dimanche 5 octobre, à 15 heures, dans la célèbre propriété du romancier. Le centenaire de la mort de Flaubert, ainsi que celui de la publication des « Soirées de Médan » et de « Nana » y seront célébrés.

Des allocutions seront prononcées par MM. Alain Pages, André Dubuc, président des Amis de Flaubert, et Claude Manceron. Une exposition sur « Zola en 1880 » sera présentée à l'issue de la réunion.

● **LE PRIX ELIE-FAURE**, créé sous l'égide de l'Institut de picturologie, sera décerné pour la première fois le 2 décembre 1980. D'un montant minimal de 50 000 F, le jury du prix Elie-Faure, présidé par le professeur *Pierre Debray-Ritzen*, couronnera un ou plusieurs ouvrages, publiés dans les cinq dernières années, sur la peinture ou sur un peintre présentant un exceptionnel intérêt méthodologique. (Renseignements : Mme Régine Bonnier, 35, avenue du Docteur-Arnold-Netter, 75012 Paris.)

● « **LONGDON ET LATTES** », la société que l'éditeur Jean-Claude Lattès a créée aux Etats-Unis (« le Monde » du 15 novembre 1979), publie ses premiers auteurs français en américain. Il s'agit d'un album « Bejart by Bejart », de « Mermère », d'Hugo Verlomme, publié en 1978 aux Editions maritimes et d'outre-mer, et du « Rivage des Syrtes », de Julien Gracq, qui devrait permettre aux lecteurs américains de découvrir un grand auteur français.

A noter que J.-C. Lattès et les Editions Minkoff vont publier en commun une collection, « Iconographie musicale », dirigée par François Lesure, conservateur en chef du département musique de la Bibliothèque nationale. François Lesure inaugure sa collection avec un « Debussy ». Il est prévu une édition bilingue (anglais-français) diffusée en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Suisse et en Belgique.

● **L'ASSOCIATION DES AMIS DES POETES ROUCHER ET CHENIER** a réuni dans un recueil les interventions faites au colloque de Versailles du 8 mars dernier. (Prix : 50 F, port compris.)

L'Association organise d'autre part, les 7 et 8 mars 1981, à Versailles, un colloque international consacré « aux Chénier ». (Renseignements au siège de l'Association : 29, rue de *Mademoiselle*, 78000 Versailles.)

● « **LA POESIE SCIENTIFIQUE AU SEIZIEME SIECLE** », de l'historien et critique littéraire Albert-Marie Schmidt, et précédé d'une « Note liminaire » d'Olivier de Magny, fait l'objet d'une nouvelle publication aux éditions de l'Aire.

● **LA « BIBLIOTHEQUE D'ALADIN »** est le nom d'une nouvelle collection dirigée par J.E. Bencheikh aux éditions « Le Sycomore ». Les livres choisis porteront témoignage sur l'Orient et seront l'œuvre de voyageurs ou de poètes, historiens ou conteurs, géographes ou romanciers. Seule « importera la qualité du regard », sachant que « chacun est l'Orient d'un autre ». Le premier volume contient les « Lettres de Barbarie », de l'abbé Poiret, publiées pour la première fois en 1789 et préfacées aujourd'hui par Denise Brahimi. L'abbé Poiret, « passionné de voyages et d'histoire naturelle » relate les dix-huit mois d'épreuve, de mai 1785 à novembre 1786, qu'il passa en terre africaine. Le second, « Terre émeraude », regroupe des vers du poète égyptien Ahmed Abd Al-Mutti Hegazi traduits et présentés par J.E. Bencheikh.

romans

Le fantôme de Rimbaud

● *Alain Blottière, romancier impressionniste.*

A vingt-six ans, Alain Blottière fait des débuts délicats et en demi-teintes, avec *Saad,* récit à deux voix complémentaires, la seconde étant comme le raisonnement qui étaye la première, toute nue et objective. Dès la première page, on est saisi par une langue prudente, sinon précautionneuse, et un soin appliqué de la litote. Nous sommes à Tadjourah, sur la côte africaine du golfe d'Aden, il y a un siècle : mais il nous appartient de préciser ce qui n'est jamais dit qu'avec une curieuse réticence lyrique. David est peintre : on l'imagine sensible, *subtil et passif, sans doute en* possession d'un petit talent. Il peint, d'après nature, les paysages, les crépuscules, et en particulier le petit Saad, son esclave.

Il fréquente aussi Mariam, prostituée *qui lui* rend *plus* supportable le climat. Il écoute, il a le temps, il manque d'envergure. Pourquoi, par exemple, ne pas s'intéresser aux exploits de Morelli, qui cherche un trésor et organise des expéditions audacieuses ? *Pourquoi ne pas écouter*, à d'autres moments, le trafiquant Rimbaud, de qui il ne connaît pas le prénom et qui apparaît à intervalles réguliers, tout au long du récit, tantôt pour lancer une sentence, *tantôt pour annoncer* qu'il va bientôt quitter la côte insalubre et s'enfoncer en Abyssinie ?

Un velléitaire heureux *à peu de frais*

Le velléitaire David est un homme heureux, car pour lui la palette, les formes, les couleurs et un peu de plaisir physique suffisent à composer une vie. Les drames, il y assiste de loin : *Morelli est mort* assassiné par le petit Saad, qui s'empare du trésor qu'il a effectivement découvert. Et Rimbaud va chercher *fortune* ailleurs. Il lui faut attendre la fièvre et le danger pour que Saad et Mariam *reviennent lui témoigner leur* amitié.

Ondoyant, traversé de sensations post-impressionnistes, voluptueux mais discret, ce récit s'accompagne de commentaires : *cette seconde voix* ajoute à la première des stridences et des brusqueries, comme pour en éventer les langueurs. Ces souffles chauds, ces allusions, ces délices qui n'insistent pas, on a envie, une autre fois, d'en subir *plus pleinement le charme. On* attend donc Alain Blottière à sa deuxième œuvre, avec sympathie.

ALAIN BOSQUET.

★ SAAD, d'Alain Blottière, « Le Chemin », Gallimard, 208 pages. Environ 39,50 F.

La vie en play-back

(Suite de la page 17.)

Ce sont des « moi » inconsistants, guettés par la morne norme, faute d'actes libérateurs ; des consciences qui clignotent au milieu d'un gâchis de possibles. Seul veille, chez les plus allants d'entre eux, un instinct de plaisir qui doit se doubler, pour se satisfaire, de bravade. Même les souffrances *semblent des simulacres. Quelle énergie* saccagée, quand on y pense !

CE *qu'on prend d'abord* pour de la froideur *ricanante*, de la part de *l'auteur*, se *révèle* la meilleure manière de renouveler le roman, en un *siècle qui* a *perdu de* vue les justifications, sacrées ou autres, de ses mœurs privées.

Il apparaît peu à peu que ces surabondances gaspillées, ces millions d'aventures avortées et bientôt oubliées, ce sont les nôtres. Isolées en objets *romanesques*, ces apparences, *dont nous nous accommodons* dans la vie, deviennent insupportables de médiocrité. Elles nous obligent à nous interroger sur la façon *dont les époques nous traversent et nous réduisent* à l'état de... « figurants ».

Par sa narration méticuleuse et neutre, Weyergans rend perceptible le processus selon lequel les émotions et les idées produites par la collectivité s'installent dans un être, puis le *quittent, sans qu'il comprenne comment. Il n'a pas inventé* cet effet de l'art. Beaucoup d'auteurs, dont Sartre, le font remonter à Dos Passos. *Dans l'An premier du siècle, que ressort* « Folio » ces jours-ci, Joe Williams incarne en effet *la première* figure... de figurant de ce siècle, le pauvre type ballotté par un univers où la violence nue a eu raison de tous les idéalismes.

Avec d'autres créateurs vraiment modernes comme Georges Pérec — *les Choses, la Vie mode d'emploi*, — Weyergans *prend place dans la postérité de Dos Passos et de Sartre*, c'est-à-dire des romanciers qui ont définitivement renoncé aux privilèges du démiurge *moraliste*, et s'attachent, *non plus à la* coupure entre le dehors et le dedans, le corps et la conscience, etc., *mais aux* bafouillements de la pensée individuelle face aux représentations collectives, toujours plus contraignantes, aliénantes, engluantes.

LES personnages de Zola subissaient une nécessité physiologique ; ceux de Proust une fatalité psychologique. *Aujourd'hui, nous obéissons à une sorte de* déterminisme statistique. Si fort que nous nous débattions, *nous* ne saurions *échapper à la régularité des courbes de naissances, de mala*dies, de morts, aux créneaux de tous les *marketings*. Les nouvelles gentilles que s'échangent nos voisins de train — *« Tiens : Raymond quitte Odette et s'achète une 104 verte ! »* — ces anecdotes qui faisaient la tendresse de la vie et la nimbaient d'irremplaçable, un ordinateur pourra bientôt nous les réciter. D'acteurs, nous sommes bel et bien devenus figurants. *Nous jouons nos destins en play-back, sur un air* et des paroles inventés ailleurs.

On a compris que *je* trouve le *roman* de Weyergans dense, fort, drôle, terrible, important.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES FIGURANTS, de François Weyergans, Balland, 278 pages, environ 52 F.

Les mirages de l'enfance

● *Jean Lods à la recherche de lui-même, dans une île des tropiques.*

INVITATION au voyage, le deuxième roman de Jean Lods évoque moins l'ordre, la beauté, le luxe, le calme et la volupté chantés par Baudelaire *qu'un désordre passionnel* lié à une enfance solitaire. *La Morte Saison*, c'est, en effet, cette époque lointaine où un orphelin, Martin, découvrait les premières incertitudes douloureuses de la vie dans le climat doucereux et trompeur d'une île sous les tropiques.

En ce temps-là, il y avait une puissante famille, les Villette, dont *Martin* était *l'hôte*, *plus* charitablement admis qu'aimé. Il n'en voyait pas moins en la belle Mme Villette une nouvelle mère et rêvait de même à sa *fille, Eléonore*, une *adolescente* qui lui faisait subir son despotisme et le négligeait pour un garçon de son âge, Patrice.

Lorsque, plus de vingt-cinq ans après, Martin revient sur les lieux de cette enfance, c'est pour conjurer des forces obsessionnelles, se libérer de tenaces emprises, savoir mieux ce qu'il est par rapport à ce qu'il a été. *Quête d'identité* qui comprend la recherche d'un père absent, vaine recherche : *« Homme de* passage dans une ville de passages, mon père n'avait laissé qu'une piste de sable. » Il reste le décor d'une prime jeunesse : une nature luxurieuse, une demeure qui a gardé son mystère, la *Grande-Maison*. Une gardienne s'y trouve : Marieka, la fille d'Eléonore.

La confrontation de deux solitudes

On devine qu'entre Martin et *Marieka* va se dérouler un jeu subtil chargé d'arrière-pensées : la confrontation de deux solitudes, qui ne tarde pas à évoluer vers des joutes amoureuses. Mais ces deux êtres, libres de rien et surtout pas de leur passé, *peuvent-ils s'aimer ? N'y a-t-il* pas dans leurs rapports trop d'équivoques — substitutions qu'illustre, par exemple, le fait d'emprunter les vêtements de Patrice et d'Eléonore ? L'adulte n'est-il pas voué à rompre le sombre enchantement de son enfance ?

Œuvre inspirée, *la Morte Saison* nous offre une longue dérive au pays des mirages, servie en cela par une écriture recherchée, *imagée*, au *souffle* lent, un rien précieuse parfois. Un roman qui plaira à ceux qui apprécient plus les « climats » que les ressources d'une intrigue et qui aiment à rêver, autour du magique agencement des mots.

PIERRE KYRIA.

★ LA MORTE SAISON, de Jean Lods, Gallimard, 238 pages. Environ 55 F.

Dérision et cruauté

● *L'Afrique coloniale sous le regard de Paule Constant.*

O*UREGANO* : le titre du premier roman de Paule Constant est enveloppé d'un mystérieux parfum exotique. On songe à Kipling, à Conrad, mais l'auteur cherche moins à nous dépayser qu'à nous *contraindre* au *cruel* examen d'un centre administratif en Afrique centrale à la fin de l'époque coloniale. Ici, le goût de l'analyse l'emporte sur celui de l'aventure.

Ouregano vit en circuit fermé. Des gens à *fonction*, Blancs évidemment, règnent, avec un sens jaloux de leurs prérogatives et de leur autorité, sur une population *indigène misèreuse* et soumise. Il y a l'administrateur *Dubois*, le *juge* Bonefont, les Refons, respectivement directeur et directrice d'une école de garçons et de filles, le médecin-capitaine Murano, l'importateur-magasinier Alexandrou, son acolyte Beretti, un garagiste qui sait *tout réparer mais* qui cache sous sa servilité l'âme d'une brute entachée du meurtre d'un Noir.

Une histoire aussi prenante *qu'implacable*

Tout ce petit monde pépie, caquette, fait l'important, rivalise de fatuité, s'espionne, se jalouse, se joue la comédie des bons sentiments mais reste finalement *cohérent* ; les médiocres et les lâches qui forment cette élite font bloc contre les autochtones, jugés *méprisables, inférieurs*. Le racisme, plus ou moins déguisé, soude entre *elles* ces piètres figures qui se réfugient avec délice dans *des activités* mondaines dérisoires.

Une petite fille, Tiffany, enfant des Murano, ne joue pas ce jeu-là. *Mal-aimée, livrée à elle-même*, chassée hors des activités des adultes, elle n'en observe pas moins leurs ruses et leurs tromperies. Le drame éclate : un Noir est tué. Il avait le tort d'aimer une jeune fille de sa race que *s'était attribuée* un *Blanc*. Les « coloniaux » innocenteront le meurtrier et iront jusqu'à se partager les biens de la victime. Tiffany, qui s'est enfuie, est rattrapée : son regard et son mutisme importunent, on la réexpédiera en France et les adultes pourront retrouver la fétide complicité qui fait leur bonheur.

Paule Constant fait avec *Ouregano* des débuts remarquables. Un style ferme, acéré, nuancé parfois d'un lyrisme moins sûr, l'acuité de la vision, l'exactitude un peu sèche du « rendu », autant de qualités qui servent cette histoire aussi prenante qu'implacable.

P. K.

★ OUREGANO, de Paule Constant, Gallimard, 218 pages. Environ 49 F.

Vladimir Volkoff et ses anges

(Suite de la page 17.)

Solange était apparue assez largement dans *Olduvai*, où elle était *la maîtresse de* Bloch, très discrètement dans *la Leçon d'anatomie*, mais rien dans ces deux tomes ne laissait deviner le rôle qu'elle tient dans *Intersection*, roman sur *la femme* et l'amour, entre tant d'autres choses. Ici, *elle* compte autant que Beaujeux, la moitié du livre étant consacrée à son enfance à elle et l'autre a celle du fameux colonel. Ainsi étroitement cadré sur leur première *rencontre*, le roman, par une série d'astuces et de retours *en arrière*, balaie cinquante ans d'histoire russe, des *prodromes* de la révolution à la fin du régime de Staline, et à peu près autant d'histoire française en se concentrant sur la guerre et l'occupation.

La première partie russe, qui *concerne* Solange, est de loin la meilleure. C'est d'elle que surgit *l'étonnant* personnage Boris Bernhardt, son père, héros d'une *exceptionnelle odyssée*. Au début, précepteur humilié dans une famille de hobereaux russes, puis, la révolution venue, haut dignitaire du régime se vengeant de ses humiliations, chargé de mettre la littérature au pas du réalisme socialiste, ce qui nous vaut *une belle satire des écrivains*, vus par l'un d'eux. Boris, qui a si souvent par intuition sauté dans le train de l'histoire, passe finalement sous ses roues : accusation, procès, condamnation à mort commuée, par un inexplicable *miracle*, en une peine d'exil.

Une centaine de pages suffisent à Vladimir Volkoff pour nous donner sa version du *Goulag*. Elle est d'une belle venue, et les lecteurs séduits par *le Retournement* y retrouveront un *Popov* qui, cette fois, sera *juif et ne se convertira à rien* d'autre qu'à l'amour paternel. Mais quel amour ? De quoi racheter un homme de tous les crimes qu'il a commis. Boris finira comme Trotsky. Il est assassiné en France par les siens : on a dit les Blancs, les Renseignements généraux n'écartent pas un geste machiavélique des Rouges. Nous rentrons dans les *péripéties romanesques*.

Elles ne manquent pas. D'épisodes en épisodes, d'évasion en mission de résistant, de meurtre en meurtre, que les *victimes* soient un Allemand, un geôlier, un *collabo*, *elles encombrent* la carrière de François Beaujeux, qui n'atteint pourtant pas ici l'envergure qu'il avait prise dans la *Leçon d'anatomie*.

Un drôle de roman, oui, *Intersection !* On n'y vient pas *encore* à bout de tous les mystères que multiplient comme à plaisir les *Humeurs de la mer*, dont le dernier tome, *les Maîtres du temps*, sera publié en novembre, *mais l'œuvre* y prend sa véritable dimension et qui est religieuse. D'une religion qui sort du fond des âges et de la poussière des grimoires et qui ranime les antiques conflits entre Providence et liberté humaine, entre bonté *de Dieu et existence* du mal. *Intersection* en reçoit une coloration archaïque malgré les événements de l'histoire contemporaine qui y sont brassés. Archaïsme renforcé par l'abus de l'analyse et du débat d'idées dans la mise en œuvre. C'est dommage. L'intelligence dont témoigne si bien V. Volkoff tourne délibérément le dos à notre modernité.

JACQUELINE PIATIER.

★ INTERSECTION, de Vladimir Volkoff, tome III des « Humeurs de la mer ». Julliard/l'Age d'homme, 437 pages. Environ 62 francs.

lettres étrangères

La culture multiforme d'Alberto Savinio

SALUONS avec enthousiasme la publication par les éditions Gallimard d'un cinquième volume des œuvres de Savinio, qui, presque trente ans après sa mort, est très généralement considéré en Italie comme l'un des écrivains majeurs de ce siècle.

Il faut dire que la lecture de cette *Encyclopédie nouvelle* est un moyen privilégié pour découvrir Savinio quand on ne le connaît pas encore, et de l'apprécier davantage quand on est familiarisé avec son univers. En effet, ces quelque deux cents articles, de longueur très inégale, généralement rédigés au cours des années 40 et réunis par lui sans qu'il ait pu les publier, constituent une encyclopédie à son usage personnel, écrite comme l'avait été l'histoire de la philosophie de Schopenhauer, faute d'avoir trouvé un livre de ce genre qui pût le satisfaire.

Bien que, dans l'article « encyclopédie », Savinio ait lui-même relevé l'impossibilité actuelle d'un tel projet, puisqu'il est hors de question de trouver une science globale, circulaire, homogène, il établit, en pratiquant systématiquement le coq-à-l'âne, *un ensemble de remarques dont* l'intérêt principal est bien moins de définir les objets de cette connaissance que celui qui en est le sujet, c'est-à-dire précisément Savinio lui-même. Et c'est un regard ironique et sans illusions qu'il porte tout autour de lui, lucide mais jamais froid, et dont la verve amusée n'étouffe jamais la tendresse ou la pitié. Merveilleusement intelligent, Savinio pratique en maître un art de la digression qui, bien souvent, rappelle Montaigne, en mêlant les références à une culture multiforme et les remarques liées aux divers modes d'expression qu'il avait pratiqués, outre la littérature, c'est-à-dire la peinture et la musique. Mais tout lui est bon, y compris les moindres faits divers, pour susciter une réflexion dont la légèreté et l'apparent scepticisme se révèlent d'une infaillible justesse.

Une âme d'enfant

Au reste, autant que d'une morale et d'une philosophie, c'est d'une esthétique qu'il nous donne ici les clefs, à travers cent remarques sur le langage et la langue italienne en particulier, sur le choix des mots, avec un refus catégorique de la rhétorique et de l'emphase qui le conduit, chemin faisant, aux désopilantes mais combien justes critiques des outrances verbales de Mussolini. Les étymologies sont aussi pour Savinio un domaine privilégié, elles sont parfois surprenantes et généralement imprévisibles, mais, on le sait, il excelle à raisonner par ricochets et à faire jaillir la lumière de la lumière le plus indirecte possible.

De cette éblouissante série de notes privées, on ne sait plus trop lesquelles retenir. Mais peut-être que ce qui compte davantage, c'est ce ton inimitable, cette sensibilité qui relaie l'intelligence d'un causeur vertigineux, mais capable, à l'occasion, de la plus grande rigueur de pensée, étayée par une culture et une curiosité sans limites. Cette pudeur aussi, et cette âme d'enfant, *« dépourvue de toute expérience du mal, d'autant plus que les idées, la fantaisie, les jeux de l'art, occupent continuellement et complètement cette âme, ne lui laissant pas la moindre capacité d'attention pour l'idée du mal (p. 153) ».*

Il faut lire cette *Encyclopédie nouvelle* pour se convaincre du *talent de Savinio, avant d'en* chercher la confirmation dans ses autres livres, qu'on ne saurait ignorer plus longtemps (1).

MARIO FUSCO.

★ **ENCYCLOPEDIE NOUVELLE, d'Alberto Savinio. Traduit de l'italien par Nino Franck. Gallimard, 416 p. Environ 86 F.**

(1) Autres titres de Savinio publiés en français : *Toute la vie* (1975), *Maupassant et l' « autre »* (1977), *Hommes, racontez-vous* (1979), *Achille enamouré* (1980), chez Gallimard. *Vie des fantômes* (1965), dans la collection « L'âge d'or », chez Flammarion.

L'apocalypse de Virgil Tanase

(Suite de la page 17.)

Donc, comme dans le premier récit de Tanase, *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin*, la mort et l'amour sont présents. Comme dans ce premier récit, la démarche du personnage principal, celui qui dit *je*, est circulaire, et cette circularité s'exprime par quelques images qui reviennent, suggérant soit l'alternance cosmique des saisons, soit le cycle toujours renouvelé de la vie, de l'amour, de la mort : horloge aux automates qui exécutent leur ronde, tour de manège dans une foire, tourne-disque qui égrène sa rengaine, romance populaire dans le style Rota-Fellini, jeu subtil du miroir entre ce qui est et ce qui n'est plus. Rappelons que les plus anciennes et les plus belles légendes de la mythologie roumaine trouvent, elles aussi, leurs sources dans cette alternance, dans ce renouvellement au parfum d'éternité retrouvée. Enfin, comme dans le *Portrait*, la représentation de l'accident du héros et de sa bien-aimée change tour à tour pour se refondre dans un registre textuel différent mais qui respecte la couleur, l'atmosphère du thème initial. Le lecteur éprouve le curieux sentiment que l'auteur le prend par la main et lui fait parcourir un voyage autour d'un temps immobile où sont fichés des repères, des signes tantôt magiques, tantôt terrifiants, pour le convier, *comme* l'autre Virgile, à une descente aux Enfers.

Car, contrairement au *Portrait*, où les personnages évoluent dans un espace impersonnel et glacé, l'*Apocalypse* nous renvoie le sinistre écho d'une époque qui marque la vie d'un adolescent, qui détermine le destin d'un pays. Sur les routes des exodes successifs, sous les coups des bourreaux analphabètes, dans les camps de concentration de jadis et face à la bêtise pontifiante des puissants d'aujourd'hui, l'adolescent bien élevé se réveille. L'esthète raffiné, l'élève de Barthes et le traducteur de Balzac, assume son apocalypse, celle des autres aussi, et se transforme en témoin. Pourtant, nous sommes loin ici dans cette œuvre vraie où l'on retrouve les accents d'un Malaparte inspiré par Breton, du babil maladroit des pamphlets déguisés en fictions.

Refléter le monde, tenter d'y décrypter des secrets non seulement par ce qui est dit mais aussi, et surtout, par la manière dont le texte est organisé et conduit, telle était la démarche des auteurs improprement groupés sous le signe du Nouveau Roman. Malade d'anémie, le Nouveau Roman rendit l'âme, mais ses graines portèrent loin. Jusqu'en Roumanie, *d'où ses fruits* nous reviennent aujourd'hui avec Virgil Tanase, riches d'une sève nouvelle car nourris par la condition tragique d'un destin collectif.

EDGAR REICHMANN.

★ **APOCALYPSE D'UN ADOLESCENT DE BONNE FAMILLE, de Virgil Tanase. Traduit du roumain par *Adela Tirziu et l'auteur*. Flammarion, 310 pages, environ 68 francs.**

philosophie

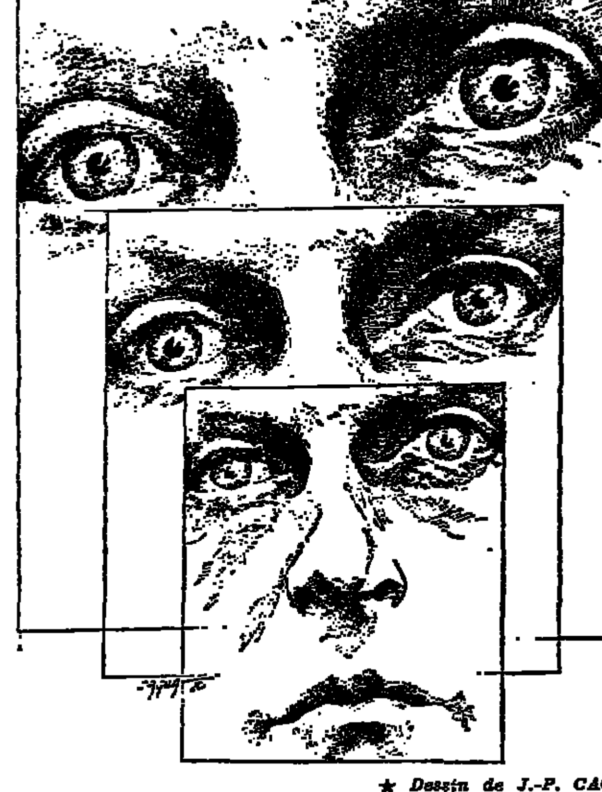
De Vienne à Cambridge

● ***Une histoire de l'empirisme logique.***

APRES le *Tractatus logico-philosophicus* publié en 1918 et cinq ans de guerre et de captivité, Wittgenstein *renonce* à la philosophie. Instituteur dans la montagne autrichienne jusqu'en 1926, jardinier pendant quelques mois dans un couvent, il mène une vie ascétique et solitaire, en proie souvent au désespoir suicidaire. Il reprend contact en 1927 avec les philosophes du Cercle de Vienne, puis s'établit à Cambridge en 1929.

Au fil de ses manuscrits successifs, il élabore sa « seconde philosophie » dont les *Investigations* (1947 - 1949) marquent l'achèvement. Toutes les œuvres de cette période sont posthumes. Elles ont été publiées par les soins des exécuteurs testamentaires. La *Grammaire philosophique* éditée par Rush Rhees en 1969 regroupe des notes rédigées de 1931 à 1934. Elle s'insère entre les *Remarques philosophiques* (1930-1931) et le *Cahier bleu* (1933-1934) également publiés par Rush Rhees.

Située à mi-chemin entre le *Tractatus* et les *Investigations*, cette *Grammaire philosophique* est une construction de l'éditeur qui sert et trahit Wittgenstein tout à la fois. *« Les manuscrits sont couverts de corrections, d'ajouts, de ratures, de questions, de telle sorte qu'il devient impossible d'y déceler le texte exact. C'est nous qui avons numéroté les paragraphes dans la première partie, de même que nous avons divisé le texte en chapitres »*, écrit Rush Rhees. Cet ordre factice donne à l'ensemble une trompeuse apparence de système achevé.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Une théorie grammaticale

Or Wittgenstein ne cherche pas à construire un système qui progresserait de problèmes en solutions. Il n'entend pas répondre à des questions, mais les dissiper. *« Les problèmes philosophiques sont des malentendus qu'il faut écarter en clarifiant les règles d'après lesquelles nous souhaitons faire usage des mots »*. L'inquiétude métaphysique est une maladie que le philosophe soigne par une thérapie grammaticale. Car *« tout se passe dans le langage »*, qui n'est pas seulement l'enveloppe, mais l'étoffe même de la pensée, et qui règle notre rapport avec la réalité.

« Je ne fais que décrire le langage et n'explique rien ». Le sens d'une expression consiste dans son mode d'emploi au sein d'un *« jeu de langage »*. *« Je demande : comment te sers-tu du mot, qu'en fais-tu ? Cela m'apprend comment tu le comprends »*. La grammaire philosophique n'est donc pas vraiment une théorie de la signification, mais une méthode thérapeutique qui protège l'esprit contre l'ensorcellement par le langage. Elle permet d'arriver à *« une juste vision du monde »* comme l'annonçait l'avant-dernière phrase du *Tractatus*. Sur ce point Wittgenstein n'a pas varié : le but ultime de sa philosophie, c'est la fin de la philosophie.

Aucun penseur cependant n'a pris les interrogations métaphysiques de l'homme et son angoisse existentielle plus au sérieux. Mais, selon le mot cité par Nietzsche, *« il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent »*. L'interminable analyse des *« jeux de langage »* est une patiente conquête de la sérénité qui conduit à une réforme de l'existence : *« La maladie des problèmes philosophiques ne peut être guérie que par une transformation du mode de pensée et du mode de vie »*.

Wittgenstein a renouvelé le *positivisme* et l'empirisme contemporains, même si sa visée les dépasse largement. A ce courant de pensée, Pierre Jacob vient de consacrer deux livres. Dans le premier il en retrace la naissance et l'histoire. Dans le second, il a rassemblé des textes-clefs, encore inédits en français.

Un Allemand, Gottlob Frege, deux Anglais, Bertrand Russell et George Moore, sont les frères fondateurs. Puis vient l'Autrichien Moritz Schlick, autour duquel se constitue à partir de 1920 le Cercle de Vienne, où s'élabore le positivisme logique. Celui-ci étudie la place de la logique et des mathématiques dans l'ensemble des sciences humaines et la démarcation entre théories scientifiques et propositions pseudo-scientifiques (et métaphysiques). Proches des socialistes et des sociaux-démocrates, les membres du Cercle de Vienne luttaient aussi contre l'irrationalisme politique.

Dès 1934 Karl Popper, né à Vienne en 1902, critique l'idée que seules les propositions « vérifiables » ont une valeur cognitive. Son critère de démarcation entre science et pseudo-science est la réfutabilité des propositions. En 1951, Quine, philosophe né dans le Middle West en 1908, remet en question la distinction entre énoncés analytiques (ceux de la logique et des mathématiques) et synthétiques (ceux des sciences empiriques).

Vers la fin des années 50, un regain d'intérêt pour l'histoire et la sociologie des sciences suscite la contestation de *l'empirisme par Paul* Feyerabend, Norwood Russell Hanson, Thomas Kuhn, Stephen Toulmin, etc. La nouvelle historiographie révèle que les théories passées (mécanique aristotélicienne, cosmologie ptolémaïque...) n'ont pas moins de rigueur déductive que celles réputées vraies aujourd'hui. Ainsi la théorie newtonienne s'est-elle formée sur un fond de croyances religieuses et de présupposés philosophiques. « *Feyerabend*, écrit Pierre Jacob, *est celui qui s'est engagé le plus loin dans la démystification de l'objectivité scientifique : il dénonce le caractère de plus en plus dogmatique de la physique moderne. En défenseur de l'anarchisme méthodologique, il demande la séparation de la science et de l'Etat.* »

La contestation de Kuhn et Feyerabend suscite depuis le début des années 70 la réaction des logiciens réalistes, essentiellement Putnam et Kripke. Ces derniers proposent une théorie nouvelle du rapport entre langage et réalité. Sur cette polémique de haut niveau, le numéro de *Critique* présenté ci-contre apporte d'utiles précisions.

A travers cette publication, les deux livres de Pierre Jacob et les dernières œuvres traduites de Wittgenstein, les Français pourront découvrir dans son ampleur et sa diversité cette philosophie analytique qui nourrit toute la pensée anglo-saxonne et qu'ils tiennent souvent pour rebutante. *« Un Français qui arrive à Londres trouve les choses bien changées en philosophie comme dans tout le reste »*, écrivait déjà Voltaire.

JACQUES LE RIDER.

★ **GRAMMAIRE PHILOSOPHIQUE, de Ludwig Wittgenstein, traduction de Marie-Anne Lescourret, Gallimard, 496 p. Environ 175 F.**

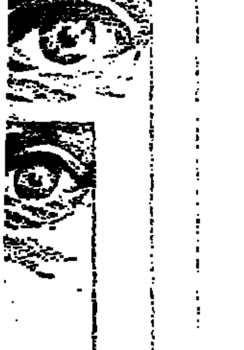
★ ***DE VIENNE A CAMBRIDGE,*** **anthologie présentée et traduite par Pierre Jacob, Gallimard, 434 p. Environ 89 F.**

★ **L'EMPIRISME LOGIQUE, SES ANTECEDENTS, SES CRITIQUES, par Pierre Jacob, Editions de minuit, 308 p. Environ 65 F.**

dge







philosophie

Un bilan de la pensée anglo-saxonne

ENTIEREMENT constitué d'articles originaux, écrits par les chefs de file de la philosophie anglo-saxonne d'aujourd'hui, *le dernier numéro de Critique* est plus qu'un numéro de revue : c'est à la fois une somme, un dictionnaire et un pense-bête. Un guide indispensable pour s'y retrouver dans le dédale des universités d'Oxford et Harvard. Bref, un travail qui fera date.

Voici donc une vingtaine de textes consacrés aux différents aspects de la philosophie classique, avec le marxisme, avec les pensées apparues sur le « continent » depuis la seconde *guerre mondiale. Tout* commence, bien entendu, avec Wittgenstein. Le grand philosophe autrichien, retiré à Cambridge durant les vingt dernières années de sa vie, est en effet le père de cette école si particulière qui a triomphé aux Etats-Unis mais ne s'est pas encore répandue chez nous, et qu'on appelle « philosophie analytique ». *Sa méthode* : l'analyse du langage. Son projet : *mettre un terme aux spéculations* des métaphysiciens. Sa croyance fondamentale : la philosophie est susceptible de progrès, tout comme les mathématiques. Et les questions qu'elle pose peuvent être résolues — ou bien ce sont de fausses questions, auxquelles il vaut mieux renoncer.

Dès le départ, donc, un certain radicalisme imprègne la démarche des étudiants qui, à Cambridge, suivent les séminaires de Wittgenstein avant de *devenir, à leur tour*, les maîtres de la nouvelle école. Parmi ces *maîtres*, A. J. Ayer, *qui a aujourd'hui* soixante-dix ans, est l'un *de ceux qui sont allés le plus* loin dans le refus des métaphysiques d'inspiration germanique (Hegel, Marx) ou française (Bergson, Sartre). Sa propre vision du monde, dit-il lui-même, ressemble à celle de Hume — *le plus sceptique des* philosophes classiques.

On ne retrouve pas, toutefois, une attitude aussi extrême chez *tous les Anglo-Saxons : il semble* même que depuis quelques années la philosophie analytique ait pris un tournant. Sous l'influence de gens comme Quine ou comme Chomsky, elle tend à s'éloigner du Wittgenstein « dernière manière » pour revenir vers des constructions *intellectuelles* plus ambitieuses et plus systématiques. *Elle évolue en direction* d'une « grammaire logique », d'une théorie du sens et finalement d'une théorie de l'esprit qui nous ramènent à Kant, sinon à Descartes. Au reste, il n'y a pas lieu de condamner un tel infléchissement des recherches : il faut plutôt y voir le signe d'une *belle vitalité.*

En lisant les articles d'Alan Montefiore, d'Hilary Putnam ou de P. F. Strawson — dont quelques livres ont été traduits en français aux éditions du Seuil (1) — on ne peut d'ailleurs *que retirer l'impression* suivante : loin de constituer un *bloc, la philosophie analytique* est divisée en autant de courants que la philosophie française elle-même. Sans doute un certain formalisme, une fascination constante pour les modèles fournis par les sciences exactes constituent-ils des traits communs à ces divers courants. *Sans doute aussi la philosophie* anglo-saxonne nous étonne-t-elle toujours *par* son indifférence à des thèmes qui, à nos yeux, paraissent fondamentaux : l'histoire, les préoccupations sociales et politiques, d'une part ; l'introspection, le monde imaginaire de l'autre.

L'article de Jonathan Ree sur l'échec de toutes les tentatives faites pour constituer une philosophie marxiste anglophone, celui de H. Ishiguro sur l'absence d'intérêt des Anglais pour *l'histoire de la philosophie* ouvrent, à cet égard, des *perspectives subtiles et neuves.* Quant à Scruton, il montre bien que si les universitaires d'Oxford et de Cambridge ont produit des analyses d'œuvres d'art qui ne manquent pas d'intérêt, ils n'ont jamais été capables — ou n'ont jamais tenté — *de rechercher les fondements* philosophiques de l'esthétique. *Ici, encore, personne n'est à* blâmer : on ne peut que constater, *tout simplement*, les divergences qui continuent de séparer, dans l'idée même qu'ils se font de leur métier, les philosophes du continent et ceux de Grande-Bretagne ou d'Amérique.

Heureusement, un pont permet de relier ces deux ensembles : *c'est l'intérêt porté aux* valeurs du rationalisme — *intérêt qu'illustre, du côté français*, le dernier numéro d'une autre revue, *Raison présente*. Egalement constitué par un ensemble d'articles très représentatif de ce qui s'est fait de meilleur en France depuis vingt ans, ce numéro compose, avec celui de *Critique*, une sorte de diptyque *particulièrement intéressant*. On les deux volets à la fois. Plutôt que des philosophies opposées, ces deux volets ne révèlent, au fond, que différentes façons de croire en la philosophie.

C. DELACAMPAGNE.

★ **CRITIQUE, n° 399-400, août-septembre 1980, « Les philosophes anglo-saxons par eux-mêmes ».**

★ **RAISON PRESENTE, n° 55, « Raisons, rationalités, rationalismes ».**

(1) *Les Individus* (1973), *Etudes de logique et de linguistique* (1977).

Un contestataire : Paul Feyerabend

● ***Un « discours de la méthode » anarchiste.***

PAUL FEYERABEND affirme qu'en refusant de devenir l'assistant de Brecht il a commis *« la plus grosse bourde de sa vie »*. Il *n'est pas sûr que* le futur philosophe des sciences, le plus *doué* et le plus agaçant de sa génération, se fût entendu avec le célèbre dramaturge — sur le personnage de Galileo Galilei, par exemple. Là où Brecht met en scène un savant exemplaire et persécuté, Feyerabend voit plutôt un fripon aux ruses géniales, un *« saltimbanque bien plus intéressant que les « chercheurs de vérité » constipés que l'on nous invite généralement à admirer ».*

Contre la méthode, ouvrage majeur de Paul Feyerabend, nous projette à la charnière des XVI[e] et XVII[e] siècles, au moment où Copernic puis Galilée et Klepler mettent le monde à l'envers : le *Soleil et les étoiles tournaient* jusqu'alors régulièrement autour de la Terre, immobile dans un monde clos. Dorénavant, la Terre tournera sur elle-même et autour du Soleil dans l'univers infini. Inlassablement, l'histoire et la philosophie des sciences sont venues réfléchir et buter sur cet *instant primordial* où la Terre et la pensée moderne se mirent en mouvement. On a fini par découvrir le pot aux roses : le développement réel des sciences n'a pas grand-chose à voir avec l'image logique et sage que veulent en donner ses zélateurs.

Duhem l'avait pressenti dans son merveilleux *Système du monde ;* Bachelard puis Koyré avaient concentré l'attention sur les discontinuités brutales segmentant la progression des sciences. Vers 1960, Thomas Kuhn a *fait un pas de plus en identifiant* chacun des segments à une théorie mue par son *paradigme*. A l'image des civilisations et des cultures, les différentes théories devenaient incommensurables, fermées, autistiques, incapables de sécréter leur dépassement. Pareilles à des organismes tendus vers *leur* propre reproduction, les sciences, dans leur *« fonctionnement normal »*, que Kuhn analysait avec soin, apparaissaient *comme* les plus formidables entreprises totalitaires de tous les temps. Moment crucial, décisif, où l'histoire des sciences bousculait la philosophie des sciences, dont l'universalité était battue en brèche.

Les survivants du cercle de Vienne et K. Popper l'entendirent bien ainsi ; la crise éclata en 1965 au cours d'un retentissant colloque tenu à Londres. Dédaigneusement, Popper y refusa à la psychologie, à la sociologie et à l'histoire, ces sciences « contrefaites », le droit de juger la « logique de la découverte ». Du même coup, il s'enfermait dans l'hagiographie du progrès homogène et continu. *Rien à voir avec le sombre tumulte* que Kuhn commençait à *percevoir* et que Lakatos et Feyerabend vont bientôt décrire avec précision. Popper peint les sciences telles qu'elles devraient être, Feyerabend les décrit telles qu'elles sont, avec leur étiquette, leurs appareils, leur tyrannie sur l'enseignement et leurs collections de « faits choisis », ce fameux « domaine d'évidence ».

Comment alors renverser une théorie dominante ? Comment ont-elles été renversées dans le passé ? Kuhn croyait encore en une usure progressive des théories qui, à force d'accumuler les contradictions mineures et les *rapiéçages, se lézardaient d'elles*-mêmes et tombaient en ruine. Paul Feyerabend discerne au contraire le renforcement naturel des théories dominantes. Leur renversement est donc impossible sans recours à la ruse : le progrès ne peut venir que d'une révolte, d'un refus, d'un pas en arrière, cette anamnèse platonicienne qui permet de retrouver des *chemins que l'on avait* barrés. Mais la nouvelle théorie qui naît est un nain qui doit lutter contre le géant. Elle est menacée par cent évidences et mille falsifications ; elle doit se déguiser et biaiser.

Contre Galilée

Galilée ne triomphe ni parce qu'il a raison, ni parce qu'il est plus général, ni parce qu'il explique plus de faits, ni parce qu'il est plus précis. D'après la science d'Aristote, il est même le contraire de cela : il explique moins de faits, moins bien, et *il* contredit les « évidences ». *« Quoi !* s'écrie Jean Bodin, qui n'est pas considéré comme un imbécile, *la Terre franchirait dix lieues à la seconde et l'eau dans mon verre resterait immobile, et les murailles n'auraient pas le moindre tremblement ? Impossible à croire pour quelqu'un qui a chevauché une monture rapide ou navigué sur un bateau poussé par les vents favorables. »* L'évidence est viciée et Galilée n'en triomphe que parce qu'il est un prodigieux charlatan. Il truque ses expériences, il sait loger les faits nouveaux dans d'anciennes évidences, faire des démonstrations claires mais fausses, trouver des mots d'esprit qui décontenancent ses adversaires. C'est un faussaire.

Voilà pourquoi une seule règle s'impose à la théorie anarchiste de la connaissance : *tous les* coups sont bons. Feyerabend fournit d'autres exemples et prône un anarchisme libertaire inspiré du dadaïsme et de la « manière des manières » du jésuite Baltazar Gracian ; en fait, il revendique la pratique de l'intelligence par tous les moyens. Son ouvrage éblouissant en est la meilleure illustration : pamphlet, exposé philosophique, politique, confidences, éructations *contre ses innombrables adversaires*. Le tumulte de la vie envahit chaque page, irrite, séduit, finit par convaincre...

HERVÉ LE BRAS.

★ **CONTRE LA METHODE, de Paul Feyerabend, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance, Le Seuil, collection « Science ouverte », 340 p. Environ 67 F.**

histoire littéraire

Corneille, le bourgeois gentilhomme

Une nouvelle édition des œuvres de Pierre Corneille sort, dans la Bibliothèque de la Pléiade. Elle suggère à Marc Fumaroli, professeur de littérature française à Paris-IV, les réflexions ci-dessous sur le paradoxe d'un théâtre exaltant l'héroïsme aristocratique dans une société qui s'appuie sur les vertus bourgeoises.

SANS nos cultures latines et catholiques, les vertus bourgeoises n'ont pas d'accès aux prestiges de l'imaginaire. Vertus civiles et familiales, talents et intelligence économiques, discipline de vie, sagesse politique, tout cela qui a fait et continue de faire la force de nos sociétés est condamné à une sorte de clandestinité. L'imagination littéraire, fille parfois ingrate et souvent dévoyée de l'Eglise romaine, ne veut connaître que les deux extrêmes de la hiérarchie sociale, le chevalier et le pauvre.

L'histoire de ce curieux bovarysme bourgeois remonte aux origines médiévales de notre culture. Mais on n'en saisit le caractère paradoxal, car il prend alors quelque chose de vraiment saisissant, qu'au XVII[e] siècle. Voilà une époque où, après le sanglant délire des guerres civiles du XVI[e], suscité par la rivalité de clans féodaux qui croyaient revivre les romans de chevalerie, la France revient, non sans peine, à un peu de bon sens politique. De qui est-il le fait ? D'excellents bourgeois. Appuyée sur la lucidité, la compétence et le dévouement au bien public de sa bourgeoisie d'offices, la monarchie réussit à ramener, par force, ruse ou corruption, les syndicats féodaux à un certain respect de l'ordre civil, bénéfique pour tout le corps social.

Une fascination pour l'héroïsme et la sainteté

Est-ce pour autant cette bourgeoisie cultivée, prudente, ses vertus, ses talents, son savoir qui se trouvent exaltés dans la littérature du Grand Siècle, œuvre pour l'essentiel des fils de cette même bourgeoisie ? Bien au contraire : brocardée, satirisée, ridiculisée, traitée de pédante, d'avare, de prude, de bourgeois-gentilhomme, de femme savante, elle n'a droit qu'aux genres bas et comiques. L'éloquence sacrée et la tragédie ne veulent connaître que les saints et les héros. Le roman hésite entre le chevaleresque et le picaresque. Et « l'honnêteté » classique elle-même est calquée plutôt sur les élégances de l'homme de cour que sur les vertus des administrateurs ou magistrats royaux.

Rien ne résume mieux le paradoxe qu'un rapprochement, d'ailleurs et à juste titre traditionnel, entre l'homme Corneille et son théâtre. D'un côté le représentant modeste, mais caractéristique, de la petite bourgeoisie d'offices, qui a pignon sur rue dans sa bonne ville de Rouen ; de l'autre une œuvre qui, d'abord consacrée à la comédie, y adopte l'ironie désinvolte de bon ton dans les hôtels du Marais, alors aristocratiques, puis, s'élevant à la tragi-comédie et à la tragédie, y célèbre l'enthousiasme et l'imagination héroïques de la haute noblesse d'épée. On ne saurait pousser plus loin, jusqu'au génie, le « complexe » du bourgeois-gentilhomme. On ne saurait non plus mieux l'autoriser, pour des siècles, par une œuvre monumentale qui échappa même — et pour cause — au discrédit romantique jeté sur les classiques.

Des vertus bourgeoises, seules demeurent, dans ce théâtre, les effets invisibles : une germination régulière et puissante, un savoir-faire professionnel hors de pair, un sens avisé de la carrière littéraire et de ses revenus, enfin et surtout, peut-être, un point de vue central et, en quelque sorte impartial, qui gouverne une image idéale qu'elle n'aurait pas su tirer d'elle-même.

En ce sens, *le Cid* a quelque chose d'exemplaire : ce jeune chevalier qui prouve son amour par des exploits, duels ou batailles rangées, est le type idéal, venu de l'épopée médiévale, et sur lequel s'étaient rêvés les ligueurs du seizième siècle, les factieux de la régence de Marie de Médicis et du règne de Louis XIII, et qu'imiteront encore les princes de la Fronde. A s'en tenir au seul plan politique, on conçoit que Richelieu et son entourage n'aient pas beaucoup apprécié cette célébration de l'héroïsme juvénile, même si Corneille amène le Cid à condescendre à « servir le roi », par son exemple son beau-père et son épouse.

Cette manière sourdement condescendante de n'accepter du christianisme que ce qui convient à un très grand seigneur, ce catholicisme du beau geste, des grandes manières, et du grand monde étaient en contradiction avec la doctrine constante de l'Eglise, qui refusait la sainteté aux martyrs par provocation.

Comme on le voit avec ces deux exemples célèbres, Corneille, dont on a voulu faire un professeur de morale civique et chrétienne, préfère les beaux sentiments aux bons, la vertu héroïque qui en prend à son aise avec le train légal et ordinaire des choses aux vertus moyennes qui donnent force et durée aux Etats comme aux Eglises.



en sourdine la « fureur » de l'invention poétique. Bref, ce qui rend Corneille *productif*, au sens goethéen du terme, jusqu'à la vieillesse.

L'auteur a été l'élève des jésuites. On se fait des jésuites du dix-septième siècle, d'après les *Provinciales*, une idée cauteleuse d'intellectuels sournois. En fait, l'humanisme qu'ils enseignaient, entre autres par les moyens du théâtre, comportait une forte teneur de chevalerie médiévale. La Compagnie de Jésus a été fondée par un hidalgo espagnol, Ignace de Loyola. Les *Exercices spirituels* enflammaient l'imagination, forgeaient la volonté, appelaient au zèle héroïque, jusqu'à l'exploit, au miracle, au martyre.

Le petit bourgeois de Rouen, contemporain et concitoyen des martyrs jésuites du Canada, a été d'abord initié à un humanisme pénétré de cet enthousiasme de milice ecclésiastique. Il a vu, il a probablement joué, leurs tragédies de collège, qui exaltaient les victoires de héros chrétiens bousculant les monstres du vice et de l'impiété. Cette belle chimère habita désormais l'imagination cornélienne.

Mais lorsqu'il passa du collège à la cour, où, jeune avocat, il cherchait le succès par le théâtre, la fascination du grand monde fit céder pour un temps celle de l'Eglise militante. Il est d'ailleurs fort possible que le collège de Rouen ait été pour lui ce que le lycée Condorcet a été pour Proust, et que d'anciens camarades de classe l'aient introduit dans le grand monde. Là, il rencontra, intimement mêlés aux rites de l'amour pétrarquiste et pastoral, l'humour et l'ironie élégante par lesquels une élite aristocratique se distingue du vulgaire. Nul mieux que lui, dans ses comédies, de *Mélite* à *la Place Royale*, ne saura refléter cet « air de cour » Louis XIII, qui fut aussi, dans l'ordre du sentiment contrôlé et du langage pointu, une forme mondaine de l'héroïsme.

Ainsi, par l'expérience du collège, puis par celle de la cour, le jeune bourgeois de province est devenu maître de deux registres symboliques intimement liés à l'esprit féodal, la spiritualité héroïque des jésuites, l'urbanité et l'art d'aimer des grands seigneurs. Une aristocratie déjà tentée par le scepticisme et le doute de soi va découvrir, dans le miroir que lui tend Corneille, après avoir enfreint sans même s'y arrêter ses édits sur le duel !

Si l'on passe de la tragédie profane à la tragédie religieuse, que trouvons-nous dans *Polyeucte ?* Un jeune prince de race royale qui, soudain rassasié d'honneurs et de bonheur transitoires, s'enflamme pour l'idée chrétienne d'un bonheur et d'une gloire éternels. Il n'est pas question pour lui de « vivre » le christianisme, de faire rayonner sa foi dans les œuvres patientes de la charité et de l'espérance. Un prince tel que lui n'attend pas ; il doit à l'instant connaître tout le bonheur dont une religion de cœur est capable et, au prix d'une mort urgente et spectaculaire, obtenir toute la gloire que cette religion du salut promet à ses martyrs. Nul cependant, ne songe à lui pour le martyre : il le provoquera donc en brisant les idoles païennes. Il meurt, convertissant

L'individu et l'Etat

Cependant, s'il est bien vrai qu'il a repris l'idéalisme exalté d'une chevalerie catholique, il lui a aussi beaucoup prêté de son propre fonds, de ces vertus bourgeoises qu'il n'expose jamais au grand jour de la scène. Ne revenons pas sur cette probité du poète professionnel qui, maître des techniques du suspens et du sublime, rend vitalité et éclat au « stimmung » quelque peu éventé de la noblesse d'épée de son temps. Le bon sens politique du bourgeois rangé, dévot, loyal envers ses rois, s'insinue dans son œuvre, et tempère d'une ironie parfois insaisissable, mais toujours aux aguets, les passions généreuses prêtées aux héros ou aux héroïnes. Cette ironie apparaît moins dans le langage des personnages que dans la perspective où les situe la construction de la pièce et la manière dont celle-ci présente le problème posé. C'est ainsi que, dans *Cinna*, c'est l'ensemble de la pièce qui démontre l'incompatibilité entre la paix civile et les généreux caprices de l'aristocratie héroïque, et qui persifle indirectement les grandes tirades d'Emilie et de ses adorateurs.

Après *le Cid*, le théâtre de Corneille ne cesse de reconnaître la nécessité de l'arbitrage royal, et des sacrifices que celui-ci exige des héros. S'il a rajeuni et vitalisé les idéaux de la grande noblesse, le théâtre de Corneille a *aussi* beaucoup fait pour accoutumer celle-ci — et le public en général, — à « raisonner » davantage ses actes, à méditer sur les exemples de l'histoire romaine la situation de la France contemporaine.

En fait, cette œuvre, plus ambiguë qu'il n'y paraît d'abord, ne cesse de tourner et retourner le même dilemme, qui est resté celui de la pensée libérale : comment choisir entre la « liberté » des individus qui, certes, peut dégénérer en violence anarchique et nuisible, et l'autorité de l'Etat, qui certes garantit contre le désordre, mais dont la pente va vers la tyrannie.

MARC FUMAROLI.

La meilleure édition

ON lira désormais l'œuvre de Corneille dans l'édition nouvelle publiée par la Pléiade, et dont le tome I (de *Mélite* à *la Mort de Pompée*) vient de paraître. Elle est établie par le professeur Georges Couton, depuis longtemps connu, en France et à l'étranger, comme le meilleur spécialiste des études cornéliennes. Il est déjà l'éditeur dans la Pléiade des œuvres de Molière.

Cette édition de Corneille (qui comportera trois volumes, au lieu de deux dans l'édition précédente due à Pierre Lièvre) se signale par trois nouveautés : elle est vraiment complète, incluant les poésies, la correspondance, les textes en prose de l'écrivain, ainsi que les documents les plus significatifs relatifs à son œuvre, telles les pièces essentielles de la querelle du *Cid* ; elle est chronologique, c'est-à-dire que chaque pièce et texte sont publiés à leur date, au lieu d'être classés par genres, comme dans l'édition Marty-Laveaux, qui était jusqu'ici la meilleure ; elle donne enfin, pour toutes les pièces de la jeunesse de Corneille, jusqu'au *Cid* inclus, le texte de l'édition originale et non celui de l'édition de 1682, revu, émondé, pour ne pas dire censuré par Corneille lui-même, pour tenir compte de l'évolution de la langue et du goût vers le classicisme. Après *le Cid*, l'éditeur a jugé bon, avec raison, de s'en tenir à l'édition de 1682, dont les différences avec le texte original sont minimes, et vont dans le sens du classicisme qu'épouse Corneille à partir d'*Horace*.

Un appareil de variantes et de tables de concordances permet naturellement, dans les deux cas, de suivre, d'édition en édition, le travail de Corneille sur son texte. Une ample annotation de chaque pièce et de chaque document, annotation qui va jusqu'au commentaire et qui apporte une foule de faits ou rapprochements nouveaux, situe de façon exemplaire l'œuvre cornélienne dans l'histoire de la langue, du théâtre, des idées, des mentalités.

On peut considérer dès maintenant cette édition comme la somme de toute une vie de recherches, un chef-d'œuvre destiné à remplacer celui de Marty-Laveaux. On attend avec impatience les deux volumes suivants, qui auront paru en 1984, date à laquelle sera célébré le troisième centenaire de la mort du plus grand dramaturge français.

★ « LA PLEIADE », Gallimard, 1 872 pages. Environ 135 F.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Spectacle Beckett-Holliger à l'IRCAM

Cette voix des sans-voix

Trois fois trois dames s'étagent au ciel dans les replis de vagues bleues ou de crêtes rocheuses près desquelles roulent des nuées lumineuses. Chaque groupe est assis sur un banc. Parfois les dames du milieu s'éloignent vers *la droite ou la* gauche ; les autres se murmurent des confidences, se rapprochent et les promeneuses viennent se rasseoir à leurs côtés.

Elles parlent, chantent, vocalisent, des mots qu'on ne comprend pas les unes en allemand, les deuxièmes en français, les dernières en anglais. Elles ont des toilettes de géants tétralogiques, robes saumon, beige, avec de grandes bandes vertes, mauves, cousues horizontalement, des coiffures de sphinx. Elles sont là, perchées comme des hirondelles. Que disent-elles ? Les déplacements identiques à espaces réguliers suggèrent qu'elles disent toujours la même chose, qui peu à peu s'affaiblit, se perd, se « rouille », car il y a de *moins* en *moins* de paroles, les mots se décomposent, les bouches articulent *sans bruit, jusqu'au silence.*

Ces oracles mystérieux se détachent de la musique que *moulent* sans trêve trois groupes de trois flûtes, trois altos *et trois clarinettes. Des murmures* ..., doux, « informes » en apparence, mais d'une extrême richesse de détail, aux sons légers, frissonnants qui tirent la quintessence des ressources instrumentales les plus étranges, souvent à la limite du silence. Mais cette finesse de touche s'accompagne de longs *crescendo* et *diminuendo*, de lentes variations de couleurs vers le grave, de toute une vie intérieure presque insensible qui innerve cette grande fresque fragile, avant qu'elle ne s'épuise et ne meure comme un feu qui s'éteint branche après branche.

Présence vivante

Tel apparaît *Va-et-Vient*, de Samuel Beckett, premier volet du spectacle Heinz Holliger présenté à Avignon (*le Monde* du 23 juillet) et repris, dans la même mise en scène de Bernard Sobel et les décors de Titina Maselli, à l'espace de projection de l'IRCAM.

Pas moi, joué à Paris par Madeleine Renaud en avril 1975, est plus abstrait encore en apparence. Une jeune femme râblée, raidie dans sa robe noire, bras tombant devant son pupitre ; en face d'elle, couché sur un piédestal, un monstre ou un dieu préhistorique en chiffons, parfois agité de soubresauts. Des spots tournent lentement en projetant une lumière livide sur les visages des spectateurs. Mais toute l'attention se concentre sur le visage intense de cette femme (Phyllis Bryn-Julson), sur ces yeux qui crient, sur cette bouche d'où s'échappent les mots, les phrases saccadées de Beckett ([illegible] glais), comme un long accouchement.

La musique jaillit du texte, de son accentuation, la parole explose, se mue en airs brefs ou plutôt en monodies violentes, d'une puissante beauté, qui sans cesse retombent, s'interrompent, se renouvellent avec une force accrue, comme diffractées par cette voix charnue, lumineuse, où chaque syllabe semble pétrie d'une expressivité propre. Et elle a beau se dédoubler, se multiplier, cette voix, par une reprise en canons foisonnants sur la bande magnétique, tous ces satellites impressionnants ne peuvent nous arracher à la fascination de cette présence vivante.

Ce qu'elle dit cette voix, on ne le sait guère : tout son drame qu'elle expulse, qu'elle refuse (*Pas moi*) en utilisant la troisième personne, ce qu'elle veut et ne veut pas dire, ce qu'elle ne peut pas dire et qu'elle dit pourtant, et où l'on retrouve certaines constantes de Beckett. « *Petit bout de femelle... mis au monde... avant l'heure... ce que c'est qu'elle essaie... tenir par tomber juste... puis rendue à la prairie.* » Des mots surtout : « *Une voix que d'abord... elle ne reconnaît pas... puis finalement dut avouer... la sienne... elle qui n'avait jamais... au contraire... pratiquement muette... toute sa vie.* » Cette voix des sans-voix.

JACQUES LONCHAMPT.

★ IRCAM, les 2, 3, 4, 7 et 8 octobre, à 20 h 30.

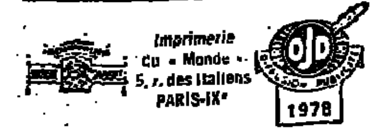
LES DIX ANS DE L'ORCHESTRE DES PAYS DE LA LOIRE

Le 30 janvier prochain, l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire fêtera son dixième anniversaire sous la direction de Pierre Dervaux, qui redonnera le même programme que lors de l'inauguration. Au cours d'une conférence de presse à Paris, les responsables de l'O.P.P.L. ont présenté cette saison-anniversaire qui sera particulièrement brillante et témoigne de la vitalité d'un ensemble qui donne plus de cent concerts symphoniques par an à Nantes, à Angers et dans toute la région, assure les spectacles lyriques de ces deux villes ainsi que quelque cent trente séances éducatives.

Le président, M. Armand Gérard, a fait part de ses graves préoccupations devant l'amenuisement de l'aide de l'Etat, dont la subvention ne sera majorée que de 6 % l'an prochain, tout en affirmant que la région est décidée à défendre cet orchestre considéré par toutes les collectivités locales comme un instrument de culture primordial.

De nombreux efforts sont entrepris pour étendre encore son rayonnement, et le directeur musical, Marc Soustrot, avec son dynamisme habituel, a programmé pour juin prochain trois semaines de concerts populaires en plein air, sur de grandes places d'Angers et de Nantes, à prix très réduits, au cours desquelles une soirée sera consacrée à la musique contemporaine avec la création du Concerto pour piano, *d'Ohana, par J.-Cl. Pennetier, et le* Sacre du printemps. *Un chœur régional de l'O.P.P.L. sera constitué cette année et se présentera pour la première fois en mai dans* le Roi David, *d'Honegger (Renseignements : 15, boulevard de Launay, Nantes ; 26, avenue Montaigne, Angers.)* — J. L.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

CINÉMA

« Fenêtres sur New-York », de Gordon Willis

L'innocence aux abois

Quand elle découvre Jennifer, sa petite chatte morte, étranglée dans son réfrigérateur, Emily croit devenir folle. On le serait à moins. Quelques jours plus tôt, Emily a été assaillie par un inconnu, qui l'a contrainte à simuler devant un magnétophone les soupirs du plaisir amoureux. Attaquée une seconde fois, elle ne s'est tirée d'affaire que grâce à l'intervention de son amie Andréa. Une troisième rencontre avec l'agresseur — fortuite celle-là — a permis l'arrestation de *l'odieux personnage, qui a déclaré* avoir été payé pour violer Emily.

Seule en présence du cadavre de Jennifer que peut faire Emily ? Téléphoner à Bob, le beau lieutenant de police qui la protège avec d'autant plus d'ardeur qu'il est tombé amoureux d'elle ? Bob, malheureusement, n'est pas à son bureau. Alors, appeler Andréa, l'amie attentionnée et fidèle ? C'est à quoi se décide Emily, sans se douter, l'innocente, qu'elle se jette dans la gueule du loup (ou plutôt de la louve).

Tarabiscotée en diable et peu crédible, cette histoire n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans le film *réalisé par Gordon Willis. Mais,* après tout, Hitchcock lui-même ne se souciait guère de vraisemblance. Sans être Hitchcock, Gordon Willis, qui travaille comme chef opérateur aux côtés de Coppola, de Pakula et de Woody Allen, a été à bonne école. Il sait créer un climat d'angoisse, et, lorsqu'il lui faut frapper fort, sa mise en scène insidieuse, volontiers elliptique, ne libère la violence qu'après l'avoir fait habilement attendre.

De New-York où Emily vit son cauchemar, Gordon Willis nous offre *d'insolites et très belles images qui* ne sont pas sans rappeler celles *qu'il avait filmées pour le Manhattan* de Woody Allen. Au-delà de la cité grouillante et ses buildings illuminés surgit une ville secrète, inquiétante, provinciale. Un pont sur la rivière, une petite bâtisse d'un autre âge dans ce quartier perdu, on se croirait presque chez Simenon.

Talia Shire a une pauvre mine de chien battu, Joseph Cortese une carrure et un sourire de flic séducteur, Elisabeth Ashley un certain charme vénéneux. Ils sont tous les *trois très bien.*

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les exclusivités.

VARIÉTÉS

Gilbert Bécaud à l'Olympia

Voilà vingt-sept ans que Gilbert Bécaud a cette volonté d'être toujours sur scène — Arlequin possessif, angoissé, rassurant et heureux, — de rechercher au jour le jour le rapport avec le public, de jeter tout son saoul, une énergie dans laquelle il se roule avec volupté. Bécaud aime la scène d'amour, ose animer une chanson, met en vie ce que suggèrent les mots, à coups de gestes larges et précis, à coups d'éclats de rire et d'accords plaqués sur le piano, joue à je et à tu avec un public entré aussitôt dans une sorte de fraternité partagée, dans une course au bonheur diffus, tranquillisant.

Habilement confectionnés, adaptés à une frénésie que les années n'ont pas ternie par les habituels auteurs (Louis Amade, Pierre Delanoë, Maurice Vidalin), les textes font, avec la musique, du « *beau temps* », qu'ils évoquent *l'amour, l'amitié, les voyages ou l'air* du temps saisi au vol. A la limite *même, les mots sont secondaires. Ce* qui compte, c'est le plaisir énorme *avec lequel le chanteur s'offre, ce sont* les vibrations d'un musicien et d'un homme de spectacle, ses éclats et son état de grâce.

C'est sans doute pourquoi *Gilbert* Bécaud est un des rares compositeurs français de musique populaire à être réellement sorti de l'Hexagone, à avoir traversé *même l'Atlantique. Bécaud, qui* vient de travailler à Los Angeles avec *Stevie Wonder et Neil Diamond* et prépare pour Broadway l'adaptation *musicale de la Vie devant soi, en est* manifestement fier aujourd'hui et *affiche gentiment, naïvement,* dans le programme de son récital à l'Olympia, ses « médailles » : les chansons (*Et maintenant, L'important c'est la rose, Je t'appartiens* et une vingtaine d'autres) qui ont été chantées aux Etats-Unis par Frank Sinatra, Elvis Presley, Liza Minnelli, Bing Crosby, Bob Dylan, les Everly Brothers et des centaines d'autres interprètes.

A l'Olympia pour un mois, avec ses mouvements de bonheur, avec une inspiration toujours aussi fertile et vivace, avec un nombre invraisemblable de chansons nouvelles et d'autres, maintes fois entendues mais qui, par un nouvel arrangement, une autre façon d'être chantées, paraissent avoir été imaginées hier, Bécaud, face à son public, en complicité étroite avec lui, poursuit un chemin sans un heurt, étonnamment optimiste.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

VIDÉO

Problèmes de robinet

On compare souvent la télévision à un robinet. D'eau tiède, précise-t-on presque toujours.

Sans *doute est-ce pour cela* que la vidéo, qui utilise la même *sorte d'images que la télévision,* l'image électronique, se veut et se fait *compte-gouttes,* torrent, fleuve, alambic, océan, clepsydre, cascade, douche écossaise, aquarium, pipe-line, écluse..., mais surtout pas robinet.

On s'en persuadera aisément à la Biennale : la vidéo n'est jamais autant à son aise que lorsqu'elle s'ingénie à se distinguer de la télévision. De toutes les manières possibles.

Klaus vom Bruch — de Cologne — a installé un téléviseur tout près de l'entrée du Musée d'art moderne. Qui répète inlassablement tantôt les mêmes quatre ou cinq images d'une émission de guerre, tantôt un « *bout-à-bout* », *une véritable* avalanche d'images utilisant des *enfants (feuilletons, publicités).* Raréfaction ou pléthore, dans *les deux cas il s'agit pour la* vidéo de se situer en deçà ou au-delà du débit « normal » de la télévision. Procédés connus, qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. Mais Klaus vom Bruch en tire des effets d'étranglement ou d'engorgement qui portent.

A l'orée de la cafétéria de ce même musée, on bute sur un billard électrique. Une installation de Dominique Belloir. Certains visiteurs essaient d'y glisser une pièce, avant de s'apercevoir que *son tableau d'affichage* n'est pas ordinaire. C'est *un moniteur vidéo, encastré derrière la vitre, qui diffuse en continuité des images de flippers.* Des images de joueurs : mains, visages, regards. Des images du jeu : boules, butoirs, couloirs, points. Des images du « hors-jeu » : rues, villes. En couleurs réelles ou synthétisées, ces images se succèdent, se chassent, s'emplient, se télescopent, se saturent mutuellement. Pour aboutir à des compositions étonnantes : telle cette incrustation d'un jeune visage entre les hautes tours d'un paysage urbain, tandis que les boules poursuivent en surimpression leurs courses entre les yeux, la bouche et les gratte-ciel.

Si un tel dispositif recèle une charge critique, ce n'est pas forcément contre les flippers et leurs adeptes. Mais peut-être plutôt par analogie tordue, métaphore moqueuse, contre la télévision. D'aujourd'hui et de *demain.* Qui nous promet de déverser chez nous tout à la *fois cours de l'or, cours du* soir, bourse des fruits et légu*mes, offres d'emplois, horaires* d'avions, comptes en banque, *date de Marignan et bulletins* de batailles de la prochaine *guerre. Plus votre photo, instan*tanément, le jour où tous vos *miroirs sont brisés.*

Marie-Jo Lafontaine — de Bruxelles — n'a peut-être pas pensé à la télévision en installant, au Centre Pompidou, les sept écrans de sa *Marie-salope* (ainsi appelle-t-on ce bateau-drague dont on nous montre le travail en sept flots d'images superbes). Pourtant elle est là, la télévision. Avec son fameux robinet. La télévision, on ne peut pas l'interrompre, ça passe, ça ne revient jamais. Devant les sept écrans de la *Marie-salope*, on sait bientôt quand on a compris le méca*nisme qu'une image aperçue* ici va revenir là, mais peut-être *pas tout à fait la même prise* sous un angle légèrement dif*férent. On a aimé une image,* on veut la revoir, mieux la voir. Mais quand elle revient elle passe trop vite, on regardait ailleurs. Alors on espère un troisième passage. Ainsi l'on court des yeux d'un écran à l'autre en proie à un insatiable désir. Allez donc faire ça avec votre seul et unique poste !

Signalons enfin deux manifestations qui ont eu lieu pendant *la première semaine de la* Biennale (plus ou moins en *rapport avec elle), et qui s'ins*crivent, assurément, dans cette *rivalité de la vidéo avec la* télévision. Projection dans une *salle de la SFP à l'Empire,* de vidéo sur grand écran par eidophore, système General Electric. Fièvre du gigantisme : Les résultats, sans décevoir vraiment, n'ont guère enthousiasmé. La vidéo ne gagne pas grand-chose à passer par une telle vanne. Elle y perd son éclat, ses chatoiements. En revanche, l'expérience tentée au Ciné-Forum des Halles fut éblouissante. Une pyramide d'une vingtaine de postes déversant en cascade la même image. Vives sensations de ballets à peine mécaniques. D'un kaléidoscope déréglé, fou, imprévisible. Quelque chose comme les grandes eaux d'un Versailles qui resterait à construire.

JEAN-PAUL FARGIER.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris et Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 3 novembre.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

A PROPOS DE « KAGEMUSHA »

Armes nouvelles dans l'ancien Japon

La bataille finale du film de Kurosawa, aux images prodigieuses, est la reconstitution fidèle d'une des grandes batailles du Japon féodal, qui marqua un tournant dans l'histoire de ce pays (*le Monde* du 2 octobre).

Sous un chef excellent nommé Shingen, un clan montagnard, celui de Takeda, était resté puissant parce que prudent, demeurant retranché dans ses montagnes de l'intérieur, par-delà le *mont Fuji. Mais après* la mort de Shingen, en 1573, son *fils Katsuyori, héritier de sa* bravoure mais non de son intelligence, fit la faute de se mêler aux guerres de clans de cette *époque troublée* où le Japon cherchait son unité.

Les Takeda pratiquaient *encore des méthodes de combat* anciennes, ayant longtemps fait trembler leurs ennemis par leur puissante cavalerie combattant à la lance. Ils allaient découvrir *en face d'eux un chef de guerre* de génie. Nobunaga, qui était en train d'opérer une véritable *révolution dans l'art de la guerre,* en employant en masse une arme *nouvelle : l'arme à feu, introduite* récemment dans les îles par les *navigateurs portugais. Il n'avait* pas moins de dix mille arque*busiers dans ses troupes, dont* trois mille tireurs d'élite.

On est en 1575. *Nobunaga a* choisi son champ de bataille à Nagashino, dans le Japon central. Ses fantassins, faisant mouvement par milliers, portent chacun une longue poutre. Arrivés sur les lieux, ils construisent rapidement, sur trois lignes différentes, de longues palissades, derrière lesquelles les fusiliers s'installent. L'armée de Takeda débouche de ses montagnes. Comme prévu, c'est par la fureur de ses charges de cavalerie qu'elle entreprend de percer ce front imprévu.

Le roulement d'un feu jamais vu l'accueille. Les barrières ont été calculées assez hautes pour qu'un cheval ne puisse pas les sauter. Impossible aussi de les tourner : elles barrent le paysage sur plusieurs kilomètres. Et, surtout, le feu est meurtrier et ininterrompu. L'arquebuse ou le mousquet étant très lents à *recharger*, Nobunaga a imaginé de faire servir chaque arme par plusieurs servants, comme aujourd'hui *une mitrailleuse.* Mieux, dès qu'une équipe a tiré, *une seconde, puis une troisième,* vient au créneau pour entretenir *un feu roulant.*

C'est un massacre pour les chevaux et leurs cavaliers. *L'orgueilleux* Katsuyori s'obstine à poursuivre le combat. Lui-même s'enfuira, mais ses généraux, *pour servir la gloire pos*thume de leur ancien maître Shingen, choisissent de périr. C'est le suicide collectif du clan des Takeda. Et les hommes de *Nobunaga sortiront de la bataille* presque sans une égratignure.

Entre 1543, arrivée des Portugais, et 1575, date de la bataille, la fabrication et l'emploi des armes à feu avaient fait au *Japon des progrès remarquables.* Les historiens japonais disent *qu'un demi-siècle plus tard,* à la bataille fameuse de Shimabara, l'artillerie japonaise, avec des pièces *lourdes*, était d'un *niveau technique qui dépassait* celui de l'artillerie de Louis XIII en France. Nobunaga, brutal chef de guerre, était en même temps un esprit ouvert à toutes les nouveautés. Il eut des relations excellentes avec les jésuites portugais : plus que de la religion chrétienne, il aimait s'entretenir avec eux des merveilles de la science occidentale. Mais il allait périr en 1583, dans l'incendie de son palais, trahi par un de ses généraux au moment où il avait déjà pacifié et unifié la *moitié du Japon.*

ROBERT GUILLAIN.

« BREAKING GLASS », de Brian Gibson

De *Breaking Glass* (1), on retiendra *Hazel O'Connor, sa forte personnalité, sa voix arrogante,* qui a *trouvé en ce film un formidable* tremplin pour sa carrière naissante de chanteuse, mais surtout Phil Daniels, que l'on avait déjà remarqué dans *Quadrophenia* et qui pourrait bien devenir une manière de James Dean contemporain à force de porter à l'écran les *mythes* et les attitudes du rock'n roll avec un fort talent d'évocation. Quant à *Breaking Glass*, le film de Brian Gibson, on s'en souviendra comme la plus belle imitation de tous les temps de *The Rose*. Pas moins. Mais pas plus. Seules les époques changent, car si *The Rose* illustrait la fin des années 60 avec les hippies, *Breaking Glass* se situe à la fin des années 70 avec les punks, le schéma *restant le même. L'ennui est que* Brian Gibson n'a pas révisé son *histoire de rock'n roll avant* l'examen.

Voilà une chanteuse (Hazel O'Connor), toute jeune et propre, qui refuse d'enregistrer parce qu'elle exècre le show-business et ses compromissions. On devine qu'elle est punk parce qu'elle fait des graffiti partout sur les murs, que sa *coiffure n'est pas tout à fait catho*lique et qu'elle partage sa portion *congrue avec ses musiciens. Ce qui* part d'un bon sentiment, on en conviendra. Survient un *manager* (Phil Daniels), qui n'est pas encore manager, mais qui a toujours rêvé de l'être. Grâce à Dieu, il le devient. Il persuade alors la jeune chanteuse d'enregistrer en dépit de ses réticences d'idéaliste.

Brian Gibson n'a rien oublié : les conflits internes, la jalousie, les tromperies, le sens des réalités qui s'envolent, la perte d'identité, les doutes, les compromissions, la solitude au milieu d'une foule admirative, le miroir aux alouettes. La chanteuse, qui a perdu la fraîcheur de son teint avec ses *illusions*, finit dans une maison de repos, flanquée *d'une dépression nerveuse. Ce qui* prouve bien qu'il y a une morale, *même dans le monde des punks.* C'est drôle comme au cinéma, l'ar*gent et la gloire ne font jamais le* bonheur, contrairement à l'idée que l'on s'en fait avec innocence, nous, pauvres et malades, toujours prêts à verser une larme pour les grands de ce monde...

ALAIN WAIS.

(1) Le film a été présenté au Festival de Cannes. Voir *le Monde* du 17 mai.

★ Voir les films nouveaux.
Discographie Hazel O'Connor, chez A. & M., distr. C.B.S.

THÉÂTRE

« Le Bourgeois gentilhomme » à la Comédie-Française

Alors que la Comédie-Française, grâce à nombre d'artistes d'aptitude manifeste, réalise depuis trois ou quatre ans des choses *excellentes, voici qu'elle nous* donne, dans une mise en scène de Jean-Laurent Cochet, un *Bourgeois gentilhomme* inexistant.

La pièce de Molière a été jusqu'à un certain point négligée. Les soins ont été prodigués à des intermèdes de danse qui ne sont pas ceux que Lulli et Molière avaient prévus. Sur une musique guère géniale de Richard Strauss, interprétée sans conviction, des danseuses et danseurs sans *moyens, dans des costumes* satinés blancs sans style, tracent des pas sans figures. C'est affligeant d'ennui. Ça dure des dizaines de minutes.

Prévenons le corps enseignant que les élèves ne verront pas là *le Bourgeois gentilhomme*, mais un « cacamouchi » de cotillons et pastourelles d'une faiblesse à vomir.

Quant à l'œuvre de Molière, elle a perdu sa substance. Des pages essentielles ont été *carrément* coupées. Ce qui reste n'a guère de sens, tant les membres de la famille Jourdain, et les êtres qui leur tournent autour, sont devenus des fantoches vides, dénaturés, qui bougent *sans but*, qui volettent et caquettent, telles des pintades mécaniques, comme rendues débiles par l'absorption d'œstrogènes. Tout cela sous un climat de soirée de bienfaisanse de casino, avec des décors et costumes style fête galante comme on en voyait dans le temps sur certains couvercles de boîtes de chocolats ou de poudre de riz. Dans cet océan de niaiserie, la pièce de Molière a bien sûr *l'air* d'un navet, d'une pochade bâclée.

Echappe seule au naufrage la scène du maître de philosophie, si belle, si forte, si claire et si ambiguë, si joyeuse et si poignante. Jean Le Poulain y montre, avec beaucoup de richesse et de finesse d'expression, le Monsieur Jourdain qu'il aurait joué sans doute si l'entreprise avait été *conduite* avec un minimum de conscience.

MICHEL COURNOT.

★ *Comédie-Française, en alternance.*

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-16), 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : Chacun sa vérité, par le Grenier de Toulouse.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust ou la Passion d'être, par la Comédie de Saint-Etienne.
Rutebeuf, Clichy (627-81-17), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : l'Héritière.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Tartuffe.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.
TEP (797-96-06), 20 h. : Loulou ; le Locataire.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Milva ; 20 h. 30 : les Cannibales
Centre Pompidou (277-12-33), débat, 18 h. 30 : la Mémoire du siècle.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme Vian.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Azalée. — III, 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (365-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver
Palais des glaces (607-49-93), 22 h. 15 : Scènes de chasse en Basse-Bavière.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Adolf chez soi.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio d'En-Face (238-16-78), 21 h. : la Traversée.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Terrain-Vague, place des Grès (557-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.

Jeudi 2 octobre

Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-88), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Claude Brosse.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : G. Delahaye ; 22 h. 30 : Goun, Justus, Friedmann.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Heureux ceux qui n'attendent rien car ils n'auront pas plus.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 20 h. 30 : J. Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi.

Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweet theart tea-time.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-63), 20 h. 45 : Harlem Swing.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Julos Beaucarne.
Gymnase (770-16-15), 20 h. 30 : Coluche.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
Théâtre des Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.

La danse

Cité internationale universitaire, Grand Théâtre (589-67-57), 20 h. 30 : les Compagnons d'Akati.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : le Four solaire (l'Antre-Temps).

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : L. Petrova, A. Parchat (mélodies populaires slaves et flamandes).
Galerie Nane Stern, 19 h. : S. Atherton, M. Kaneda (Prokofiev, Bach, Rachmaninov).
Radio-France, 20 h. 30 : R. Oleg, M. Dalberto (programme de sonates).
Ircam-Espace de projection, 20 h. 30 : Va et vient ; Pas moi (spectacles musicaux).

Festival d'automne

(296-12-27)

MUSIQUE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham, sol. D. Fischer-Dieskau (Stravinski).

THEATRE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : les Cannibales.
Centre G.-Pompidou, 20 h. 30 : Sacco.



SPECTACLES

La Cinémathèque

Comédies musicales

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.)

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Amok, de F. Ozep ; 19 h. : la Tête de Normande Saint-Onge, de G. Carle ; 21 h. : Un merveilleux dimanche, d'A. Kurosawa.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Rétrospective de la cinémathèque québécoise ; 17 h. : la Légende du grand judo, d'A. Kurosawa ; 19 h. : L'amour veille, de H. Roussel.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
ANTHRACITE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
CALIGULA (It.-Ang., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; la Pagode, 7e (705-12-15).
LE CHRIST S'EST ARRETÉ A EBOLI (It.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; les Tourelles, 20e (364-51-98).
LE DERNIER METRO (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

cinémas

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (337-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA FEMME-ENFANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FENETRES SUR NEW-YORK (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Gobelins (336-23-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville (770-72-86).
HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies-les-Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
NIJINSKY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Tourelles, 20e (364-51-98). H sp.
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (506-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
URBAN COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opera, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

KAGEMUSHA, film japonais d'Akira Kurosawa (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27).
BREAKING GLASS, film britannique de Brian Gibson (v.o.) : George V, 8e (542-41-46) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MA BRILLANTE CARRIERE, film australien de Gill Armstrong (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie U.G.C., 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES PETITES CHERIES, film américain de Ron Maxwell (v.o.) : Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PINBALL, DES FILLES ET DES FLIPPERS, film américano-canadien de Georges Mihalka (v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
SUNBURN, film américain de R. Sarafian (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA, film américain de Clive Donner (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
BARBEROUSSE (Jap.), v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11).
BOUDU SAUVE DES EAUX (Fr.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
CET OBSCUR OBJET DE DESIR (Fr.), Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**), Opera Night, 2e (296-62-56).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.f.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (228-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.), 3 - Haussmann, 9e (770-47-55).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.), Capri, 2e (508-11-69).
JOHNY GOT IS GUN (A., v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34) (sf Mer., Sam.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. sp.
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOULOU (Pabst), Marais, 4e (278-47-86).
LA LUNA (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MACADAM COW-BOY (A.), v.f. : Opera Night, 2e (296-62-56) (sf D.).
LA MADRIGUERA (Esp.), v.o. : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LA MARGE (Fr.) (**), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.), Calypso, 17e (380-30-11).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang.), v.o. Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA NUIT DES FORAINS (Suéd.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
PAPA D'UN JOUR (A.), Marais, 4e (278-47-86).
LE PARRAIN (I.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; I. et II (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A.), v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
RUE DE LA HONTE (Jap.), v.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SCARFACE (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Movies les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TAMBOUR (All.), v.o. : Champollion, 5e (354-51-60).
TAXI DRIVER (A.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.) (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.), Champollion, 5e (354-51-60).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
UN JOUR AU CIRQUE (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
TO BE OR NO TO BE (A.), v.o. : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
BUFFET FROID (Fr.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), mar 21 h.
CARRIE (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h. 20.
CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. et 12 h ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 17 h. 50 et 22 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Grand Théâtre de la Cité internationale, 14e (589-38-69), L., 21 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sauf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39.00	45,86
AUTOMOBILES	39.00	45,86
AGENDA	39.00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9.40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29.40

offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

PRODUCTION
recherche pour
la Direction chargée de la Construction
des installations pétrolières
DES

chefs de groupe de bureau d'études

DANS LA SPECIALITE
TUYAUTERIE ET INSTALLATIONS GENERALES

Les candidats devront :
- posséder une expérience de quelques années dans la fonction TRAVAUX NEUFS ou INGENIERIE
- avoir une formation du niveau BTS Bureau d'Etudes.

Affectations PAU - PARIS puis expatriation.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous No 73.456 à SNEAP D.C. Recrutement - 26, avenue des Lilas - (Tour 12.04) - 64018 PAU CEDEX

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS

LAGNY (Seine-et-Marne)
recherche
pour son Département de techniques avancées

DESSINATEUR-PROJETEUR ÉLECTRICIEN-AUTOMATICIEN

Bac technique - BTS ou équivalent
Expérience en automatismes industriels appliqués à la manutention.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 1, rue du Chariot-d'Or - 77400 LAGNY.

INGENIEURS de PLANNING
Spécialistes méthode PERT
Envoyer C.V. SFAT, 3, rue du Colonel Moll, 75017 PARIS ou tél. pour R.-V. 227-76-76.

Entreprise bâtiment proche banlieue Sud équipée 61/40 • 2 recherche
CHEF D'EXPLOITAT.
CONFIRME
Pr traité applications comptables, comptabilité générale analytique et payes.
Adresser C.V. et prétentions s/nº T 022.030 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Quartier Opéra recherche
COMPTABLE EXPER.
Toutes déclarations et bilan. 370-36-86.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

pour sa Direction Internationale recherche

un Responsable de Zone Géographique

(AMERIQUE LATINE)

possédant une solide expérience bancaire des opérations internationales et une bonne connaissance pratique des banques et milieux d'affaires des pays considérés. 5 ans d'expérience. Diplôme d'Etudes Supérieures.

Espagnol et Anglais indispensables, Portugais apprécié.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. MJF3 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

COMPAGNIE FRANÇAISE DES CONVOYEURS

LAGNY (Seine-et-Marne)
recherche
pour son département de techniques avancées

PLUSIEURS INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS-AUTOMATICIENS

au niveau d'une affaire, ils se verront confier la responsabilité de l'automatisation d'installations complexes.
ANGLAIS SOUHAITÉ
Expérience en automatismes industriels appliqués à la manutention.
Les candidatures de débutants seront également examinées.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, 1, rue du Chariot d'Or, 77400 LAGNY

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE

Etablissement privé reconnu par l'Etat
FORMATION D'INGÉNIEURS INFORMATICIENS
pour faire face à son développement
recherche, urgent

INGÉNIEURS PROFESSEURS et ASSISTANTS

– Pour les enseignements fondamentaux :
ASSISTANTS en MATHEMATIQUES (niveau D.E.A.).
– PROFESSEURS en TECHNIQUES d'EXPRESSION (français et anglais).
PROFESSEURS en GESTION FINANCIÈRE et COMPTABLE des entreprises et Droit des affaires ;

– Pour les enseignements informatiques :
INGENIEURS SPECIALISES en :
- structure des données et leurs traitements ;
- programmation : méthodes et langages ;
- analyse ;
- téléinformatique ;
- systèmes d'exploitation ;
- conduite de projets.

Env. C.V. à E.S.I., 4, place St-Germain-des-Prés, 75006 PARIS - Téléphone : 548-20-40.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE IMPORTANCE NATIONALE

recherche

ATTACHÉ DIRECTION JURIDIQUE

2-3 ans droit immobilier dans service juridique d'une société de promotion ou expérience notariale dans le secteur immobilier pour faire partie d'une équipe assistant les directeurs de programmes dans le montage et le suivi des opérations, la préparation et la vérification des différ. contrats (promesses de vente, conventions, etc.).

Envoyer curriculum vitae à M. BONNEMAISON, S.G.M.I., 108, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

LA DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE RECRUTE :

1 ANALYSTE Resp. Informatique et Organisat. à la Direct. des Affaires sanitaires et sociales

Conditions
- Etre tit. du dipl. d'ing. ou niv. équ. de la sp. informatique ;
- Etre dégagé des obligat.milit. ;
- Etre de nationalité française ;
- Expérience souhaitée.

Lieu de travail : EVRY.
Statut : contractuel - Echelle indiciaire brute : 471/966.
Gain mensuel au 1er juillet 1980 : 5.224,92 F net (indemnité de résidence et prime de transport comprise) + primes trimestrielles.
Permis de conduire et véhicule personnel souhaités.
Adresser lettre et curr. vitae à la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales Service du personnel, Immeuble France-Evry, Tour Malte, bd de France, 91010 EVRY.
Pour tous rens. complém., tél. au 077-96-90 P. 420-21.

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE RECRUTE

1 Agent du Cadre A

CONDITIONS :
- Être titulaire d'une licence (de préférence en Droit)
- Être âgé de moins de 45 ans.
- Être dégagé des obligations militaires.
- Être de nationalité française.

LIEU DE TRAVAIL : Évry.
STATUT : Contractuel.
GAIN NET MENSUEL AU 1er JUILLET 1980 : 4.402,81 F (indice brut 379 plus primes trimestrielles).
Permis de conduire et véhicule personnel souhaités.

Adresser lettre et C.V. à : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE Immeuble France-Évry Tour Malte, boulevard de France 91010 ÉVRY.
Pour tous rens. complément., téléph. au Service du Personnel : 077-96-90, postes 420-421.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

CÉGOS COOPÉRATION

Division d'IDET-CÉGOS pour les pays en développement
recherche pour mission en
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN SPÉCIALISTE EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le candidat retenu sera chargé du démarrage, puis de la gestion d'un centre de formation professionnelle (15 instructeurs).
Candidatures à adresser d'urgence à : P.-J. ENGELEN, Chef du département formation professionnelle et assistance technique industrielle, CÉGOS-COOPÉRATION, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES CEDEX.



Editions BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

recherchent pour leur
DEPARTEMENT SCOLAIRE

Responsable d'Edition

chargé(ée) des ouvrages para-scolaires.

Il(elle) aura une formation supérieure et plusieurs années de références dans l'édition.

Il(elle) assurera la création de produits nouveaux, le suivi des produits existants et l'animation d'une équipe d'éditeurs.

Adresser C.V. et prétentions - Service du Personnel - 37, rue Boulard - 75014 PARIS.

Société en pleine expansion recherche
UN RESPONSABLE DU STOCK
UN CHAUFFEUR LIVREUR
Env. C.V. photo et prétent. sous nº 73.846 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Organisme important recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- dynamiques et ambitieux ;
- goût contacts haut niveau
- très bonne présentation
- sens des responsabilités.

Tél. pour RV 553-20-00 p. 201.

Ville de BOBIGNY recrute
ASSISTANTE SOCIALE DIPLOMEE D'ETAT
Adr. candidature à M. le Maire

Préparation Haut Enseignement Commerc. recrute immédiatement
Prof. Culture Gle et SCIENC. HUMAINES
Ecrire s/nº 7.114 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

secrétaires

Ville banl. SEINE-ST-DENIS recrute :
SECRETAIRE titul. du B.T.S. BAC ou équiv. + expér.
Adr. candidat. s/nº 862.019 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Concess. Auto BMW recherche
SECRETAIRES
pour service après-vente et ccial. Connaissances comptables exigées. Tél. pr R.V. : 731-05-05, 63, bd J.-Jaurès, 92 Clichy. Mº Mairie-Clichy.

cours et leçons

ENSEIGNANTE UNIVERSITÉ donne cours langue et littérature franç. tous niv. Tél. : 331-44-00.

Cours de GREC ancien/moderne. Tous niveaux. Tél. : 540-75-76.

ESPAGNOL TECHNIQUE
Traduct. cours natif prof. ingé. ARGAD. Tél. : 296-59-99.

enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, Paris (14e)
Tél. 633-67-28
Cours de Conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate.
Début 6 octobre.
Cours privés, préparation au TOEFL – Cours pour enfants.

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.

Ses résultats ? Certainement des curriculum vitae et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

formation professionnelle

STAGES I.U.T. CACHAN - GÉNIE MÉCANIQUE

- **TECHNICO-COMMERC. (opt. ind.)** Début novembre 1980 (312 heures)
- **ROBOTIQUE INDUSTRIELLE** Début janvier 1981 (240 heures)
- **TUYAUTERIE INDUSTRIELLE** Début janvier 1981 (256 heures)
- **COMMANDE NUMÉRIQUE** Novembre 1980/février-juin 1981 (40 heures)
- **INFORMATIQUE** Novembre 1980/février-mai 1981 (32 heures)
- **JAUGES EXTENSOMÉTRIQUES**. Juin 1981 (40 heures)

Tous renseignements : 664-10-32 - Mme ROUSSEL.

PROGRAMMEUR DE GESTION « CAP D'INFORMATIQUE »
Début : novembre. Sess. 80-81. PARIS 13e - Tél. : 336-43-33.

travail à domicile

Cherche manuscrits à dactylographier, maîtrise ou autres. Écr. s/nº 6.994 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travaux à façon

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

information divers

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous, avec ou sans diplômes.
Pour les connaître, lisez la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) 3, rue Montyon 75429 Paris cédex 09 (doc. sur demande).

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
pure laine
60 F le mètre carré TTC.
Beau velours synthétique 20 F le mètre carré TTC.
Tél. : 658-81-12.

emplois régionaux



• PROVENCE • BANQUE DE DEPOTS

FILIALE DE LA
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche

CHEF D'AGENCE (VI - VII)

pour DEVELOPPER, ANIMER et GERER SON AGENCE D'AVIGNON (8 personnes)

L'homme (jeune) recherché
- a une solide formation bancaire.
- a déjà fait ses preuves à la tête d'une petite Agence autonome en expansion ou, étant Second d'une Agence + impte, est impatient d'avoir « son » Agence (à dominante Commerciale). Il raisonne en termes de résultats.

S.C. garantit une DISCRETION ABSOLUE.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo (ret.) ss réf. 4485 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

DEMANDE D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans d'expérience dans les fonctions, en titre, de Directeur technique, offre de très bonnes connaiss. des diverses contraintes d'une P.M.E. sur les plans administratif, commercial et technique. Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. s/nº 6.990 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75002 Paris.

COLLABORATEUR D'UN VRAI PATRON
38 ans, anglais, esp, ital, all.
- Formation : jurid. et Sc. Po.
- Expérience : direct. commerciale, marketing, publicité, import-export.
- Compétences : gestion et promotion d'une société.

Cherche poste à responsabilité. Libre de suite.
Ecrire s/nº 6.993 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Dame 41 ans, cherche poste SECRETAIRE MEDICALE ou EMPLOYÉE de BUREAU. Expérience domaine social préférence Paris ou banlieue sud. Ecrire DAG, 65, rue de Rivoli 75001 PARIS, qui transmettra.

Ménage mauricien (mari infirmier, femme bonne à tout faire) avec 3 enfants de 10, 12 et 15 ans, cherche emploi, logé, même à la campagne. Téléphone : 755-73-16 de S. Dressen, l'empl. actuel.

ASSISTANTE SOCIALE
D.E. 75, 30 a., études univers., lang. russe, angl., exp. secteur inter-entrepr. : vive et dynamique, intéressée à la fois par pratique et rech. en service social, souh. poste à responsab. Paris ou proche banlieue Nord. Etudierait toutes propositions, y compris à temps partiel. Ecrire s/nº 6.995 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 17 ans, 3e année électricité, cherche emploi APPRENTI. Tél. 820-22-36.

J. F. esthéticienne diplômée recherche emploi stable Paris. Ecrire Mme Isabelle PENISSON chez M. RABASSE, 14, avenue de Verdun, 92170 VANVES.

VOS TEXTES ET MANUSCRITS dactylographiés rapidement Téléphonez au 585-15-53.

CHEF DU PERSONNEL ET SERVICES GENERAUX
Fm 34 ans, dynamique, 12 ans. Expériences dans la fonction, membre actif ANDCP recherche poste évolutif dans PME ou PMI, organisme patronal, Paris ou R.P. Faire offre. Nº 421 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

J.H. 30 ans, licencié Histoire et Psychologie anglais/allemand recherche situation dans Editions ou Publicité. Ecrire JEAN ERARD, 7, avenue Vavin, Paris-6e.

J.H. 24 ans, licence économie anglais/espagnol, dact. ch. emploi tps partiel Paris. 068-55-95.

CHEFS D'ENTREPRISES pour tous vos RECRUTEMENTS de COLLABORATEURS et pour vos ANIMATIONS DE STAGES
- techniques de recrutement ;
- entretien d'embauche ;
- communications ;
- conduite de réunions ;
- expression orale ;
- pratique du téléphone.

Adressez-vous à un travailleur indépendant.
Ecr. s/réf. 2.833 à INTER PA B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Étudierait toutes propositions. Écr. s/nº 6.983 le Monde Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

DE PARTICUL. A PARTICUL. cherche grand studio, cuisine, s. de bns, ou 2 P., quart. Opéra HALLES-PALAIS ROYAL. Tél. le soir à part. de 20 h. 261-78-60.

3e arrdt

QUARTIER DE L'HORLOGE
5 pièces, dble living, balcon, orientation est-ouest, étage élevé. Tél. : 278-77-33 de 10 h. 30 à 19 h.

MARAIS Magnifique rénovation DUPLEX 151 m² s/jardin à la Française. 1.725.400. C.I.C.E. 723-48-86.

4e arrdt

BEAUBOURG
Hôtel XVIIIe restauré 2 PIÈCES LUXUEUX Tél. 359-92-65 ou 271-00-84.

BD HENRI-IV immeuble standing bel appart. de 200 m², salon, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bains + service, possibil. profession libérale. Prix : 2.250.000 F. Tél. : 278-40-04.

5e arrdt

Mo ODÉON
Immeuble Renaissance, appartement de classe, 80 m². Prix : 1.050.000 F. PAUTRAT - Tél. : 526-05-55.

CARDINAL-LEMOINE
4 P, 85 m² - 780.000 F 2 et 3 P. - 13-17 h 35, RUE MONGE.

PANTHEON - LYCEE HENRI-IV
9, rue de l'Estrapade
2 P. 55 m² + cave, possib. parkg. Pet. hôtel part. Restauration de qualité Frais de notaire réduits. BEGI, 267-43-57 ou s/pl. samedi 14 h 30/18 h.

Particulier vend 3-4 pièces très bien placé, ét. impec., ensoleillé. Tél. : 633-33-65.

SORBONNE - CLUNY
Situation except. 4e étage. 100 m², cft, balcon - 633-22-76.

VAL-DE-GRACE. Gd 3 pièces 90m². Soleil, tt confort, parking. Directement par propriétaire. 9 h.-17 h. : 776-42-43 p. 270 Après 19 heures : 633-10-04

6e arrdt

9, RUE DUPIN - 354-95-10 séj., 2 chbres, 2 bains, ascens. TERRASSE - SOLEIL Vendredi, samedi de 13 à 17 h.

VANEAU Pierre de taille, 3 P. entrée, cuis., bains, chf cent., refait nf. 575.000 F. Téléphone : 325-77-33.

7e arrdt

38, R. VANEAU NEUF gd stand. Du STUDIO au 4 P., GARAGES. S/place 11 à 19 h. 550-21-26.

DUROC - Immeuble standing séj. + chambre, cuis., bains, poutres, cheminée, vide-ordure, 4e étage, soleil. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

CADET ROCHECHOUART Partic. vend direct 2 p., r.-de-ch. s/cour, calme, cuis., bains, w.-c., chauffage. Nomb. placards. Prix 265.000 F. Tél. heures bur. 265-87-16.

9e, dans imm. pierre de t. rénové
STUDIOS, 2 et 3 P. (dble liv.), cuis. équ., très gd conf., aménagé ou à la carte. EUROVIM - 555-92-72.

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVÉE
Immeuble pierre de taille
2 P. 68 m². Rez-de-chaussée séjour dble + chambre
REFAIT A NEUF
BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra 75001 PARIS. Tél. 296-01-25.

11e arrdt

Mo PHILIPPE-AUGUSTE. récent s/jardin, beau 5 pièces, entrée, cuis., w.-c., s. de bains + s. d'eau, dressing, box, loggia + terras. 1.020.000 F. 348-83-85.

NATION bel appartement original 80 m², 2 logg. belle chem., soleil, calme - 589-49-34.

12e arrdt

Ce jour, 103, R. PICPUS, de 16 h. à 20 h. ou 367-37-21. Exposit. Est-Ouest, 110 m². Balc., récent, 4e ét. Gde cuisine sans vis-à-vis - 770.000 F.

16e arrdt

ETAT-UNIS IENA BEAU 3 PCES
5e ét. Soleil, living + 2 chbres + studio indép. avec douches. R.d.C. Prix : 1.470.000 F. C.I.C.E. 723-48-86.

100 m², IMM. RECENT
sur verdure très bon standing, calme, dans voie privée. Prix :1.300.000 F. MADIMMO - 280-30-39.

A 200 m de l'Etoile, studio tout confort, équipé, bas prix vu urgence - 528-00-35.

XVIe RANELAGH
DANS IMMEUBLE RECENT
3e étage ASCENS., BALCON.
GRAND 5 PIECES 3 CFT 3 bains
+ STUDIO DE SERVICE
PRIX 1.550.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h./18 h., 22, RUE LA FONTAINE, ou tél. 723-91-28.

17e arrdt

ATELIER D'ARTISTE
Living double + 2 chbres, volume exceptionnel. 670.000 F. Agence s'abstenir - 325-33-09.

BATIGNOLLES Immeuble rénové asc., 5 ou 4 p. à aménag. Poss. duplex et jard. priv. 272-40-19.

19e arrdt

Buttes-Chaumont SUR PARC
125 m², liv. 50 m², 2e ét., balc. 40 r.Botzaris, ven. sam. 14-18 h.

20e arrdt

GAMBETTA Bourgeois Asc., 3 pces, entrée, cuis., bains, refait neuf. P. 375.000 F. Tél. : 325-75-42.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Hôtel particulier
vaste réception, atelier (80 m²), 4 chambres. Jardin, terrasses, garage, calme absolu. 705-61-91.

BOULOGNE
Quai de Stalingrad. Bel imm. 4e ét. 127 m², séj., s. à mang., 3 ch., 2 s. bains. Cave. Park. Etat et aménagements exceptionnels. 1.150.000 F. Tél. : SOMOGER, 621-15-63.

MEUDON
Magnifique appartement dans bel immeuble récent, 3 pièces, 70 m² environ, très calme, dans verdure avec vue panoramique imprenable, nombreux éléments, 2 loggias, parking, cave. Prix : 610.000 F - Téléphone, à part. de 17 h., 626-32-48.

GARCHES (92) 3 pièces 78 m²
petit immeuble dans verdure, au 3e ét., balcon sud, cuis. équipée, s. de bains entièr. neuve, cave. Prix 526.000 F. Tél. 741-32-45.

NEUILLY SABLONS
IMM. PIERRE TAILLE 5e ét. asc.
GD LIV. + 3 CHBRES
cuisine, 2 bains, MOQUETTE RENOVE
PRIX 1.100.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h. 16, PLACE DU MARCHE ou tél. 723-96-05.

94 Val-de-Marne

LIMEIL-BRÉVANNES. Part. vend appart. 2 p., entrée, cuis., séjour, ch., s. de bns, w.-c., séchoir, cave. Poss. garage - Tél. : 236-21-32, poste 357 (heures bureau). Prix : 160.000 F.

Appt t.c. IMPEC. 1er étage. Rés. cadre verdure, compr. entr., cuis., séjour, carrelés, 1 chbre, s. de bains, w.-c., cave, parking. PRIX : 214.000 F. Crédit foncier incl. 14.000 F. Tél. 576-02-05.

appartements achats

URGENT ACHETE CPT
2 à 3 pièces Paris, même avec travaux. Me FAURE, 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt.

Je cherche appts 100 à 150 m² 8e, 16e, 17e, NEUILLY 563-83-55.

Rech. Appt 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e
MÊME CHER 255-59-66 526-92-13

RECHERCHE URGENT pr t. b. client apt 200/300 m², même avec travx, 5e, 6e, 7e. Interm. accepté - 563-83-55.

boutiques

Ach. cpt BOUTIQUE ou LOCAL commercial, libre, avec murs, PARIS Centre 637-39-95 matin.

PLEIN CENTRE DE CANNES (06)
50 mètres de la Croisette
A VENDRE
boutique prêt-à-porter, 45 m². Ecr. M. CYRIL GUY, 8, rue du Commandant - André, CANNES. Téléphone : (16-93) 99-08-05.

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS
de 90 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES
GEICA
56 bis, rue du Louvre - Paris-2e
Téléphone : 296-41-12 +.

CONSTITUTION DE SOCIETES
ASPAC
SIEGE SOCIAL

fonds de commerce

Fonds à vendre
BAR-TABAC-HOTEL-RESTAUR.
Région est 15 km Epernay.
Tél. : (16-26) 50-31-23.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète.

12e PRES BOIS, beau studio 5e étag., asc. 12.000 + 1.000 F Occupé Femme 70 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie - 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e) 266-32-35. Spécialiste 41 ans d'expérience étude gratuite, rente indexée.

Etude Lodel rech. appts. Libres ou occupés. 35, bd Voltaire, 11e 355-61-58.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

URGENT
cherche
STUDIO
ou PETIT 2 PIECES meublé standing
Libre de suite
pour personne seule
PALAIS-ROYAL
16e ou similaire.
Ecrire sous n° 171
HAVAS STRASBOURG
21, rue de la Haute-Montée, 67000 STRASBOURG.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

locations meublées offres

Province

A louer à l'année très joli studio meublé tout confort. SANARY/SIX-FOURS, 900 F mensuel. Téléphone : (94) 74-02-05.

locations non meublées offres

Paris

MICHEL-ANGE 2/3 PIECES 75 m² tout confort, parking. 4.000 + Ch. - 526-88-33.

terrains

Entrepreneur-Constructeur
recherche auprès
PROPRIETAIRES
ET COURTIERS

TERRAINS A BATIR
ET PROPRIETES

PARIS
ET REGION PARISIENNE

POUR REALISATIONS
IMMEUBLES DE STANDING
OU GROUPES DE MAISONS
INDIVIDUELLES

BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra
75001 PARIS - 296-01-25.

A 15 MINUTES A PIED
DE LA STATION R.E.R.
LE VESINET CENTRE
DEUX TERRAINS
VIABILISES
1.070 m² ET 1.143 m²
Pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements :
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra
75001 PARIS - 296-01-25.

BEAULIEU-s/LOIRE (45)
dans ZONE PROTEGEE
(Vignes)
Particulier vend terrain à bâtir 2.000 m², façade 24 m, eau sur terrain, électricité très proche. PRIX 70.000 F.
Téléphoner soir après 19 h 30 : 528-05-05.

BARBOTAN-LES-THERMES
(Gers) partic. vend beau terrain-construct. 15.000 m², eau, électricité, sur façade 85 m. à 600 m des Thermes - Prix à débattre. S'adresser à M. NICOLAS, route d'Eauze - 40310 GABARRET.

COLLOBRIERES
(VAR) vend 3,49 ha, prés et châtaigniers, viabil. 800.000 F Téléphone : (94) 48-08-73.

Haut-Doubs, région Pontarlier
Proximité forêts de sapins
beau terrain, 1,65 hectare,
constructible pour 1 ou 2 villas.
Tél. : 80-07-49.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. Messine-8e. 562-78-99.

Association recherche logements pour étudiants. Téléphoner entre 17 et 18 heures au 360-98-85.

JOURNALISTE CELIBATAIRE rech. Paris studio ou 2 pièces. Tél. (31) 80-71-17.

Région parisienne

Etude ch. pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantie 5.000 F maximum. 283-57-02.

maisons individuelles

NATION MAISON
A VENDRE 5 pces, 3 cab. toil., s. de bns, terrasse, gar. 2 voit., gd ss-sol. Tél. : 340-35-83.

domaines

39,67 hectares de VIGNOBLE

San Joaquin Valley, Merced County Livingston, California.

Production : 800/900 tonnes de vignes.
Prix de vente : 140 dollars U.S. la tonne ou 126.000 dollars U.S. récolte totale.

Cabernet rouge
Propriété de sept ans

BOB WRIGHT REALTY
1650 E. Battlefield,
Springfield, MO - U.S.A. 65804
1-417-881-0426.

propriétés

TOURAINE
Bord de Loire, 180 km Paris belle propriété, 2 pces tout cft. ENTIÈREMENT RESTAURÉE joli parc 4 ha 50, clos. Rare : 1.050.000 Tél. : 532-66-10.

LE CALME PRES DE PARIS
PARTICULIER VEND
9 km St-Rémy-lès-Chevreuse (RER.) : 30 km pte St-Cloud
PROPRIETE
sur 5.000 m², jardin arborisé.
2 ent. 1er salon (40 m²), s. à m. bur., cuis., 2e salon (20 m²) 4 chbres, 2 bains, tt cft, cheminées, poutres, décor raffiné. Attenant : appt 2 pces + bains, belles dép. Plus gar. 2 voitures. Prix : 1.450.000 F - Tél. matinée ou fin d'après-midi : 491-02-39.

SOLOGNE
1 h. 30 de PARIS par autoroute, très bel propriété de caract., 8/10 pces, tt confort, intérieurs soignés + maison d'amis. 8.000 m² CLOS Ag. LES TOURELLES, Orléans 1, av. Dauphine. Tél. 66-70-90.

100 KM DE PARIS
particulier vend
(près CHATEAU-THIERRY)
Presbytère XVIIIe, 200 m² habit. poutres appar., grande cheminée four à pain, chff. électr., tout cft. téléph., dépend., s/jardin clos 1100 m², 630.000 F. Visite W.E. Téléphoner en semaine (1) 880-31-20 entre 20 et 22 h ou vendredi (23) 71-93-31.

NEMOURS quartier résidentiel
Propriété pierres apparentes très confortable, 2 salons salle à manger, cheminées cuisine équipée, 5 chambres, 2 bains, 2 w.-c., chauffage central gaz de ville, terrasse sous-sol aménagé, gar., chenil jardin paysagé 900 m², clos murs 840.000 F. Crédit vendeur. C.I.N. face église NEMOURS. Tél. 428-53-63.

La Varenne-St-Hilaire
12 km Paris, luxueuse propriété de caractère, 8 p. 200 m² habitables. Jardin 1.500 m² paysagé avec piscine. Garage. Studio de service. 1.900.000 F. Visite : vendredi et samedi, de 14 à 19 h. 39, rue du Clos Tél. : 886-12-62.

20' PARIS-EST
Vds magnifique villa récente à POMPONNE près RER. Très beau cadre boisé, calme. 7 p. 180 m² habitables. Jardin ombragé 850 m², terrasse, tt confort. Aménagement luxueux. Prix : 850.000 F. 005-11-42 (soir 430-27-04).

Ardèche - Les pieds dans l'eau d'une rivière à truites. Beau moulin 200 m de canal, 5 m de chute, sur 8.000 m² bord R.N. Prix : 300.000 F. FEYRY Le Pont 07630 Le Béage.

PRÈS GISORS site magnif. Rav. maison ancienne. Séj., chem., pout., cuisine, 2 chbres, toilette, garage, jardin 750 m². Prix 320.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faubourg Cappeville, GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20.

pavillons

ANTONY - URGENT
Salon, salle à manger, 2 chbres, cuisine, bains. Garage, jardin. 550.000 F. - Prix : 683-08-96.

Limite BRY S/MARNE
Champigny, pav. r.-de-ch. suré!.
5 P. parf. état, jard. 600 m² 500.000 F. REGNIER 254, av. Pierre Brossolette 94 LE PERREUX - 324-17-63.

maisons de campagne

AVEYRON
ROUERGUE SUD
20 KM VILLEFRANCHE
A moins de 1 h 30 de TOULOUSE et de Montauban, autoroute à proximité, pays de grande tradition : magnifique maison dans hameau avec cheminée et combles aménageables + 4.000 m² terrain + pigeonnier + four à pain. Vue sur vallée, habit. après travaux et install. sanitaire. Eau, électricité. Prix 130.000 F, avec 28.000 F à la réservation. CATRY TEL B.P. 18 30700 UZES (66) 22-43-44 ou 22-60-30.

40 KM DEAUVILLE
Maison normande gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m² sur 3.200 m² terrain : 270.000 F. Tél. (32) 41-31-88 vendredi, samedi et dimanche.

A 10' de l'autoroute du Soleil au sud de la Drôme.
JE SUIS GRANDE
J'AI DU CARACTÈRE
JE SUIS EN BELLES PIERRES
JE SERAI A VOUS
POUR 180.000 F.
CATRY, tél. : 16(75)27-13-62. avant 10 h 16(75)27-21-32.

100 km Paris Sud, chalet avec jardin privatif 900 m² du domaine avec tennis, piscine. Prix : 200.000 F. Tél. au 16 (50) 51-65-47.

18 KM AVIGNON
vds de village du Gard rhodan. Belle maison anc. F4, restaur. 72. Rens. : (6e) 084-77-39 après 20 h, visite (66) 50-04-42.

VOUS AIMEZ LE CIEL ?
Près de Vaisons-la-Romaine ruines dans un grand jardin à la cime d'un éperon rocheux vous frôlerez les étoiles pour : 95.000 F.
CATRY 16 (75) 27-13-62 le matin S.V.P. (75) 27-21-32.

SPECIAL IMMOBILIER PARIS-PROVINCE





COTE D'AZUR VAROISE CARQUEIRANNE



à 8 km de HYERES-les-PALMIERS, villa en colline large vue mer. Architecture noble pure tradition des bastides de Provence, pierres de taille. Face au midi, dans parc magnifique essences diverses et rares. Sur deux niveaux : vaste entrée, séjour-salon cheminée - bureau - 4 chambres - cuisine, cellier, salle de bains, W.C. Large terrasse en pierres de Bormes très ensoleillée, jouxte un fabuleux barbecue. Plage la plus proche à 500 m Remarquable état d'entretien. PRIX DEMANDE ... 2.500.000 F Exclusivité SEVIP BP 566 83411 Hyères-Hôtel de Ville Tél. (94) 65.42.72.

CROS-DE-CAGNES
« LE VALINCO »
25, avenue Général-Leclerc, restent disponibles 1 STUDIO, 4 DEUX PIÈCES. Vue mer, 150 mètres de la mer. Prix : 7.000 F le mètre carré. Bureau de vente sur place. Tél. : (93) 37-35-85.

« COTE D'AZUR VAROISE »
Toulon - Cap Brun



18 appartements très haut standing dans parc naturel 2 ha.
ACCÈS ET VUE DIRECTS SUR MER.
Renseignements : SOMECO, B.P. 594, 83411 HYÈRES Cedex. - Tél. : (94) 65-38-30, et sur place, 3.018, av. de la Résistance, 83100 TOULON. - Tél. : (94) 41-31-14.





capitaux propositions commerciales

VISAS U.S.
Hommes d'affaires et investisseurs peuvent obtenir les visas américains (U.S.) « Green card »
Contacter :
GOULD and RAPPORT
135, rue du Théâtre, 75015 PARIS.
Tél. : 575-14-45, 575-18-97.

Recherche couple ou personne seule avec capital, désir retour terre, pour exploitation en commun avec dame seule expérim. mas (34), vitic. élev. caprin. E. BEZIERS, T. (67) 90-26-47.

chasse - pêche

Disponible 2 actions de chasse région VEXIN-NORMAND Tél. : (16-32) 54-35-91.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDS 505 SRD, 6 mois, 6.000 km vert jade. Tél. 16-61-91-55-38. Prix 55.000 F à déb.

A vendre MERCEDÈS 200 D 78 comme neuve. Options. Téléphone : 899-02-84, le soir.

Coll. Honda vend Goldwing 1100 DX-10 CV. Sept. 80, 880 km, carénée. Prix 25.000 F. Téléphone bureau : 950-13-47

plus de 16 C.V.

Part. vend Mercédès coupé 450 SLC 5 litres, sortie 8-12-78. Mod. 79. 149.500 F, poss. créd. M. OBADIA - Tél. : 836-02-33.

JAGUAR MK2 3,8 L. Bleu métallisé - 25.000 F Téléphone : 604-47-14

divers

104 - 305 - 505
Mod. 80 peu roulé, garanties. Auto Paris XV - 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.



CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

NEUBAUER
PEUGEOT
EXCEPTIONNEL ! PRIX COUTANT
sur derniers modèles 80 disponibles
M. Gérard au 821-60-21.

locations

EXPRESS ASSISTANCE
loue des golf et Roll-Royce
504-01-50.

boxes - parking

17e BROCHANT, 19 PARKINGS 750.000 F. - FACILITES DE PAIEMENT - Tél : 266-19-00

villas

AGENCE MODE
FACE MÉTRO « LE GUICHET »
1, rue de Versailles, 91400 ORSAY
Tél. : 928-68-00 (lignes groupées)

ORSAY, proximité métro, VILLA contemporaine. 1.300 m² terr., 8 p., 5 ch. s/sol gar. Px 1.400.000.

BURES-SUR-YVETTE 2.200 m² TERRAIN, 8 pièces, 6 ch., salle de jeux, garage double. Px 1.150.000.

PALAISEAU, prox. métro VILLA contemporaine 7.000 m² terr., 7 p., 5 ch., s/sol, gar. triple. 1.250.000.

PALAISEAU, prox. métro, VILLA de caractère, 800 m² terrain, séjour double, 4 ch. Garage s/sol. Px 1.680.000.

VENDS SPLENDIDE VILLA belle vue TOULON 200 m² dans 2.000 m² jardin arboré T. (94) 27-23-20 de 17 à 19 h.

VESINET résidentiel 10' R.E.R.
GRANDE VILLA FAMILIALE en pierre, réception 70 m² 6 chbres, bains, douches, cft gar. Beau jardin de 1.000 m². C'EST UNE EXCLUSIVITE Agence de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

St-Germain-lès-Corbeil (91) Part. vend de préfér. à part. maison Kofman et Broad, de 5 Pces, tt conft, cuis. équip., gar. + tél., sur terr. engazon. de 660 m² (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F. 533-78-68 et/ou 075-06-31.

ST-MANDE près bois VILLA 7 P.
Jardin ombragé, 3 bains. Prix justifié 340-72-06.

A 45 KM DE PARIS
S/1.800 m² TERRAIN
clos de murs
VILLA s/sous-sol avec cuis. équip. chêne Séj.-sal. 50 m² carrelé, avec cheminée monument., 2 ch., s. de bns. Au 1er en duplex, bureau, 2 ch., s. d'eau et grenier. Situation très agréable. Prix 890.000 F. AGENCE DE L'EGLISE 56, rue du Général-de-Gaulle, 77230 Dammartin-en-Goële. Tél. : 003-01-50 (ouvert le dimanche).

LONGJUMEAU
Villa 5 pièces tout confort, sous-sol total, chauffage central gaz. Terrain 500 m², PRIX 550.000 F.
E.T.I.
Tél. : 448-96-23
OUVERT LE DIMANCHE

Le Monde

équipement

URBANISME

L'État est condamné à verser près de 500 millions de francs aux promoteurs de l'ex-tour « Apogée »

Pour avoir refusé le permis de construire de la tour Apogée qui devait être édifiée près de la place d'Italie, dans le treizième arrondissement, l'État a été condamné, par le tribunal administratif de Paris, à verser au promoteur du projet une indemnité de 320 millions de francs, à laquelle s'ajouteront les intérêts calculés depuis mai 1976, soit environ 150 millions à l'heure actuelle.

Le ministre de l'environnement vient de décider de faire appel de ce jugement rendu le 8 juillet et notifié le 6 août dernier. Un jugement qui donne entière satisfaction à la Société civile et immobilière Italie-Vandrezanne, constituée par une filiale de la Banque de Paris et des Pays-Bas (25 % des parts), la banque Rothschild (25 % environ) et d'autres institutions bancaires.

La facture infernale

Après avoir envisagé au début des années 70 la construction d'une tour de 230 mètres de haut, ce qui justifiait, à l'époque, son nom d'Apogée, le promoteur avait obtenu un accord préalable pour un immeuble de 176 mètres de haut, dans ce quartier en rénovation où une cinquantaine de tours étaient prévues.

Déjà fortement contesté lors des débats sur la transformation des sites parisiens par la multiplication des tours, le projet avait été définitivement condamné en 1974 à la demande de M. Giscard d'Estaing : le permis de construire était formellement refusé en octobre 1975. Une limite de 106 mètres de haut était fixée. Une quinzaine de projets furent présentés en remplacement : ils n'offraient plus que 30 000 à 50 000 mètres carrés de bureaux au lieu des 100 000 prévus initialement

Aucun de ces projets n'a abouti, car les nouvelles règles imposées par le plan d'occupation des sols rendent ce terrain « virtuellement inconstructible », *selon M. Dominique Monsaingeon, gérant de la société civile. Dans le même temps, le promoteur avait engagé une procédure contentieuse et demandait des indemnités à l'Etat.*

Les dépenses inventoriées par le promoteur sont constituées aux deux tiers environ par les acquisitions foncières, évaluées à 2 000 francs environ le mètre carré à construire pour une tour de 100 000 mètres carrés de bureaux. Mais que vaut un terrain devenu « inconstructible » ?

D'autres investissements ont été faits en pure perte, comme la centrale de climatisation, construite sous le centre commerciale Galaxie pour alimenter un immeuble de bureaux qui n'est jamais sorti de terre. C'est le propre des aménagements de quartier sur dalle, comme la Défense ou les Halles, d'exiger une planification sans faille et d'empêcher les adaptations du programme en cours de route

D'autre part, tous les frais d'études des permis de construire successifs ont été pris en compte (la société chargée de cette opération a employé jusqu'à deux cents personnes). Enfin, l'importance des sommes avancées s'explique aussi par le fait que le tribunal a décidé de cumuler, à compter de février 1979, les intérêts... qui produisent eux-mêmes intérêt.

Le premier round

Les chiffres avancés par le promoteur devant le tribunal administratif n'ont pas été contestés par l'administration. Après avoir « vérifié la matérialité des dépenses », *l'Etat a voulu, précise-t-on au ministère de l'environnement,* « éviter les expertises qui auraient allongé la procédure et fait courir les intérêts ». *L'administration déniait, par ailleurs, au promoteur tout droit à indemnité et tentait de dégager totalement sa responsabilité. Elle a perdu le premier round.*

Contrairement à la jurisprudence qui veut que les torts soient partagés et que le promoteur soit jugé « complice » quand les opérations d'urbanisme dérogent aux normes habituelles, le tribunal administratif de Paris a donné entière satisfaction au promoteur. Il a estimé « au fond » que les décisions prises en raison d'une nouvelle politique d'urbanisme portaient un préjudice anormal au constructeur.

Le tribunal a porté atteinte, pour la première fois, semble-t-il, à un principe confortable pour les pouvoirs publics : la gratuité des servitudes d'urbanisme et, sous-entendu, de leur modification.

Dans l'affaire des Halles, où la nouvelle politique urbaine voulue par le président de la République avait entraîné l'abandon du Centre de commerce international, projet déjà très engagé (le permis de construire était accordé et le chantier en cours), le promoteur avait été immédiatement indemnisé de 70 millions de francs.

Une « commission des règlements amiables du contentieux de l'urbanisme » a même été installée en mai 1977 par M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'équipement, pour examiner ce genre d'affaires. Mais la commission, présidée par M. Michel Barton, conseiller d'Etat, n'a pas été chargée du dossier Apogée. On estimait au ministère que l'énormité des sommes en cause exigeait que le dossier soit traité au grand jour par les tribunaux...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● *La compagnie aérienne brésilienne Cruzeiro Do Sul* vient de transformer en commande ferme l'option qu'elle détenait sur un avion Airbus A-300 B4-200. L'appareil sera livré en juin 1982. Ce nouveau contrat passé avec Airbus-Industrie porte ainsi à quatre le nombre d'Airbus commandés par la compagnie brésilienne qui, depuis juillet 1980, exploite deux appareils de ce type sur des lignes à destination de Buenos-Aires et de Miami.

● *Un grand paquebot de croisière va être construit à La Seyne (Var).* — Un protocole d'accord a été signé le 30 septembre à Monaco, entre la société Stimar et les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM) dont le chantier, appartenant au groupe Herlicq, est situé à La Seyne (Var). Ce protocole prévoit la construction dans ce chantier d'un grand paquebot de luxe, mesurant 200 mètres de long et 28 mètres de large, qui sera affecté aux croisières, essentiellement aux Antilles.

TRANSPORTS

A PARIS ET EN PROVINCE

L'autobus reprend du service

En affirmant, le mardi 30 septembre, que la R.A.T.P. avait décidé de jouer à fond, au cours des prochaines années, la carte de l'autobus (« le Monde » du 1er octobre), M. Jacques Deschamps, directeur général de la Régie, a relancé officiellement un mode de transport quelque peu sacrifié depuis 1960 au profit du réseau ferré.

En fait, l'autobus est indispensable en banlieue et il fait partie de la vie quotidienne des grandes villes de province où sont tentées des expériences originales. Mais il existe une ombre au tableau, et de taille : la circulation anarchique, qui freine la fluidité du trafic des autobus et augmente ainsi l'attente aux arrêts. Les collectivités locales se donneront-elles au cours des prochaines années les moyens — création de couloirs réservés et de chaussées séparées notamment — de développement de ce mode de transports ? C'est une question qui intéresse actuellement deux milliards de voyageurs.

Cette volonté de la Régie de développer son réseau d'autobus d'ici à 1985 s'explique par le fait que la demande des transports est plus forte en banlieue — elle s'urbanise — que dans la capitale — qui se dépeuple. Or, à cause de leur coût de construction, le métro et le R.E.R. ne peuvent desservir toutes les communes de la petite et de la grande couronne qui connaissent actuellement une croissance rapide. L'autobus apparaît donc le mieux placé pour couvrir ces trajets de banlieue à banlieue qui sont aujourd'hui les plus fréquentés.

Mais la vitesse des autobus stagne à environ 10 kilomètres à l'heure dans la capitale et 13 kilomètres à l'heure en banlieue. La Régie, pour faire face à cette situation, propose plusieurs projets. Tout d'abord la restructuration du réseau de banlieue permettra à chaque département de posséder son propre plan de transport collectif étudié en liaison avec les collectivités locales. Elle propose également d'entreprendre les premiers travaux de mise en site propre, sur des chaussées séparées de la ligne de Petite Ceinture, entre la porte de Brancion et la porte d'Orléans (*le Monde* du 11 juillet). En banlieue, l'aménagement de trois tronçons de voies réservées aux autobus est également prévu. Il s'agit de création de sites propres entre La Défense et la place Lénine, à Bezons, entre le carrefour des Quatre-Chemins, à Colombes, et le pont de l'île Saint-Denis, sur la nationale 186, et entre la porte de Choisy et Vitry-sur-Seine, sur la nationale 305. A plus long terme, c'est-à-dire au-delà de 1985, la Régie envisage la création de 150 kilomètres de sites propres pour autobus.

Sont notamment concernées par ces projets : autour de Paris, la ligne de Petite Ceinture, longue de 33 kilomètres, et desservant de nombreux emplois aux portes de la capitale ; en banlieue, deux rocades qui relieraient, d'une part, Bobigny, Saint-Denis et la Défense, et, d'autre part, Créteil et Vélizy. Ces rocades seraient en liaison avec une dizaine de lignes nouvelles ou prolongées d'autobus et aboutissant à des terminus de métro.

Reste à savoir si les élus locaux, comme les riverains, sont prêts à accepter la présence de ces « voies rapides » pour autobus à leur porte.

La Régie, d'autre part, va poursuivre le renouvellement de ses véhicules au rythme de trois cent quarante-cinq par an (quatre mille autobus sont actuellement en service dans la région Ile-de-France).

JEAN PERRIN.

M. ANTOINE VEIL A REMIS SA DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'U.T.A.

M. Antoine Veil a remis, mercredi 1er octobre, sa démission du poste de directeur général de la compagnie aérienne privée U.T.A., qu'il occupait depuis le 1er juillet 1971. Il a « *exprimé le vœu, pour convenances personnelles, d'être déchargé de ses fonctions d'administrateur-directeur général* », si l'on en croit son bref communiqué, publié par la compagnie, qui se refuse, par ailleurs, à tout commentaire sur cette décision, et même à toute précision sur la date effective de son départ, le nom de son successeur ou les fonctions auxquelles il se destine.

[Né le 28 août 1926 à Blâmont (Meurthe-et-Moselle), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, inspecteur des finances, M. Antoine Veil a occupé divers postes d'attaché ministériel, de 1947 à 1953, avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration. Il est ensuite directeur de cabinet de Joseph Fontanet, au secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce, au secrétariat d'Etat au commerce intérieur, puis au ministère de la santé publique. Il entre, en décembre 1963, au comité des armateurs de France, dont il devient, l'année suivante, délégué général. Directeur adjoint de la Compagnie des chargeurs réunis en 1969, il a succédé, le 1er juillet 1971, à M. Jean Combard à la direction générale de l'U.T.A. Conseiller de Paris (Union pour Paris) depuis 1971, membre du conseil régional d'Ile-de-France, M. Veil a également été président de la commission des transports du VIIe Plan.]

DIJON ET SON GÉANT ARTICULÉ

(De notre correspondant.)

Dijon. — « Un bus, c'est cinquante voitures de moins. » Dans les embouteillages, c'est un slogan qui porte ses fruits. Affiché à l'arrière de tous les autobus urbains, il a fait comprendre aux Dijonnais que l'heure était au développement des transports en commun. En dix-sept ans, de 1963 à 1980, le nombre des voyageurs transportés est passé de douze à trente millions, tandis que, dans le même temps, la flotte d'autobus passait de quatre-vingt-trois véhicules à cent soixante-quinze.

La Société des transports de la région dijonnaise a réussi à faire aimer le bus aux Dijonnais. Un bus toutes les sept minutes et demi, vingt destinations, une carte hebdomadaire permettant de voyager autant de fois que l'on veut pour 14,20 francs, la gratuité aux chômeurs et aux personnes âgées, des atouts qui ont permis aux Dijonnais de laisser leur voiture au garage six jours par semaine.

Depuis deux ans, Dijon, l'une des toutes premières villes de France, s'est mise à l'heure des autobus articulés. Un géant, véloce, de 17 mètres de long, qui peut transporter cent cinquante personnes.

ROBERT CERLES.

TOURS ET LE TOUT-ÉLECTRIQUE

(De notre correspondant.)

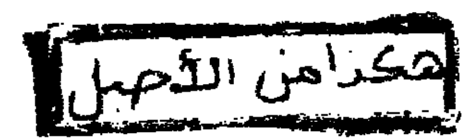
Tours. — Les transports urbains à Tours sont assurés par une société d'économie mixte, la SEMICRAT. Celle-ci, qui employait en 1979 trois cent quarante personnes — dont vingt-deux conductrices, — a connu une forte progression de sa clientèle après l'effondrement du pont Wilson, en avril 1978, qui fit renoncer durablement bon nombre de Tourangeaux à se déplacer en automobile.

Tour a été le centre d'une expérience originale avec la mise en circulation, il y a trois ans, de minibus électriques. Ces engins, après avoir fourni d'utiles enseignements, ont été remplacés par des bus à moteurs conventionnels sur des lignes de centre ville, avec un système d'arrêt à la demande, qui est particulièrement apprécié des personnes âgées.

En outre, Tours a été le siège des deux « ateliers de traction électrique » et sera dans les premiers acquéreurs du futur bus électrique de série.

Quant au renforcement du service, il a été rendu possible par l'accroissement du parc, qui atteint cent quatre-vingts unités, et l'acquisition d'autobus articulés de grande capacité.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.



Le Rhône : un nouveau grand canal pour l'industrie

Trente-trois ans de travaux

M. Raymond Barre devait inaugurer, le 3 octobre, *l'aménagement de Vaugris*, au sud de Vienne (Isère), qui est le dernier des ouvrages construits par la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), entre Lyon et la mer.

Cet ouvrage marque la fin des travaux entrepris il y a trente-trois ans pour aménager le fleuve entre la métropole rhodanienne et le grand port de Marseille-Fos, premier port maritime français.

Sur 310 kilomètres, le « chapelet » de ces barrages et usines hydro-électriques (dont la plus puissante est celle de Donzère-Mondragon, dans la Drôme) produit près de 15 milliards de kilowatts-heures (kWh), permet une navigation fluviale à grand gabarit (convois de 4 000 tonnes au moins) et apporte de sensibles améliorations à l'agriculture grâce aux possibilités d'irrigation.

La *canalisation du Rhône se présente*, à l'aval de Lyon, comme une chaîne de douze aménagements dits « mixtes » (c'est-à-dire qu'ils rassemblent à la fois une usine électrique, une écluse et un barrage) de 15 à 30 kilomètres de longueur. La dénivellation entre chaque bief s'échelonne de 7 mètres (Vaugris) à 26 mètres (Donzère-Mondragon), la hauteur moyenne de chute étant de 13,50 mètres.

Vaugris présente cette particularité qu'il est le seul aménagement où le barrage, l'écluse et l'usine électrique sont rassemblés en un ouvrage unique. Large de 126 mètres, le barrage a une hauteur de 12,80 mètres. L'écluse, entièrement automatisée, est longue de 195 mètres et large de 12 mètres, permettant ainsi le passage des grands convois fluviaux. Les quatre turbines de l'usine hydro-électrique pourront produire 335 millions de kilowatts-heures par an.

La C.N.R., qui a engagé sur le Rhône, depuis sa création en 1934, quelque 22,4 milliards de francs (valeur 1979) d'investissements, va construire cinq nouveaux barrages hydro-électriques sur le haut Rhône, entre Lyon et la frontière suisse, qui seront mis en service d'ici à *1985 et qui produiront près de* 2 milliards de kWh. Les dépenses encore nécessaires pour terminer l'équipement complet du fleuve, entre Genève et Fos, sont estimées à 2,7 milliards de francs de 1979, dont 2,1 milliards pour le haut Rhône.

La conjoncture énergétique mondiale étant ce qu'elle est, les responsables de la C.N.R. attendent du gouvernement qu'il donne à la Compagnie les moyens financiers nécessaires, notamment en l'autorisant à bénéficier, comme par le passé — et au même titre que E.D.F., par exemple, — des prêts avantageux du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.). — F. Gr.

VOIE OUVERTE A LA NAVIGATION DE DEMAIN

Lyon-Marseille sans escale

« *Le Rhône est mort ; vive le Rhône !* » C'est un *peu par cette boutade que* l'on pourrait célébrer, en cette fin de 1980, l'an I d'un fleuve nouveau, métamorphosé, réinventé par l'homme. Fini dorénavant le Rhône torrentueux, sauvage ; fini aussi le Rhône à l'état de nature. *Le fleuve des vingt* dernières années du vingtième *siècle a été dompté, domestiqué*, modelé pour que chaque mètre cube *de son débit soit offert sur* l'autel de l'économie productive.

Telle est la signification de l'inauguration solennelle, le 3 octobre, du barrage, de l'écluse et de l'usine hydro-électrique de Vaugris (la mise en eau des ouvrages a eu lieu le 19 mars 1980), situés à 30 kilomètres au sud de Lyon, juste à l'aval de la ville de Vienne. En eux-mêmes, les *ouvrages de Vaugris ne sont pas* — aux yeux de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), leur promoteur — de dimension, d'importance, de puissance considérables. Avec 335 millions de kilowatts-heures, Vaugris sera même la moins productive des centrales du Rhône de la C.N.R. Mais Vaugris présente un intérêt indirect considérable, car, désormais, le chapelet des usines du *Rhône entre Lyon et la mer est* bouclé, permettant de la sorte un fonctionnement plus rationnel dit « en éclusées » de tous les barrages (y compris les plus anciens) et une navigation fluviale par convois modernes, sans rupture de charge depuis la métropole lyonnaise, voire plus au nord la Saône, jusqu'au complexe maritime de Fos.

Sur 310 kilomètres, le Rhône canalisé et assagi (que ces adjectifs doivent mettre en colère Bernard Clavel et les poètes qui ont connu ses eaux, ses rives sauvages, ses imprévisibles humeurs!) va pouvoir maintenant servir tout en même temps l'énergie, la navigation et l'irrigation, selon des programmes automa*tisés et des calculs quasi infaillibles* des ingénieurs de la C.N.R. L'informatique met aussi les fleuves dans l'ordinateur.

Voilà un magnifique cadeau pour les quarante-six ans de la C.N.R., une société qui, juridiquement, n'a pas d'égale en France, puisqu'elle est une société anonyme, « mais d'intérêt général ». La totalité du capital est *détenue par des personnes morales* de droit public — par exemple les collectivités locales de la région parisienne et bientôt six établissements publics régionaux, — et le fonctionnement comme les objectifs de la C.N.R. s'ap*parentent en fait* à ceux d'une entreprise nationale.

Cargos et conteneurs

Trente-deux ans après la mise en service de *Génissiat (1948)*, « *ce qui fut une date importante, car il fut alors possible de mettre un terme aux coupures de courant qui gênaient la reconstruction économique du pays* », note M. Claude Gemaehling, directeur général de la *C.N.R.*, les *treize* usines du Bas-Rhône produisent environ 15 milliards de kWh par an, soit 20 % de la production hydraulique française et 6 % à 7 % du total de l'énergie électrique produite dans le pays. Et ce *n'est pas sans fierté que* les ingénieurs de la C.N.R. constatent que, sur les dix plus importantes centrales hydrauliques françaises, les sept premières appartiennent à la C.N.R. (voir ci-contre). Quand on pense — aujourd'hui que l'énergie nationale est devenue si précieuse — qu'en 1969 des ministres s'interrogeaient sur l'opportunité de poursuivre les travaux du Rhône, et que d'autres personnalités, en 1974, hésitaient à donner le feu vert à *Vaugris !*

Mais l'achèvement de Vaugris a une seconde signification. Désormais, de Lyon à la mer, le Rhône, comme son prestigieux voisin rhénan et aussi comme la Seine en aval de Paris, prend place parmi les grandes voies navigables. C'est une « darse » nord-sud qui prolonge vers l'Europe lotharingienne les darses de Fos.

Les compagnies de navigation — Sogestran et Sanara par exemple — ont d'ailleurs devancé l'événement en acquérant il y a plusieurs années du matériel moderne (barges, pousseurs). A 3 mètres d'enfoncement, des *convois poussés* de 3 800 à 4 000 tonnes vont pouvoir circuler sur le Rhône. « *Du point de vue de la voie navigable, ce qui précède 1980, c'est de la préhistoire ; nous voilà maintenant à l'année zéro* », lance M. Gemaehling. D'ailleurs, alors que, globalement, le trafic fluvial en France piétine (1), sur le Rhône, en revanche, 1979 est déjà à marquer d'une pierre blanche : *379 millions de tonnes-kilomètres*, soit 44 % de plus qu'en 1978 (2), essentiellement grâce à des transports de graviers pour la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche) et de fuel pour la centrale thermique d'Aramon (Gard). La flotte dite traditionnelle (automoteurs, citernes, barges) a régressé pour n'atteindre que quarante-huit bateaux en 1979 (soixante-dix-neuf en 1971).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 32.)

(1) 6 % du trafic total de marchandises est acheminée par la voie d'eau en France contre 26 % en Allemagne fédérale.

(2) Les tonnages transportés ont atteint 5,5 millions de tonnes contre 3,3 en 1973, chiffres à comparer avec 110 millions de tonnes pour le Rhin à la frontière entre la R.F.A. et les Pays-Bas.

0 kilomètres 50

GÉNISSIAT 1951 — GENÈVE — SAULT-BRENAZ 1985 — SEYSSEL 1951 — LOYETTES 1985 — MIRIBEL-St CLAIR après 1980 — CHAUTAGNE 1980 — LYON — BELLEY 1981 — PIERRE-BÉNITE 1966 — GIVORS — VIENNE — BREGNIER-CORDON 1983 — VAUGRIS — PÉAGE-DE-ROUSSILLON 1977 — St VALLIER 1971 — Isère — BOURG-LÈS-VALENCE 1968 — VALENCE — BAIX-LE LOGIS-NEUF 1960 — BEAUCHASTEL 1963 — Drôme — MONTÉLIMAR — MONTÉLIMAR 1957 — Ardèche — DONZÈRE-MONDRAGON 1952 — ORANGE — CADEROUSSE 1975 — Gard — AVIGNON 1973 — AVIGNON — Durance — PALIER D'ARLES 1973 — VALLABRÈGUES 1974 — ARLES — FOS — MARTIGUES — PORT-St LOUIS — Méditerranée — MARSEILLE — Saône — RHÔNE

Canal — Barrage — Usine — En construction — En projet — Ecluse

Un entretien avec M. Gaston Defferre

« Nous restons coupés du reste de l'Europe »

« Pensez-vous que le port de Marseille-Fos puisse tirer profit de l'aménagement de cette « autoroute fluviale » qui devrait prolonger ses activités maritimes et élargir son hinterland économique ?

— C'est à mon avis un des moyens — sinon le plus important moyen — de permettre le développement maritime et industriel de Marseille et de sa région. En effet lorsqu'on regarde la situation des grands ports européens, Rotterdam, Hambourg, Brême, Anvers, Londres où, en France, Le Havre, Rouen, tous sont à l'embouchure de grands fleuves. Ces ports présentent des conditions de navigation permettant la remontée des navires de mer et la descente de gros convois fluviaux. Et tous sont au contact d'un arrière-pays industriel.

» Ces ports sont d'une part tournés vers la mer et d'autre part vers leur hinterland. Ce n'est pas le cas de Marseille, trop longtemps tourné uniquement vers la mer et privé, jusqu'à présent, de la grande voie navigable qui l'aurait mis en contact direct avec l'arrière-pays.

» A titre de comparaison, même si la progression du trafic sur le Rhône entre Lyon et la mer est modeste mais constante depuis 1960, c'est très peu par rapport au trafic du Rhin. Compte tenu du déclin relatif de son trafic maritime, la meilleure chance de développement que Marseille ait, pour ne pas dire la seule, consiste dans la création de liaisons fluviales de grand gabarit. J'ajoute que Fos ne prendra sa signification que le jour où cette liaison fluviale fonctionnera.

— Pensez-vous que de nouvelles solidarités puissent naître entre les villes de Marseille et de Lyon et entre les régions dont elles sont les métropoles ?

— C'est souhaitable. Rhône-Alpes est plus développée sur le plan industriel que ne l'est Provence-Alpes-Côte-d'Azur, puisque, lorsqu'on examine les indicateurs de l'emploi industriel, on a les chiffres suivants : pour mille habitants, en 1975, le taux était pour Lyon de cent cinquante-huit et pour Marseille de soixante-deux seulement. La moyenne nationale est de cent onze. Depuis, la situation de Marseille s'est encore détériorée.

» J'ajoute que l'expérience prouve que partout où l'on a construit des liaisons fluviales importantes entre deux grandes villes, le développement industriel s'est accru tout au long des rives et au profit des deux régions concernées.

Une série d'engagements non tenus

— L'aménagement de Vaugris, qui déverrouille le Rhône sur 310 kilomètres, pourrait donc être, à votre avis, l'amorce se la grande liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée rééquilibrant l'Europe vers le sud ?

— Je le souhaite plus que quiconque. Le projet Rhin-Rhône devrait permettre à Marseille de capter une partie du trafic de la Suisse et de l'Allemagne méridionale et faire de cette métropole une des issues de l'Europe industrielle. Mais vous savez que des engagements *ont été pris*, successivement, et retardés. Le *IVe Plan* avait prévu l'aménagement du barrage de Vaugris pour 1972. Ces retards ne sont pas d'hier : le plan Freycinet, qui date de 1879 et qui avait pour but de combler le retard français en matière de voies navigables, n'a été réalisé qu'à moitié.

» Le Rhin, lui, permet aux gros convois de pénétrer sur une profondeur de mille kilomètres. Depuis la dernière guerre, ce fleuve est relié à Amsterdam, à l'Escaut et au Danube dans quelques années. Tous les grands ports de Hollande et d'Allemagne *sont en contact* avec un vaste réseau. Sur ce plan-là la France est un désert.

» Les engagements pris successivement par M. Pompidou puis par M. Giscard d'Estaing n'ont pas été tenus bien que le projet ait été déclaré prioritaire. Ceux pris par M. Barre au printemps dernier le seront-ils ? Il paraît tellement évident qu'il est indispensable qu'ils soient tenus que *j'ai peine à* croire qu'ils ne le seront pas. Nous ne pouvons pas envisager de demeurer coupés du reste de l'Europe.

— Pensez-vous prendre des initiatives avec vos collègues des autres conseils régionaux concernés par la liaison Rhin-Rhône pour relancer ce projet ?

— Nous en avons déjà pris. Nous avons créé une conférence interrégionale groupant les six établissements publics régionaux concernés. Elle s'est réunie à *plusieurs reprises* à Besançon *et* à Dijon (1975), à Strasbourg (1976) et à Marseille (1979). C'est là qu'elle a décidé que les régions qui voudraient participer à la construction et au financement du canal Rhin-Rhône pourraient le faire. Nous considérons que dans cette affaire l'Etat et les institutions européennes doivent jouer leur rôle, et que les régions doivent jouer le leur. La participation régionale pourrait se situer à un plafond de 15 % *des montants des crédits inscrits* chaque année dans le budget de l'Etat pour les voies navigables. »

(Propos recueillis par **JEAN CONTRUCCI.**)

Nostalgie des gens du fleuve

L'adieu au dieu

MEME les voyageurs pressés des rapides qui jaillissent à 140 kilomètres à l'heure entre Lyon et Marseille avaient fini par s'en apercevoir : d'année en année, de Pierre-Bénite en Saint-Pierre-de-Bœuf, de Bourg-lès-Valence en Beauchastel, ce Rhône qu'ils pouvaient découvrir et qui, visible ou dérobé au gré du chemin, restait toujours un compagnon de voyage avait changé de nature, de couleur, de caractère. D'année en année se gommait le paysage qui avait été le sien, s'alanguissait en vastes plans blêmes un fleuve qui n'avait été que remous, impétuosité, mystère ; disparaissaient des berges sauvages *transformées en lignes et en* courbes fabriquées de graviers propres et de platitudes ordonnées.

Cela avait commencé voici plus de trente ans du côté de Donzère-Mondragon. Le reste avait suivi lentement mais inexorablement, selon un programme réfléchi, patient, contrarié seulement dans sa réalisation par les fluctuations d'une situation économique inconstante. A chacun de ces coups de boutoir, à la mise en route de chacun de ces chantiers, on en célébrait la hardiesse et on en annonçait les vertus. Le temps de l'adieu aux voyages lents, aux bruits lointains qu'on écoute, aux craintes aussi qui pouvaient s'y mêler avait sonné définitivement. Au Rhône déjà discipliné par l'arrivée de la vapeur sur son cours, par les aménagements des ingénieurs du dix-neuvième siècle succédait un Rhône asservi, domestiqué inexorablement.

Il n'y aurait plus place avec lui aux plaisirs angoissés de l'aventure et du combat. Dans la lutte qui depuis toujours l'avait affronté aux hommes, il était entendu que c'est eux qui auraient le dernier mot. Longtemps ils avaient dû se contenter de se tenir avec lui sur la défensive. Des hauteurs qu'ils occupaient sur les contreforts des Alpes, du Vivarais, des Cévennes, ils avaient commencé par l'observer avec cette admiration amoureuse que l'on porte à une force inaccessible. Et même lorsqu'ils commencèrent à s'installer plus près de son cours, c'était encore le temps résumé de façon saisissante par Henri Bosco : *« Un fleuve énorme, sauvage ; un homme chétif, épouvanté. »* Mais c'était, par là même, le temps du respect, de la fascination. Il n'impliqua jamais la passivité.

Le suzerain devenu vassal

Au cours des siècles, au gré des influences de civilisation et plus tard des révolutions techniques, il n'y eut à vrai dire jamais de répit dans le combat engagé contre ce fleuve qui semblait né pour dominer à sa guise, imposer les lois de sa nature fougueuse, capricieuse, génératrice de bien des épouvantes et de bien des malheurs. Son tracé même entre Lyon et la Méditerranée en faisait d'abord une voie de passage obligé, la Saône aidant, entre le nord et le sud d'une Europe à l'ancienne qui se construisait de batailles en traités. Dès lors, et avant même qu'il ne fût frontière entre le Royaume et l'Empire, le Rhône pouvait, si l'on ose écrire, savoir ce qui l'attendait.

Il s'est ardemment battu contre ce destin inscrit. Longtemps ce fut lui qui marqua les points. Ce n'est vraiment qu'à la fin du dix-huitième siècle que ce rétif commença d'enregistrer ses vraies défaites. Bientôt drainé, dragué, endigué, d'abord dans les villes qu'il traversait ou bordait, il baissait déjà pavillon sur quelques points de son cours somptueux. Une fois multipliés les ponts pour s'assurer de sa traversée, puis installés sus ses rives la route et le rail, il fut entendu qu'on ne compterait plus sur lui de la même façon et que son rôle dans la vie des hommes allait s'en trouver inexorablement modifié. Sa force, ses violences, ne seraient plus jaugées qu'en fonction de l'énergie qu'elles recelaient. Il n'était plus question de lui laisser faire joujou avec pareil trésor.

Ainsi est venu le temps des barrages, des chutes, des usines, des dérivations, que précéda celui des expropriations. L'ampleur de l'entreprise allait progressivement changer non seulement l'ordonnance d'un paysage mais tout autant la vie profonde de ces « gens du Rhône » qui, jusque-là, avaient fait de leur batellerie une civilisation secrète, l'héritage d'un passé qui leur tenait à la peau et au cœur d'égale façon. Ils ont vu, ceux-là, mourir sous leurs yeux, jour après jour, le *fleuve qui était leur compagnon* et leur maître. Ils ont vu disparaître la flore et la faune des rives mystérieuses et inquiétantes en communion avec la puissance des eaux qui les fouaillaient. Les bruits de la nuit ne sont plus pour eux les bruits enivrants qui les poussaient à la maraude des anciens braconnages. Les inquiétudes qui étaient les leurs eux matins de brume sont abolies, tout comme cette fierté qu'ils avaient de se savoir seuls à flairer le piège tendu par le tourbillon.

Ils ont vu un suzerain, leur suzerain, devenir vassal.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un moyen chez les géants

LE Rhône ne fait pas pâle figure lorsque l'on compare ce fleuve avec les autres grands cours d'eau mondiaux capables de fournir de l'énergie hydro-électrique. Selon M. Cotillon, secrétaire général de la Commission internationale des grands barrages, qui a consacré à ce sujet un article paru en 1978 dans la revue *la Houille blanche*, le Rhône se situe parmi les grands gisements hydro-électriques au onzième rang si l'on se réfère aux barrages en service à cette date.

Toutefois, les fleuves qui occupent les premières places « distancent » de beaucoup, grâce à leur débit considérable ou à la hauteur des chutes, le Rhône, dont le débit maximum (c'est-à-dire celui qu'on peut constater plus de dix jours par an) atteint 4 360 mètres cubes à Beaucaire. A titre d'exemple, le Parana — aux frontières de l'Argentine, du Paraguay et du Brésil — pouvait produire 21 milliards de kWh en 1977, et les aménagements en cours à l'époque portaient sur 75 milliards de kWh. Pour l'Ienissei, en U.R.S.S., les chiffres sont de 20 et 25, pour l'Angara, en U.R.S.S. aussi, 26 et 42, pour la Columbia, aux Etats-Unis, 83 et 3.5, pour la baie James, au Canada, 0 et 68. Mais, sur le Rhône, les performances n'atteignent que 15 et 2...

Que d'eau !

OUTRE ses missions de producteur d'électricité et d'aménagement fluvial, la C.N.R. est tenue de participer à l'amélioration de l'agriculture par l'irrigation. L'expropriation des terrains agricoles doit être contrebalancée par des mises en valeur : barrages collinaires en terre en Ardèche, assainissement du Nord-Vaucluse sur 1 600 hectares, recalibrage des berges des rivières, aide à la commercialisation des produits agricoles, par exemple à Châteaurenard dans les Bouches-du-Rhône.

Pour chaque chute, une convention est signée avec le ministère de l'agriculture qui détermine les travaux à faire par la C.N.R.

Non compris la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (qui reçoit 75 mètres cube/seconde du Rhône), les surfaces irriguées atteignent 38 000 hectares, mais la superficie potentielle pourrait être portée à plus de 100 000 hectares.

Enfin, les captages d'eau potable ont été rendus plus faciles grâce à la stabilisation du niveau de la nappe phréatique, due elle-même à la stabilisation du niveau du fleuve. Environ 420 communes, de Lyon à Fos, bénéficient de ces nouvelles conditions hydrologiques.

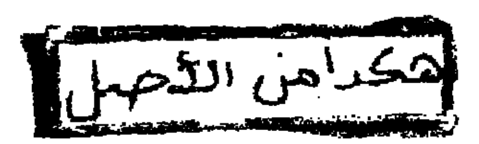
LES GRANDS PORTS FLUVIAUX DU RHONE

NOM DU PORT et de la zone industrielle et date de la réalisation	SURFACE des terre-pleins (hectares)	FAÇADE fluviale (en km.)	SURFACE des zones industrielles voisines (en ha)
Lyon (port Edouard-Herriot) (1938-1966)	143.9	8.8	1 600
Loire - Saint - Romain (Loire) (1979)	58	2,7	400
Salaise-Sablons (Isère) .... (1980)	98	3,5	1 515
Portes-lès-Valence (Drôme)... (1967)	47	2,7	800
Montelimar (Drôme) .... (1967)	9,3	0,6	200
Avignon-Courtine (Vaucluse).. (1972)	68	3	400
Beaucaire (Gard) .... (1975)	124,8	3,1	870
Arles - Nord (Bouches - du - Rhône) (1976)	55,7	1,7	100
	604,7	26,1	5 285

Les routes en hausse, les canaux en baisse

« *Les crédits d'investissement constituent un domaine plus sensible à la conjoncture que d'autres, notamment ceux de l'entretien et du personnel* », indique le ministre des transports, M. Le Theule, dans une réponse publiée au *Journal officiel* du 1er septembre, à M. Emmanuel Hamel, député UDF du Rhône. Celui-ci demandait au ministre de lui fournir des renseignements comparatifs sur les crédits budgétaires affectés, durant le VIIe Plan (1976-1980), aux infrastructures de transports routier, ferroviaire et fluvial. Le député voulait notamment savoir si, dans ces temps de rigueur budgétaire, les différents modes de transport étaient touchés dans des proportions comparables.

Le ministre fournit des chiffres fort instructifs qui démontrent que la voie navigable est beaucoup « moins bien servie » que les routes et que les réseaux de transports urbains, puisque les canaux ont bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 362 millions de francs en 1976, 358 millions en 1978 et 333 millions en 1980. Les crédits des routes sont passés de 3.9 milliards de francs à 3,5, puis à 4,3, tandis que les réseaux de transports urbains, auxquels étaient affectés 690 millions de francs en 1976 et 560 millions en 1978, ont reçu 604 millions de francs cette année.



la compagnie nationale du rhône

1980 : la mise en service de la chute de Vaugris marque l'achèvement de la série des 12 paliers réalisés par la C.N.R. en aval de Lyon et comportant 16 barrages, 13 centrales équipées de 64 groupes turbo-alternateurs, 13 écluses et de vastes plans d'eau endigués. Vaugris consacre une entreprise exceptionnelle qui, depuis le début des travaux de Donzère-Mondragon en 1947, aura nécessité le temps d'une génération. Désormais, l'économie du Sud-Est est dotée d'un nouveau système de navigation : à partir du port d'embouchure de Fos-sur-Mer, le Rhône à grand gabarit forme avec la Saône aménagée une pénétrante de 500 km, susceptible, après franchissement du seuil, d'un raccordement avec le Rhin. Une puissance énergétique importante est installée. Le vieux rêve d'une irrigation des terres fertiles du Sud est réalisé. 1980 : le nouveau Rhône est né.

la formule du rhône

La loi du 27 mai 1921 a décidé l'aménagement du Rhône de la frontière suisse à la mer, au triple point de vue de l'utilisation de la puissance hydraulique, de la navigation, de l'irrigation et des autres emplois agricoles. Le fleuve devait être mis en valeur grâce aux ressources de l'hydro-électricité. Créée en 1933, la C.N.R. reçut la concession de l'aménagement du Rhône et l'exploitation des ouvrages le 5 juin 1934.

la production d'énergie

En 1980, les 15 centrales en service de la Compagnie représentent une puissance installée de 2 600 mégawatts et assurent une production de 15 milliards de kWh, soit 22,1 % de la production hydraulique française et 6,3 % de la production nationale totale d'énergie. Le chiffre d'affaires provenant de l'énergie ainsi mise à la disposition d'EDF atteint 700 millions de francs.

le trafic fluvial du rhône

En raison des mauvaises conditions naturelles, le trafic sur le Rhône n'a jamais atteint 1 million de tonnes entre les deux guerres.
Pendant la période d'aménagement du fleuve par la C.N.R., ce trafic a néanmoins progressé de 500 000 tonnes en 1950 à 5,5 millions de tonnes en 1979. Confiants dans la capacité du nouveau fleuve, les Armements se sont déjà équipés d'une flotte moderne composée de convois poussés et d'automoteurs fluvio-maritimes, capables de tirer parti de la nouvelle infrastructure. De vastes zones portuaires ont été préparées. Les conditions d'un important développement du trafic sont ainsi réunies.

l'agriculture

La C.N.R. a amélioré la mise en valeur agricole de la vallée : un débit de 175 m^3/s est réservé gratuitement pour l'irrigation ; les surfaces équipées atteignent environ 31 000 ha, sans compter le réseau du Languedoc. Plus de 40 000 ha ont été protégés contre les inondations et 50 000 ha ont été remembrés. Enfin, des organismes agricoles bénéficient d'énergie à prix réduit.

GENÈVE
GENISSIAT-SEYSSEL S
CHAUTAGNE C
BELLEY C
SAÔNE
AIN
RHÔNE
P MIRIBEL-ST-CLAIR
LYON
P LOYETTES
P SAULT-BRENAZ
BREGNIER-CORDON P
S PIERRE-BÉNITE
S VAUGRIS
S PÉAGE-DE-ROUSSILLON
S ST-VALLIER
ISÈRE
S BOURG-LES-VALENCE
VALENCE
S BEAUCHASTEL
DRÔME
S BAIX-LE LOGIS NEUF
MONTÉLIMAR S
ARDÈCHE
DONZÈRE-MONDRAGON S
CADEROUSSE S
S AVIGNON
AVIGNON
GARD
DURANCE
VALLABREGUES PALIER D'ARLES S
FOS
MARSEILLE

S En service C En construction P En projet Barrage Usine Écluse

urbanisme et environnement

L'aménagement du Rhône a entraîné des travaux annexes considérables : routes nouvelles, création ou modernisation de ponts, logements, bureaux, écoles même, réseaux d'assainissement, captages d'eau... Ces réalisations, concertées avec les autorités locales, ont permis de moderniser le domaine public dans des conditions avantageuses. Les vastes plans d'eau des retenues créent de nouveaux paysages souvent remarquables, tandis qu'à l'écart de la voie navigable de nombreux tronçons de fleuve conservés à l'état naturel constituent des zones de nature protégée. Un important effort de plantations et d'engazonnement et la création de bases nautiques offrent des nouvelles perspectives aux activités de loisirs dans la vallée.

les retombées technologiques

L'exécution continue de travaux sur le Rhône a entraîné de remarquables progrès techniques : écluses de grande chute, barrages mobiles, groupes bulbes réglables, complète automatisation des ouvrages... Grâce à l'expérience acquise par ses 800 agents, la C.N.R. peut développer une activité d'ingénierie internationale. Ce savoir-faire a été consacré par la loi du 4 janvier 1980 qui vient de donner à la C.N.R. mission de construire le canal à grand gabarit Saône-Rhin et d'exploiter la liaison Rhin-Méditerranée.



Société anonyme d'intérêt général
au capital de 24 000 000 de francs
2, rue André-Bonin, 69316 Lyon Cedex 1
Téléphone (78) 29.04.31

DEONICS

Lyon-Marseille sans escale

(Suite de la page 29.)

La flotte des pousseurs, des barges-citernes ou des seurs, des barges-citernes ou des cargos fluvio-maritimes qui assurent des trafics de cabotage entre la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne et différents ports du Rhône (3) ne fait que croître (2 barges fluvio-maritimes, 5 cargos appartenant à une filiale allemande d'une firme française, 16 barges, 6 pousseurs).

De même a-t-on vu apparaître, au début 1980, les premiers transports de conteneurs entre Lyon et Fos.

Et comme qui dit trafic fluvial dit ports fluviaux, la C.N.R. a aménagé des installations modernes entre Lyon et Fos, au nombre de huit, afin d'inciter les industriels (cimenteries, papeteries, raffineries de pétrole) à utiliser la voie d'eau concurremment avec d'autres modes de transport. *Le prototype de ces ports industriels est le port Edouard-Herriot, au sud de Lyon, mis en service en 1938.*

Il est important désormais, pour la C.N.R., de démontrer que la voie d'eau canalisée présente trois avantages : fournir de l'électricité à un prix raisonnable (4), permettre une navigation moderne et, enfin (c'est là que la démonstration sera la plus difficile), elle est un moteur pour l'industrialisation et l'aménagement du territoire.

Parlant de l'avenir de la C.N.R., il faut tracer plusieurs horizons successifs. Le plus immédiat, c'est l'aménagement hydro-électrique du haut Rhône entre Lyon et Genève. Il s'agit de construire d'ici à 1985 cinq chutes qui ensemble représenteront, en énergie électrique, un second Génissiat. Prix : environ 500 millions de francs par barrage. La première de ces chutes — Chautagne, près de Culoz (Ain) — devrait être mise en service avant la fin de l'année, et la seconde — Belley (Ain) — fin 1981. Pour les autres, l'échéancier ne peut être fixé avec trop de précision, en raison surtout de l'hostilité que ces travaux ont soulevée parmi les mouvements de protection de la nature attentifs à la faune aquatique et dans les services du ministère de l'environnement.

LES DIX PLUS IMPORTANTES CENTRALES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE FRANCE

(en milliards de kWh)

DONZERE-MONDRAGON (Drôme)	2,080
GENISSIAT (Ain)	1,660
MONTELIMAR (Drôme).	1 640
VALLABREGUES (Gard)	1,300
BEAUCHASTEL (Ardèche)	1,210
BAIX-LOGIS NEUF (Drôme	1,190
BOURG-LES-VALENCE (Drôme)	1,100
FESSENHEIM (Ht-Rhin)	1,020
LA BATHIE (Savoie)....	1,000
OTTMARSHEIM (Haut-Rhin)	0,980

* Sur les dix centrales les plus puissantes, les sept premières appartiennent à la C.N.R.

Car lorsque l'on construit un barrage sur un fleuve il faut créer un canal artificiel de dérivation pour alimenter les turbines de l'usine. Quelle quantité d'eau va alors pouvoir rester dans l'ancien lit du fleuve ? Tout le débat entre la C.N.R. et ses adversaires a porté sur ce point. « *Nous voulons un débit d'au moins 150 mètres cubes par seconde dans le fleuve,* disaient les écologistes, *sinon on peut faire une croix sur ces milieux aquatiques très fragiles du haut Rhône, dont au surplus on connaît mal les comportements.* » Trente à 50 mètres cubes devraient suffire, répondait la C.N.R.

Finalement on s'est mis d'accord sur une fourchette de 80 m3 à 105 m3 (le débit moyen du Rhône est ici de 400 m3, contre 1 000 m3 à Lyon), et la déclaration d'utilité publique pour Bregnier-Cordon (Ain) devrait « sortir » avant la fin de l'année.

« *Moi, je suis tout à fait favorable à la contestation écologique,* précise M. Daniel Doustin, président de la C.N.R. *La question est de savoir où l'on met la barre. Et si on la met haut, il faut aussi savoir que la collectivité nationale devra payer le manque à gagner en électricité.* » Alors que les Allemands sur la liaison Rhin-Main-Danube consacrent 3 % à 6 % du coût des ouvrages à l'environnement, pour Bregnier-Cordon (dont une équipe de naturalistes et d'ingénieurs assurera le suivi écologique), le pourcentage atteindra 9 %.

La C.N.R. d'ailleurs, ici d'elle-même, là poussée par les modes du temps et les pressions politiques, veille à ce que « construction » ne rime pas avec « destruction ». A Seyssel, le chantier de fouilles archéologiques est préservé. A l'aval de Vaugris (Isère), la C.N.R. crée une rivière artificielle pour les amateurs de canoë-kayak. Ailleurs, elle promet aux fédérations de pêcheurs d'installer une écloserie de truites et d'ombres. Enfin, sur le haut Rhône, des réserves naturelles vont être aménagées sur quelque 1 000 hectares, entre les canaux artificiels et les anciens bras du Rhône.

Mais l'avenir, c'est aussi... l' « ailleurs ». On pense bien sûr au projet Saône-Rhône, dont la concession a été confiée à la C.N.R. par une loi du 4 janvier 1980. Mais on attend toujours les décrets d'application et... surtout les crédits.

Et la Loire ?

Pour l'heure, obéissant à une recommandation gouvernementale, la C.N.R. multiplie ses contacts avec les pays étrangers. Elle prépare une offre irakienne pour l'aménagement de l'Euphrate. Ses ingénieurs ont été sollicités par le Zaïre, le Sénégal, le Gabon. Des études sont faites pour la Thaïlande, la Chine (un barrage sur le Yang-Tsé permettrait de produire trois fois plus que l'Itaipu, au Brésil, pourtant le plus grand barrage hydro-électrique du monde) et le Soudan (il s'agirait de travaux d'irrigation et de drainage sur le haut Nil et de creuser une déviation du fleuve sur 300 kilomètres).

Mais restons en France, à l'ouest du Rhône. Il y a là un fleuve majestueux, puissant — la Loire, — qui il y a quelques jours encore a montré combien ses fureurs pouvaient être meurtrières. Tous les élus, de Nantes au Massif Central, demandent son aménagement, sa mise au pas. On parle de créer une société d'aménagement qui prendrait en charge la Loire depuis le mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Saint-Nazaire. Alors pourquoi la C.N.R., ou une compagnie qui en serait l'émanation, ne serait-elle pas toute désignée pour se mettre sur les rangs ?

« *Lancez donc l'idée,* opine, volontaire, M. Doustin, *elle n'est pas idiote du tout...* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(3) Ces cargos ont transporté au total 105 935 tonnes, en 1979 : 57 582 tonnes de céréales du Pouzin (Ardèche) vers l'Italie, 25 095 tonnes de phosphates entre la Tunisie et Le Pontet (Vaucluse), 20 856 tonnes de pièces lourdes pour la centrale nucléaire d'Eurodif en provenance d'Espagne et d'Italie, et 2 402 tonnes de ferronickel entre la Grèce et L'Ardoise (Gard).

(4) La C.N.R. cède toute l'électricité produite par ses usines à E.D.F. En échange E.D.F. lui verse une redevance égale au prix de revient du kilowatt-heure. En 1979 la redevance a atteint 4,6 centimes le kilowatt-heure, mais la moyenne s'établit à 3,9 pour les années 1975 à 1979.

L'industrie saura-t-elle profiter de l'essor du trafic fluvial ?

La mise au gabarit européen du nouveau Rhône canalisé et de son prolongement géographique naturel, la Saône, n'a pas d'adversaires déclarés dans le monde économique de la région Rhône-Alpes. Du moins ouvertement. Les oppositions sont plus souvent d'ordre sentimental ou écologique. « Canal-égout », tel est le slogan que tous les vacanciers ont pu lire cet été en bordure de l'autoroute A 7 au nord de Vienne. Il est vrai que la pollution (essentiellement d'origine chimique) du *fleuve est un sujet d'inquiétude* pour les riverains. Les dangers d'une pollution irrémédiable et d'une destruction totale de la faune et de la flore seraient multipliés en cas d'implantations industrielles anarchiques. L'économie vient heureusement au secours de l'écologie... La vallée ne sera jamais une Ruhr française. Au moins avant l'achèvement de la liaison Rhin-Rhône.

« *Il faut examiner les retombées possibles à très long terme, cinquante ans, un siècle même. Le grand gabarit n'a de raisons d'être que dans le cadre d'une liaison Rhin-Rhône.* » Cette observation de M. Paul Dominjon, président de l'Union patronale Rhône-Alpes, pourrait être reprise par de très nombreux responsables économiques au premier rang desquels les autres « patrons des patrons » des *régions concernées* et les responsables des chambres de commerce et des villes de cette épine dorsale.

« *Bien sûr, c'est le secteur privé qui va, pour l'essentiel, bénéficier d'investissements publics,* poursuit M. Dominjon, *mais la seule réponse à cette observation critique est de considérer que, si le pays est concurrentiel et dynamique, les retombées positives sont pour tout le monde.* » Ces propos se nuancent lorsqu'on examine le court et le moyen terme : « *Les grands projets recèlent toujours une grande inertie. La « libération » de Vaugris n'amènera des implantations spectaculaires que très progressivement.* »

L'un des principaux armateurs de la batellerie fluviale sur le Rhône et la Saône, M. Paul Malapert, gérant de la société Sanara Rhodania, met en avant l'effort considérable demandé à sa corporation. Un effort engagé dès 1974 et qui a entraîné l'avènement de « pousseurs » de 3 000 CV et de barges de 80 mètres (2 000 tonnes avec un enfoncement de plus de 3 mètres). Cette nouvelle génération fluviale succède aux automoteurs classiques de 800 tonnes au maximum. En somme, une révolution quantitative comparable au bond en avant effectué par les « fluviaux » au moment de l'abandon des convois tirés par une vingtaine de chevaux — des vrais — le long des chemins de halage, au profit des premiers « vapeurs » à aubes puis à hélice.

Revers de la médaille : un endettement très lourd. D'autant plus lourd que les retards dans l'achèvement des travaux (1980 au lieu de 1977) ont interdit l'amortissement du matériel sur douze mois.

Les tarifs de « dumping » de la S.N.C.F.

La canalisation complète du Rhône évite ces désagréments et permet d'abolir le handicap vieux comme le fleuve des basses eaux. On pourrait craindre que la flotte traditionnelle souffre de la très forte concurrence des gros-porteurs. « *Non,* assure M. Malapert, *le matériel classique a vu sa capacité de transport augmenter de 35 % grâce au grand gabarit. Les automoteurs de tonnage moyen — 300 à 800 tonnes — bénéficient eux aussi de la régularité du débit, et ils se situent de plus en plus dans un créneau de transport et de clients qui n'intéresse pas forcément les gros tonnages.* » Il y aurait donc encore de la place pour les artisans mariniers. L'indépendance de ceux-ci semble pourtant plus formelle que réelle : les grandes compagnies, qui ont souvent pratiqué le système de location-vente de leurs petites unités, maîtrisent également les procédures d'affrètement.

Les « projections », optimistes quant au développement du transport par voie d'eau, ne doivent pas masquer la permanence de certains blocages.

Le premier handicap est d'ordre technique : deux « points noirs », pour reprendre une expression routière, subsistent : le pont — historique — de Mâcon sur la Saône, infranchissable en période de crue ; l'écluse de Port-Saint-Louis-du-Rhône, qui ne pourra être évitée que lorsque sera achevé, dans deux ans, le canal du Rhône à Fos-sur-Mer.

La deuxième difficulté est plus importante encore : elle tient à l'absence de traditions fluviales. La comparaison avec les pays du nord de l'Europe le démontre. De plus, l'éclosion d'un « réflexe voie d'eau » est gênée par une politique commerciale embryonnaire et timide. Une politique à l'opposé, par exemple, de celle de la S.N.C.F., qui ouvre une deuxième ligne électrifiée sur la rive droite du Rhône et propose des tarifs très concurrentiels. « *Des tarifs de dumping* », estiment même certains opposants du chemin de fer. Le paradoxe est, en tout cas, bien présent : les investissements publics — d'infrastructure pour la voie d'eau et de gestion pour le fer — sont en concurrence ouverte.

« *Trop souvent,* estime même M. Dominjon, *la proximité de la voie d'eau n'a été utilisée par les industriels que pour obtenir des aménagements tarifaires S.N.C.F. ou routiers...* »

Si les produits de l'industrie lourde formeront toujours, avec les produits pétroliers, la base du trafic fluvial, les professionnels espèrent des transferts vers la voie d'eau de nombreux produits : bois, véhicules (entiers ou démontés), ferrailles et déchets, produits chimiques, métallurgiques et agricoles (céréales, nourriture pour animaux). Une gamme très large de produits qui devrait être en mesure de rééquilibrer les échanges nord-sud. Aujourd'hui, le fret est essentiellement orienté dans le sens Méditerranée-Lyon. Situation paradoxale notamment à Lyon, qui se trouve au cœur d'une région plus exportatrice que la moyenne nationale.

« *Il est intéressant de voir passer des produits sur cet axe fluvial. C'est une première étape. Le plus difficile est de les faire s'arrêter* », constate M. Daniel Damian, de l'Oream (Organisation régionale d'études et d'aménagement). En d'autres termes, le grand gabarit « *est une condition permissive du développement économique, mais sûrement pas une condition suffisante* ».

Une politique d'accompagnement des investissements s'impose aux pouvoirs publics. On fonde parfois trop d'espoirs sur l'effet d' « entraînement spontané » d'un canal : la voie Rhône-Saône n'est pas une première route dans un désert, elle n'est pas, non plus, qu'un simple support de marchandises. Qui d'autre que les pouvoirs publics serait mieux en mesure de faire la synthèse de toutes ces vocations ? Il y a le transport, l'énergie hydraulique et nucléaire, l'irrigation, l'industrie « en chapelet ». Faut-il pour autant oublier l'équipement touristique des nouveaux plans d'eau, négliger l'amélioration des sites bouleversés ?

Ce serait un effort minimal pour récompenser la générosité du « *fleuve roi* ». *C'est aussi de l'économie.*

CLAUDE RÉGENT.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Le complexe du Village suisse

Les antiquaires du Village suisse viennent de souffler les quatre-vingts bougies de leur anniversaire collectif. C'est après l'Exposition universelle de 1900 que s'est installé, à trois pas de la tour Eiffel, un petit centre commercial à l'emplacement du village alpin reconstitué à cette occasion. Les brocanteurs, en quête de boutiques, s'installèrent bientôt dans les wagons de la « Grande Roue » laissés à l'abandon entre les avenues de Suffren et de La Motte-Picquet.

Ici il faut franchir le barrage des tables basses « Louis XVI » et autres meubles piqués de faux trous de vers pour aborder les vrais antiquaires, qui s'efforcent d'exercer leur métier avec persévérance. Ils sont une trentaine, sur cent quarante boutiquaires, qui s'échinent à découvrir meubles et objets authentiques pour les présenter dans un cadre au demeurant agréable.

Les meubles d'ébénisterie d'époque dix-huitième sont nombreux et variés. Suffren-Antiquité propose notamment deux commodes Régence, l'une à filets d'étain et de bronzes argentés, l'autre en amarante de forme arbalète qui porte la rare signature de Migeon. Chez M. et Mme Dessaules, deux meubles exceptionnels : une bibliothèque Régence et un lit Empire en acajou, orné de bronzes ciselés, sans négliger le pouvoir décoratif d'une grande statue de Flore en terre cuite début dix-huitième. A l'enseigne de l'Ecuyer, la beauté des bronzes de Jean de Bologne et de l'école de Venise fait presque oublier les commodes parisiennes en marqueterie, mais le regard s'attarde sur une console en chêne sculpté d'une étonnante légèreté. Coup de Foudre propose la comparaison entre la commode estampillée formant secrétaire (75 000 francs) et la commode lyonnaise en noyer sculpté (80 000 francs).

Au Nouveau Village, de l'autre côté de l'avenue de Champaubert, Pollak et Mussard (Le 7e Jour) exposent des commodes de grande qualité, un curieux buffet à deux corps, daté de l'an XII, une armoire malouine en citronnier et amarante, un salon Charles X à incrustations de bois clair, un régulateur monumental fin dix-septième siècle et un joli cadran solaire de la même époque.

Bridard, à l'Acrostiche, sait « sortir » des alpages savoyards les vaisseliers en mélèze qui parfois sont datés et comportent des inscriptions révolutionnaires : ceux du Queyraz, avec de belles rosaces sculptées au couteau, sont annoncés à 12 000 F. Parmi les objets d'art populaire, on trouve des foënes à dents pointues et des bures auvergnates à partir de 600 F. Dans la boutique d'en face, Axelle Bozon propose, parmi des tapisseries de Bruxelles et d'Aubusson, un dos-d'âne bien galbé (60 000 F), deux angelots en bois doré (6 500 F) et un spirituel petit lion de Venise en buis sculpté (3 500 F). Chez Paesina, à côté d'une grande bibliothèque à quatre portes d'époque Directoire, les bois massifs offrent leurs vigoureux volumes décoratifs avec de beaux buffets en chêne et des armoires en noyer d'époque Louis XV (15 800 F).

La Haute Epoque est représentée par les pièces originales découvertes par Michel d'Istria : un barguegno espagnol du dix-septième siècle et un coffre de corsaire de Nuremberg, fin seizième, farci de mécanismes à secrets, et par M. Sarfati : un buffet allemand de la Renaissance couvert de ramages sculptés et un saint Sébastien d'Allemagne du Sud du quinzième, qui a conservé son admirable polychromie.

Les meubles régionaux tiennent aussi une bonne place avec buffets, vaisseliers et armoires en merisier de la Mayenne (stand 14), armoires provençales et meubles de port bordelais (chez Ottin).

Les beaux jours de la scripophilie

A côté de ces « généralistes » de bon aloi, le Village suisse compte de nombreux spécialistes réputés : Maud et René Garcia pour les arts primitifs, avec des pièces encore jamais vues, mais aussi des petits reliquaires et fétiches à partir de 1 000 F, Nicole Kramer pour les curiosités scientifiques (sextant de poche à 3 850 F, boussoles anciennes à partir de 900 F), Christiane Daniel pour les faïences (drageoir de Moustier « au drapeau » en camaïeux, barrette de Rouen à la Pagode, Nevers dix-huitième et assiettes de l'Est à partir de 1 400 F) ; Mme d'Alençon pour les porcelaines de la Compagnie des Indes ; Janine Kugel pour les bronzes de Vienne (à partir de 400 F) ; Piperno pour les tapis d'Orient (notamment des caucasiens) ; Christian Blondeau pour les curiosités militaires ; les Antiquités russes pour les icônes; la Galerie H.B. pour les pendules en bronze doré dix-huitième et dix-neuvième ; Paul Terrier et quelques autres pour l'argenterie et les bijoux anciens (bagues en or à partir de 500 F).

Une nouvelle spécialité vient de prendre rang au Village suisse : la scripophilie. Dépêchez-vous d'acheter des actions des chemins de fer éthiopiens aux graphismes subtils ou des actions de la Manufacture of Sperm-oil..., à 500 F, il n'y en aura pas pour tout le monde !

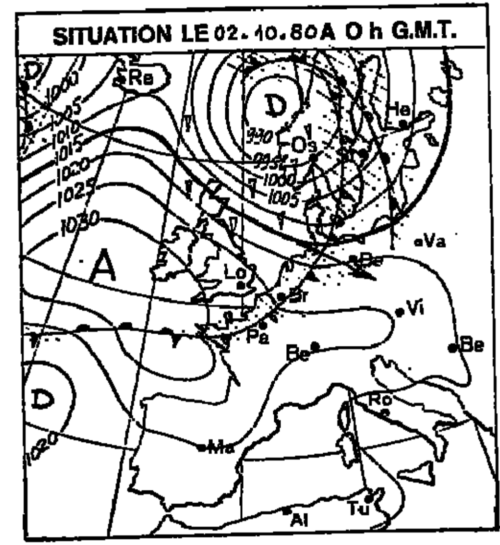
N'oublions pas non plus les objets d'Extrême - Orient : Marco-Polo propose des jarres de l'époque Huan, des tuiles faîtières Kong'hi, une tête de Bouddha dix-septième et une collection de tabatières, accessibles à partir de 600 F.

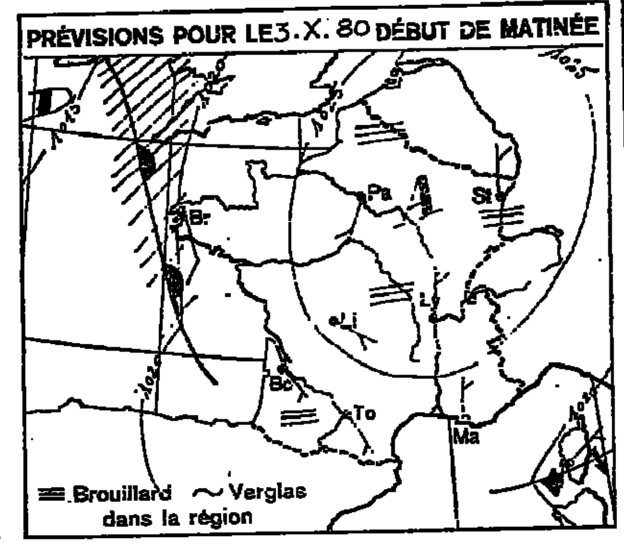
Michel Bozon, lui, s'est consacré aux dessins anciens de qualité : il vous fera apprécier les talents de Pérignon, Lantara, Colson, ou d'artistes moins connus qui, pour quelques centaines de francs, restent à découvrir. Enfin, Antonin Rispal est un spécialiste incontesté des verres et pâtes de verre 1900 et Art Déco. Oui, les bons antiquaires existent au Village suisse. Il faut savoir les rencontrer.

GERSAINT.

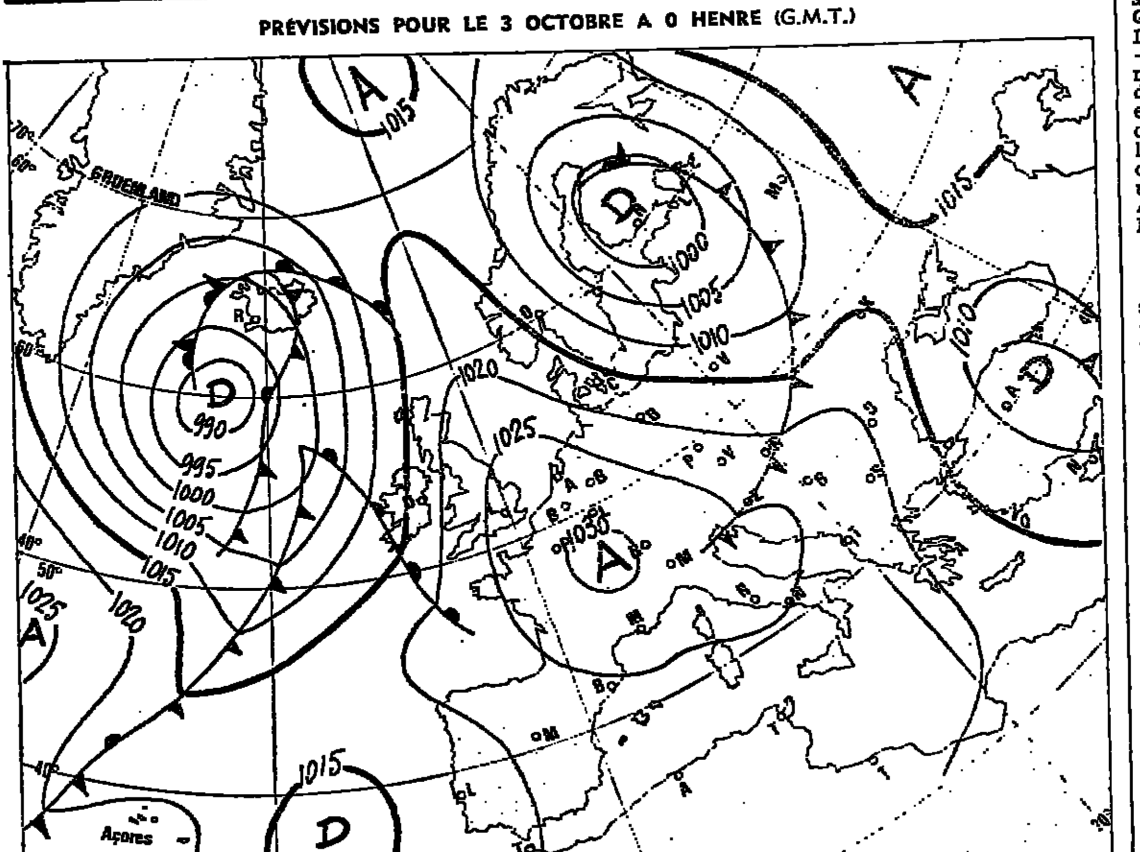
★ **Le Village suisse (54, avenue de Suffren, 78, avenue de La Motte-Picquet, 75015 Paris) ouvert tous les jours, même le dimanche, sauf mardi et mercredi.**

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 3 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 octobre à 0 heure et le vendredi 3 octobre à 24 heures :

Le centre des hautes pressions du sud-ouest de l'Irlande se déplacera vers le massif alpin et la partie active des nouvelles perturbations du sud du Groenland sera rejetée vers le nord-est.

Vendredi, le début de la matinée sera assez frais et quelques faibles gelées blanches ne sont pas à exclure dans les régions de l'intérieur favorisées par les éclaircies. Cette matinée sera souvent brumeuse dans les régions de plaine et dans les vallées. Après la dissipation de ces formations brumeuses, des éclaircies se développeront et l'après-midi sera ensoleillé.

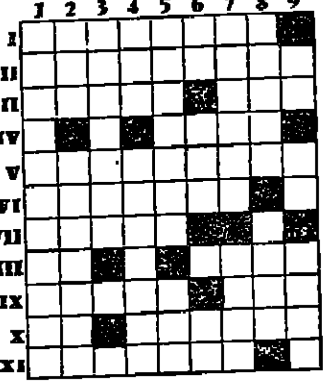
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er octobre ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Bourges, 21 et 11 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 20 et 14 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 21 et 10 ; Grenoble, 21 et 13 ; Lille, 20 et 9 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 27 et 13 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice, 24 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 19 et 15 : Perpignan, 29 et 18 ; Rennes, 20 et 16 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 19 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 16 et 10 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 32 et 20 ; Copenhague, 15 et 11 ; Genève, 20 et 9 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 18 et 6 ; Madrid, 31 et 11 ; Moscou, 5 et 4 ; Nairobi, 37 et 10 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 12 et 9.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 770



HORIZONTALEMENT

I. Endroits où les républicains ne jouissent d'aucune liberté. — II. Grosses boulettes qu'on peut avoir du mal à digérer. — III. Qui doit donc compter. Prière. — IV. Qui s'est donc fait tout petit. — V. Peut être classée avec les moules. — VI. Qui ne risquent donc pas de foncer. — VII. Pas eue. — VIII. Pronom. Endroit où il vaut mieux ne pas mettre les pieds. — IX. A quelque chose d'un mandarin. C'était autrefois une occasion de sortie. — X. Avant J.-C. Grosse bise. — XI. Mouillée pour mesurer le débit.

VERTICALEMENT

1. Refusent de manger s'il y a une araignée dans leur assiette. — 2. Un étranger. Rendu comme une pierre. — 3. Outil de travail pour le facteur. — 4. Colère. Se conduisirent comme des rosses. — 5. Faire circuler comme des livres. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique. — 6. La moitié de rien. Cri qui prouve qu'on a bien dégusté. Grecque. — 7. S'il n'y a pas le feu, il n'y a pas de raison pour qu'elles soient brûlées. Se sert copieusement. — 8. Ne pas laisser passer. Plus coulant. — 9. Pronom. Obtenu. Peut servir à faire du fromage.

Solution du problème n° 2 769

Horizontalement

I. Cutanée. — II. Alevinage. — III. Léser ; Bot. — IV. EV ; Roul. — V. Fil ; Otto. — VI. Réussi ; In. — VII. Erié ; Due. — VIII. NS ; Sierra. — IX. Lad. — X. Ecume ; Nue. — XI. Rose ; Menu.

Verticalement

1. Palefrenier. — 2. Leviers ; Co. — 3. Ces ; Lui ; Lus. — 4. Uvéa ; Sésame. — 5. Tir ; Ide. — 6. An ; Roide. — 7. Nabot ; Urine. — 8. Egoutier ; Un. — 9. Eétion ; Aveu.

GUY BROUTY.

SOCIAL

Majoration des allocations de chômage

Le montant des indemnités de chômage est majoré à compter du mercredi 1er octobre, conformément à la loi, qui prévoit deux relèvements dans l'année. Le salaire de référence qui sert au calcul de ces allocations est relevé de 8,24 %.

Ainsi la partie fixe de l'allocation de base (versée en cas de licenciement ordinaire, de fin de contrat à durée déterminée ou de démission pour motif légitime), de l'allocation spéciale (versée uniquement pour licenciement économique) et de l'allocation de fin de droits (intervenant après la fin de l'indemnisation au titre de l'allocation de base ou de l'allocation spéciale), qui était de 23,50 F, passe à 25 F.

Les allocations forfaitaires versées à certains demandeurs d'emploi qui ne peuvent percevoir les autres allocations sont également majorées :

— 25 F au lieu de 23,50 F, aux jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans qui sont soutiens de famille ou qui ont achevé un cycle complet d'enseignement technologique ou qui ont suivi un stage agréé de préformation ou de formation, ainsi qu'aux détenus libérés ;

— 37,50 F au lieu de 34,50 F, pour les jeunes gens ayant accompli leur service national ;

— 50 F au lieu de 46 F, pour les jeunes d'au moins seize ans titulaires d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat emploi-formation ; pour les jeunes diplômés de l'enseignement technologique ou ayant effectué un stage pratique en entreprise ; pour les femmes seules chefs de famille ayant suivi un stage de formation professionnelles ou un stage pratique.

Enfin, l'allocation versée aux titulaires de la garantie de ressources (salariés licenciés ou démissionnaires à partir de soixante ans), qui était de 70,73 F, passe à 75,90 F.

Le taux des cotisations de l'UNEDIC, qui est actuellement de 3,60 %, reste inchangé et ne devrait pas être réexaminé avant novembre prochain.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES VENDANGES

TIRAGE N° 51 DU 1er OCTOBRE 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	961 6 011	500 10 000	5	5 205 6 615	5 000 5 000
2	2 72 9 942	70 220 5 070	6	2 746 3 966 3 976 6 516 61 486	1 000 1 000 5 000 10 000 50 000
3	253 4 373	500 1 000	7	2 737 3 027	1 000 1 000
4	74 6 424 8 184 1 994 2 764 94 594 303 724	150 1 000 1 000 5 000 5 000 100 000 500 000	8	8 498 128 618	70 570 3 000 070
			9	2 819	1 000
5	65 465 865 2 535	150 650 650 1 000	0	90 190 1 180	150 650 1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE LE SAMEDI 4 OCTOBRE 1980 A ERMONT (Val-d'Oise)

LOTO TIRAGE N° 40 : 1 23 31 32 35 44 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 48

PROCHAIN TIRAGE LE 8 OCTOBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 7 OCTOBRE APRES-MIDI

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 2 octobre 1980 :

DES ARRETES

● Fixant les règles de détermination des distances d'isolement relatives aux installations pyrotechniques ;

● Fixant les conditions de transport de personnes et d'un chargement sur les motocyclettes, tricycles et quadricycles à moteur, cyclomoteurs et cycles ;

● Fixant des dispositions relatives à l'encadrement de la consommation du fuel oil domestique.

L'EXPOSITION NATIONALE DES VÉHICULES D'OCCASION

Parallèlement au Salon de l'automobile se tient, jusqu'au 12 octobre, porte de Versailles, à Paris, l'exposition des véhicules d'occasion. On y accède avec le billet unique délivré pour les deux manifestations (1). Quatre-vingt-onze exposants y présentent, cette année, quelque 2 000 voitures sur 15 000 mètres carrés de stands. C'est dire la bonne santé de cette branche du commerce de l'automobile en France. Ainsi, si les ventes de véhicules neufs ont baissé en France de 5,7 % sur les huit premiers mois de 1980, le marché de l'occasion a connu une hausse de 2,1 % mais l'on note un tassement à l'heure actuelle qui s'explique par la fin des vacances d'été.

Quoi qu'il en soit, 4 249 137 Français ont acheté, en 1979, une voiture d'occasion, 50 % d'entre eux traitant de particulier à particulier.

Rappelons qu'au cours du Salon, un certain nombre de facilités sont données aux acquéreurs de voitures d'occasion.

— présence sur place de quatre sociétés de crédit,

— assurance gratuite de 48 heures pour tout véhicule acheté,

— service de cartes grises,

— garantie des réseaux.

★ Prix d'entrée : 10 F ; 20 F le vendredi.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 OCTOBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« Musée Guimet », 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« La Renaissance à Paris », 15 h., entrée du Musée des monuments français, place du Trocadéro Mme Meyniel.

« Le Sentier », 15 h., métro Sentier, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Chez un ciseleur, puis chez un graveur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Le Monde

régions

Midi-Pyrénées

Des architectes de Toulouse s'opposent à la démolition d'une vieille usine d'incinération des ordures

De notre correspondant régional

Toulouse. — Dans un plan d'urbanisation qu'il a présenté en exposition publique à ses administrés toulousains pendant les vacances, M. Pierre Baudis, maire (apparenté P.R.) et député à l'Assemblée européenne, a évoqué la prochaine disparition des murs aveugles qui enlaidissent encore Toulouse et le remplacement des îlots insalubres par de nouveaux espaces verts. Parmi les bâtiments appelés à disparaître figure l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères dite du Grand-Ramier, dont la construction remonte bien avant la deuxième guerre mondiale. Elle commence à s'écrouler sous les coups de bélier des démolisseurs.

Cependant, certains écologistes manifestent leur mécontentement contre cette démolition. Non qu'ils souhaitent conserver une fabrique de déchets polluants située en pleine zone de loisirs, mais ils veulent préserver, disent-ils, un patrimoine architectural, comme certains Parisiens ont longtemps voulu sauver les Halles de Baltard. Parmi les protestataires, deux urbanistes : Mme Michèle Orliac, architecte D.P.L.G., et M. Hubert Canonge, agrégé en architecture.

La vieille usine d'incinération se trouve sur l'une des berges de la Garonne. Elle fut le témoignage des ouvrages utilitaires des années 30, alors que l'on commençait seulement à utiliser à grande échelle le béton armé.

Les défenseurs de l'ancienne usine invoquent en faveur de sa conservation le vaste volume intérieur qu'elle offre, les nombreuses ouvertures de la façade qui éclairaient largement l'intérieur, la solidité à toute épreuve de cet ouvrage industriel, enfin une surface de plancher utilisable de 5 000 mètres carrés. Les deux architectes estiment le coût de la remise en état à 5 millions de francs, et ils proposent à la municipalité de surseoir à la démolition.

Les élus municipaux ont contesté les arguments des deux architectes : la cheminée haute de 30 mètres, constituait un danger permanent. Elle a été abattue. Quant aux installations intérieures, elles sont aussi peu fonctionnelles que possible. Passant outre, la municipalité a donc fait entamer la destruction de l'ancienne usine d'incinération.

LEO PALACIO.

Bretagne

POINT DE VUE

Sombres lendemains à Lorient

par JEAN-LAGARDE (*)

A LORIENT les chalutiers industriels ont repris le large, quelques jours après les navires de pêche artisanale. Ainsi s'est achevée, dans l'amertume et la résignation, la grève des marins-pêcheurs du deuxième port de France.

Amertume et résignation, parce que, tant en Bretagne que partout en France, les perspectives d'avenir sont sombres pour les professionnels de la pêche. L'existence même de leur gagne-pain est menacée. Voilà des années que les responsables de *la municipalité et de la vie économique* lorientaises analysent avec angoisse la question. Régulièrement, ils ont enregistré la détérioration de la situation et ont alerté les pouvoirs publics, lesquels ont manifesté une grande constance... dans l'indifférence.

Aussi n'est-ce pas sans un pessimisme accru que l'on voit les bateaux repartir vers le large alors qu'aucune concession gouvernementale sérieuse n'apporte de garantie pour l'avenir. Ce n'est pas avoir le pessimisme de Cassandre que de croire à la mort prochaine de la pêche industrielle. Toute analyse économique sérieuse, tout examen des bilans financiers laisse présager l'irréparable.

Dans notre région bretonne, qui fait partie des laissés-pour-compte de l'expansion économique, où le tissu industriel insuffisant ne peut satisfaire les demandes d'emploi des ruraux devant abandonner leur village (puisque l'agriculture vit à l'heure des faillites et des concentrations), le déclin des pêches aurait pour conséquence de porter un coup insurmontable à l'avenir de toute une population. La Bretagne est la première région française pour la pêche. Dans la seule agglomération lorientaise, cette activité, qui induit directement ou indirectement cinq mille emplois, représente le tiers du potentiel économique local. Persévérer comme le fait le gouvernement dans une politique de strangulation des pêches, c'est plus qu'enrayer les quelques efforts timides d'aménagement du territoire, c'est se lancer dans la désertification accélérée des zones maritimes de la péninsule armoricaine.

M. Guermeur (1) trempe volontiers sa plume dans le vitriol des encres accusatrices pour fustiger les dirigeants du pays *« qui portent une large responsabilité dans la détérioration de la situation »*. M. François d'Harcourt, député U.D.F.-C.N.I. du Calvados, a même réalisé ce tour de force consistant à soutenir l'action des marins-pêcheurs contre la politique des pêches élaborée par un ministre dont il est l'un des soutiens.

Si certains doivent se livrer à de tels exercices politiques, c'est qu'ils *n'ignorent* pas les projets mûrement élaborés par le président de la République et ses affidés pour liquider de larges pans de l'économie nationale. Or la pêche est au nombre des victimes désignées.

Somme toute, c'est la logique du plan Barre qui vient frapper un secteur supplémentaire.

Au niveau de la pêche, semblable politique conduit à un bilan désastreux. Le pays compte près de vingt-cinq mille marins-pêcheurs. Or, à un emploi en mer, correspondent quatre emplois à terre. La pêche induit en effet toute une série d'activités : chantiers navals et mécaniques, industries du froid, circuits de transformation et de distribution. Qu'on la sacrifie et inévitablement s'effondreront simultanément les industries qui lui sont liées en amont ou en aval. Sur le seul plan de la rationalité financière, n'est-il pas plus logique et, en dernier ressort, moins coûteux d'aider *la pêche par des subventions et des* prêts que de devoir secourir plusieurs dizaines de milliers de chômeurs supplémentaires ?

Si l'on pouvait penser jusqu'à maintenant qu'il y avait seulement laxisme et irresponsabilité gouvernementale en matière de pêche, démonstration est faite depuis cet été que nous sommes bien en présence d'une volonté de ne rien faire pour redonner un nouveau souffle à ce secteur économique.

La majorité assassine la pêche

Face aux revendications, le gouvernement a fait preuve de la plus extrême fermeté : son obsession fut de casser la grève, soit par la stratégie du pourrissement, soit en opposant les ports les uns aux autres, soit même en utilisant la « Royale » contre les chalutiers. Pour ne pas aborder les problèmes globaux, on prétendit qu'ils n'existaient pas, que seules étaient à résoudre les questions locales.

M. Giscard d'Estaing peut donc être reconnaissant à son ministre chargé de la marine marchande : *M. Le Theule a réussi à faire en sorte que rien ne soit réglé.* La majorité présidentielle a maintenant les mains libres pour continuer son assassinat de la pêche. La dégradation de la situation va se poursuivre... jusqu'à l'heure où les marins devront rester sur les quais et où les chalutiers prendront la mer non pour des campagnes de pêche, mais pour rejoindre des ports étrangers où les attendront de nouveaux propriétaires. A Lorient d'ailleurs on en est déjà au septième gros navire vendu. A quand le reste de la flottille ?

De grandes réformes sont au *programme du parti socialiste* : le maintien et la rénovation de la pêche industrielle par la création d'un « fonds spécial des pêches », la réorganisation des marchés, la défense des intérêts des marins, la protection du marché communautaire vis-à-vis des tiers, le respect intégral du principe de l'égalité d'accès aux zones de pêche.

Ces mesures n'ont guère de chances d'être appliquées tant que M. Giscard d'Estaing aura en main les rênes de l'Etat. Néanmoins, les élus et les militants socialistes soutiendront les revendications et les luttes futures des pêcheurs allant en ce sens.

Voilà maintenant des années que les agriculteurs se sont regroupés en coopératives. Malgré les entraves politiques à leur auto-organisation et les pressions du secteur capitaliste commercial, ils sont parvenus, assez souvent pour que cela puisse être cité en exemple, à acquérir une certaine maîtrise du prix de vente de leurs produits.

Les producteurs auraient sans doute beaucoup à gagner en tentant des expériences similaires. Des cales des chalutiers à l'étal du poissonnier, les produits de la mer subissent une hausse des prix bien *forte pour s'expliquer par les seuls* frais de transport, de conservation ou de transformation. C'est qu'existe en effet le circuit des intermédiaires dont l'art de multiplier les prix ne relève pas de la seule légende.

Le poisson est payé trop peu cher au producteur ; le consommateur inversement à l'impression de prix excessivement élevés. En organisant eux-mêmes l'écoulement des produits de la mer, les pêcheurs pourraient s'assurer des prix rémunérateurs « rentabilisant » leur activité sans que les familles françaises aient à acheter plus cher leur poisson.

Il faut s'attaquer aux privilèges, aux rentes de situation, aux monopoles. Cela ne réglera certes pas les autres problèmes comme l'aide au carburant ou ceux liés à la politique européenne. Mais ce serait une avancée considérable dans la voie de la restructuration efficace du marché du poisson et de la pêche.

Si M. Barre veut pourfendre les « nantis », il a là un champ d'action tout désigné... mais sans doute s'abstiendra-t-il de s'y aventurer...

(1) Voir le point de vue publié par M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, dans *le Monde* du 5 septembre.

(*) Maire de Lorient, membre du parti socialiste.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Les « précisions » de M. Dumas

C'est au *tour* de M. Jean-Claude Dumas d'occuper le devant de la scène. Au cours d'une très longue conférence de presse, tenue mercredi 1er *octobre cours Fauriel* dans l'un des fauteuils des anciens administrateurs, il a apporté des « précisions » sur son passé professionnel pour *que*, à l'avenir, la presse ne tienne plus compte de « diffamations qui ne sont que des ragots ». Toutes les parties prenantes, dans le dossier Manufrance, semblent d'ailleurs *d'accord pour tirer* un trait sur le passé et pour ne considérer que l'aspect positif de l'apport de capitaux à la Société nouvelle Manufrance.

Le voile n'a cependant pas été levé sur **l'identité de la banque suisse « chef de file » de l'opération sauvetage. Pas plus que sur celle des *futurs véritables patrons de la firme stéphanoise.***

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Les banquiers sont gens sérieux. La nationalité suisse confère à cette affirmation plus de *poids* encore. A partir de ce postulat, on peut effectivement s'interroger sur le bien-fondé des doutes émis quant à la validité du montage financier présenté par M. Jean-Claude Dumas « *mandataire* » — et non pas « *intermédiaire* », il tient à la nuance — d'un pool bancaire helvétique. Les prochains jours dissiperont toutes les équivoques. Si le financement est effectif, si les investisseurs industriels et commerciaux se découvrent enfin derrière la « *grande banque suisse chef de file du pool bancaire* », on pourra alors *considérer que le pari* de dernière minute a des chances sérieuses d'aboutir. Auparavant, il faudra se contenter de bribes d'informations à partir d'une conférence de presse fleuve de M. Jean-Claude Dumas tenue mercredi après-midi cours *Fauriel*, à Saint-Etienne.

Les premières précisions ont pris la forme d'un réquisitoire. Contre *le Monde* et *Sud-Ouest* en particulier. M. Jean-Claude Dumas a annoncé son intention de porter plainte en diffamation contre les deux journaux à la suite des articles datés du 1er octobre. Evoquant un « *amalgame de contre-vérités* », M. Dumas a notamment indiqué qu'« *aucune plainte n'avait été déposée contre lui par aucune entreprise bordelaise* ». Il a ajouté : « *Je n'ai jamais travaillé deux ans dans une banque. J'ai été stagiaire quelques mois dans un établissement bancaire avant mon service militaire. (...) Je n'ai jamais collaboré à une radio des Caraïbes : c'est une affirmation folklorique (...). l'entreprise Development Consultant existe toujours.* » Sur ce dernier point, M. Dumas n'a pas réfuté nos informations concernant le nombre de ses *employés. Enfin, il* a admis que le centre d'études *commerciales qu'il dirigeait a bien* déposé son bilan et que le tribunal de commerce de Bordeaux a prononcé la liquidation des biens de cette société. « *Mais sans faillite frauduleuse ni personnelle* », précise M. Dumas, avant d'ajouter *que cette affaire a été* pour lui « *une expérience bénéfique* ».

M. Dumas avait déclaré en préambule : « *Si l'on entend exercer des pressions sur ma personne pour que Manufrance soit définitivement enterrée, il ne faut pas compter sur moi.* » les « *pressions* » dont il aurait fait l'objet ne surprennent pas les représentants de l'intersyndicale. Ceux-ci, tout en refusant d'être les « *complices* » de quelque financier que ce soit, continuent à estimer que la solution Dumas (qui n'entraine ni *démantèlement ni licenciement*) est la plus acceptable.

Sur le terrain juridique, où il devient de plus en plus problématique de découvrir les intentions de chacun, la bataille se concentre aujourd'hui sur un seul point : l'engagement écrit des syndics de l'ancienne société pour confirmer le rachat des actifs et du patrimoine par la S.N.M. Les banquiers suisses, soucieux de ne pas s'engager à la légère, souhaitent une lettre précise. *Le conseil* d'administration de l'ancienne *société* semble vouloir retarder cette « formalité ». M. Bernard Tapie ne serait, à l'évidence, pas mécontent de voir surgir des obstacles devant tous ceux qui s'accrochent à la solution suisse...

En Suisse, ni la presse ni les milieux financiers *n'ont réussi* à percer le mystère de l'identité des bailleurs de *fonds helvétiques* apparemment disposés à venir en aide à Manufrance, nous indique notre correspondant.

Inscrite depuis le 29 septembre *seulement* au registre du commerce de Zoug, petit canton de Suisse *centrale* et *paradis fiscal* par excellence, la société nouvelle Manufrance Finanz A.G. a été constituée par deux sociétés financières également de formation récente : la Childtas Investment S.A., créée en juillet 1979 à *Zurich*, et la *Nerkull Development* S.A., figurant depuis le 2 septembre dernier sur le registre du commerce de Genève. Cette dernière a son siège au domicile d'un jeune avocat genevois, Me Nicolas Junod, et l'un de ses trois administrateurs n'est autre que M. Jean-Claude Dumas, l'homme d'affaires bordelais. Pour l'heure, nulle trace de la « *grande banque suisse, chef de file du pool bancaire* »...

CLAUDE RÉGENT.

SOCIAL

AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS

(De notre correspondant.)

Alger. — Le comité mixte *algéro-français* chargé de mettre en œuvre les dispositions de l'accord réalisé sur l'émigration lors de la visite de M. François-Poncet le 18 septembre s'est réuni pour la première fois à Alger, mercredi 1er octobre. La délégation avait été dirigée par M. Chazal, directeur de la population et des *migrations au ministère français du* travail. Ce comité traitera des problèmes relatifs à l'incitation au retour et à la réinsertion des travailleurs algériens et celui d'aide à la création de petites entreprises pour des commerçants ou des artisans désirant se réinstaller en Algérie.

Parallèlement, s'est tenue à Paris, les 30 septembre et 1er octobre, une réunion de la commission mixte de sécurité sociale chargée de mettre au point les *quatre textes* réglant le contentieux entre les deux pays en ce *domaine. Le principal d'entre eux* est une convention qui remplace celle de 1965. L'application de ces nouvelles dispositions entraînera notamment une substantielle augmentation des allocations familiales versées aux familles restées *en Algérie* des travailleurs immigrés. Les textes ont été signés, mercredi après-midi, au Quai d'Orsay, en présence de M. Jean François-Poncet, par M. Kamel Mentouri, directeur algérien de la sécurité sociale et son homologue français, M. Pierre Mchopflin.

La tenue de ces deux réunions *reflète, estime-t-on généralement* à Alger, la volonté des deux parties d'appliquer loyalement et rapidement toutes les dispositons des accords conclus lors de la visite du ministre français des affaires étrangères. — D. J.

Le conseil des ministres approuve un projet de loi sur l'aide à la création d'entreprises

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 1er octobre, un projet de loi qui prolonge et étend la loi du 3 janvier 1979 *sur l'aide aux chômeurs qui veulent créer une entreprise* : une initiative délicate et difficile, comme le montre le cas de M. Antoine Klotz, l'un des seize mille bénéficiaires de l'actuelle *législation.*

Un chômeur devenu patron

Le Moulin rouge n'est plus. Reste un long couloir aux murs ornés de portraits Belle Epoque, *qui fut jadis l'entrée des artistes.* Tout au fond, EDRI S.A., société d'appareillage médical, qui *fêtera sous peu son premier* anniversaire, a installé ses bureaux. Le terme est quelque peu pompeux. Dans quelques dizaines de mètres carrés sommairement *meublés* règne l'effervescence d'un laboratoire. M. Antoine Klotz, trente-neuf *ans*, P.-D. G., *sa secrétaire et* deux techniciens s'activent sur des plans, des dossiers, des microprocesseurs Sur une table trône le premier-né d'EDRI, A.Ph 1 — l'automate de préparation du sang. L'appareil, astucieux, permet de mécaniser *la manipulation des flacons de* sang destinés à l'analyse, d'en vérifier l'identification, et d'éviter *tout contact manuel avec un* sang éventuellement pathogène. Il suffisait d'y penser.

M. Antoine Klotz y songeait déjà voici trois ans, lorsqu'il dirigeait une autre société d'instrumentation *médicale. Après* plusieurs années passées aux Etats-Unis, il était alors au *faîte de sa carrière. Soudain*, ce fut la chute. Remercié sans indemnités par ses patrons — *avec lesquels il est encore* aujourd'hui en procès, — il se retrouve au chômage. *Il* suit un recyclage, cherche un emploi. Salaire trop élevé, réputation ternie par ce récent licenciement, M. Klotz décide rapidement de lancer sa propre *affaire*, « *pour ne plus avoir de patron, commander devient alors plus important que gagner de l'argent* ».

Les mois passent. La famille vit des allocations de chômage. *Pas un sou d'avance*. M. Klotz met au point l'A.Ph 1 avec des amis ingénieurs. Il rencontre un *banquier qui, convaincu, lui* prête les 100 000 F nécessaires à la constitution de la société *anonyme à vocation* internationale dont il rêve. Novembre 1979 : M Klotz, associé à sept de ses *proches*, s'assura 67 % du capital de la nouvelle société. Des contacts officiels sont pris avec d'éventuels financeurs.

La Caisse nationale des marchés de l'Etat accorde un premier prêt de 300 000 F. Puis l'Innodev, le Fonds national de garantie apportent leur soutien. La préfecture de région attribue *une prime régionale de création* d'entreprise d'un montant de 50 000 F. Les ASSEDIC donnent 20 000 F. *Pendant les six premiers* mois, M. Klotz ne paie *pas* de cotisations sociales sur son propre salaire. La société est exonérée d'impôts pendant *trois ans. Il obtient un contrat* emploi-formation pour l'un des deux postes de techniciens.

Le fondateur d'EDRI poursuit ses démarches. La chambre de commerce de Paris, dit-il, lui a assuré un *soutien efficace* et constant depuis les débuts. Mais *il* garde *aussi* quelques souvenirs plus aigres, comme celui de son passage infructueux *devant quinze membres* de l'Association nationale pour la création d'entreprise... « *Un tribunal, un gaspillage de temps et d'énergie* », se souvient-il.

Dans le même temps, l'expérimentation *se poursuit*. D'autres innovations voient le jour. Ainsi, *pour la roulette des dentistes*, un convertisseur de signal fluidique en signal électrique qui *évite l'usage des deux systèmes* de commande. Ou ce dispensaire « clés en main » composé *de modules et transportable en* conteneurs. Cela permet d'équiper les villages les plus reculés, les modules arrivant *par* hélicoptère. Le premier dispensaire de ce type a récemment été installé au Gabon. Dans les cartons d'EDRI se cache aussi un *appareil à détecter certains* cancers...

Septembre 1980 La première *page publicitaire pour* l'A.Ph 1 apparaît dans la *Revue française de laboratoire*. La production *commence* chez des sous-traitants EDRI assure l'assemblage, le contrôle et la commercialisation. Les ventes vont-elles démarrer ? L'heure de vérité a sonné. « *Pour se lancer dans la création d'entreprise, il faut être fou* », avoue M. Klotz. « *En France, tout est possible. Les aides, la loi, existent. Vous pouvez en bénéficier. Mais il faut se donner beaucoup de mal pour les obtenir* », conclut cet entrepreneur, qui reçut, il *y a quelques mois à Tarbes, un* prix de 200 000 F *récompensant* la création d'entreprise.

DANIELLE ROUARD.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *General Motors cède sa division matériel de travaux publics* (TEREX) au groupe ouest-allemand IBH Holding AG, premier *constructeur européen de matériel* de travaux publics (7 350 salariés et 2,9 milliards de chiffre d'affaires). L'accord de cession porte sur l'ensemble des activités aux Etats-Unis, au Brésil et en Grande-Bretagne, de Terex, qui emploie *5 500 salariés dans le monde, et* a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs. En outre, un second accord, distinct du précédent, a été conclu, aux termes duquel General Motors prendra une participation *de 13,6 % dans le* capital du groupe allemand en souscrivant à une augmentation de capital de 94 millions de francs.

● *Kléber-Colombes envisage d'engager une action internationale contre Continental.* — Le groupe allemand de pneumatiques *Continental* ayant annoncé, le 19 septembre, qu'il renonçait à racheter Kléber-*Colombes* comme le prévoyait un protocole d'accord signé le 2 juillet, le groupe français « *se prépare à mettre en œuvre un arbitrage international pour faire supporter à Continental les responsabilités qui lui incombent* ».

● *Le rachat de l'usine de la société Fireston France S.A.* de Port-Jérôme (Seine-Maritime) par une filiale française du groupe chimique allemand Bayer *a été interdit* par l'Office fédéral des cartels. Selon Bayer, c'est la première fois que cet *office intervient* dans la structure de l'économie française « *en alléguant des répercussions sur le marché allemand* ». Ce rachat avait été autorisé par le ministère français de l'industrie. Selon le porte-parole de Bayer, l'arrêt de l'Office fédéral est incompréhensible.

Agriculture

● *La MAAF achète un vignoble bordelais.* — Pour environ 15 millions de francs, la Mutuelle d'assurances des artisans de France vient d'acquérir le domaine viticole de Callavet à Capian (Gironde). Mis en vente en 1973, ce domaine de 75 hectares d'un seul tenant, dont 41 *hectares de* vignes, était convoité par un acheteur japonais. Le gouvernement français avait mis son veto à cette vente.

● *Récolte céréalière record en Grande-Bretagne.* — Avec 18,6 millions de tonnes, la récolte céréalière britannique 1980 constitue un record largement supérieur à celui de 1979 (17,3 millions de tonnes).

Automobile

● *La production américaine d'automobiles* a diminué de 15 % en *septembre*, par rapport à l'année précédente. Pour les neuf premiers mois de l'année, la chute globale de la *production* atteint 28 % sur l'an passé, Ford étant le plus *touché* (— 44 %), devant Chrysler (— 37 %) et General Motors (— 22 %).

● *Grève sur le tas et blocus chez Fiat.* — La mise au chômage technique de vingt-quatre mille *ouvriers de Fiat du 6 octobre* au 31 décembre annoncée mardi *30 septembre* par la direction du groupe italien, après que celui-ci eut provisoirement suspendu les mesures de licenciements prévus du fait de la chute du gouvernement Cossiga, a provoqué de vives réactions syndicales. La *grève sur le tas a été immédiatement décidée*, ainsi que le « *blocus* » de l'entreprise. Les ouvriers bloquent l'entrée et la sortie des marchandises Les usines Autobianchi ont même été occupées par les salariés.

● *Talbot-Grande-Bretagne* va licencier quatre cent quatre-vingt-dix employés et cadres, soit *10 % de son personnel* administratif. La filiale britannique du groupe français Peugeot a déjà licencié cinq mille personnes depuis le début de l'année et l'ensemble de ses usines ne travaillent actuellement qu'un à trois *jours* par semaine selon les ateliers.

● *Réduction d'horaires chez Daf Trucks. B.V.* — Le groupe néerlandais, spécialisé dans les mille camions et voitures particulières, assure le quotidien japonais *deux jours par semaine pendant* six semaines à partir du 3 janvier 1981.

● *L'Irak aurait commandé au Japon plus de soixante-quatre* mille camions et voitures particulières, assure *le quotidien* japonais *Mainichi Shimbun*. Aux termes de contrats signés avec les groupes Toyota et Nissan, les firmes japonaises livreraient à l'Irak *soixante* mille voitures et petits véhicules tout terrain, d'ici au mois de juin, *et quatre mille* gros camions et autobus d'ici au mois de mars.

● *Motobécane et le constructeur espagnol Derbi (motocyclettes)* ont annoncé, le 30 septembre, un accord « *visant à une concertation permanente pour la meilleure utilisation des capacités d'étude et de production* » des deux firmes. A l'occasion du Salon de l'automobile et du motocycle, qui s'ouvre jeudi à Paris, Motobécane présentera une motocyclette équipée d'un moteur Derbi *de 80 cm3 et* aura, à partir de janvier, la responsabilité des ventes de Derbi en France.

Conflits

● *Habillement : protestation du patronat.* — Après la « séquestration » des représentants de la délégation patronale lors d'une réunion paritaire à Paris le 23 septembre, *par* des cégétistes, l'Union des industries de l'habillement « *dénonce l'attitude irresponsable et préméditée de la C.G.T., attitude dictée par la volonté clairement annoncée de faire obstacle par des moyens répréhensibles à toute possibilité de concertation et de négociation entre les partenaires sociaux* » et « *déplore que les conditions inadmissibles dans lesquelles s'est déroulée la négociation conduisent à léser les salariés de la profession en interdisant la recherche d'un accord, d'autant que la délégation patronale avait proposé une majoration de salaire (+ 14,2 %) permettant malgré la situation économique difficile une amélioration du pouvoir d'achat en 1980* ».

● *Le conflit social à la tour Eiffel.* — Les personnels des restaurants de la tour Eiffel ont suspendu l'occupation des locaux commencée le 30 septembre. Les négociations engagées entre la C.G.T. et la C.G.C., d'une part, et la société d'exploitation de la *tour Eiffel*, d'autre part, ont abouti à un compromis qui va être soumis aux salariés. Pendant la fermeture du restaurant, durant les travaux d'aménagement de la tour, les cent quatre-vingt-deux salariés recevraient des indemnités dont le montant a été amélioré. Un certain nombre d'entre eux *seraient* réembauchés après les travaux.

Consommation

● *Six nouveaux petits pots pour bébés* ont été mis sous séquestre, mercredi 1er octobre en Italie, dans le *cadre de l'enquête* lancée il y a un mois au sujet des aliments pour enfants contenant des œstrogènes. Le nombre de types d'aliments visé par ces mesures s'élève désormais à trente-neuf. Ils sont essentiellement à base de viande de veau et de poulet.

Emploi

● *Rivierre Casalis (machines agricoles), filiale à 71 % de Renault*, a annoncé le licenciement de cent trente salariés sur les cinq cent quarante-quatre que compte l'entreprise à Orléans (contre mille deux cents en 1970). La crise du machinisme agricole est vivement ressentie à Orléans, où ce secteur d'activité *emploie près de trois mille* personnes. D'autre part, l'unité John Deere, à Saran (banlieue d'Orléans), a recours, selon la C.G.T., au chômage partiel : *trente-trois* journées pour six cent quarante salariés cette *année*. — *(Corresp.)*

● *Uni Cardan, filiale du groupe britannique G.K.N.*, va créer une nouvelle unité de production en Lorraine, près de Thionville (Moselle). Cette unité, qui fabriquera des joints homocynétiques *et des arbres* de transmission, devrait employer 300 salariés en 1982, et environ 1 000 salariés en 1985. Le groupe Peugeot sera associé à cette opération, conduite par la *société* Glaenzer Spicer, filiale d'Uni Cardan en France, son appui se traduisant *par une garantie de commandes* et une collaboration dans le *domaine commercial*.

Etranger

● *Le Zimbabwe* est devenu le 29 septembre le cent quarante et unième pays membre du Fonds monétaire international (F.M.I.). Il aura un quota de 100 millions de droits de tirages spéciaux (D.T.S.). Le même jour, le Zimbabwe a contracté un *emprunt* de 11 millions de dollars, son premier sur le marché international des capitaux depuis l'indépendance, en vue de l'achat de trois Boeing d'occasion de la Lufthansa pour la compagnie Air Zimbabwe Le chef de file du consortium international est la banque américaine *Manufacturers* Hanover Bank — *(Reuter.)*

Imprimerie

● *Les responsables C.G.T. de l'imprimerie Chaix, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis),* occupée depuis cinquante-huit mois, ont *déclaré au cours d'une conférence* de presse, à Paris, le 30 septembre, *qu'ils envisageaient* de reprendre l'activité de l'entreprise, malgré la décision du tribunal de Bobigny qui a ordonné l'expulsion des grévistes à la date du 30 septembre.

Presse

● *M. Robert Hersant* a été reconduit, le 1er octobre, pour *quatre ans dans ses fonctions de* président du directoire de la société de gestion du *Figaro*. MM. Louis Chauvet et Jean Miot remplacement MM. Yann Clerc et André Boussemard, qui ne se représentaient pas.

● *Le syndicat des journalistes C.G.T.*, a appelé, dans un communiqué du 1er octobre, à Paris, les journalistes des quotidiens régionaux « *à envisager toutes les actions en vue d'aboutir à la satisfaction de leurs revendications* », et les journalistes des agences à « *exiger une revalorisation immédiate et conséquente de leurs salaires* ». Le syndicat C.G.T. a également précisé ses positions sur divers points.

● *Le groupe MEFRAN* (structure métalliques, Florensac-Hérault) a acquis la majorité du capital de la S.A. La vie des métiers jusqu'alors détenus par le groupe des *Editions mondiales*, a annoncé ce dernier, le 1er octobre.

● *Deux quotidiens du soir londoniens*, l'*Evening News* et l'*Evening Standard*, ont fusionné, a-t-on annoncé à Londres, le 1er octobre. Le nouveau journal conservera le titre d'*Evening Standard*. Cette fusion devrait entraîner quelque mille sept cent cinquante licenciements, dont celui de la rédaction du *News*.

AGRICULTURE

Selon le Centre des jeunes agriculteurs

L'ACCORD DE BRUXELLES CONSTITUE UN ABANDON SANS CONTREPARTIE DE L'ÉLEVAGE OVIN FRANÇAIS

Le Centre national des jeunes *agriculteurs* a *réagi très défavorablement* à l'accord intervenu à Bruxelles, qui devrait permettre la mise en route du règlement ovin le 20 octobre Pour le C.N.J.A., il s'agit d'une « *remise en cause scandaleuse des principes fondamentaux du traité de Rome* », du fait des contingents *élevés d'importations* avec des droits de douane considérablement réduits et de la renonciation par la Communauté à une partie des marchés extérieurs pour les *exportations*.

Avec les autres avantages accordés à la Nouvelle-Zélande pour ses exportations de beurre — autre entorse à la préférence communautaire relevée également par l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, — cet *accord* de Bruxelles, estime le C.N.J.A., « *augure mal des discussions qui vont s'engager sur la politique agricole commune* ».



Le rapport du VIIIe Plan

(Suite de la première page.)

Ce résultat ne sera obtenu que si *les entreprises industrielles* et agricoles de la France sont compétitives, d'une part, que si un changement dans les habitudes de consommation permet d'économiser l'énergie, d'autre part.

Pour réaliser ces objectifs, l'Etat *est appelé à investir plus et à aider* au développement de l'investissement (et l'on sait que le projet de loi de finances pour 1981 prévoit une incitation fiscale valable pour toute la durée du Plan). Il aura aussi pour mission de stabiliser le montant des prélèvements *obligatoires* (fiscalité et Sécurité sociale) et de *réduire le déficit des dépenses publiques*, le corollaire étant que le *pouvoir d'achat verra sa croissance* limitée au cours du VIIIe Plan.

Pour concrétiser cette stratégie, le rapport retient non plus six, mais sept priorités, la recherche venant compléter la liste des principales options retenues en juillet 1979.

1) *Porter la recherche française au niveau des pays les plus avancés.* Cela signifie que, d'ici à la fin du VIIIe Plan, la part des dépenses de recherche dans le PIB *(produit intérieur brut)* devra atteindre 2,15 %, *alors qu'elle est aujourd'hui* de 1,8 %.

2) *Réduire notre dépendance en énergie et en matières premières.* Cet effort indispensable suppose des changements de comportement importants dans la mesure où les économies d'énergie sont supposées réduire considérablement la dépense. *En 1990, la part du pétrole dans le bilan énergétique devrait être ramenée à 30 %, contre 56 %* en 1979. Dans le même temps, il est prévu que la production d'énergies nouvelles quadruplera.

3) *Développer une industrie concurrentielle grâce aux technologies d'avenir.* Il ne s'agit pas ici de condamner certains secteurs industriels, mais de valoriser tout ce qui *est porteur de techniques d'avenir* valables aussi bien dans le textile, *par exemple, que dans la télématique.* Le rôle de l'Etat sera de créer un environnement favorable au développement des entreprises, notamment par la limitation des charges. Mais aussi en réalisant 100 milliards d'investissements dans les télécommunications, l'informatique et la micro-électronique, la bureautique, l'espace, l'aéronautique, les industries de la mer et *la biotechnologie.* Du même coup, la France devrait *créer deux cent mille emplois nouveaux* dans ces secteurs.

4) *Développer le potentiel agricole et alimentaire.* L'ambition du gouvernement est de rendre l'agriculture française de plus *en plus* compétitive, grâce à des coûts de production de plus *en plus réduits.* La révolution que pourrait connaître *la France dans les années 80* pourrait être analogue à celle qu'elle a connue dans les années 60 avec l'Europe verte. Mais, cette fois, il s'agirait de reconnaître les limites du Marché commun agricole et de se tourner vers le monde ; d'entrer dans un marché dont les frontières ne seront plus celles de l'Europe des Neuf. Une accélération du remembrement de l'espace agricole (2,3 *millions d'hectares seront* remembrés contre 1,7 au cours du VIIe *Plan) et une action sur la formation* entrent dans les mesures *préconisées.*

5) *Des actions spécifiques pour l'emploi.* Certes, toute la stratégie du VIIIe Plan est supposée servir l'emploi. Le gouvernement considère plus que jamais qu' « *un développement régulier de l'appareil productif est le moyen essentiel pour restaurer la situation de l'emploi* ». Cela n'exclut pas la mise en œuvre d'actions spécifiques. Le rapport *préconise le développement* de la formation professionnelle pour laquelle *le gouvernement est sur le* point d'arrêter un programme quinquennal. *Une autre mesure concerne* le travail à temps partiel en faveur duquel le conseil des ministres a déjà approuvé deux projets de loi.

6) *Consolider la protection sociale des Français.* La France se doit de trouver une meilleure maîtrise de l'évolution des prestations sociales.

7) *Améliorer l'habitat et le cadre de vie.* Un effort doit être consenti pour résorber l'habitat insalubre, *mais aussi pour réanimer les centres* urbains et les quartiers anciens *(cela devrait concerner plus de cent* mille logements) et pour la remise en état des grands ensembles de banlieue (le programme porte sur deux cent mille logements). Les objectifs, en ce qui concerne cette septième priorité, visent également la *restauration* de la qualité des eaux, *l'amélioration de la sécurité en* mer, le recyclage des déchets, etc.

Si le VIIe Plan comportait vingt-cinq programmes d'actions prioritaires, le VIIIe Plan n'en retient que douze qui, dans l'ensemble, prolongent les priorités énoncées plus haut. Les programmes sont les suivants : 1) porter la recherche française *au niveau de celle des pays* les plus avancés : 2) réduire l'indé*pendance dans les domaines de* l'énergie et des matières premières; 3) faciliter la vie des familles nombreuses ; 4) améliorer l'outil de la formation professionnelle pour favoriser l'emploi ; 5) développer les industries concurrentielles grâce aux techniques d'avenir ; 6) mieux valoriser le potentiel agricole et alimentaire ; 7) les *priorités* de la protection sociale (prévention et services aux personnes âgées ; 8) gérer économiquement le patri*moine naturel* ; 9) *restaurer les* conditions de vie dans certains *quartiers de banlieue et de centres* de villes anciennes ; 10) désenclaver *les régions encore isolées* (Bretagne, Massif Central et grand Sud-Ouest) ; 11) accélérer le développement économique des territoires et des départements d'outre-mer : 12) accroître la présence française dans le monde (effort de rayonnement en matière culturelle et technique).

Ces programmes d'action sont définis en termes d'objectifs quantitatifs et non pas en termes financiers. Le gouvernement, en effet, s'en est tenu à son principe de ne *pas fixer un taux de croissance de* l'économie.

Le président *de la République a,* au cours du conseil des ministres du 1er octobre, souhaité que le Parlement puisse aborder « *à temps et dans les délais prévus* » l'examen du projet de loi qui découlera du rapport après que le conseil économique et social aura donné son avis. Le communiqué du conseil ne laisse planer aucun doute sur les intentions du gouvernement de voir *le projet débattu et voté au cours* de la session d'automne. C'est *mettre au pied du mur aussi bien* les députés de la majorité que ceux de *l'opposition, car nul n'ignore* que l'approbation du VIIIe Plan vaudra approbation de la politique économique et sociale du premier ministre, et donc du chef de l'Etat.

FRANÇOIS SIMON.

La France va affronter de considérables difficultés d'ici à 1985

estime le Bureau d'informations et de prévisions économiques

La France devra affronter de « *considérables difficultés d'ici à 1985. Inflation et chômage continueront d'être des sujets de préoccupation majeurs* », estime le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) au terme d'une volumineuse étude (1) portant sur la période 1980-1985.

Pour le BIPE, « *en dépit de la volonté de ne pas laisser l'inflation se développer, la hausse des prix des matières premières et l'existence d'un environnement international stagflationniste devraient concourir à maintenir l'inflation à un niveau élevé* ». L'affaiblissement de certains mécanismes internes générateurs d'inflation pourrait tout de même réduire à 8 % par an le taux d'inflation en 1985.

Autre point noir : l'emploi. Il n'y a guère d'espoir « *d'assister à une amélioration sur le front du chômage. En dépit d'une baisse relativement importante de la durée hebdomadaire du travail, qui serait ramenée à trente-huit heures trente en 1985 et de la poursuite de pactes pour l'emploi, le chômage dépasserait deux millions de personnes en fin de période, compte tenu d'un essor exceptionnel des disponibilités en main-d'œuvre* » (2).

Sur quelles hypothèses le BIPE a-t-il construit ses prévisions ? Sur le marché pétrolier, « *la poursuite de l'affrontement économique entre les pays producteurs et consommateurs se traduirait par une hausse soutenue en termes réels du prix du pétrole brut* ». Evaluée à 7 % l'an en moyenne, *cette hausse conduirait à un prix* du pétrole en 1985 voisin de 60 dollars *le baril en monnaie courante* (3).

Autres hypothèses concernant l'environnement international : la politique économique des Etats-Unis serait moins laxiste — le mot n'est pas prononcée, mais l'idée est bien celle-ci — et « *viserait à obtenir un certain assainissement* » : les économies européennes *s'harmoniseraient* très progressivement (le système *monétaire européen se consoliderait*), la R.F.A. connaissant un *peu plus d'inflation* ; le recyclage des pétrodollars se ferait mieux, *ce qui éviterait* notamment aux pays en voie de développement « *des politiques d'ajustement trop sévères* ». Tout cela implique dans les grands pays industrialisés une croissance économique lente (pas plus de 2,5 à 2,7 % par an en moyenne) et inflationniste.

Quels seraient les contrecoups pour la France ? Rompant avec les habitudes passées, notre pays ne connaîtrait plus des taux de croissance supérieurs à ceux des grands pays industrialisés. Les prix français seraient moins compétitifs à cause notamment de la discipline de change qu'implique la présence du franc dans le S.M.E. (Système monétaire européen).

Les pouvoirs publics s'efforceraient de limiter la croissance des dépenses de santé et de maintenir les transferts sociaux à un rythme de 4,5 l'an en termes réels. *Enfin une politique active* d'économie d'énergies serait menée visant à obtenir des résultats doubles de ceux qui ont été visés au cours de ces dernières années.

Les résultats d'une telle politique — qui s'écarte très peu des « canons » officiels — seraient une croissance de 2 à 2,5 % du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. La consommation des familles progresserait, elle aussi, de 2 à 2,5 % par an. La croissance des investisse*ments* des entreprises serait nettement plus forte et se situerait entre 3 et 4 % l'an.

Sur les marchés extérieurs, « *la France devrait tirer profit du redéploiement et de l'adaptation de son appareil productif. (...) Mais il semble peu probable que des gains de parts de marché en volume puissent être obtenus* ». Le BIPE estime qu'« *en dépit du soutien au développement d'une politique de l'offre* » (allusion *faite à l'aide fiscale à l'investis*sement accordée par l'Etat jusqu'en *1985*) se poursuivra à un « *rythme rapide la pénétration du marché intérieur* » pour les biens d'équipement étrangers. La contrainte *extérieure ne serait* donc pas desserée d'ici 1985, *notamment pour* l'électronique grand public.

Le handicap de compétitivité qui pèse sur nos ventes de biens intermédiaires pourrait être plus rapidement surmonté qu'on ne le craignait jusqu'ici. *En revanche*, et malgré une demande intérieure *croissant faiblement les importa*tions de biens de consommation *continueraient* d'augmenter très fortement, de 7 % l'an en volume environ. Les ventes de la France dans ce domaine ne progresseraient que lentement, mais quelques espoirs seraient permis du fait d'un redémarrage très net des investissements permettant à la France de créer « *un noyau solide et compétitif* » d'entreprises nationales.

(1) *Prévisions glissantes détaillées, horizon 1985*, en cinq volumes (Perspectives macro-économiques ; filière agro-alimentaire et industries de consommation ; industries d'équipement ; *industries intermédiaires* ; filière bâtiment et génie civil). BIPE, 122, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

(2) Le BIPE a retenu comme hypothèse de travail que *la réduction de* la durée hebdomadaire ne serait pas compensée pour les salariés, ce qui signifie que ceux-ci verraient leurs revenus diminuer proportionnellement au temps de travail.

(3) Cette hypothèse d'une hausse de 7 % l'an est l'une des plus extrêmes qui ait été faite. Les études prospectives réalisées jusqu'à maintenant tablent plutôt sur une hausse moyenne annuelle d'environ 3 % en *valeur constante*. Tel est notamment l'hypothèse retenue par la Banque mondiale.

En 1980

L'OBJECTIF DE CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE SERA PROBABLEMENT ATTEINT

La masse monétaire a augmenté de 0,4 % en juillet par rapport à juin (+ 1 % en données brutes). En un an (*juillet 1980 comparé à juillet 1979*), la progression de la masse monétaire *est de 11,3 %, ce qui est* tout à fait conforme à l'objectif de 11 % *fixé par* le gouvernement pour décembre 1980 (par rapport à décembre 1979). Ce ralentissement de la croissance de la masse monétaire s'explique par l'appel considérable fait à l'épargne privée : 85 milliards de francs depuis le 1er janvier contre 65 milliards pour l'ensemble de 1979.

Deux emprunts d'Etat bien rémunérés ont collecté depuis le début de l'année 20,5 milliards de francs dans le public. Un troisième emprunt d'Etat sera lancé fin octobre pour un montant d'environ 8 à 10 milliards de francs. De même, les nombreux emprunts des grandes entreprises ont-ils contribué au ralentissement enregistré ces derniers mois de la masse monétaire.

ÉTRANGER

LA BUNDESBANK S'INQUIÈTE DE L'AUGMENTATION DES CRÉDITS ACCORDÉS A DOUZE PAYS

Francfort *(A.F.P.)*. — La Bundesbank est préoccupée par l'engagement croissant des banques ouest-allemandes vis-à-vis de douze pays qu'elle juge très endettés. Selon les milieux financiers de Francfort, la Banque centrale s'inquiète notamment des prêts en eurodollars qu'accordent à ces pays les filiales étrangères des établissements financiers de la R.F.A. Il s'agit de cinq Etats d'Amérique latine — Argentine, Brésil, Mexique, Pérou et Venezuela, — de deux pays de l'Est — Pologne et Yougoslavie, — ainsi que de la Turquie, de l'Iran, de l'Egypte, de la Corée du Sud et de la Thaïlande.

La Bundesbank a demandé aux banques de lui fournir des statistiques détaillées sur les engagements financiers globaux des maisons mères et de leurs filiales étrangères à l'égard des douze pays visés, notamment par l'intermédiaire de l'euromarché. Actuellement, l'institut d'émission demande tous les deux mois aux banques de lui indiquer le montant des crédits dépassant 1 million de marks accordés par les maisons mères aux résidents et aux non-résidents.

En Espagne

Le gouvernement présente un budget de relance

De notre correspondant

Madrid. — En présentant le projet de budget pour 1981, le gouvernement espagnol s'est tracé des objectifs ambitieux. Il compte inverser la tendance négative de l'investissement et faire repartir la croissance économique pour mettre un frein à l'angoissante montée du chômage.

Le budget reflète les orientations annoncées par le premier ministre, il y a quinze jours, lors de la présentation de son cinquième gouvernement. M. Adolfo Suarez avait alors obtenu la confiance des députés sur un programme axé sur l'accélération de la régionalisation et la relance économique.

Ces lignes d'action ont été mises en chiffres le 30 septembre par le ministre des finances, M. Jaime Garcia Anoveros. Il a annoncé pour 1981 une croissance économique de *2,5 %* contre *0,8 %* l'an dernier, et probablement 0,5 % cette année. Le gouvernement espère que cette première étape permettra d'atteindre les 4 à 5 % de croissance promis pour 1983.

Cette croissance, selon le gouvernement, devrait permettre non pas de réduire le chômage mais de freiner son aggravation. Toutefois, aucune prévision chiffrée n'a été avancée en ce domaine. Le chômage atteint à présent le taux le plus élevé d'Europe occidentale, représentant 11,2 ou 11,7 % de la population active.

La nouvelle équipe économique dirigée par le vice-premier ministre, M. Leopoldo Calvo Sotelo, espère parvenir à ces *objectifs* sans relancer l'inflation qui, d'environ 15 % actuellement, devrait descendre à *13,5 %*, à *condition* que le prix du pétrole reste stable.

Le budget s'élève à près de 2 300 *milliards* de pesetas (40 milliards de dollars), en augmentation de 24 % sur celui de 1980. Grâce à des *réductions* de dépenses de fonctionnement, au report de certaines dépenses militaires et à l'augmentation de la fiscalité indirecte, notamment sur l'essence et les cigarettes, le déficit restera sensiblement au même niveau : 435 milliards de pesetas (6,2 milliards de dollars). Il sera financé à 30 % par l'épargne et à 16 % par des emprunts étrangers, le reste étant couvert par la Banque centrale.

Le déficit de la balance des paiements devrait, quant à lui, atteindre pour cette année, 4 à 4,5 milliards de dollars, mais le gouverneur de la Banque d'Espagne, fort de réserves évaluées à 21 milliards de dollars, ne craint pas d'accroître une dette extérieure de 17 milliards de dollars.

Le point capital du budget sera toutefois un accroissement de 31 % des investissements publics concentrés dans les travaux publics et la construction de logements. Le gouvernement espère ainsi stimuler les investissements et les porter de moins 1 % cette année à plus 3,5 % en 1981.

(Intérim.)

MONNAIES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.M.I.

L'Arabie Saoudite réclame une participation accrue des pays pétroliers aux décisions

De notre envoyé spécial

Washington. — Rompant avec le rituel des discours prononcés devant une immense salle à moitié vide, un représentant de l'O.L.P., M. Hussaini s'est présenté, en fin de matinée, le 1er octobre, à la salle de presse, pour y tenir sa propre conférence. L'autorisation lui en ayant été refusée par un fonctionnaire de la Banque mondiale, il s'est entretenu avec quelques journalistes dans un hall de l'hôtel Sheraton, où se tient l'assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale, avant de devoir quitter les lieux sur injonction des gardiens de l'établissement.

Dans un communiqué, l'O.L.P. accuse Washington d'avoir *« usé de toutes sortes de pressions sur les petits pays pour empêcher l'Organisation de libération de la Palestine d'assister aux réunions de la Banque mondiale à titre d'observateur... Porter l'affaire devant le comité des procédures ne fait que confirmer la tentative faite par les Américains pour l'enterrer... Il s'agit d'un acte honteux, mettant en relief la faillite morale du gouvernement américain et sa renonciation aux principes de justice et de légalité au profit d'une poignée de « votes juifs » dans la campagne présidentielle »*.

Ce violent pamphlet antisioniste est le dernier épisode d'une bataille juridique obscure, qui doit se poursuivre le 2 octobre au sein du comité de procédure, une décision devant en principe être prise (laquelle consistera peut-être à s'en remettre à l'arbitrage d'une commission) sur les règles à définir pour l'invitation des « observateurs ». Il semble bien que, dans la forme, les Etats-Unis en ont pris à leur aise pour obtenir, avant l'ouverture de l'Assemblée générale, un vote (par correspondance) à la majorité qualifiée, rejetant la demande d'invitation de l'O.L.P. Tous les principaux pays industrialisés, y compris la France, votèrent la résolution d'origine américaine.

Du haut de la tribune, Cheikh Mohammad Abal-Khail, ministre des finances et de l'économie d'Arabie Saoudite, a fait une brève mais ferme allusion à l'affaire. *« Les procédures régulières, qui dans le passé ont été utilisées pour inviter des observateurs, n'ont pas été suivies dans ce cas. Ces procédures ordinaires ont été transformées en pressions politiques... »*

Le ministre saoudien a, par ailleurs, réclamé avec une particulière vigueur une participation accrue des pays pétroliers au pouvoir de décision au sein des deux institutions internationales. Se prononçant en faveur d'une nouvelle augmentation des quotas, il n'a pas fait allusion aux emprunts que le F.M.I. aimerait contracter auprès de son pays ni aux éventuels emprunts de cette institution sur le marché.

Sans conteste, le discours le plus accommodant fut prononcé par le nouveau venu, le ministre des finances de la République populaire de Chine, M. Wang Bingqian. Celui-ci a exprimé l'intention de son pays *« de procéder à des ajustements structurels pour corriger les plus gros déséquilibres »* d'une économie dont le développement reste *« encore très faible »*. Selon lui, une plus grande autonomie sera donnée aux entreprises pour mener leurs propres affaires alors que le gouvernement *« usera du levier de la fixation des prix, de l'établissement des taux d'intérêt et des impôts, ainsi que du recours aux crédits bancaires. Tout cela dans l'optique du plan de l'Etat, pour donner libre cours aux aspects positifs de l'économie de marché »*.

Cependant le discours le plus sévère et le plus anticonformiste a sans doute été le fait du chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, qui s'en prit à la *« fausse division entre le Nord et le Sud »*. *Il demanda que le F.M.I.* ne soit pas transformé en une organisation d'aide — alors que traditionnellement il accorde ses crédits sous conditions et à des taux non subventionnés. Comme l'avait déjà fait M. Matthoeffer, le ministre allemand des finances, le chancelier de l'Echiquier a parlé en faveur du *« compte de substitution »* renvoyé aux calendes grecques par le comité intérimaire réuni à Hambourg en avril.

Le secrétaire américain au Trésor, M. Henry Miller, a, quant à lui, été, de tous les orateurs des pays développés celui qui fit le plaidoyer le plus chaleureux en faveur des droits de tirage spéciaux. Contrairement aux Européens, qui voudraient limiter le montant des émissions, (le chancelier de l'Echiquier n'a pas même fait allusion à de nouvelles allocations), M. Miller s'est déclaré partisan d'une *« augmentation relativement régulière »* de ces allocations.

PAUL FABRA.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1895	4,1925	— 55	— 30	— 100	— 80	— 195	— 155
$ can.	3,5753	3,5805	+ 55	+ 40	+ 25	+ 55	+ 70	+ 110
Yen (100)	2,0100	2,0140	— 10	+ 10	— 10	+ 15	+ 115	+ 150
DM	2,3175	2,3215	+ 50	+ 75	+ 120	+ 140	+ 425	+ 460
Florin	2,1355	2,1390	+ 30	+ 45	+ 65	+ 80	+ 230	+ 260
F.B. (100)	14,4675	14,4830	— 55	+ 50	— 130	+ 5	— 395	— 110
F.S.	2,5545	2,5580	+ 140	+ 165	+ 285	+ 315	+ 860	+ 910
L. (1 000)	4,8680	4,8750	— 540	— 425	—1100	— 980	—3035	—2800
£	9,9970	10,0065	— 385	— 310	— 653	— 585	— 965	— 860

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4
$ E.-U.	12 7/8	13	13	13 1/8	13 1/8	13 1/4	13 7/16	13 9/16
Florin	9 3/8	9 5/8	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 3/8
F.B. (100)	9 1/2	11	12	12 3/16	12 1/4	12 7/16	13	13 1/4
F.S.	3/4	1 1/4	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 3/4	5 7/8
L. (1 000)	15	16 1/2	22 1/4	23 1/4	23 1/2	24 1/2	25	26
£	16	16 1/4	15 13/16	16 3/16	15 5/8	16 1/8	14 5/8	14 3/4
Fr. franç.	11 1/2	12	12 1/4	12 1/2	12 3/8	12 5/8	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

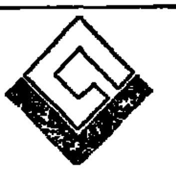
AUTOMOBILE

En marge du Salon

MERCEDES-BENZ NE CROIT PAS AU PROTECTIONNISME

Par deux fois, à l'occasion du Salon de l'automobile, M. Elmut Schmidt, directeur des relations publiques et porte-parole du groupe Daimler-Benz A.G. (marque Mercedes), a pris le contre-pied du concert de protestations de ses collègues qui s'alarment des bons résultats de l'industrie automobile japonaise sur les marchés mondiaux. *« La limitation des échanges commerciaux,* a-t-il déclaré, *ne représente pas à longue échéance une politique saine et efficace pour imposer une marque face à ses concurrents. La création de barrières protectionnistes face aux Japonais entraîne le danger de l'édification d'autres obstacles sur d'autres marchés. L'avenir de la construction automobile européenne passe obligatoirement par le maintien, voire le renforcement, des exportations de l'industrie automobile, où un emploi sur deux dépend de ces exportations. Un protectionnisme spécifique à notre industrie s'étendrait bientôt à d'autres branches. Ce serait la fin du libre-échange. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

Comptes de l'exercice 1979-1980

Dividende net porté de 16 F à 17 F
Distribution globale passant de 34 355 200 F à 40 152 640 F

Le conseil d'administration dans sa séance du 1er octobre a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 1980.

Le bénéfice net atteint 60 058 476 F après 11 640 000 F d'impôt sur les sociétés contre 53 439 811 F et 7 751 000 F pour l'exercice précédent (+ 12,4 %). Ce résultat comprend :

— Le bénéfice courant d'exploitation, net d'impôt, qui ressort à *49 066 633 F en progression de 18 %* sur l'an dernier ;

— Le solde net des opérations en capital qui est de 10 991 843 F en diminution de 7,5 % sur l'an dernier, une provision importante ayant été constituée en raison de la *dépréciation boursière des obligations* figurant dans le portefeuille de placements.

Dans le bénéfice courant d'exploitation :

— Les revenus des filiales et participations représentent 38 765 613 F contre 33 226 488 F l'an dernier, en progression de 16,7 %. L'augmentation est de 16,5 % pour les filiales et participations françaises et de 17,3 % pour les filiales et participations étrangères (elle aurait été de plus de 20 % à change constant). Ces dernières représentent 9 049 904 F de revenus, soit 23 % du total.

Les revenus du portefeuille de placements et de la trésorerie totalisent 27 652 198 F, contre 21 219 793 F (+ 30,3 %). Cet accroissement sensible s'explique à la fois par la hausse des taux moyens de rémunération depuis un an, et par le fait que l'exercice 1979-1980 a eu une durée de douze mois, contre onze pour le précédent.

Dans le solde des opérations en capital, les plus-values nettes dégagées sur le portefeuille de placements en cours d'exercice atteignent 16 132 402 F, contre 11 943 228 F, alors que la dotation à la provision pour dépréciation de ce même portefeuille est passée de 1 174 245 F à 5 025 755 F.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 3 décembre, la mise en paiement d'un dividende net de 17 F (contre *16 F l'an dernier*), assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F. Ce dividende sera distribué à 2 361 920 actions, alors que le précédent s'appliquait aux 2 147 200 actions composant le capital avant l'attribution gratuite de l'action nouvelle pour dix actions anciennes réalisée en janvier 1980. La distribution globale passe ainsi de *34 355 200 F à 40 152 640 F (+ 16,8 %)*, le report à nouveau passant de 64 555 263 F à 82 313 905 F.

Le conseil a également procédé à la réévaluation du bilan prévue par la loi, cette réévaluation concernant les titres de participation détenus par la société au 31 décembre 1976. La réévaluation de la quasi-totalité de ces titres avait été effectuée à l'occasion de la restructuration du groupe, intervenue à cette même époque, si bien qu'elle se trouve limitée aujourd'hui à deux *participations françaises et une partie* d'une filiale étrangère. Le montant correspondant de la plus-value et de l'écart de réévaluation inscrit dans les réserves du passif, est de 44 320 000 F, soit environ 19 F par action.

Enfin, le conseil d'administration a coopté comme administrateur M. Bernard Beau, en remplacement de M. Bertrand Motte, récemment décédé.

Moët-Hennessy

Il est rappelé que la société Moët-Hennessy vient d'acquérir sous réserve des autorisations administratives nécessaires et de l'approbation des actionnaires de la société Schieffelin, la totalité des actions ordinaires de cette société. Cette opération porte sur un montant de 48 millions de dollars.

Pour réaliser cet investissement et pour donner à Moët-Hennessy les moyens de faire face à d'autres opportunités éventuelles, le conseil d'administration, dans sa réunion du 30 septembre 1980, a confirmé la décision de principe prise le 4 septembre dernier, conformément à l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 1980, de procéder à une double augmentation de capital.

(1) **Emission contre espèces.**

Le capital social sera porté de 157 953 150 F à 184 278 650 F par émission de 526 510 actions de 50 F nominal chacune, émises au prix de 400 F, et réservée aux actionnaires anciens, à raison d'une action nouvelle pour six anciennes. Cette opération se déroulera du 13 octobre au 13 novembre 1980.

(2) **Attribution gratuite.**

Lors et du seul fait de la réalisation de l'augmentation de capital contre espèces, le capital sera porté de 184 278 650 F à 210 604 150 F par incorporation d'une somme de 26 325 500 F prélevée sur la prime d'émission.

En représentation de cette augmentation de capital, il sera créé 526 510 actions de 50 F nominal qui seront attribuées gratuitement aux propriétaires des actions représentant le capital de 184 278 650 F, à raison d'une action gratuite pour sept actions, tant anciennes que souscrites contre espèces, possédées.

Toutes les actions nouvelles émises à l'occasion de ces deux opérations auront droit au dividende afférent à l'exercice 1980. En outre, le conseil a décidé, sauf circonstances exceptionnelles, de maintenir en 1981, au capital augmenté d'un tiers, le dividende par action versé en 1980.

COMINDUS

Accord SKANDIA-COMINDUS

A la suite de conversations intervenues à Sydney, Paris et Stockholm, Comindus, holding des compagnies d'assurances du groupe Worms, et le grand groupe d'assurances suédois Skandia ont conclu un accord de principe en vue de la fusion de leurs activités d'assurances directes en Australie à compter du 1er janvier 1981.

La réalisation de cet accord, dont les modalités seront soumises à l'assemblée générale des actionnaires de Preservatrice Insurance Australia Ltd, est subordonnée à l'approbation des autorités de tutelle compétentes en France, en Suède et en Australie.

Skandia apportera à Preservatrice Insurance Australia Ltd son portefeuille d'affaires directes et détiendra 40 % du capital de la nouvelle société, qui prendra le nom de Preservatrice-Skandia Australia Insurance Company Ltd.

Les actionnaires actuels de Preservatrice Insurance Australia Ltd Comindus pour 78,23 %, le solde étant possédé par Les Prévoyants du Canada - Assurance générale, société canadienne dans laquelle Comindus possède une participation directe de 25 %) détiendront ensemble 60 % du nouveau capital. La direction générale sera exercée par M. J.-C. Kerry, actuellement directeur général de Preservatrice Insurance Australia Ltd.

La nouvelle société, qui bénéficiera de l'appui de deux des principaux groupes mondiaux d'assurances, disposera de moyens financiers et humains accrus qui lui permettront de poursuivre son développement sur le marché australien.

ACCORD DE COOPÉRATION

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE GROUPE VALBRAS

M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, et M. Matias Machline, président du groupe brésilien Valbras, viennent de signer un accord de coopération qui prévoit notamment une prise de participation importante du Crédit commercial de France au capital des différents établissements financiers du groupe Valbras.

Les activités financières du groupe Valbras au Brésil ont un caractère national. Ce groupe a fait preuve ces derniers temps d'un dynamisme particulièrement remarqué. Il est composé d'établissements distincts comprenant, entre autres, une banque de crédit à moyen terme, une société de crédits au consommateur, une société d'agent de change et de courtage de valeurs mobilières, ainsi qu'une société de crédit-bail (leasing).

En réalisant ces accords, le Crédit commercial de France réaffirme sa vocation internationale et l'intérêt tout particulier qu'il porte au développement de l'économie brésilienne, où le courant des investissements étrangers est fortement croissant.

Il convient de rappeler que ces accords permettront de compléter harmonieusement l'ensemble des activités du Crédit commercial de France au Brésil, jusqu'à présent exercées principalement dans les secteurs des crédits financiers internationaux et des crédits d'équipements.

SAINRAPT ET BRICE SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES (S.A.E.) SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le gouvernement de la République d'Indonésie a fait connaître, le 29 septembre 1980, sa décision d'attribuer au groupement des entreprises Sainrapt et Brice, Société auxiliaire d'entreprises (S.A.E.) et Société routière Colas, piloté par Sainrapt et Brice, le contrat de construction de l'aeroport international de Jakarta - Cengkareng, première phase.

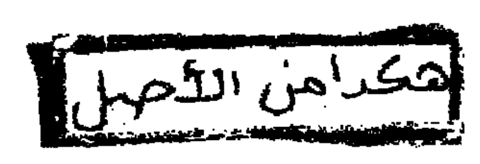
L'ingénieur conseil est l'Aéroport de Paris.

Le montant de la soumission s'élève à 2,25 milliards de francs.

A.N.F. LES ATELIERS DE CONSTRUCTION DU NORD DE LA FRANCE

M. André Pelabon a demandé au conseil d'administration d'être déchargé, pour raison de santé, de ses fonctions de président-directeur général ; il reste administrateur et a été nommé président d'honneur.

Sur sa proposition, le conseil a nommé pour lui succéder M. Marcel Delport, précédemment vice-président-directeur général.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 OCTOBRE

Nouvelle hausse

La hausse des valeurs françaises se poursuit. L'indicateur de tendance termine à environ + 0,60 %.

Les facteurs techniques restent déterminants. Les vendeurs se font rares et les investisseurs institutionnels continuent d'acheter. Il est vrai que la fermeté persistante de Wall-Street favorise ce mouvement.

La subite aggravation de la situation polonaise ne semble pas par ailleurs préoccuper le marché. La hausse est générale. Même le secteur automobile, malmené ces dernières semaines, se redresse. Peugeot gagne 4,8 %, Michelin 3,8 %, Kléber, 4,2 %.

Les pétrolières sont diversement traitées. C.F.P. ne progresse que de 0,43 %, alors que Elf-Aquitaine gagne 3,37 %, Esso 2,20 %, Pétrole B.P. 4 %, à son plus haut de l'année, Mobil 4,87 %, Exxon 2,76 %.

Les plus importants écarts à la hausse sont enregistrés sur Ruche Picarde (+ 6,3 %), Alsthom-Atlantique (+ 4,5 %), au plus haut, Perrier (+ 3,5 %), Auxiliaire d'Entreprise (+ 3,4 %), Guyenne Gascogne (+ 3,1 %). En baisse, on note B.C.T. (— 4,34 %), Les Chargeurs réunis (— 3,62 %), SEB (— 2,94 %), au plus bas de l'année, Sogerap (— 2,43 %), Arjomari (— 2,15 %), Sias (— 1,53 %).

Aux étrangères, les mines se replient. Harmony Gold perd 3,84 %, Santa Helena 3,83 %, Président Brand 2,95 %, West Driefontein 2,41 %.

Sur le marché de l'or, le lingot perd 1 095 francs à 91 400 francs, tandis que le napoléon gagne 3.90 francs à 798 francs. L'emprunt 4 1/2 % 1973 s'effrite. En revanche, le 7 % 1973 progresse à nouveau.

Taux du marché monétaire
Effets privés du 2/10 ...... 11 1/2 %

LONDRES

Calme et incertain

Après sa hausse de la veille, la Bourse de Londres est calme et incertaine. Recul des mines d'or en liaison avec celui du métal et avance des pétroles du fait de la prolongation du conflit irano-irakien.

Or (ouverture) (dollars) 675 50 contre 682

VALEURS	CLOTURE 1/10	COURS 2/10
Beecham	153	152
British Petroleum	392	408
Courtaulds	58	57
*De Beers	12	12
Imperial Chemical	346	342
Rio Tinto Zinc Cor.	458	456
Shell	414	412
Vickers	130	129
War Loan 3 1/2 %	33 1/8	33 1/8
*West Driefontein	118 1/4	117 3/4
*Western Holdings	107 1/4	115 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERALE BISCUIT. — Le groupe français s'introduit sur le marché des Etats-Unis en rachetant au géant américain Quaker Oats le contrôle de sa division « biscuit », la société Burry (70 millions de dollars de chiffre d'affaires et 50 000 tonnes par an), dans laquelle Générale Biscuit détiendra 78 % après création d'une filiale commune sous le nom Burry-Lu.

PHILIP MORRIS. — Pour le premier semestre 1980, le bénéfice du groupe est en progression de 26,7 %.

CONTINENTAL GUMMI. — La firme allemande qui devait reprendre la majorité du capital de Kléber connaît, elle aussi, des difficultés. Elle va réduire les horaires de travail dans ses usines de Hanovre.

FINANCIERE VICTOIRE. — Pour l'exercice clos le 31 août 1980, le bénéfice net atteint 60 millions de francs contre 53,4 millions de francs (+ 12,4 %), après 11,6 millions de francs d'impôts, contre 7,7 millions de francs. Les revenus des filiales sont en augmentation de 16,7 % à 38,8 millions de francs et le revenu financier de 30,3 % à 27,6 millions de francs (en raison de la hausse des taux d'intérêt). Le dividende net est porté de 16 francs à 17 francs sur un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite (1 pour 10), de sorte que la rémunération du titre augmente de 16,8 %.

DUNLOP HOLDINGS. — Le dividende intérimaire de 2,65 pence est inchangé. Le premier semestre se terminera par une perte de 2 millions de livres (contre un bénéfice net de 1 million de livres).

NEW-YORK

Hausse des pétroles

Nouvelle séance de hausse à Wall Street, où l'indice Dow Jones gagne 7 points à 939,42.

Le relèvement, par plusieurs grandes banques, de leur taux de base, qui passe de 13 à 13 1/2 %, n'a pas entravé l'optimisme des investisseurs. *Ceux-ci ont concentré leurs achats* sur les valeurs pétrolières ayant d'importantes ressources en territoire américain. La hausse accélérée du prix du baril que ne manquera pas de provoquer le conflit Iran-Irak, favorise en effet ces firmes.

Atlantic Richfield, valeur la plus active de la séance, gagne 3 3/4 à 56 1/8, Phillips Petroleum 2 1/8 à 47 3/4, Exxon 2 à 71 3/4, Texaco 1 à 37. *Se sont également bien comportés* les secteurs de l'armement, de la construction mécanique et les mines d'or.

En revanche, les valeurs d'aluminium, de cuivre, de pneumatiques et d'automobiles se sont repliés. Au total, les hausses (906) l'ont emporté sur les baisses (633). Le volume des échanges s'est étoffé (48,72 millions contre 40,29 millions de titres).

VALEURS	COURS 30/9	COURS 1/10
Alcoa	72 1/2	71 3/4
A.T.T.	51 7/8	51 1/4
Boeing	38 1/2	39 5/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	40
Du Pont de Nemours	45 1/4	45 1/2
Eastman Kodak	65 5/8	67
Exxon	69 3/4	71 3/4
Ford	27 5/8	27 ..
General Electric	52 1/2	50 ...
General Foods	30 3/8	30
General Motors	52 3/4	51 5/8
Goodyear	15 7/8	15 3/4
I.B.M.	64 1/4	65 3/8
I.T.T.	31 1/2	32 3/8
Kennecott	31	30 1/8
Mobil Oil	78 3/8	73 7/8
Pfizer	45 3/4	45 3/8
Schlumberger	143 ...	147 1/4
Texaco	36 .	37
U.A.L. Inc.	18 ..	18 5/8
Union Carbide	45 5/8	45 1/8
U.S. Steel	21 7/8	21 5/8
Westinghouse	25 3/8	26 1/2
Xerox	65 7/8	68 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	110	110,8
Valeurs étrangères	118,4	120,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,6	111

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/10	2/10
1 dollar (en yens)	209 40	207 50

BOURSE DE PARIS - 2 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	25 60	0 818	S.P.E.G.	196	196	Locabail Immob.	366	366	Immovest	160	160
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	203	200	Financière Sofal	325	325	Fonc. Ch.-d'Eau	826	831
			Fr. Cr. et B. (Cie)	139	139	(M.) S.O.F.I.P.	91 30	91
A.G.F. (Sté Cent.)	770	790	France-Bail	318	316	Fonc. Lyonnaise	1138	1138
Ass. Gr. Paris-Vie	2800	2000						
Concorde	345	345	Hydro-Energie	22 30	22	Immob. Marseille	1730	..
			Immobail B.L.P.	222	224 50	Louvre	225 10	228
Epargne France	362	356	Immobanque	332	338	SINVIM	156	158 10
Financ. Victoire	370	380	Immofice	279	280 50	Cogifi	225	225
France I.A.R.D.	159	158	Interbail	261	261	Foncina	171	170 50
			— (oblig. conv.)	256	256	Gr. Fin. Constr.	188 10	189 50
Gan (Sté) Centr.	794	788	Laffitte-Bail	190	192	Immindo	196	195

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2653	4,5 % 1973	2610	2596	2599	2660
3470	C.N.E. 3 %	3429 10	3460	3449	3443
395	Afrique Occ.	400	398	398	395
456	Air Liquide	459	465	415	465
111	Als. Part. Ind.	117 9	118	120 50	118
438	Als. Superm.	410	410	410	410
1120	Elf-Aquitaine	1185	1215	1220	1219
205	— (certific.)	223	226	229	225 10
280	E. L. Lefebvre	265	267	272	267
134	E. San.-Duval	130 50	132	134	134 60
1010	Essilor	503	501	500	511
250	Esso S.A.F.	272	277 60	278	275
365	Eurofrance	369	367	367	
196	Navig. Mixte	203	205	207	202 50
58	Nobel-Bozel	50 50	51	51 60	51 50
39	Nord-Est	38 65	38 60	38 60	38 10
70	Nouvel Gal.	69 40	70 50	7 50	69 30
245	Olida-Caby	244		240	238
30	Om. Part. Int.	37 20	38 50	38 40	38 50
121	Opti-Paribas	123 30	122	123	124
840	Tél. Electr.	1010	1010	1015	1015
138	— (obl.)	134 50	134 60	134 60	134 50
240	Thomson-Br.	242	246	247 50	248
280	— (obl.)	285	288	288	285
355	U.I.S.	358	362	360	362
175	U.C.B.	174	177 80	177 80	174 3
131	Un. F. Bque.	132	135	185	131 50
111	Gencor	115 50	116 40	116	116 5
230	Gen. Electr.	221	221	220	221
240	Gen. Motors	225	229	220	216 20
64	Goldfields	70	68 90	67 60	67 80
137	Harmony	142	136 40	136 40	138 90
6 50	Hitachi	6 75	6 95	6 95	6 95
260	Hoechst Akti.	258	256	256	266

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 183	4 192	4 090	4 300
Allemagne (100 DM)	231 950	231 950	226	238
Belgique (100 F)	14 490	14 488	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	213 630	213 580	206	217
Danemark (100 krd)	75 130	75 160	72	77
Norvège (100 k)	86 240	86 320	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	10 015	10 017	9 800	10 300
Italie (1 000 lires)	4 87.	4 871	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	255 420	254 360	248	260
Suède (100 krs)	100 870	100 960	96 600	102
Autriche (100 sch.)	32 765	32 760	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 674	5 683	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 370	8 375	7 400	9 300
Canada ($ can 1)	3 577	3 596	3 490	3 720
Japon (100 yens)	2 023	1 991	1 910	2 010

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	91900	91000
Or fin (en lingot)	92495	91400
Pièce française (20 fr.)	794 10	798
Pièce française (10 fr.)	460	459
Pièce suisse (20 fr.)	645 10	653
Pièce latine (20 fr.)	620	622
Souverain	787	808 50
Pièce de 20 dollars	3290	3290
Pièce de 10 dollars	1615	1600
Pièce de 5 dollars	876	885
Pièce de 50 pesos	3869	3820
Pièce de 10 florins	631	638 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1980 a été tiré à 546 750 exemplaires.

A B C D E F G

L'INAUGURATION DU LYCÉE DE CHAMALIÈRES

L'« égalité des différentes formes de savoir » doit s'accompagner de la « diversification des formations »

déclare M. Giscard d'Estaing

M. Giscard d'Estaing a inauguré ce jeudi 2 octobre le lycée polyvalent de Chamalières (Puy-de-Dôme), ville dont il fut le maire de 1967 à 1974. Accompagné de MM Beullac, ministre de l'éducation, Bonnet, ministre de l'intérieur, et Debatisse, secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, le président de la République a prononcé un discours qu'il a présenté comme une « réflexion sur les problèmes de notre éducation nationale ». *Il a ensuite participé à un déjeuner préparé par les élèves des sections hôtelières de l'établissement, qui comporte un lycée technique et un lycée d'enseignement général.*

De notre envoyé spécial

Chamalières. — Le président de la République s'est tout d'abord réjoui de la « polyvalence » du lycée de Chamalières, « *de cette intégration au sein d'une même communauté scolaire de deux enseignements, de deux mondes qu'on a trop souvent distingués, parfois même opposés, en France Tout s'est passé naguère, tout se passe encore quelquefois dans l'esprit de certains comme s'il existait, à côté d'une voie prétendue royale, celle de l'enseignement général et des disciplines classiques, une voie secondaire, celle de l'enseignement professionnel* ».

Rappelant qu'il avait déjà dénoncé « *ce préjugé d'un autre âge* », en visitant, en février dernier, le lycée d'enseignement professionnel de Baume-les-Dames (*le Monde* du 2 février), il a ajouté : « *Cette distinction artificielle est à l'origine de beaucoup de difficultés d'emploi que rencontrent les jeunes Français (...). Elle fait croire qu'il existe des disciplines nobles et des disciplines dédaignées En fait, il y a une possibilité d'excellence dans tous les savoirs.* »

Ce principe de l' « *égalité des différentes formes de savoir* » doit s'accompagner, selon le président de la République, de la « *diversification des formations* », car « *l'enseignement professionnel se doit de tenir le plus grand compte des besoins prévisibles du marché de l'emploi.* »

« *Le temps est venu pour nous,* a-t-il expliqué, *de songer un peu moins à la quantité et un peu plus à la qualité.* » Enseignement de qualité qu'il a défini ainsi : « *Des rythmes scolaires mieux aménagés, des programmes mieux conçus, des maîtres plus complètement formés, la possibilité de détecter plus tôt les handicaps parmi les élèves (...), la volonté de rechercher, puis de mettre en place une pédagogie nouvelle (...) qui permette à chaque élève d'exercer toute la gamme de ses aptitudes...* »

En conclusion, le président de la République a assigné une double mission au système éducatif : « *Que l'école soit ouverte sur la réalité de notre temps tout en gardant son caractère de conservatoire et de moyen de transmission du savoir accumulé par les générations successives.* »

EDWY PLENEL.

● « *Le problème de la mort dans les œuvres littéraires du XVIe au XXe siècle* » est le thème du colloque que l'université de Nancy organise dans les locaux de son groupe « Lettres » (23, bd Albert-1er) du *2 au 4 octobre*. (Salle 104, de 9 heures à 18 heures et de 8 heures à 18 heures le samedi.)

L'élection présidentielle

M. CHABAN-DELMAS : je ne serai pas candidat.

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 2 octobre, à TF1 : « *A l'heure d'aujourd'hui, je ne serai pas candidat* (à l'élection présidentielle).

A propos de la candidature de M. Michel Debré, M. Chaban-Delmas a estimé : « *Il n'est pas douteux que Michel Debré doit intéresser tous les citoyens du fait du sérieux de ses analyses, du plan élevé sur lequel il pose les problèmes. Michel Debré est un homme qui pose les vrais problèmes de la France. Les gaullistes ne peuvent pas être insensibles à Michel Debré, car comment nier qu'il est une expression authentique de la pensée gaulliste ?* »

DÉCÈS DU CINÉASTE LOUIS DAQUIN

Le réalisateur Louis Daquin est mort jeudi matin 2 octobre à l'âge de soixante-douze ans.

Louis Daquin avait réalisé notamment *les Frères Bouquinquant, le Point du jour, Maître après Dieu.* De 1970 à 1977, il avait été directeur des études à l'Institut des hautes études cinématographique (IDHEC).

En Italie

M. Forlani est chargé de former le gouvernement

M. Arnaldo Forlani, président de la Démocratie chrétienne, s'est rendu le 2 octobre en fin de matinée auprès du président de la République italienne afin de recevoir le mandat de former un cabinet. M. Bettino Craxi a d'autre part donné sa démission de secrétaire général du parti socialiste.

De notre correspondant

Rome. — Contrairement à la coutume, le premier essai n'a pas été confié au président du conseil démissionnaire. Trahi de l'intérieur même de sa majorité parlementaire, abattu psychologiquement par quatre mois de polémique extrêmement violente et, notamment, par les accusations d'avoir, indirectement mais personnellement, favorisé la fuite à l'étranger d'un présumé terroriste, fils de l'ancien vice-secrétaire général de la D.C., M. Donat-Cattin, M Cossiga a refusé de tenter de former un troisième cabinet consécutif.

M. Forlani, d'abord réticent, a finalement accepté devant la pression de son parti. L'autre « formateur » possible était M. Flaminio Piccoli, secrétaire général de la D.C.

Un éventuel succès de M. Forlani, « libérerait » la présidence de la D.C., poste qui pourrait être confié à un représentant de la minorité « de gauche » de ce parti vaincue au dernier congrès national de février dernier, plus ouverte au dialogue avec les communistes. M Piccoli lui-même avait annoncé à la direction de son parti sa volonté de reprendre « *un certain dialogue avec l'opposition dans l'esprit de la solidarité nationale* ».

Si le P.C. italien a confirmé que faute d'entrer de plein droit au gouvernement, il resterait dans l'opposition, M. Berlinguer a rappelé que cette dernière peut-être plus ou moins dure selon la « *composition et le programe* » du cabinet qui succédera à celui de M. Cossiga. Les communistes eux-mêmes ne croient pas réellement à la possibilité d'entrer dans la coalition.

Les socialistes, pour leur part, avaient vu *dans la chute du gouvernement une attaque dirigée,* en premier lieu, contre la stratégie de leur secrétaire général, M. Bettino Craxi. Ce dernier veut donc, désormais, un soutien de la totalité de la Démocratie chrétienne mais, simultanément, craint de voir l'unité de la D.C. se faire trop attentive aux préoccupations des communistes. Dans son parti, en outre, la gauche rappelle à l'envi la nécessité de répondre aux propositions de « pacte » lancées par M. Berlinguer (*le Monde* du 27 septembre). Pour renforcer son pouvoir dans l'attente d'un congrès national, renvoyé à mars, M. Craxi a décidé de présenter sa démission, vendredi, au comité central et celle de l'actuelle direction du P.S.I., afin de recevoir un nouveau mandat et de faire élire un groupe dirigeant plus homogène.

(*Intérim*).

LES LIMITES DE LA LUTTE ANTIVOLS

La C.G.T. et la C.F.D.T. accusent la FNAC de porter atteinte aux « libertés » des salariés

« *11 h. 48. M. X... sort de la FNAC avec une grosse sacoche (...) en se retournant constamment, l'air inquiet. Nous ne pouvons le suivre. A 13 heures, il est de retour. Il n'a plus sa sacoche.* »

« *18 h. 25. M. Y... et M. N... sortent de la FNAC (...). Ils entrent dans un bar où ils rencontrent une femme. Ils s'embrassent (...) puis ils sortent. Nous ne pouvons les suivre.* »

Enquête justifiée pour découvrir les vols à la FNAC ? Atteinte à la vie privée ? En révélant à la presse ces documents, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont voulu accuser la direction qui, sous prétexte de lutter contre les vols, a organisé, avec l'aide d'une « officine privée » la « filature » d'une centaine d'employés, porté atteinte à la vie privée des salariés et créé « *un climat de suspicion* » (surveillance, menaces téléphoniques à domicile) qui traumatise certains employés.

Les syndicalistes reprochent aussi à la direction de faire appel, pour la surveillance à des sociétés extérieures qui, selon eux, sont loin « *d'être sans tache* ».

Les syndicats reprochent enfin à la direction, qui a accepté de créer une commission d'enquête avec le concours de syndicalistes, d'avoir « détruit » des documents sur l'activité du service de surveillance.

Pour sa part, le P.D.G. de la FNAC, M. André Essel, interrogé par l'A.F.P., a indiqué que cette procédure exceptionnelle avait pour unique but de « *mettre fin à la véritable filière de vols qui existait dans ce magasin, et a abouti à l'inculpation de cinq personnes* ».

Jamais, a ajouté M. Essel, *cette enquête qui a été réalisée par le service de sécurité de la FNAC et par la société Barata... n'a servi à espionner le personnel mais à mettre fin à ces vols, qui sont un danger de mort pour l'entreprise Il aurait été particulièrement facile, en effet, à la direction d'en utiliser les résultats pour sanctionner les absences répétées sans autorisation de certains salariés, mais nous ne l'avons jamais fait. Il n'y a jamais eu de fichage du personnel, il n'y a jamais eu de pointage, et la liberté d'entrée et de sortie sans contrôle existe à la FNAC.* »

La direction, qui dément tout appel à des sociétés extérieures au passé douteux rétorque en revanche que la « *fauche représente une somme égale à celle du bénéfice net et que si elle n'existait pas, la FNAC pourrait baisser ses prix de 5 %* ». En outre, la fauche serait due à plus de 50 % au personnel lui-même : en trois ans, cent soixante-quatre membres du personnel — dont des délégués — ont été pris en flagrant délit.

D'où la décision de la direction d'organiser une surveillance. N'aurait-il pas été préférable d'avertir les représentants du personnel au sein d'une commission paritaire de contrôle ? La direction répond que dès le départ, les syndicats ont été invités à participer, sous une forme à déterminer, à ces surveillances et les syndicats, répond la direction, ont refusé estimant que les problèmes de sécurité relevaient de la responsabilité de la société.

● *Dix-sept ouvriers noirs* ont péri, mercredi 1er octobre, à la suite d'accidents dans deux mines d'or du Transvaal. — (*Reuter.*)

DOLLAR MIEUX DISPOSÉ

Le dollar s'est légèrement raffermi le jeudi 2 octobre sur les marchés des changes, s'établissant à Paris à 4,19 F environ contre 4,1830 F la veille. Ce raffermissement est attribue au nouveau relèvement du taux de base des banques américaines, passé de 13 % à 13,50 %.

La hausse du yen continue de plus belle à Tokyo, où il ne faut plus payer que 208 yens contre 209 mercredi et 212 mardi pour obtenir un dollar.

Le cours de l'once d'or, qui avait gagné 10 dollars mercredi à 680 dollars, est revenu à 675,25 dollars.

LES PAYS CONSOMMATEURS VEULENT ÉVITER LES ACHATS PÉTROLIERS SPÉCULATIFS

Les vingt et un pays industrialisés membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) sont tombés d'accord le 1er octobre pour éviter toute pression sur le marché pétrolier du fait de l'interruption des livraisons de l'Iran et de l'Irak. Ces pays ont invité les compagnies à éviter « *tout achat anormal* » sur le marché libre, à ne pas constituer de nouveaux stocks au dernier trimestre mais, au contraire, à prélever sur les stocks existants, qui atteignent selon l'A.I.E. 460 millions de tonnes.

Selon le *Financial Times*, les grandes compagnies étudient d'ailleurs la possibilité de détourner des pétroliers vers les principaux clients des deux belligérants (Inde, Brésil, Japon, France, Italie), pour éviter que ceux-ci ne s'adressent au marché libre.

Cette politique d'apaisement est rendue possible par le très haut niveau des stocks. Ainsi, aux Etats-Unis, les stocks de pétrole brut ont atteint 391,5 millions de barils à la fin du mois de septembre contre 319,1 millions il y a un an (+ 22,7 %).

Les pays producteurs semblent, eux aussi, prôner la modération. Notre correspondant à Alger nous signale que la SONATRACH n'envisage pas de relever ses prix pour le dernier trimestre (comme la rumeur en a couru à Londres le 1er octobre). L'Algérie n'entend pas mettre à profit le désastreux conflit irako-iranien pour réaliser des bénéfices supplémentaires, affirme-t-on dans les milieux proches du ministère de l'énergie.

M. BAKHTIAR A QUITTÉ LA FRANCE POUR AMMAN

M. Chapour Bakhtiar a quitté la France mercredi 1er octobre pour la Jordanie à bord d'un avion spécial des lignes aériennes irakiennes Iraqi Airways, a-t-on appris ce jeudi 2 octobre à Paris en début d'après-midi. Au bureau parisien de l'ancien premier ministre iranien, on déclare que M. Bakhtiar est absent de la capitale française, mais on refuse de préciser où il s'est rendu ainsi que l'objet de son voyage.

M. Bakhtiar, qui ne cache pas s'être rendu à Bagdad à plusieurs reprises depuis un an, avait déclaré récemment à la télévision française qu'il avait l'intention de former un *gouvernement en exil. L'ancien premier* ministre iranien dispose à Bagdad d'une station de radio, Radio-Iran, émettant vers l'Iran. Il était impossible de savoir, ce jeudi après-midi, si M. Bakhtiar était encore à Amman, ou s'il avait poursuivi son voyage vers Bagdad.